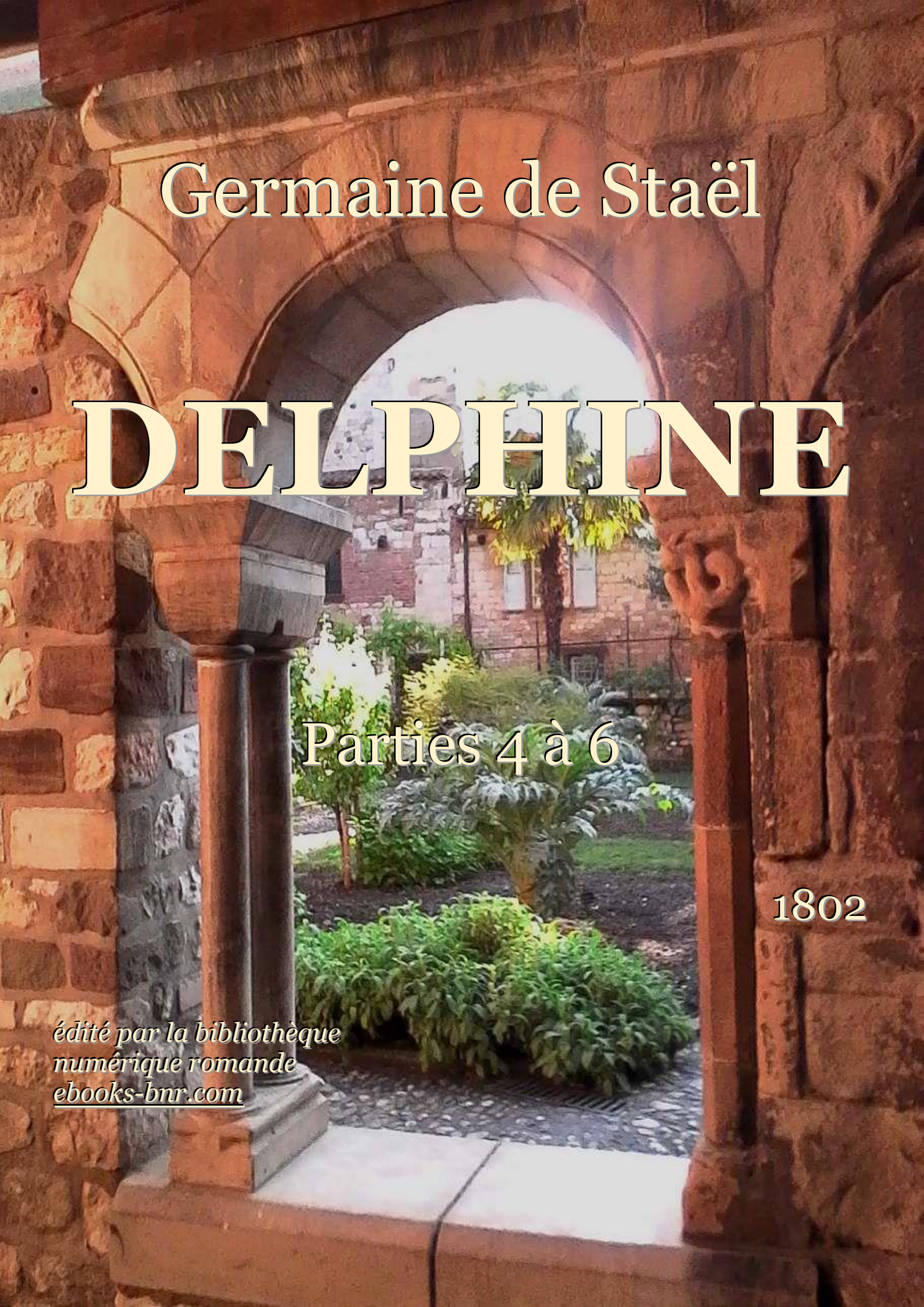


Germaine de Staël

DELPHINE

Parties 4 à 6

1802

édité par la bibliothèque numérique romande
ebooks-bnr.com

Table des matières

QUATRIÈME PARTIE....8

LETTRE PREMIÈRE. – LÉONCE À M. BARTON....8

LETTRE II. – LÉONCE À DELPHINE....9

LETTRE III. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À MADAME DE LEBENSEI....12

LETTRE IV. – MADAME DE LEBENSEI À M. DE LEBENSEI....12

LETTRE V. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....15

LETTRE VI. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE....20

LETTRE VII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....23

LETTRE VIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....25

LETTRE IX. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....27

LETTRE X. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....31

LETTRE XI. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....34

LETTRE XII. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À MADAME DE LEBENSEI....46

LETTRE XIII. – RÉPONSE DE MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR....49

LETTRE XIV. – DELPHINE À M. DE LEBENSEI....52

LETTRE XV. – LÉONCE À M. DE LEBENSEI....52

LETTRE XVI. – RÉPONSE DE M. DE LEBENSEI À LÉONCE.54

LETTRE XVII. – M. DE LEBENSEI À DELPHINE....56

LETTRE XVIII. – RÉPONSE DE DELPHINE À M. DE LEBENSEI....66

LETTRE XIX. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI....70

LETTRE XX. – DELPHINE À LÉONCE....72

LETTRE XXI. – LÉONCE À DELPHINE. 74
LETTRE XXII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI. 77
LETTRE XXIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI. ... 81
LETTRE XXIV. – LÉONCE À DELPHINE. 85
LETTRE XXV. – DELPHINE À LÉONCE. 86
LETTRE XXVI. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI. ...90
LETTRE XXVII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI. .. 91
LETTRE XXVIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.. 95
LETTRE XXIX. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR. 97
LETTRE XXX. – MADAME DE R. À MADAME D'ALBÉMAR.102
LETTRE XXXI. – DELPHINE À MADAME DE R. 106
LETTRE XXXII. – LÉONCE À DELPHINE. 106
LETTRE XXXIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.109
LETTRE XXXIV. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.110
LETTRE XXXV. – DELPHINE À MATHILDE. 116
LETTRE XXXVI. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE. 117
LETTRE XXXVII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR. 119
LETTRE XXXVIII. – DELPHINE À MADAME D'ERVINS, RELIGIEUSE AU COUVENT DE SAINTE-MARIE, À CHAILLOT. 128

CINQUIÈME PARTIE 129

FRAGMENTS DE QUELQUES FEUILLES ÉCRITES PAR DELPHINE PENDANT SON VOYAGE. – PREMIER FRAGMENT. 129
FRAGMENT II. 131
FRAGMENT III. 133
FRAGMENT IV. 134

FRAGMENT V. 136
FRAGMENT VI..... 138
LETTRE PREMIÈRE. – MADAME D'ERVINS À DELPHINE.141
SEPTIÈME ET DERNIER FRAGMENT DES FEUILLES ÉCRITES PAR DELPHINE. 142
LETTRE II. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.144
MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.144
LETTRE III. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 149
LETTRE IV. – M. DE VALORBE À M. DE MONTALTE. 152
LETTRE V. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.157
LETTRE VI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 159
LETTRE VII. – M. DE VALORBE À M. DE MONTALTE. 161
LETTRE VIII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 162
LETTRE IX. – MADAME DE MONDOVILLE, MÈRE DE LÉONCE, À MADAME DE TERNAN, SA SŒUR. 164
LETTRE X. – RÉPONSE DE MADAME DE TERNAN À SA SŒUR, MADAME DE MONDOVILLE. 165
LETTRE XI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 168
LETTRE XII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....175
LETTRE XIII. – MADAME D'ALBÉMAR À M. DE LEBENSEI. 176
LETTRE XIV. – M. DE LEBENSEI À M. DE MONDOVILLE. 177
LETTRE XV. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 182
LETTRE XVI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 184

LETTRE XVII. – MADAME DE CERLEBE À MADAME D'ALBÉMAR..... 187
LETTRE XVIII. – RÉPONSE DE DELPHINE À MADAME DE CERLEBE. 195
LETTRE XIX. – M. DE VALORBE À M. DE MONTALTE..... 198
LETTRE XX. – DELPHINE À MADAME DE CERLEBE..... 199
LETTRE XXI. – LÉONCE À M. DE LEBENSEI..... 200
LETTRE XXII. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE..... 201
LETTRE XXIII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....204
DELPHINE À LÉONCE.....205
LETTRE XXIV. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.....205
LETTRE XXV. – MADAME DE CERLEBE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....207
LETTRE XXVI. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.....223
LETTRE XXVII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....226
LETTRE XXVIII. – MADAME DE MONDOVILLE, MÈRE DE LÉONCE, À SA SŒUR, MADAME DE TERNAN. 226
LETTRE XXIX. – MADAME DE CERLEBE À MADEMOISELLE d'ALBÉMAR.....228
LETTRE XXX. – M. DE VALORBE À MADAME D'ALBÉMAR.....236
LETTRE XXXI. – MADAME DE CERLEBE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 237
LETTRE XXXII. – MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....239
SIXIÈME PARTIE..... 240

LETTRE PREMIÈRE. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....240
LETTRE II. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.244
LETTRE III. – MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....246
LETTRE IV. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....248
LETTRE V. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À M. DE LEBENSEI. 253
LETTRE VI. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....254
LETTRE VII. – LÉONCE À M. BARTON. 256
LETTRE VIII. – LÉONCE À M. BARTON.....258
LETTRE IX. – MONSIEUR DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR. 259
LETTRE X. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....262
LETTRE XI. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....266
LETTRE XII. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 267
LÉONCE À DELPHINE.....268
DELPHINE À M. DE LEBENSEI. 270
M. DE LEBENSEI À M. DE MONDOVILLE. 271
M. DE MONDOVILLE À M. DE LEBENSEI. 277
LETTRE XIII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....278
LETTRE XIV. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....279
LETTRE XV. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 281

LETTRE XVI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....283
LETTRE XVII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.....284
LETTRE XVIII. – LÉONCE À DELPHINE. 288
LETTRE XIX. – DELPHINE À LÉONCE. 291
LETTRE XX. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR..... 291
CONCLUSION. 293
Ce livre numérique.....324

QUATRIÈME PARTIE

LETTRE PREMIÈRE. – LÉONCE À M. BARTON.

Paris, ce 10 juin 1791.

On vous a écrit que j'avais la tête perdue, on a dit vrai : la vie de Delphine est en danger ; je suis dans une chambre près de la sienne, je l'entends gémir ; c'est moi, criminel que je suis, c'est moi qui l'ai jetée dans cet état : pensez-vous que, pour être calme, il suffise de la résolution de se tuer si elle meurt ? Il y a des tourments inouïs tant que le sort est en suspens ! Hier elle m'a regardé avec une douceur céleste, elle a reposé sa tête sur moi comme si elle voulait recevoir quelque bien de moi, de ce furieux, l'unique cause… Non, elle ne mourra point ; depuis quelques heures, ses plaintes sont moins déchirantes.

Elle n'a cessé, dans son délire, de rappeler une horrible scène dans une église… La nuit dernière surtout, madame de Lebensei et moi nous veillions auprès de son lit ; tout à coup elle a soulevé sa tête, ses cheveux sont tombés sur ses épaules ; son visage était d'une pâleur mortelle, cependant il avait je ne sais quel charme que je ne lui connaissais point encore ; son regard pénétrait le cœur, et me faisait éprouver un sentiment de pitié si douloureux, que j'aurais voulu mourir à l'instant pour en abréger la souffrance. « Léonce, me disait-elle, Léonce, je t'en conjure, n'exige pas de moi, dans le lieu le plus saint, le serment le plus impie ; ne me fais pas jurer mon déshonneur, ne me menace pas de ta mort, laisse-moi partir ! rends-moi la promesse que je t'ai faite de rester, rends-la-moi ! »

Elle m'appelait, et cependant elle ne me connaissait pas ; ses yeux me cherchaient dans la chambre, et ne pouvaient parvenir à me distinguer. Je m'écriai, en me jetant à genoux devant son lit, que je la dégageais de tout, qu'elle était libre de me quitter : que n'aurais-je pas fait pour la calmer ! quel arrêt n'aurais-je pas prononcé contre moi-même ! Mais, hélas ! elle n'entendit point ma réponse, et, répétant sa prière, elle m'accusa de la refuser, et me demanda grâce avec un accent toujours plus déchirant, chaque fois qu'elle croyait n'obtenir aucune réponse.

Ah, ciel ! concevez-vous un supplice égal à celui que j'éprouvais ! on eût dit qu'un pouvoir magique nous empêchait de nous comprendre. Elle m'implorait, et je lui paraissais inflexible ; elle se plaignait de mon silence, et son délire l'empêchait de m'entendre ; moi qu'elle accusait et suppliait tour à tour, j'étais là, près d'elle, essayant en vain de faire arriver jusqu'à son cœur une seule des paroles que mon désespoir lui prodiguait, et ne pouvant ni la détromper ni la secourir. Ô mon maître ! quelle âme m'avez-vous formée ? d'où viennent tant de douleurs ? Une fois, dans mon enfance, je m'en souviens, j'ai failli mourir dans vos bras ; si vous eussiez prévu mes jours d'à présent, n'est-il pas vrai, vous ne m'auriez pas secouru ? Je ne serais pas ici, ses cris ne perceraient pas jusqu'à ma tombe, j'y reposerais en paix depuis longtemps : ô ciel ! elle m'appelle !...

LETTRE II. – LÉONCE À DELPHINE.

Ce 12 juin.

Tu vivras, ma Delphine, ils me l'ont juré ! que le ciel les en récompense ! Ah ! combien il a duré, le temps qui vient de s'écouler ! Est-il vrai que tu n'as été en danger que pendant dix jours ? Le souvenir de toutes mes années me semble moins long. Tu es mieux, on m'en répond, je devrais en être certain ;

mais que je suis loin encore d'être rassuré ! Les pensées qui t'agitent prolongent tes souffrances ; que puis-je faire, que pourrais-je te dire qui portât du calme dans ton âme ? As-tu besoin de m'entendre répéter que je déteste la scène criminelle qui a produit sur ton imagination un effet si terrible ? Ah ! tu n'en peux douter ! Souviens-toi que je me refusais à te suivre dans cette fatale église ; je me sentais depuis quelques jours dans un égarement qui m'ôtait tout empire sur moi-même. Cette prière solennelle de Thérèse, que je croyais concertée avec toi, la terreur de ton départ, le souvenir d'un hymen funeste cruellement retracé, l'amour, les regrets, que sais-je ? l'homme peut-il se rendre compte de ce qui cause sa folie ? J'étais insensé ; mais tu ne dois pas craindre que désormais ce coupable délire puisse s'emparer de moi ; tu ne le dois pas, si tu as quelque idée de l'impression qu'a faite sur mon cœur l'état où je t'ai vue ; mon amour n'a rien perdu de sa force, mais il a changé de caractère.

Il me semblait, avant ta maladie, qu'une vie surnaturelle nous animait tous les deux ; j'avais oublié la mort, je ne pensais qu'à la passion, qu'à ses prodiges, qu'à son enthousiasme. Au milieu de cette ivresse, tout à coup la douleur t'a mise au bord du tombeau ; oh ! jamais un tel souvenir ne peut s'effacer ! la destinée m'a replacé sous son joug, elle m'a rappelé son empire, je suis soumis. Toutes les craintes, tous les devoirs pourront m'en imposer maintenant : n'ai-je pas été au moment de te perdre ? Suis-je sûr de te conserver encore, et mes emportements criminels n'ont-ils pas rempli ton âme innocente de terreur et de remords ?

Ô Delphine ! être que j'adore ! ange de jeunesse et de beauté ! relève-toi ! ne te laisse plus abattre, comme si ma passion coupable avait humilié l'âme sublime qui sut en triompher ! Delphine ! depuis que je t'ai vue prête à remonter dans le ciel, je te considère comme une divinité bienfaisante qui recevra mes vœux, mais dont je ne dois pas attendre des affections semblables aux miennes. Que se passe-t-il dans ton cœur ? tu parais indifférente à la vie, et cependant je suis là, près de toi ; nous ne

sommes pas séparés, nous nous voyons sans cesse, et tu veux mourir ! Mon amie, les jours de Bellerive sont-ils donc entièrement effacés de ta mémoire ? nous en avons eu de bien heureux, ne t'en souvient-il plus ? ne veux-tu pas qu'ils renaissent ? Insensé que je suis ! puis-je désirer encore que tu me confies ta destinée ? Delphine, ton sort était paisible, tu étais l'admiration et l'amour de tous ceux qui te voyaient ; je t'ai connue, et tu n'as plus éprouvé que des peines ! Eh bien, douce créature, es-tu découragée de m'aimer ? ce sentiment, qui te consolait de tout, est-il éteint ? Tu n'as pu me parler ; j'ignore ce qui t'occupe, je ne sais plus ce que je suis pour toi. Cependant, puisque je ne me sens pas seul au monde, sans doute tu m'aimes encore.

J'ai craint de t'agiter trop vivement par un entretien ; j'ai préféré de t'écrire pour te rassurer, pour te dire même que tu étais libre, oui, libre de me quitter ! si mon supplice, si mon désespoir… Non, je ne veux point t'effrayer ; je t'ai rendu le pouvoir absolu, à quelque prix que ce soit, tu peux en user : mais quand je te jure, par tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, de te respecter comme un frère, Delphine, pourquoi changerais-tu rien à notre manière de vivre ? Ne frémis-tu pas à l'idée de ces résolutions nouvelles qui bouleversent l'existence, quand tout est si bien ? Coupable que je suis ! pourquoi n'ai-je pas toujours pensé ainsi ? Je suis résigné, tu n'as plus rien à craindre de moi, tu dois en être convaincue ; nous nous connaissons trop pour ne pas répondre l'un de l'autre. Oh ! n'est-il pas vrai qu'à présent, si tu le veux, tu seras bientôt guérie ? tu en as le pouvoir : cet amour qui existe en nous peut appeler ou repousser la mort à son gré ; il nous anime, il est notre vie ; Delphine, il réchauffera ton sein. Sois heureuse, livre ton âme aux plus douces espérances ; les douleurs que j'ai ressenties ont pour toujours enchaîné les passions furieuses de mon âme ; oui, de quelque puissance que vienne cette horrible leçon, elle a été entendue. Mon amie, je vais te voir, je vais te porter cette lettre ; après l'avoir lue, ne me dis rien, ne me réponds pas ; un de tes regards m'apprendra tes plus secrètes pensées.

LETTRE III. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À MADAME DE LEBENSEI.

Dijon, ce 14 juin 1791.

Je serai à Paris, madame, le lendemain du jour où vous recevrez cette lettre ; préparez Delphine à mon arrivée. Ô ma pauvre Delphine ! dans quel état vais-je la trouver ! Elle sera mieux, je l'espère ; sa jeunesse, vos soins l'auront sauvée ! De quel secours pourrai-je être à son bonheur ? Mais elle m'a nommée, dites-vous, j'ai dû venir. Je vous en conjure, madame, épargnez-moi le plus que vous pourrez les occasions de voir du monde. Vous ne savez peut-être pas à quel point je souffre d'arriver à Paris ; mais aucune considération n'a pu m'arrêter quand il s'agissait d'une personne si chère. Adieu, madame, je repars à l'instant pour continuer ma route.

LETTRE IV. – MADAME DE LEBENSEI À M. DE LEBENSEI.

Paris, ce 19 juin.

Tu peux m'envoyer chercher demain, mon cher Henri, pour retourner près de toi. La belle-sœur de madame d'Albémar est arrivée depuis deux jours. Delphine est mieux, malgré l'émotion très vive que lui a causée la présence de son amie ; elle peut maintenant se passer de mes soins ; quoique mon amitié pour elle soit la plus tendre de toutes, j'ai besoin de me retrouver dans notre doux intérieur : la vie m'est pénible loin de mon époux et de mon enfant.

Madame d'Albémar a reçu une lettre de Léonce qui l'a un peu calmée, à ce que je crois, car au milieu de nous elle a eu

quelque retour de cet esprit aimable et piquant qui la rend si séduisante. Je ne pourrai jamais te peindre la reconnaissance qui animait les regards de Léonce à chaque mot qu'elle disait. Depuis que nous craignons pour la vie de Delphine, j'ai pris pour M. de Mondoville un intérêt véritable ; chaque jour il m'a donné une preuve nouvelle de la sensibilité la plus profonde. Quand Delphine souffrait, Léonce se tenait attaché aux colonnes de son lit, dans un état de contraction qui était plus effrayant encore que celui de son amie. Souvent il se plaçait devant elle en l'observant avec des regards si fixes, si perçants, qu'il pressentait tout ce qu'elle allait éprouver, et rendait compte de son mal aux médecins avec une sagacité, avec une sollicitude qui étonnait leur longue habitude de la douleur. As-tu remarqué l'autre jour l'art avec lequel il les interrogeait, son besoin de savoir, ses efforts pour écarter une réponse funeste ? J'étais convaincue, en le voyant, que si les médecins lui avaient prononcé que Delphine n'en reviendrait pas, il serait tombé mort à leurs pieds.

Depuis que tu nous as quittés, depuis que Delphine est presque convalescente, il invente mille soins nouveaux, comme l'amie la plus attentive ; quand Delphine s'endort, il rougit et pâlit au moindre bruit qui pourrait l'éveiller. S'il essaye de lui faire la lecture et que ses yeux se ferment en l'écoutant, il reste immobile à la même place pendant des heures entières, repoussant de la main les signes qu'on lui fait pour l'inviter à venir prendre l'air, et contemplant en silence, avec des yeux mouillés de larmes, cette belle et touchante créature que la mort a été si près de lui enlever. Enfin, je ne puis m'empêcher d'excuser Delphine, en voyant comme elle est aimée.

La preuve touchante d'amitié que mademoiselle d'Albémar a donnée à sa belle-sœur lui a causé beaucoup de joie ; mais il m'a paru que M. de Mondoville était extrêmement troublé de l'arrivée de mademoiselle d'Albémar. Il s'imagine, je crois, qu'elle vient pour emmener Delphine ; et si j'en juge par quelques mots qu'il a dits, ce projet ne s'accomplira pas facilement. Cependant il serait peut-être nécessaire qu'elle s'éloignât pen-

dant quelque temps : une femme de mes amies m'a assuré qu'on commençait à dire assez de mal d'elle dans le monde. On a rencontré Léonce une fois revenant très tard de Bellerive ; les visites qu'il y faisait chaque soir sont connues ; la chaleur avec laquelle il a pris la défense de Delphine, lorsqu'elle s'est dévouée si généreusement pour nous, a donné de la consistance aux soupçons vagues qui existaient déjà. On se souvient encore des bruits qui ont été répandus sur M. de Serbellane ; et quoique la noble démarche de madame d'Ervins, avant de prendre le voile, les ait formellement démentis, tu sais bien que dans un pays où l'on n'écoute point la réponse, une justification ne sert presque à rien. La première accusation fait perdre à une femme la pureté parfaite de sa réputation : elle pourrait la recouvrer dans une société qui mettrait assez d'importance à la vertu pour chercher à savoir la vérité ; mais à Paris l'on ne veut pas s'en donner la peine. Tu sais braver, mon cher Henri, toutes ces délations de l'opinion, dont nous sommes tous les deux plus victimes que personne ; mais Léonce n'a point à cet égard un caractère aussi fort que le tien. Ne vaudrait-il pas mieux pour Delphine ne pas le remettre à cette épreuve ?

Au reste, M. de Mondoville ne se doute pas du murmure encore sourd qui menace la considération de celle qu'il aime. Il n'a point été dans le monde depuis que Delphine est malade, il partage sa vie entre elle et sa femme, et je le crois fort occupé du désir de captiver la bienveillance de mademoiselle d'Albémar. Il lui montre une déférence et des égards dont elle est fort reconnaissante ; ses désavantages naturels lui font éprouver une telle timidité, qu'elle a besoin d'être encouragée pour oser seulement entrer dans une chambre, et y prononcer à voix basse quelques mots toujours spirituels, mais dont elle a constamment l'air de douter.

Mon ami, quel malheur que d'être ainsi privée de toute confiance en soi-même, et de ne pouvoir inspirer à aucun homme l'affection qui l'engagerait à vous servir d'appui ! Si j'avais eu la figure et la taille de mademoiselle d'Albémar, vai-

nement mon cœur et mon esprit eussent été les mêmes, je t'aurais aimé sans que jamais ton amour eût récompensé le mien.

LETTRE V. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 6 juillet.

Pourquoi l'indisposition de votre fils ne vous a-t-elle pas permis de venir hier chez moi ? je le regrette vivement. Je ne sais quelle pensée douce et triste, quel pressentiment, qui tient peut-être à la faiblesse que la maladie m'a laissée, me dit que j'ai joui de mon dernier jour de bonheur. Pourquoi donc l'ai-je goûté sans vous ? Quand mes amis célébraient ma convalescence, ne deviez-vous pas en être témoin ? Vos soins m'ont sauvé la vie, et, dût-elle ne pas être un bienfait pour moi, je chérirai toujours le sentiment qui vous a inspiré le désir de me la conserver.

Vous aviez déjà remarqué les soins de Léonce pour ma belle-sœur ; il cherchait à se la rendre favorable, parce qu'il imaginait que je la choisirais pour l'arbitre de notre sort. Nous ne nous en étions point parlé ; mais il existe entre nos cœurs une si parfaite intelligence, qu'il devine même ce que je ne pense encore que confusément. Mademoiselle d'Albémar, par respect pour la mémoire de son frère, a introduit M. de Valorbe chez moi ; Léonce, qui avait ordonné qu'on lui fermât ma porte pendant que j'étais malade, le voyant amené par mademoiselle d'Albémar, ne s'y est point opposé, et cependant M. de Valorbe gâte assez, selon moi, le plaisir de notre intimité ; mais Léonce met tant de prix à plaire à ma belle-sœur, qu'il ne veut en rien la contrarier. Je remarquais seulement, depuis quelques jours, que toutes les fois que l'on parlait du départ du roi et de la cruelle manière dont il a été ramené à Paris, Léonce cherchait à faire

entendre qu'il croyait le moment venu de se mêler activement des querelles politiques ; et il m'était aisé de comprendre que son intention était de me menacer de quitter la France, et de servir contre elle, si je me séparais de lui.

Je cherchais l'occasion de dire à Léonce que, ne me sentant plus la force de me replonger dans l'incertitude qui a failli me coûter la vie, je m'en remettais de mon sort à ma sœur ; je voulais l'assurer en même temps que j'ignorais son opinion ; car, par ménagement pour moi, elle n'a pas voulu, jusqu'à ce jour, m'entretenir un seul instant de ma situation. Mais hier, à six heures du soir, comme je devais descendre pour la première fois dans mon jardin, Léonce et ma belle-sœur me proposèrent d'aller à Bellerive : votre mari, qui était venu me voir, insista pour que j'acceptasse ; M. de Valorbe se crut le droit de me prier aussi ; il m'était pénible de n'être pas seule en retournant dans des lieux si pleins de mes souvenirs. Je cédai cependant au désir qu'on me témoignait ; je demandai Isaure, qui m'est devenue plus chère encore par l'intérêt qu'elle m'a montré pendant ma maladie ; on me dit qu'elle était sortie avec sa gouvernante, et nous partîmes. La voiture m'étourdit un peu ; je me plaignais, pendant la route, de ce que nous arriverions de nuit ; mais comme personne ne paraissait s'en inquiéter, je me laissai conduire. Le long épuisement de mes forces m'a laissé de la rêverie et de l'abattement ; je n'ai pas retrouvé la puissance de penser avec ordre, ni de vouloir avec suite.

Nous entrâmes d'abord dans ma maison ; elle était ouverte, et je m'étonnai de n'y trouver aucun de mes gens ; mais au moment où j'ouvris la porte du salon, je vis le jardin tout entier illuminé, et j'entendis de loin une musique charmante. Je compris alors l'intention de Léonce, et, soit que je fusse encore faible, ou que tout ce qui me vient de lui me cause une émotion excessive, je sentis mon visage couvert de larmes à la première idée d'une fête donnée par Léonce pour mon retour à la vie.

J'avançai dans le jardin ; il était éclairé d'une manière tout à fait nouvelle : on n'apercevait pas les lampions cachés sous les feuilles, et on croyait voir un jour nouveau, plus doux que celui du soleil, mais qui ne rendait pas moins visibles tous les objets de la nature. Le ruisseau qui traverse mon parc répétait les lumières placées des deux côtés de son cours, et dérobées à la vue par les fleurs et les arbrisseaux qui le bordent. Mon jardin offrait de toutes parts un aspect enchanté ; j'y reconnaissais encore les lieux où Léonce m'avait parlé de son amour, mais le souvenir de mes peines en était effacé ; mon imagination affaiblie ne m'offrait pas non plus les craintes de l'avenir, je n'avais de force que pour le présent, et il s'emparait délicieusement de tout mon être. La musique m'entretenait dans cet état ; je vous ai dit souvent combien elle a d'empire sur mon âme ! On ne voyait point les musiciens, on entendait seulement des instruments à vent ; harmonieux et doux, les sons nous arrivaient comme s'ils descendaient du ciel : et quel langage en effet conviendrait mieux aux anges que cette mélodie, qui pénètre bien plus avant que l'éloquence elle-même dans les affections de l'âme ? il semble qu'elle nous exprime les sentiments indéfinis, vagues et cependant profonds que la parole ne saurait peindre.

Je n'avais encore vu que la fête solitaire : au détour d'une allée, j'aperçus sur des degrés de gazon ma douce Isaure entourée de jeunes filles, et dans l'enfoncement plusieurs habitants de Bellerive qui m'étaient connus. Isaure vint à moi : elle voulut d'abord chanter je ne sais quels vers en mon honneur ; mais son émotion l'emporta, et se jetant dans mes bras avec cette grâce de l'enfance qui semble appartenir à un meilleur monde que le nôtre, elle me dit : « Maman, je t'aime, ne me demande rien de plus ; je t'aime. » Je la serrai contre mon cœur, et ne pus me défendre de penser à sa pauvre mère. Thérèse, me dis-je tout bas, faut-il que je reçoive seule ces innocentes caresses, dont votre cœur déchiré s'est imposé le sacrifice ! Léonce me présenta successivement les habitants du village à qui j'avais rendu quelques services ; il les savait tous en détail, et me les dit l'un après l'autre sans que je pensasse à l'interrompre : je le laissais me

louer pour jouir de son accent, de ses regards, de tout ce qui me prouvait son amour.

Enfin, il fit approcher des vieillards que j'avais eu le bonheur de secourir, et leur dit : « Vous qui passez vos jours dans les prières, remerciez le ciel de vous avoir conservé celle qui a répandu tant de bienfaits sur votre vie ! Nous avons tous failli la perdre, ajouta-t-il avec une voix étouffée, et dans ce moment la mort menaçait de bien plus près encore le jeune homme que le vieillard ; mais elle nous est rendue ; célébrez tous ce jour ; et s'il est un de vos souhaits que je puisse accomplir, vous obtiendrez tout de moi au nom de mon bonheur. » Je craignis dans ce moment que M. de Valorbe ne fût près de nous, et que ces paroles ne l'éclairassent sur le sentiment de Léonce ; votre mari, qui a pour ses amis une prévoyance tout à fait merveilleuse, l'avait engagé dans une querelle politique qui l'animait tellement, qu'il fut près d'une heure loin de nous.

Quand la danse commença, nous revînmes lentement, ma belle-sœur, Léonce et moi, vers cette partie du jardin réservée pour nous seuls, qui environnait ma maison. Nous y retrouvâmes la musique aérienne, les lumières voilées, toutes les sensations agréables et douces, si parfaitement d'accord avec l'état de l'âme dans la convalescence. Le temps était calme, le ciel pur ; j'éprouvais des impressions tout à fait inconnues : si la raison pouvait croire au surnaturel, s'il existait une créature humaine qui méritât que l'Être suprême dérangeât ses lois pour elle, je penserais que, pendant ces heures, des pressentiments extraordinaires m'ont annoncé que bientôt je passerai dans un autre monde. Tous les objets extérieurs s'effaçaient par degrés devant moi ; je n'entendais plus, je perdais mes forces, mes idées se troublaient ; mais les sentiments de mon cœur acquéraient une nouvelle puissance, mon existence intérieure devenait plus vive ; jamais mon attachement pour Léonce n'avait eu plus d'empire sur moi, et jamais il n'avait été plus pur, plus dégagé des liens de la vie ! Ma tête se pencha sur son épaule ; il me répéta plusieurs fois avec crainte : « Mon amie ! mon amie !

souffrez-vous ? » Je ne pouvais pas lui répondre, mon âme était presque à demi séparée de la terre ; enfin les secours qu'on me donna me firent ouvrir les yeux et me reconnaître entre ma sœur et Léonce.

Il me regardait en silence ; sa délicatesse parfaite ne lui permettait pas de m'interroger sur ce qui l'occupait uniquement, dans un jour où ses soins pleins de bonté pouvaient lui donner de nouveaux droits ; mais avais-je besoin qu'il me parlât pour lui répondre ? « Léonce, lui dis-je en serrant ses mains dans les miennes, c'est à ma sœur que je remets le pouvoir de prononcer sur notre destinée : voyez-la demain, parlez-lui : et ce qu'elle décidera, je le regarde d'avance comme l'arrêt du ciel, j'obéirai. — Qu'exigez-vous de moi ? interrompit ma sœur. — Mon père, mon époux, mon protecteur revit en vous, lui dis-je ; jugez de ma situation : vous connaissez maintenant Léonce, je n'ai plus rien à vous dire. » Ma sœur ne répondit point, Léonce se tut, et il me sembla que les plus profondes réflexions s'emparaient de lui. Votre mari et M. de Valorbe nous rejoignirent, et nous revînmes tous à Paris. M. de Valorbe et M. de Lebensei causèrent ensemble pendant la route, sans que nous nous en mêlassions.

Quel usage Louise fera-t-elle des droits que je lui ai remis ? Peut-être prononcera-t-elle qu'il faut nous séparer ! mais j'espère qu'elle me laissera encore un peu de temps, qui sait si je vivrai ? Vous ne savez pas combien, dans de certaines situations, une grande maladie et la faiblesse qui lui succède donnent à l'âme de tranquillité. L'on ne regarde plus la vie comme une chose si certaine, et l'intensité de la douleur diminue avec l'idée confuse que tout peut bientôt finir ; je m'explique ainsi le calme que j'éprouve, dans un moment où va se décider la résolution dont la seule pensée m'était si terrible. Je me refuse à souffrir ; mes facultés ne sont plus les mêmes. Suis-je restée moi ? hélas ! sais-je si je ne sentirai pas toutes les douleurs que je crois émoussées !

Je vous écrirai ce qui sera prononcé sur mon sort ; vous vous intéressez à mon bonheur, vous me l'avez dit, vous me l'avez prouvé de mille manières ; jamais mon cœur n'aura rien de caché pour vous. Adieu ; cette longue lettre m'a fatiguée ; mais je voulais que vous fussiez présente à cette fête qui vous était due, car personne n'a plus contribué que vous à mon rétablissement.

LETTRE VI. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.

Paris, ce 8 juillet.

J'aime mieux vous écrire que vous parler, ma chère Delphine ; je ne veux pas prolonger votre anxiété, et je ne me sens pas la force, ce soir, après les heures que je viens de passer avec Léonce, de soutenir une émotion nouvelle. Vous avez voulu que je fusse l'arbitre de votre sort ; est-ce par faiblesse, est-ce par courage que vous l'avez souhaité ? Je n'en sais rien ; mais, quoi qu'il dût m'en coûter, je ne pouvais me résoudre à repousser votre confiance ; et puisque j'ai fait de votre destinée la mienne, j'ai presque le droit d'intervenir dans la plus importante décision de votre vie.

Que vais-je vous dire cependant ? je devrais avoir plus de force que vous, et je vous en montrerai peut-être moins ; je devrais vous encourager dans le plus pénible effort, et je vais peut-être affaiblir les motifs qui vous en rendraient capable : j'aurai sûrement une conduite différente de celle que vous attendez ; mais comme je me sacrifie moi-même au conseil que je vous donne, je suis sûre au moins que mon opinion n'est pas dirigée par ce qui entraîne les hommes au mal, l'intérêt personnel.

Il est possible que vous ayez en moi un mauvais guide ; je connais peu le monde, et le spectacle des passions, tout à fait nouveau pour moi, ébranle trop fortement mon âme ; mais enfin, après avoir observé Léonce, après l'avoir écouté longtemps, je ne me crois pas permis de vous conseiller de vous séparer de lui maintenant. La douleur excessive qu'il m'a montrée, la douleur plus dévorante encore qu'il essayait en vain de contenir ; les résolutions funestes que, dans les circonstances politiques où la France se trouve, vous pouvez seule l'empêcher d'adopter : tout m'effraye sur votre sort, si vous preniez un parti devenu trop cruel pour tous les deux. Delphine, après avoir laissé tant d'amour se développer dans le cœur de Léonce, il est du devoir d'une âme sensible de ménager avec les soins les plus délicats ce caractère passionné : je m'entends mal à déterminer les limites de l'empire entre la morale et l'amour, la destinée ne m'a point appris à le connaître ; mais il me semble qu'après le mariage de Léonce, il fallait vous séparer de lui, mais que vous ne devez pas maintenant briser son cœur, en l'immolant tout à coup à des vertus *intempestives*.

Je ne sais si le charme de Léonce a exercé sur moi trop de puissance ; je le confesse, s'il existe une gloire pour les femmes hors de la route de la morale, cette gloire est sans doute d'être aimée d'un tel homme : ses qualités éminentes ne sont point un motif pour lui sacrifier vos principes, mais vous lui devez de chercher à les concilier avec son bonheur ; un caractère si remarquable impose des devoirs à tous ceux qui peuvent influer sur son sort. En vous parlant ainsi, croyez bien que je me suis imposé celui de ne pas vous quitter ; malgré mon éloignement pour Paris, je resterai jusqu'à ce que vous puissiez vous en aller avec moi sans exposer les jours de Léonce. Vous voulez m'arranger un appartement chez vous, je l'accepte : M. de Mondoville se soumet à ne vous voir qu'avec moi ; il proteste qu'après ce qu'il a craint, il sera heureux de votre seule présence, de votre entretien, de ce charme que vous savez répandre autour de vous, et dont je sens si bien la douce influence. Delphine, essayez ce nouveau genre de vie, il calmera par degrés la

violence des sentiments de Léonce, et vous pourrez goûter un jour peut-être ensemble les pures jouissances de l'amitié.

Ce que je crois certain, au moins selon les lumières de ma raison, c'est qu'il serait mal de faire succéder tant de rigueur à tant de faiblesse, et de cesser tout à coup de voir Léonce, après six mois passés presque seule avec lui. Souffrez que je vous le dise, mon amie, la parfaite vertu préserve toujours de l'incertitude ; mais quand on s'est permis quelques fautes, les devoirs se compliquent, les relations ne sont plus aussi simples, et il ne faut pas imaginer de tout expier par un sacrifice inconsidéré, qui déchirerait le cœur dont vous avez accepté l'amour. Si vous vous sépariez de Léonce avant d'avoir, s'il est possible, affaibli la douleur que cette idée lui cause, vous ne feriez qu'une action barbare autant qu'inconséquente, et vous le livreriez à un désespoir dont la cause serait la passion même que vous avez excitée.

En me permettant de prononcer un avis que l'austère vertu condamnerait peut-être, j'ai réfléchi sur moi-même. Il se peut que, n'ayant jamais été l'objet d'aucun sentiment d'amour, je sois moins accoutumée à résister à la pitié qu'il inspire ; il se peut que, n'ayant jamais eu à triompher de mon propre cœur, j'hésite à conseiller un sacrifice dont je n'ai jamais mesuré la force ; enfin il se peut, surtout, qu'ayant passé ma triste vie sans avoir jamais été le premier objet des sentiments de personne, je tremble de briser l'image d'un tel bonheur lorsqu'elle s'offre à moi : c'est à vous de juger des motifs qui ont influé sur mon opinion ; mais, quelles qu'en soient les causes, j'ai dû vous l'exprimer.

Convaincue, comme je le suis, que si, dans la disposition actuelle de Léonce, vous persistiez à vouloir le quitter, il s'exposerait à une mort inévitable, je ne puis vous engager à partir. Je souffrirais en vous donnant un tel conseil, comme si je faisais une action injuste et cruelle ; je ne vous le donnerai donc point.

LETTRE VII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Pans, ce 12 juillet.

Ma sœur a décidé que je ne devais pas partir ; Léonce a exercé sur elle cet ascendant irrésistible qui est peut-être aussi mon excuse ; enfin j'avais promis de me soumettre à ce qu'elle prononcerait. Elle sacrifie ses goûts à mon bonheur ; elle veut rester près de moi pour veiller sur mon sort. Les promesses de Léonce, les réflexions que j'ai faites pendant ma longue maladie, tout me répond de moi-même et de lui ; j'éprouve donc depuis quelques jours, ma chère Élise, un sentiment de calme assez doux : cependant m'était-il permis de mettre ainsi l'opinion d'une autre à la place de ma conscience ? Je ne sais ; mais je n'avais plus la force de me guider, et j'éprouvais une telle anxiété, que peut-être je devais enfin compatir à moi-même, et chercher pour moi, comme pour un autre, une ressource quelconque qui soulageât les maux que je ne pouvais plus supporter. Quand j'ai choisi pour arbitre l'âme la plus honnête et la plus pure, n'en ai-je pas assez fait ? que peut-on exiger de plus ?

Léonce était hier parfaitement heureux ; ma sœur nous regardait avec attendrissement ; il me semblait que nous goûtions les plaisirs de l'innocence : ne peuvent-ils pas exister même dans notre situation, ou serait-ce encore une des illusions de l'amour ? J'ai néanmoins répété, en consentant à rester, que si Mathilde exprimait de l'inquiétude sur ma présence, je partirais ; mais elle est venue me voir deux ou trois fois depuis ma convalescence, elle s'est fait écrire tous les jours chez moi quand j'étais malade, et je n'ai rien vu, ni dans ses manières ni dans sa conduite, qui annonçât le plus léger changement dans ses dispositions pour moi ; elle a l'air de la tranquillité la plus parfaite. Je ne conçois pas comment l'on peut être la femme d'un homme tel que Léonce, l'aimer sincèrement, et n'éprouver ni des sentiments exaltés, ni l'inquiétude qu'ils inspirent.

Je ne veux point retourner à Bellerive, cette vie solitaire est trop dangereuse ; je crains d'ailleurs de m'être fait assez de mal dans la société en m'en éloignant. Léonce n'a vu personne encore depuis ma maladie ; est-il sûr qu'il n'apprendra rien sur ce qu'on dit de moi qui puisse le blesser ? Hier, madame d'Artenas est venue me voir, j'étais seule ; il m'a semblé qu'il y avait dans sa conversation assez d'embarras ; elle me donnait des consolations sans m'apprendre à quel malheur ces consolations s'adressaient ; elle m'assurait de son appui, sans me dire contre quel danger elle me l'offrait, et se répandait en idées générales sur la raison et la philosophie, d'une manière peu conforme à son caractère habituel. J'ai voulu l'engager à s'expliquer, elle m'a répondu vaguement que tout s'arrangerait quand je reparaîtrais dans le monde ; et ne voulant entrer dans aucun détail avec moi, elle m'a beaucoup pressée de venir chez elle. Telle que je connais madame d'Artenas, ses impressions viennent toutes de ce qu'elle entend dire dans les salons de Paris ; son univers est là, tout son esprit s'y concentre : elle a sur ce terrain assez d'indépendance et de générosité ; mais, n'ayant pas l'idée qu'on puisse trouver du bonheur ou de la considération hors de la bonne compagnie de France, elle vous plaint et vous félicite d'après la disposition de cette bonne compagnie pour vous, comme s'il n'existait pas d'autre intérêt dans le monde. Je suis persuadée qu'elle aurait fini par me parler sincèrement, si ma sœur n'était pas arrivée ; mais elle a saisi ce prétexte pour partir, en me répétant avec amitié qu'elle comptait sur moi tous les soirs où elle a du monde chez elle.

N'avez-vous rien appris, ma chère Élise, qui vous confirme les observations que j'ai faites sur madame d'Artenas ? Ce n'est pas à vous, qui avez sacrifié l'opinion à l'amour, que je devrais montrer le genre d'inquiétude qu'elle me cause ; mais comment ne souffrirais-je pas de ce qui pourrait rendre Léonce malheureux ? Les affaires publiques dont votre mari s'occupe lui donnent plus de rapport que vous avec la société ; découvrez par lui, je vous en conjure, tout ce qui me concerne, tout ce que Léonce ne manquera pas de savoir dès qu'il retournera dans le monde.

Je ne puis interroger que vous sur un sujet si délicat ; on craint de montrer aux autres de l'inquiétude sur ce qu'on dit de nous, car il est bien peu de personnes qui ne tirent de ce genre de confidence une raison d'être moins bien pour celle qui la leur fait.

Mandez-moi donc ce que vous saurez, et pardonnez-moi cette lettre que votre parfaite amitié peut seule autoriser.

LETTRE VIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 18 juillet.

Votre réponse, ma chère Élise, ne m'a point entièrement rassurée ; j'ai bien vu que votre intention était de me calmer, mais la vérité de votre caractère ne vous l'a pas permis ; et vous savez, j'en suis sûre, ce que je n'ai que trop remarqué dans le monde depuis que j'ai essayé d'y retourner. Certainement ma position n'y est pas entièrement la même ; je n'y suis pas mal encore, mais je ne me sens plus établie dans l'opinion d'une manière aussi sûre ni aussi brillante qu'auparavant.

Hier, par exemple, j'ai été chez madame d'Artenas ; comme ma belle-sœur a une répugnance invincible pour se montrer, je ne la priai pas de m'accompagner. En arrivant, je vis quelques voitures des femmes de ma connaissance qui me suivaient, et, presque sans y réfléchir, je restai sur l'escalier assez de temps pour entrer avec elles : autrefois il me plaisait assez d'arriver seule ; une inquiétude vague m'empêchait hier de le désirer. On me témoigna presque le même empressement qu'à l'ordinaire ; j'étais loin cependant de goûter dans cette société un plaisir égal à celui que j'y trouvais autrefois.

Je mettais de l'importance à tout ; les politesses de madame d'Artenas me semblaient plus marquées, comme si elle

avait cru nécessaire de me rassurer, et d'indiquer aux autres la conduite que l'on devait tenir envers moi ; la froideur de quelques femmes, dont je ne me serais pas occupée dans un autre temps, cette froideur, qui peut-être était causée par des circonstances étrangères à celles qui m'occupaient, m'inquiétait tellement, que je ne pouvais plus me livrer, comme je le faisais jadis si volontiers, au mouvement de la conversation ; elle n'était plus pour moi un amusement, un repos agréable et varié ; je faisais des observations sur chaque parole, sur chaque mouvement, comme un ambitieux au milieu d'une cour. En effet, celui dont je dépends n'y était-il pas ? il me semblait que je voyais quelques nuances d'embarras dans la figure de Léonce ; il avait plus de prudence dans sa conduite, il cherchait à mieux cacher son sentiment ; enfin, ce n'était pas encore la peine, mais tous les présages qui l'annoncent.

Dès mon enfance, accoutumée à ne rencontrer que les hommages des hommes et la bienveillance des femmes, indépendante par ma situation et ma fortune, n'ayant jamais eu l'idée qu'il pût exister entre les autres et moi d'autres rapports que ceux des services que je pourrais leur rendre ou de l'affection que je saurais leur inspirer, c'était la première fois que je voyais la société comme une sorte de pouvoir hostile, qui me menaçait de ses armes si je le provoquais de nouveau.

Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère Élise, qu'aucune de ces réflexions n'approcherait de mon esprit, si je n'attachais le plus grand prix à conserver aux yeux de Léonce cet éclat de réputation qui lui plaît et dont il aime à jouir. Dès l'instant où la société m'aurait été moins agréable, je m'en serais éloignée pour toujours, et je ne suis pas assez faible pour m'affliger de la défaveur de l'opinion, avec un caractère qui me porte naturellement à ne pas la ménager ; mais ce qu'il y a de pénible dans ma situation, c'est que mon sentiment pour Léonce m'expose au blâme, et que l'objet pour qui je braverais ce blâme avec joie y est mille fois plus sensible que moi-même. Néanmoins, depuis cette soirée de madame d'Artenas, je n'ai rien aperçu dans la manière de

mon ami qui me fît croire à la moindre inquiétude de sa part ; je n'aurais pu la soupçonner qu'aux expressions plus aimables encore et plus sensibles qu'il m'adressait le lendemain.

M. de Mondoville ira sûrement bientôt à Cernay ; en voyant tous les jours chez moi M. de Lebensei pendant ma maladie, il a perdu les préventions politiques qui l'éloignaient de lui, et s'est pénétré d'estime pour son caractère et d'admiration pour son esprit. Il a pour vous, vous le savez, ma chère Élise, la plus sincère amitié ; si par un mot de lui vous apprenez qu'il soit inquiet de ma situation dans le monde, instruisez-m'en, je vous en conjure, sans ménagement : c'est le seul sujet sur lequel Léonce ne me parlerait pas avec une confiance absolue ; jugez donc, ma chère Élise, combien il m'importe qu'à cet égard vous ne me laissiez rien ignorer.

LETTRE IX. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 1er août.

Léonce ne vous a rien dit, je n'ai rien su de nouveau par madame d'Artenas ni par personne. J'espère donc que mon imagination m'avait un peu exagéré ce que je craignais : mais dès qu'une inquiétude cesse, une autre prend sa place : il semble qu'il faut toujours que la faculté de souffrir soit exercée.

Les assiduités de M. de Valorbe commencent à déplaire visiblement à Léonce, et sa condescendance pour ma sœur est, à cet égard, presque entièrement épuisée. Je ne sais comment écarter M. de Valorbe sans qu'il m'accuse de la plus indigne ingratitude ; et vous jugerez vous-même si, d'après ce qui vient de se passer, je ne dois pas chercher un prétexte quelconque pour cesser de le voir. Il a été trouver ma sœur avant-hier, et lui a dé-

claré qu'il avait découvert mon attachement pour Léonce. Son premier mouvement, a-t-il dit, avait été de se battre avec lui ; mais réfléchissant que c'était un moyen sûr de me perdre, il avait trouvé plus convenable de m'arracher au sentiment qui compromettait ma réputation, ma morale et mon bonheur ; il venait donc conjurer ma sœur de me décider à l'épouser. C'est un singulier rapprochement d'idées, que celui qui conduit un homme à désirer d'autant plus de se marier avec moi, qu'il se croit plus certain que j'en aime un autre. Mais tel est M. de Valorbe ; son amour-propre serait flatté d'obtenir ma main, il le serait d'autant plus qu'il croirait remporter ainsi un triomphe sur Léonce, dont la supériorité l'importune ; et, quoiqu'il m'aime réellement, il s'inquiète moins de mes sentiments pour lui, que de la préférence extérieure qu'il voudrait que je lui accordasse. C'est un homme qui apprend des autres s'il est heureux, et qui a besoin d'exciter l'envie pour être content de sa situation ; son orgueil combat et détruit tout ce qu'il a d'ailleurs de bonnes qualités, et je le redoute beaucoup, maintenant que je suis obligée de le blesser par un refus positif.

Je répétais depuis plusieurs jours à ma sœur combien je craignais qu'elle ne se repentît elle-même d'avoir amené si souvent M. de Valorbe chez moi, lorsque ce matin elle est venue, ce qui vous étonnera peut-être assez, me proposer sérieusement de l'épouser. Elle m'a d'abord assuré qu'il m'aimait avec idolâtrie, et que la plupart des défauts que je lui trouvais dans le monde tenaient à l'embarras de sa situation vis-à-vis de moi. « C'est un homme, m'a-t-elle dit, que le succès et le bonheur rendront toujours très bon. Je ne réponds pas de lui dans l'adversité ; mais comme il en serait à jamais préservé s'il vous épousait, ma chère Delphine, vous pourriez compter sur ce qu'il y a d'honnête dans son caractère. Sans doute ; après avoir aimé Léonce, vous n'éprouverez jamais un sentiment vif pour personne ; mais dans un mariage de raison vous pouvez goûter la douceur d'être mère ; et croyez-moi, ma chère amie, il est si difficile d'avoir pour époux l'homme de son choix ; il y a tant de chances contre tant de bonheur, que la Providence a peut-être voulu que la féli-

cité des femmes consistât seulement dans les jouissances de la maternité : elle est la récompense des sacrifices que la destinée leur impose ; c'est le seul bien qui puisse les consoler dans la perte de la jeunesse. »

Je vous l'avouerai, ma chère Élise, j'étais presque indignée que ma sœur, qui avait elle-même reconnu que je ne pouvais, sans barbarie, me séparer de Léonce, vint me proposer de le trahir. Comme j'exprimais ce sentiment avec assez de vivacité elle m'interrompit pour me soutenir qu'elle m'offrait l'unique moyen de rendre Léonce à ses devoirs, aux intérêts naturels de sa vie ; elle assura que tant que je serais libre, il ne ferait aucun effort sur lui-même pour renoncer à moi. Elle me dit enfin tout ce qu'on dit dans une semblable situation, quand, avec une âme tendre, on ne peut néanmoins concevoir une passion qui tient lieu de tout dans l'univers : une passion sans laquelle il n'existe ni jouissances, ni espoir, ni considérations tirées de la raison ou de la sensibilité commune, qu'on ne rejette intérieurement avec mépris ; mais il est doux de se livrer à ce mépris que l'on prodigue au fond de son cœur à tous les rivaux de celui qu'on aime.

La conversation finit bientôt sur ce sujet ; quelques paroles de moi donnèrent promptement à ma sœur l'idée d'une résistance telle, qu'aucune force humaine ne pourrait imaginer de la vaincre, et je ne songeai plus qu'à supplier Louise d'éloigner M. de Valorbe. Elle me promit de s'en occuper ; mais elle en conçoit peu d'espérance, soit à cause de l'entêtement qui le caractérise, soit parce qu'elle se sent faible contre un homme qui a été le sauveur de son frère.

Demandez à M. de Lebensei, ma chère Élise, quel conseil il pourrait me donner pour sortir de cette perplexité. Il connaît M. de Valorbe, car ils causent souvent de politique ensemble. Quoique M. de Valorbe soit dans le fond du cœur ennemi de la révolution, il a en même temps la prétention de passer pour philosophe, et se donne beaucoup de peine pour expliquer à votre mari que c'est comme homme d'État qu'il soutient les préjugés,

et comme penseur qu'il les dédaigne. M. de Lebensei ne voit dans cette profondeur que de l'inconséquence, et M. de Valorbe sourit alors comme si votre mari faisait semblant de ne pas l'entendre, et qu'ils fussent deux augures dont l'un voudrait avoir l'air de ne pas comprendre l'autre. Dans toute autre disposition je m'amuserais de ces discussions entre M. de Valorbe, qui voudrait se faire admirer des deux partis, et votre mari, qui ne pense qu'à soutenir ce qu'il croit vrai ; entre M. de Valorbe, qui feint de mépriser les hommes, pour cacher l'importance qu'il met à leurs suffrages, et votre mari, qui, étant indifférent à l'opinion de ce qu'on appelle le monde, n'a point de misanthropie, parce qu'il n'y a jamais de mécompte dans ses prétentions et ses succès. Mais ce qui m'importe, c'est de savoir si M. de Lebensei n'a point découvert dans tout le jeu de l'amour-propre de M. de Valorbe quelque moyen de l'attacher à une idée, à un intérêt qui le détournât de son acharnement à s'occuper de moi.

Je suis extrêmement inquiète des événements que peuvent amener la fierté de Léonce et l'amour-propre de M. de Valorbe ; quand il voit M. de Mondoville, il est contenu par cette dignité de caractère qui rend impossible aux ennemis même de Léonce de lui manquer en présence ; mais il s'indigne en secret, j'en suis sûre, de l'impression involontaire que Léonce lui fait éprouver ; et l'effort dont il aurait besoin pour se révolter contre le respect importun qui l'arrête, pourrait l'emporter d'autant plus loin. Encore une fois, ma chère Élise, consultez pour moi votre mari dans cette situation délicate, et gardez-vous de laisser apercevoir à Léonce ce que je viens de vous confier sur M. de Valorbe.

LETTRE X. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 7 août, à 11 heures du matin.

Mon Dieu ! combien mes craintes étaient fondées ! j'envoie chez vous, à l'insu de Léonce, pour supplier M. de Lebensei de venir ; je vous écris pendant que mon valet de chambre cherche un cheval pour aller à Cernay. Instruisez votre mari de tout, remettez-lui ma lettre pour qu'il la lise, et qu'il voie si, avant même de venir chez moi, il ne pourrait pas prendre un parti qui nous sauvât. Fatal événement ! Ah ! le sort me poursuit.

Hier, Léonce me dit qu'il devait y avoir une grande fête chez une de ses parentes qui demeure dans la même rue que moi ; il ajouta qu'il croyait nécessaire d'y aller, afin de ne pas trop faire remarquer son absence du monde. Il m'était revenu le matin même que M. de Valorbe parlait avec assez de confiance de ses prétentions sur moi, et je craignais qu'on n'en informât Léonce dans cette assemblée, où il devait trouver tant de personnes réunies ; mais comme je ne pouvais lui donner aucun motif raisonnable pour s'y refuser, je me tus ; et ma sœur approuvant Léonce, il me quitta de bonne heure pour chercher un de ses amis qu'il conduisait à cette fête. Un quart d'heure après, M. de Valorbe arriva chez moi assez troublé, et nous apprit que, s'étant mêlé d'une manière imprudente de ce qui concernait le départ du roi, il avait reçu l'avis à l'instant qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, et devait s'exécuter dans quelques heures. Il venait me demander de se cacher chez moi cette nuit même, et me prier d'obtenir de votre mari qu'il tâchât de lui faire avoir un moyen de partir aujourd'hui pour son régiment et d'y rester jusqu'à ce que son affaire fût apaisée.

Vous sentez, ma chère Élise, s'il était possible d'hésiter : un asile peut-il jamais être refusé ? Je l'accordai ; il fut convenu que ma sœur, qui logeait encore dans l'appartement d'une de

ses parentes, où elle était descendue en arrivant, resterait ce soir chez moi ; que M. de Valorbe viendrait dans ma maison lorsque tous mes gens seraient couchés, et qu'Antoine seul veillerait pour l'introduire secrètement. Il n'était encore que huit heures du soir ; M. de Valorbe devait aller terminer quelques affaires essentielles chez son notaire, et y rester le plus tard qu'il pourrait pour attendre l'heure convenue. Tout ce qui concernait la sûreté de M. de Valorbe étant ainsi réglé, il partit après m'avoir témoigné beaucoup plus de reconnaissance que je n'en méritais, puisque j'ignorais alors ce qu'il allait m'en coûter.

Je me hâtai de rentrer chez moi pour écrire à Léonce, sous le sceau du secret, ce qui venait de se passer ; je n'avais point d'autre motif, en le lui mandant, que de l'instruire avec scrupule de toutes les actions de ma vie ; j'ordonnai cependant qu'on remît avec soin ma lettre au cocher qui devait aller le chercher dans la maison où il soupait, si par hasard il y était déjà. Je m'endormis parfaitement tranquille, assurée que j'étais de l'approbation de Léonce pour une action généreuse, alors même que son rival en était l'objet.

Ce matin, mademoiselle d'Albémar est entrée dans ma chambre, et j'ai compris à l'instant même, en la voyant, qu'elle avait à m'annoncer un grand malheur. « Qu'est-il arrivé ? me suis-je écriée avec effroi. — Rien encore, me dit-elle ; mais écoutez-moi, et voyez si vous avez quelques ressources contre le cruel événement qui nous menace. » Alors elle m'a raconté qu'elle avait découvert, par quelques mots de M. de Valorbe, qu'il avait rencontré Léonce cette nuit même ; mais comme il ne voulait pas lui confier ce qui s'était passé, elle a écrit, à huit heures du matin, à M. de Mondoville, de manière à lui faire croire qu'elle savait tout, et qu'il était inutile de lui rien cacher. Sa réponse contenait les détails que je vais vous dire.

Hier, en sortant du bal, Léonce, impatienté de ce que la foule empêchait sa voiture d'avancer, se décida à l'aller chercher à pied au bout de la rue : il éprouvait, il en convient, beaucoup

d'humeur de ce que diverses personnes lui avaient annoncé mon mariage avec M. de Valorbe comme très probable. Dans cette disposition, cependant, il se faisait plaisir encore, dit-il, de revoir ma maison pendant mon sommeil, et choisit à dessein le côté de la rue qui le faisait passer devant ma porte : il était alors une heure du matin. Par un funeste hasard, au moment où il approchait de chez moi, M. de Valorbe, se dérobant avec soin à tous les regards, enveloppé de son manteau, se glisse le long du mur, frappe à ma porte, et dans l'instant on l'ouvre pour le recevoir. Léonce reconnut Antoine, qui tenait une lumière pour éclairer à M. de Valorbe. Léonce l'a dit, je le crois, il ne lui vint pas seulement dans la pensée que je pusse être d'accord avec M. de Valorbe ; mais, convaincu que sa conduite avait pour but quelques desseins infâmes, il s'élança sur lui avant qu'il fût entré chez moi, le saisit au collet, et, le tirant violemment loin de la porte, il lui demanda avec beaucoup de hauteur quel motif le conduisait, à cette heure et ainsi déguisé, chez madame d'Albémar. M. de Valorbe, irrité, refusa de répondre ; Léonce, dans le dernier degré de la colère, le saisit une seconde fois, et lui dit de le suivre, avec les expressions les plus méprisantes. M. de Valorbe était sans armes ; la crainte d'être découvert lui revint à l'esprit ; il répondit avec assez de calme à M. de Mondoville : « Vous ne doutez pas, je le pense, monsieur, qu'après l'insulte que vous m'avez faite, votre mort ou la mienne ne doive terminer cette affaire ; mais je suis menacé d'être arrêté cette nuit pour des raisons politiques ; c'est afin de me soustraire à ce danger que madame d'Albémar m'a accordé un refuge ; sa belle-sœur est venue s'établir chez elle ce soir même pour m'autoriser, par sa présence, à profiter de la générosité de madame d'Albémar. Je crains d'être poursuivi si ma retraite est connue ; remettons à demain une satisfaction qui, certes, m'intéresse plus que vous. » À ces mots, Léonce, confus, couvrit ses yeux de sa main, et se retira sans rien dire. À quelques pas de là, il retrouva ses gens ; on lui remit ma lettre, et il confesse qu'il fut très honteux, en la lisant, de son impétuosité ; mais il

déclare en même temps à ma belle-sœur qu'il ne faut pas penser à en prévenir les suites.

Lorsque mademoiselle d'Albémar fut instruite de tout, elle en parla à M. de Valorbe ; il lui parut mortellement offensé, et n'admettant pas l'idée qu'une réconciliation fût possible. Cependant il est certain que personne n'a été témoin de l'emportement de Léonce ; votre mari ne peut-il pas être médiateur entre M. de Valorbe et M. de Mondoville ? s'il obtient un passeport pour M. de Valorbe, un pareil service ne lui donnera-t-il aucun empire sur lui ?

Léonce doit venir me voir tout à l'heure ; mais puis-je me flatter du moindre pouvoir sur sa conduite dans une semblable question ? Cependant je lui parlerai ; je conserve encore du calme : savez-vous ce qui m'en donne ? c'est la certitude de ne pas survivre un jour à Léonce ; le ciel même ne l'exigerait pas de moi ! Mais est-ce assez de cette certitude pour supporter le malheur qui me menace ? S'il perdait cette vie dont il fait un si noble usage, si son amour pour moi lui ravissait tant de jours de gloire et de bonheur que la nature lui avait destinés, si sa mère redemandait son fils en maudissant ma mémoire ! Ô Élise, Élise, les douleurs que j'éprouve, vous ne les avez jamais senties ; et moi qui ai tant versé de pleurs, que j'étais loin d'avoir l'idée de ce que je souffre ! Antoine arrive, il va partir ; au nom du ciel, ne perdez pas un moment !

LETTRE XI. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 8 août.

Mes craintes sont dissipées ; je dois beaucoup à votre mari, à M. de Valorbe lui-même : il est parti ; tout est apaisé ; mais

suis-je contente de ma conduite ? ce jour n'aura-t-il point de funestes effets ? que puis-je me reprocher cependant quand la vie de Léonce était en danger ? Votre mari reste encore ici jusqu'à demain, ce sera moi qui vous apprendrai tout ce que votre Henri a fait pour nous ; mais que jamais un seul mot de vous, ma chère Élise, ne trahisse les secrets que je vais vous confier.

Hier matin, Léonce arriva comme je venais de vous envoyer ma lettre ; il y avait un peu d'embarras dans l'expression de son visage. Je me hâtai de lui dire que s'il s'était mêlé le moindre soupçon sur moi à son emportement contre M. de Valorbe, jamais je n'aurais pu retrouver aucun bonheur dans notre sentiment mutuel ; mais je le conjurai d'examiner s'il voulait perdre un homme proscrit, qui pouvait être obligé de quitter la France, et que l'éclat d'un duel ferait nécessairement découvrir, « Ma chère Delphine, me répondit Léonce, c'est moi qui ai insulté M. de Valorbe, lui seul a droit d'être offensé ; je ne puis l'être et ma volonté, dans cette affaire, doit se borner à lui accorder la satisfaction qu'il me demandera. — Quoi ! lui dis-je, quand de votre propre aveu vous avez été injuste et cruel, croyez-vous indigne de vous de le réparer ? — Je ne sais, me dit-il, ce que M. de Valorbe entendrait par une réparation ; comme il est malheureux dans ce moment, je pourrais me croire obligé d'être plus facile ; mais cette réparation, je ne puis la donner que tête à tête : nous étions seuls, du moins je le crois, lorsque j'ai eu le tort d'offenser M. de Valorbe ; mais trouvera-t-il que ce soit une raison pour se contenter d'excuses faites aussi sans témoins ? je l'ignore. À sa place, rien ne me suffirait ; à la mienne, ce que je puis tient à de certaines règles que je ne dépasserai point. — Indomptable caractère ! lui dis-je alors avec une vive indignation, vous n'avez pas encore seulement daigné penser à moi ; doutez-vous que le sujet de cette querelle ne soit bientôt connu, et qu'il ne me perde à jamais ? — Le secret le plus profond, interrompit-il… — Ignorez-vous, repris-je, qu'il n'y a point de secret ? Mais je n'insisterai pas sur ce motif ; c'est à vous et non à moi de le peser : sans doute, si vous triomphez, je suis déshonorée ; si vous périssez, je meurs ; mais l'intérêt supérieur

à ces intérêts, c'est le remords que vous devez éprouver si vous ne respectez pas la situation de M. de Valorbe : pouvez-vous vous battre avec lui quand il doit se cacher, quand vous faites connaître ainsi sa retraite, quand vous le livrez aux tribunaux dans ces temps de troubles où rien ne garantit la justice ; le pouvez-vous ? — Ma chère Delphine, répondit Léonce plus ému qu'incertain, je vous le répète, c'est moi qui ai tort envers M. de Valorbe, je n'ai rien à faire qu'à l'attendre ; la générosité ne convient pas à celui qui a offensé ; c'est à M. de Valorbe à se décider : je lui dirai, s'il le veut, tout ce que je dois lui dire ; il jugera si ce que je puis est assez. »

Dans ce moment, M. de Lebensei entra ; Antoine l'avait rencontré à la barrière ; il avait ordre de remettre ma lettre à l'un de vous deux. Votre excellent Henri la lut, et ne perdit pas un instant pour se rendre chez moi ; je lui répétais ce que je venais de dire ; Léonce gardait le silence. « Il faut d'abord, dit M. de Lebensei, que je m'informe des accusations qui peuvent exister contre M. de Valorbe : s'il est vraiment en danger, il importe de le mettre en sûreté. M. de Mondoville souhaite certainement avant tout que M. de Valorbe ne soit pas exposé à être arrêté. — Sans doute, répliqua Léonce, mes torts envers lui m'imposent de grands devoirs ; si je puis le servir, je le ferai avec zèle : mais vous me permettrez, dit-il plus bas à M. de Lebensei, de vous parler seul quelques instants. — D'où vient ce mystère ? m'écriai-je ; Léonce, suis-je indigne de vous entendre sur ce que vous croyez votre honneur ? ne s'agit-il pas de ma vie comme de la vôtre ? et pensez-vous que si véritablement votre gloire était compromise, je ne trouverais pas, dans la résolution où je suis de mourir avec vous, la force de consentir à tous vos périls ? Mais, encore une fois, vous avez été souverainement injuste envers M. de Valorbe ; il est proscrit ; à ce titre, votre inflexible fierté devrait plier. — Eh bien, reprit Léonce, je ne dirai rien à M. de Lebensei que vous ne l'entendiez ; je ne puis d'ailleurs lui rien apprendre sur la conduite que je dois tenir ; ce qu'il ferait, je le ferai. — Je demande, reprit M. de Lebensei, que l'on attende les informations que je vais

prendre sur tout ce qui concerne la situation de M. de Valorbe ; dans peu d'heures je la connaîtrai. »

M. de Lebensei nous quitta pour s'en occuper ; mais en partant il me dit : « M. de Mondoville a raison à quelques égards, c'est M. de Valorbe qui doit décider de cette affaire ; voyez-le vous-même ce matin, essayez de le calmer. » Je voulais à l'instant même passer dans l'appartement de ma belle-sœur, où je devais trouver M. de Valorbe. Léonce me retint, et me dit : « La pitié que m'inspire un homme malheureux, les torts que j'ai eus envers lui, la crainte de vous compromettre, tous ces motifs mettent obstacle à la conduite simple qu'il est si convenable de suivre dans de semblables occasions ; mais, je vous en conjure, mon amie, ne vous permettez pas, en mon absence, un mot que je fusse forcé de désavouer : songez que l'on pourra croire que j'approuve tout ce que vous direz, et soyez plus fière que sensible quand il s'agit de la réputation de votre ami. Je ne vous rappellerai point que je la préfère à ma vie, je rougirais d'avoir besoin de vous l'apprendre ; mais quand votre sublime tendresse confond vos jours avec les miens, j'ose d'autant plus compter sur l'élévation de votre conduite : mon honneur sera le vôtre ; et, pour votre honneur, Delphine, vous ne craindriez point la mort. Adieu ; il faut que je vous quitte ; je dois rester chez moi tout le jour pour y attendre des nouvelles de M. de Valorbe. » Il y avait tant de calme et de fierté dans l'accent de Léonce, qu'un moment il me redonna des forces ; mais elles m'abandonnèrent bientôt quand j'entrai chez ma belle-sœur, et que j'y vis M. de Valorbe.

Louise se retira dans son cabinet pour nous laisser seuls ; je ne savais de quelle manière commencer cette conversation : M. de Valorbe avait l'air tout à fait résolu à l'éviter ; j'hésitais si je devais essayer de lui parler avec franchise de mes sentiments pour Léonce ; quoiqu'il les connût, je craignais qu'il ne se blessât de leur aveu. Je hasardai d'abord quelques mots sur les regrets qu'avait éprouvés M. de Mondoville lorsqu'il avait appris la situation fâcheuse dans laquelle M. de Valorbe se trouvait. Il

répondit à ce que je disais d'une manière générale, mais sans prononcer un seul mot qui pût faire naître l'entretien que je désirais ; et lui, qui manque souvent de mesure quand il est irrité, s'exprimait avec un ton ferme et froid qui devait m'ôter toute espérance. Je sentais néanmoins que la résolution de M. de Valorbe pouvait dépendre de l'inspiration heureuse qui me ferait trouver le moyen de l'attendrir. Il existait sans doute ce moyen : j'implorais les lumières de mon esprit pour le découvrir, et plus j'en avais besoin, plus je les sentais incertaines. Assez de temps se passa sans même que M. de Valorbe me permît de commencer ; il détournait ce que je voulais lui dire, m'interrompait, et repoussait de mille manières le sujet dont j'avais à parler : j'éprouvais une contrainte douloureuse qu'il avait l'art de prolonger. Enfin je me décidai à lui représenter d'abord le tort irréparable que me ferait l'éclat d'un duel, et je lui demandai s'il était juste que le sentiment qui m'avait portée à lui donner un asile fût si cruellement puni. Il sortit alors un peu de ses phrases insignifiantes pour me répondre, et me dit que la cause de sa querelle avec M. de Mondoville ne pouvait avoir été entendue que par un homme qu'il avait cru remarquer près de là, mais qu'il ne connaissait pas. Je me hâtai de lui dire ce que je croyais alors, et ce dont M. de Mondoville était persuadé comme moi, c'est que cet homme était un de ses gens qui s'approchait de lui pour lui annoncer sa voiture, et qui n'avait pas eu la moindre idée de ce qui s'était passé. M. de Valorbe parut réfléchir un moment à cette réponse, et me dit ensuite : « Eh bien, madame, si personne ne nous a ni vus ni entendus, vous ne serez point compromise, quoi qu'il puisse arriver entre M. de Mondoville et moi. » Je n'avais pas prévu ce raisonnement, et je crois encore ce que je soupçonnai dans le moment même : c'est que M. de Valorbe eut besoin de se recueillir pour ne pas me laisser apercevoir qu'il était adouci par l'idée que personne n'avait été témoin de sa querelle avec Léonce ; néanmoins, quelle que fût la pensée qui traversa son esprit, il voulut rompre la conversation, et se leva pour appeler mademoiselle d'Albémar.

Elle vint ; je ne savais plus que devenir, un froid mortel m'avait saisie ; je voyais devant moi celui qui voulait tuer ce que j'aime, et ma langue se glaçait quand je voulais l'implorer. Un billet de votre mari me fut apporté dans cet instant ; il me disait qu'il était vrai que les charges contre M. de Valorbe étaient très sérieuses, qu'il importait extrêmement qu'il quittât Paris sans délai, et que ce soir, à la nuit tombante, il lui apporterait un passeport sous un faux nom, qui lui permettrait de s'éloigner : il se flattait ensuite de parvenir à faire lever le mandat d'arrêt de M. de Valorbe ; mais il insistait beaucoup sur l'importance dont il était pour lui de n'être pas pris dans ce moment de fermentation. Je me hâtai de donner ce billet à M. de Valorbe, et j'eus tort de ne pas lui cacher le mouvement d'espoir que j'éprouvais, car il s'en aperçut ; et, s'offensant de ce que je pouvais supposer que les dangers dont on le menaçait auraient de l'influence sur lui, il rentra dans sa chambre précipitamment, et en sortit peu d'instants après avec une lettre pour M. de Mondoville : il la remit à un de mes gens, et lui dit assez haut pour que je l'entendisse de la porter à son adresse. Il revint ensuite vers nous ; ma pauvre belle-sœur était tremblante, et je me soutenais à peine.

On annonça qu'on avait servi ; nous allâmes à table tous les trois. M. de Valorbe nous regardait tour à tour, Louise et moi, et le spectacle de notre douleur lui donnait assez d'émotion, quoiqu'il fît des efforts pour la surmonter : il parla sans cesse pendant le dîner avec plus d'activité peut-être qu'on n'en a dans une résolution calme et positive ; il s'exaltait d'une manière extraordinaire par ses propres discours et par le vin qu'il prenait : nous étions devant lui immobiles et pâles, sans prononcer un seul mot ; nous sortîmes enfin de ce supplice. Quel repas, juste ciel ! c'était le banquet de la mort ; il parut lui-même presque honteux du rôle qu'il venait de jouer, et se sentit le besoin de s'en excuser.

« Vous m'avez secouru, me dit-il, et je vous afflige ; mais jamais affront plus sanglant ne mérita la vengeance d'un hon-

nête homme ! » À ces mots, qui semblaient m'offrir au moins l'espoir d'être écoutée, j'allais répondre, il m'arrêta ; et se livrant alors à son goût naturel pour produire de grands effets, il me dit : « Tout est décidé. J'ai écrit à monsieur de Mondoville ; le rendez-vous est donné, ici même, à six heures. Nous partirons ensemble ; nous nous arrêterons dans la forêt de Senars, à dix lieues de Paris ; là, l'un de nous doit périr. Si monsieur de Mondoville meurt, je continuerai ma route avant d'être reconnu ; si c'est moi, il reviendra vers vous. Maintenant, vous le voyez, les paroles irrévocables sont dites ; rentrez dans votre appartement, et souhaitez qu'il me tue ; vous n'avez plus que cet espoir. » Au moment où il me disait ces effroyables paroles, la pendule avait déjà sonné cinq heures, son aiguille marchait vers le moment fixé. L'exactitude de Léonce n'était pas douteuse. Ce départ, cette forêt, les paroles sanglantes de M. de Valorbe, tout ajoutait à l'horreur du duel. Ce que je craignais il y avait quelques heures ne pouvait se comparer encore à l'effroi dont j'étais pénétrée : ma tête s'égarait entièrement ; la mort, la mort certaine de Léonce était devant mes yeux, et son meurtrier me parlait.

Je ne sais quels cris de douleur échappèrent de mon sein ; ils excitèrent dans le cœur de M. de Valorbe un mouvement impétueux qui le précipita à mes pieds. « Quoi ! me dit-il, vous aimez Léonce, et vous espérez que je ménagerai sa vie ! Je rends grâces au ciel de l'insulte qu'il m'a faite ; elle me permet de punir une autre offense, et c'est pour celle-là, oui, c'est pour celle-là, dit-il avec un frémissement de rage, que je suis avide de son sang. — Dieu ! qu'avez-vous fait, m'écriai-je, des sentiments de générosité qui vous méritaient une si haute estime ? Pouvez-vous souhaiter de m'épouser quand mon cœur n'est pas libre ? — Oui, dit-il, je le souhaite encore ; le temps vous éclairerait sur les sentiments que vous nourrissez au fond du cœur ; vous respecteriez vos devoirs envers moi ; vous avez des qualités si douces et si bonnes, que, si j'étais votre époux, même avant d'avoir obtenu votre amour, je serais le plus heureux des hommes : mais non, il vous faut des victimes ; vous en aurez,

l'heure approche ; quand le temps aura prononcé, vous en serez plus écoutée. » Élise, ne frémissez-vous pas pour votre malheureuse amie ? Ma tête s'égarait ; je suppliai M. de Valorbe, je le crois, avec un accent, avec des paroles de flamme ; il repoussa tout, occupé d'une seule idée qui lui revenait sans cesse. « Que ferez-vous pour moi, s'écriait-il, si je suis déshonoré, si l'on sait l'outrage que j'ai reçu ? — Rien ne sera connu, répétai-je, rien ! — Et si cette espérance est trompée, dites-moi, s'écria-t-il avec fureur, dites-moi, vous qui ne m'offrez pas de l'amour, comment vous ferez pour que je supporte la honte ! — Jamais elle ne vous atteindra, repris-je ; mais si quelque peine pouvait résulter pour vous du sacrifice que vous m'auriez fait, le dévouement de ma vie entière, reconnaissance, amitié, fortune, soins, tout ce que je puis donner est à vous. — Tout ce que vous pouvez donner, créature enchanteresse ! interrompit-il ; c'est toi qu'il faut posséder ; tu pourrais seule faire oublier même le déshonneur ! Tu as peur du sang, tu veux écarter la mort… eh bien ! jure que je serai ton époux ; cette gloire, cette ivresse… »

En disant ces mots, il me saisissait la main avec transport. Six heures sonnèrent, une voiture s'arrêta à la porte, il ne restait plus qu'un instant pour éviter le plus grand des malheurs ; tout ce qu'avait dit M. de Valorbe me persuadait que sa résolution n'était pas inébranlable, mais que jamais il n'y renoncerait si je n'offrais pas un prétexte quelconque à son amour-propre. Il reprit avec plus d'instance, en voyant que je me taisais, et me dit : « Permettez-moi de prendre ce silence pour une réponse favorable, elle restera secrète entre nous, je vous laisserai du temps, je n'abuserai point tyranniquement d'un consentement arraché par le trouble… » Le bruit de la voiture de Léonce entrant dans la cour se fit entendre. Je puis à peine me rappeler ce qui se passait en ce moment dans mon âme bouleversée, mais il me semble que je pensai qu'un scrupule insensé pouvait seul m'engager à parler, quand peut-être il suffisait de me taire pour sauver Léonce. La veille même, madame d'Artenas m'avait vivement grondée de ce qu'elle appelait mes insupportables qualités, qui m'exposaient à tous les malheurs, sans me permettre

jamais la moindre habileté pour m'en tirer. Ses conseils me revinrent, je condamnai mon caractère, je m'ordonnai d'y manquer ; enfin surtout, enfin les paroles qui exposaient les jours de Léonce ne pouvaient sortir de ma bouche. M. de Valorbe s'écria avec transport qu'il me remerciait de mon silence ; je ne le désavouai point. Je le trompai donc ; oui, grand Dieu ! c'est la première fois que la dissimulation a souillé mon cœur. Léonce parut !...

Quelle impression sa présence produisit sur tout ce qui était dans la chambre ! Ma bonne sœur détourna la tête pour lui cacher ses pleurs ; M. de Valorbe se hâta de recomposer son visage ; et moi, qui ne savais pas si je venais de sauver ce que j'aime, ou seulement de me rendre indigne de lui, je pouvais à peine me soutenir. M. de Mondoville, voulant abréger cette scène, après avoir salué ma sœur et moi avec cette grâce et cette noblesse que les indifférents même ne peuvent voir sans être charmés, pria M. de Valorbe de le conduire dans son appartement : ils sortirent alors tous les deux, mes tourments redoublèrent ; je n'avais pas revu Léonce depuis le matin, j'ignorais ce que la journée avait pu apporter de changements dans ses dispositions. Le silence dont je m'étais, hélas ! trop adroitement servie, avait-il suffi pour désarmer M. de Valorbe ? ou ne s'était-il pas dit que, dans un tel moment, il ne devait y attacher aucune importance ? Loin donc que ma douleur fût soulagée, elle était devenue plus amère encore par l'espérance que j'avais entrevue et que le temps n'avait pu confirmer.

Ce jour, déjà si cruel, fut encore marqué par un hasard bien malheureux : madame du Marset vint à ma porte demander mademoiselle d'Albémar ; et mes gens, qui n'avaient point reçu l'ordre de ma belle-sœur, la laissèrent entrer. Elle arriva dans le salon même où j'étais avec mademoiselle d'Albémar ; elle venait lui faire une visite, et s'acquitter d'un de ces devoirs communs de la société, dont la froideur et l'insipidité font un si cruel contraste avec les passions violentes de l'âme. Représentez-vous, chère Élise, ce que je dus éprouver pendant une demi-heure

qu'elle resta chez ma sœur ! Je ne pouvais m'en aller, parce que, de la chambre où nous étions, j'entendais au moins la voix de Léonce et de M. de Valorbe : je m'assurais ainsi qu'ils étaient encore là, et je tâchais de deviner, à leur accent plus ou moins élevé, s'ils s'apaisaient ou s'irritaient de nouveau ; mais je ne crois pas qu'il soit possible de se faire l'idée de l'horrible gêne que m'imposait la présence de madame du Marset ! voulant lui cacher mon trouble, et le trahissant encore plus ; répondant à ses questions sans les entendre, et par des mots qui n'avaient sans doute aucun rapport avec ce qu'elle me disait : car elle marquait à chaque instant son étonnement, et prolongeait, je crois, sa visite, par des intentions malignes et curieuses. Je ne sais combien de temps ce supplice aurait duré, si mademoiselle d'Albémar, ne pouvant plus le supporter, n'eût pris sur elle de déclarer à madame du Marset que j'étais encore très souffrante de ma dernière maladie, et que j'avais dans ce moment besoin de repos. Madame du Marset reçut ce congé avec un air assez méchant, et je ne doute pas, d'après ce que j'ai su depuis, qu'elle ne fût venue pour examiner ce qui se passait chez moi.

Quand elle fut sortie, Léonce ouvrit la porte, et rentra avec M. de Valorbe. Je voulus le questionner ; mais la violence que je m'étais faite pendant la visite de madame du Marset m'avait jetée dans un tel état, qu'en essayant de parler, je tombai comme sans vie aux pieds de Léonce. Quand je revins à moi, on m'avait transportée dans ma chambre ; Léonce tenait une de mes mains, ma sœur l'autre, et ma petite Isaure pleurait au pied de mon lit : il fut doux, ce moment, ma chère Élise, où je me retrouvais au milieu de mes affections les plus chères, où les regards de Léonce m'exprimaient un intérêt si tendre ! « Ma douce amie, me dit-il, pourquoi vous effrayer ainsi ? tout est terminé, tout l'est comme vous le désirez ; calmez donc cette âme si sensible : ah ! vous m'aimez, je veux vivre, ne craignez rien pour moi. »

Je lui demandai de me raconter ce qui venait de se passer entre M. de Valorbe et lui. « Je le croyais décidé, me dit-il,

quand j'arrivai ; mais comme j'avais vu M. de Lebensei, qui m'avait donné de véritables inquiétudes sur les dangers que courait M. de Valorbe, j'étais disposé à me prêter à la réconciliation, s'il la désirait. Il a commencé par me demander si je pouvais lui garantir que rien de ce qui était arrivé hier au soir ne serait jamais connu : je lui ai dit que je lui donnais ma parole, en mon nom et de la part de M. de Lebensei, que le secret serait fidèlement gardé, et que je ne croyais pas que personne, excepté lui et moi, en fût instruit. Il m'a fait encore quelques questions, toujours relativement à la publicité possible de notre aventure ; je l'ai rassuré à cet égard, autant que je le suis moi-même, sans pouvoir lui donner cependant une certitude positive ; car j'étais trop ému hier au soir pour avoir rien remarqué de ce qui se passait autour de moi. M. de Valorbe a réfléchi quelques instants, puis il a prononcé votre nom à demi-voix ; il s'est arrêté, ne voulant pas sans doute que je susse que vous seule décidiez de sa conduite dans cette circonstance : vous seule aussi, ma Delphine, vous m'aviez inspiré les mouvements doux que j'éprouvais ; votre souvenir était un ange de paix entre nous deux. M. de Valorbe m'a tendu la main après un moment de silence, et je me suis permis alors de lui exprimer franchement et vivement tous les regrets que j'éprouvais de mon impardonnable vivacité. Nous sommes sortis alors pour vous rejoindre ; depuis ce moment je n'ai pensé qu'à vous secourir, et j'ai laissé M. de Lebensei avec M. de Valorbe. »

Comme Léonce nommait votre mari, il ouvrit ma porte, et me dit avec une vivacité qui ne lui est pas ordinaire : « Tout est prêt pour le voyage de M. de Valorbe, il demande à vous voir un moment ; il convient de ne pas l'obliger à rendre M. de Mondoville témoin de sa douleur en vous quittant, et rien n'est plus pressé que son départ. » Léonce n'hésita point à se retirer, et M. de Lebensei, sans perdre un moment, fit entrer M. de Valorbe. Je fus touchée en le voyant, il était impossible d'avoir l'air plus malheureux ; il s'approcha de mon lit, me prit la main, et, se mettant à genoux devant moi, il me dit à voix basse : « Je pars, je ne sais ce que je vais devenir, peut-être suis-je menacé

des événements les plus malheureux ; que mon honneur me reste, et je les supporterai tous ! Souvenez-vous, cependant, que c'est à vous seule que j'ai fait le sacrifice de la résolution la plus juste et la plus nécessaire ; songez, reprit-il en appuyant singulièrement sur chacune de ses expressions, songez à ce que vous ferez pour moi si mon sort est perdu pour vous avoir obéi, pour m'être fié à vous. » Je rougis en écoutant ces paroles, qui me rappelaient un tort véritable. M. de Valorbc voulait rester encore ; mais M. de Lebensei était si impatient de son départ, qu'il interrompit d'autorité notre entretien. M. de Valorbe se jeta sur ma main en la baignant de pleurs, et votre mari l'emmena.

Dès que la voiture de M. de Valorbe fut partie, M. de Lebensei remonta, et je lui demandai d'où lui venait une agitation que je ne lui avais jamais vue. « Hélas ! me dit-il, je viens d'apprendre, comme j'arrivais chez vous, que M. de Fierville a été témoin de la scène d'hier au soir ; il était sorti à pied, peu de moments après Léonce, de la maison où ils avaient soupé ensemble ; il s'est glissé derrière les voitures pour n'être pas reconnu, et il a raconté aujourd'hui, dans un dîner, tout ce qu'il avait entendu ; je craignais donc extrêmement que M. de Valorbe ne le sût avant de partir, et que, changeant de dessein, il ne restât, malgré tout ce qui pouvait lui en arriver. — Ah, mon Dieu ! m'écriai-je, et M. de Valorbe ne sera-t-il pas déshonoré pour ne s'être pas battu avec Léonce ? » M. de Lebensei chercha à dissiper cette crainte, en m'assurant que l'on parviendrait à détruire l'effet des propos de M. de Fierville ; mais, tout en me calmant sur ce sujet, il paraissait troublé par une pensée qu'il n'a pas voulu me confier.

Je suis restée, lorsqu'il m'a quittée, dans un trouble cruel. Certainement je ne me repens pas d'avoir tout fait pour empêcher que M. de Valorbe ne se battît avec Léonce : je suis loin de me croire liée par un silence que doit excuser la violence de ma situation ; ma sœur, qui a été témoin de tout, m'assure que M. de Valorbe lui-même n'a pas dû se persuader que je pusse prendre avec lui, dans l'état où j'étais, le moindre engagement :

si M. de Valorbe était malheureux, je ferais pour lui certainement tout ce qui serait en ma puissance ; c'est en vain, cependant, que je me raisonne ainsi depuis plusieurs heures ; ma joie est empoisonnée par cet instant de fausseté. Rien ne me ferait consentir à l'avouer à Léonce, et cependant c'est pour lui… Il faut donc que ce soit mal… Je suis sûre que les plus cruelles peines me viendront de là. Les fautes que le caractère fait commettre sont tellement d'accord avec la manière de sentir habituelle, qu'on finit toujours par se les pardonner ; mais quand on se trouve entraînée, forcée même à un tort tout à fait en opposition avec sa nature, c'est un souvenir importun, douloureux, et qu'on veut en vain écarter. Ne m'en parlez jamais ; je parviendrai peut-être à l'oublier.

Remerciez votre Henri, quand vous le verrez, de la parfaite amitié qu'il m'a témoignée. Votre enfant est-il encore malade ? ne pouvez-vous pas le quitter ? J'irai vous voir dès que je serai mieux ; mais ce que j'ai souffert m'a redonné la fièvre ; on veut que je me ménage encore quelque temps.

LETTRE XII. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 25 août.

J'ai besoin, madame, de vous confier mes chagrins, de vous demander vos conseils. M. de Lebensei vous a-t-il dit comment l'indigne M. de Fierville, et son amie plus odieuse encore, ont trouvé l'art d'empoisonner l'aventure de M. de Valorbe ? Ils ont répandu dans le monde que Delphine, notre angélique Delphine, avait donné rendez-vous à deux hommes la même nuit, et qu'un malentendu sur les heures avait été la cause de la rencontre où Léonce avait grièvement insulté M. de Valorbe. Non ! je n'ai pu vous écrire une semblable infamie sans que mon front

se couvrît de rougeur. Juste ciel ! c'est donc ainsi qu'on veut punir une âme innocente de sa générosité même ! c'est ainsi que l'on outrage le caractère le plus noble et le plus pur ! Deux êtres méchants, et le reste indifférent et faible, voilà ce qui décide la réputation d'une femme au milieu de Paris !

Madame du Marset et M. de Fierville ont voulu se venger ainsi, dit-on, d'un jour où Léonce les a profondément humiliés en défendant madame d'Albémar. Maintenant, que faut-il faire pour la servir ? Aidez-moi, je vous en conjure, et cachons-lui surtout qu'elle a pu être l'objet d'une pareille calomnie ; sa santé la retient encore chez elle, et je lui ai conseillé de fermer sa porte. Léonce est allé conduire sa femme à la terre d'Andelys, qu'elle tient des dons de Delphine, et sans laquelle, hélas ! elle n'eût jamais épousé M. de Mondoville. Je l'aurais consulté lui-même dans cette circonstance, puisque l'âge de M. de Fierville ne permet pas de craindre un événement funeste ; mais il est absent, et je suis seule au milieu d'un monde bien nouveau pour moi, et dont la puissance me fait trembler : néanmoins j'ai vaincu ma répugnance pour la société ; j'y vais, j'irai chaque jour, j'y répéterai ce qui justifie glorieusement mon amie. Sans avouer le sentiment de Delphine pour Léonce, je ne le démentirai point ; car je veux mettre toute ma force dans la vérité, il ne me reste qu'elle : je suis ici une étrangère, sans agréments, sans appui, intimidée par ma figure et mon ignorance de la vie ; n'importe, j'aime Delphine, et je soutiens la plus juste des causes.

Je ne sais à qui m'adresser, je ne sais de quels moyens on se sert ici pour repousser la calomnie ; mais je dirai tout ce que mon indignation m'inspirera : peut-être enfin triompherai-je de l'envie, seul genre de malveillance que ma douce et charmante amie puisse redouter. Je n'avais pas d'idée du mal que peut faire l'opinion de la société quand on a trouvé l'art de l'égarer. Oui, ceux qu'on est convenu d'appeler des amis me font plus souffrir encore que les ennemis mêmes : ils viennent se vanter auprès de vous des services qu'ils prétendent vous avoir rendus, et l'on ne peut démêler avec certitude si, pour augmenter le prix de leur

courage, ils ne se plaisent pas à exagérer les attaques dont ils prétendent avoir triomphé ; d'autres se bornent à vous assurer que, quoi qu'il arrive, ils ne vous abandonneront pas, et vous ne pouvez pas leur faire expliquer ce *quoi qu'il arrive :* il leur convient mieux de le laisser dans le vague. Quelques-uns me donnent le conseil d'emmener Delphine en Languedoc ; et lorsque je veux leur prouver que le plus mauvais moment pour s'éloigner, c'est celui où l'on doit braver et confondre une indigne calomnie, ils me répètent le même conseil sans avoir fait attention à ma réponse ; et, tout occupés de l'avis qu'ils ont proposé, ils y attachent leur amour-propre, et se croient dispensés de vous secourir si vous ne le suivez pas : il est plus facile de se défendre contre des adversaires déclarés, que de s'astreindre à la conduite nécessaire avec de tels amis. Ils servent seulement à encourager les ennemis, en leur montrant combien est faible la résistance qu'ils ont à craindre ; et cependant, s'ils se brouillaient avec vous, ils rendraient votre situation plus mauvaise. Ne commenceraient-ils pas leur phrase de renonciation par ces mots : *Moi qui aimais madame d'Albémar, je suis obligé de convenir qu'il n'y a pas moyen à présent de l'excuser ?* Funeste pays, où le nom d'ami, si légèrement prodigué, n'impose pas le devoir de défendre, et donne seulement plus de moyens de nuire si l'on abandonne !

L'opinion apparaît en tout lieu, et vous ne pouvez la saisir nulle part ; chacun me dit qu'on répand les plus indignes mensonges contre Delphine, et je ne parviens pas à découvrir si celui qui me parle les répète, ou les invente lui-même. Je me crois toujours environnée de moqueurs qui se trahissent par un regard ou par un sourire d'insouciance dans le moment où ils me protestent qu'ils s'intéressent à ma peine. Je ne perds pas une occasion de raconter les motifs de reconnaissance qui devaient engager Delphine à donner un asile à M. de Valorbe, comme s'il fallait, pour rendre service à un malheureux, d'autres motifs que son malheur ! En vérité, je le crois, il est ici plus dangereux d'exercer la vertu que de se livrer au vice ; l'on ne veut pas croire aux sentiments généreux, et l'on cherche avec autant de soin à

dénaturer la cause des bonnes actions, qu'à trouver des excuses pour les mauvaises.

Ah ! qu'il vaut mieux vivre obscure, et n'avoir jamais obtenu ces flatteuses louanges, avant-coureurs de la haine, et dont elle vient en hâte exiger de vous le prix ! Pour la première fois, je me console d'avoir été bannie du monde par mes désavantages naturels ; qu'ai-je dit ? je me console ! Delphine n'est-elle pas malheureuse ? et quel calme puis-je jamais goûter si l'on ne parvient pas à la justifier ! Daignez, madame, vous concerter avec M. de Lebensei sur ce qu'il est possible de tenter, et accordez-moi l'un et l'autre le secours de vos lumières et de votre amitié.

LETTRE XIII. – RÉPONSE DE MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Cernay, ce 30 août 1791.

L'émotion que m'a causée votre lettre, mademoiselle, a été la cause du premier tort que j'aie jamais eu avec Henri ; après l'avoir lue, je m'écriai : « Ah ! pourquoi suis-je privée de tout ascendant sur personne ! proscrite que je suis par l'opinion, il ne me reste aucun moyen d'être utile à mes amis calomniés ! » À peine avais-je dit ces mots, qu'un repentir profond, un tendre retour vers mon ami les suivit ; mais je craignis pendant plusieurs heures que leur impression sur lui ne fût ineffaçable ; enfin il m'a pardonné parce que j'avais tort, grièvement tort, et qu'il lui était trop aisé de me le faire sentir, pour qu'il ne fût pas dans son caractère de s'y refuser. Il est parti pour Paris, dans l'intention de servir madame d'Albémar ; mais il aura soin de faire répandre par d'autres ce qu'il faut que l'on dise ; car les préjugés de la société sont tels contre les opinions politiques de

M. de Lebensei, qu'il nuirait à madame d'Albémar en se montrant son admirateur le plus zélé. Oh ! que la malveillance a de ressources pour faire souffrir ! ne sentez-vous pas les méchants comme un poids sur le cœur ? ne vous semble-t-il pas qu'ils empêchent de respirer ? Lorsqu'on voudrait reprendre un peu d'espoir, leur souvenir le repousse douloureusement au fond de l'âme.

Quelques heures après le départ de M. de Lebensei, mon enfant étant assez bien, je n'ai pu résister au désir que j'avais de causer avec vous et de voir madame d'Albémar, et je suis partie de Cernay assez tard, car je n'y suis revenue qu'à minuit. Vous étiez sortie, mais j'ai trouvé Delphine qui venait de recevoir une lettre de Léonce : il annonçait son retour dans huit jours, avec les expressions les plus tendres et les plus passionnées pour madame d'Albémar ; et cependant elle m'a paru profondément triste. Je suis convaincue qu'elle sait ce que nous voulons lui cacher, mais que cette âme fière ne peut se résoudre à nous en parler. Elle n'avait laissé sa porte ouverte que pour madame d'Artenas et pour moi ; si elle a vu madame d'Artenas, elle est instruite de tout ! Il n'est pas dans le caractère de cette femme de cacher ce qui peut être pénible ; elle sait servir utilement plutôt que ménager avec délicatesse.

J'ai demandé à madame d'Albémar ce qu'elle faisait depuis l'absence de Léonce. « Je donne des leçons à Isaure, m'a-t-elle répondu ; je me promène tous les jours seule avec elle, et je ne vois personne. » En achevant ces mots, elle a soupiré, et la conversation est tombée. « Ne serez-vous pas bien aise, ai-je repris, du retour de Léonce ? — De son retour ? m'a-t-elle dit vivement ; qu'arrivera-t-il quand il reviendra ? » Puis s'arrêtant, elle a repris : « Pardonnez-moi, je suis triste et malade. » Et, jouant avec les jolis cheveux de la petite Isaure, elle est retombée dans la distraction. J'hésitai si je me hasarderais à lui parler ; mais elle ne paraissait pas le désirer, et je craignis de me tromper sur la cause de son abattement, ou du moins de lui en dire plus qu'elle n'en savait.

Je l'ai quittée le cœur serré ; elle n'a point essayé de me retenir ; ses manières avec moi étaient moins tendres que de coutume, et tel que je connais son caractère, c'est une preuve qu'elle éprouve quelque grande peine. Dès qu'elle est heureuse, elle a besoin d'y associer ses amis ; mais je l'ai toujours vue disposée à souffrir seule.

Ah ! de quelles douloureuses pensées n'ai-je pas été occupée en revenant chez moi ! Vous le voyez, il n'existe aucun moyen pour une femme de s'affranchir des peines causées par l'injustice de l'opinion. Delphine, l'indépendante Delphine elle-même en est atteinte, et ne peut se résoudre à nous le confier.

P.S. J'en étais là de ma lettre, mademoiselle, lorsque Léonce, que nous n'attendions pas de huit jours, est venu jusqu'à la grille de Cernay pour demander M. de Lebensei ; dès qu'il a su qu'il n'y était pas, il est reparti comme un éclair pour retourner à Paris. Mes gens ont su de son domestique qui le suivait qu'il avait laissé madame de Mondoville à Andelys, et qu'il en était parti tout à coup avec une diligence inconcevable : en arrivant à Paris, il est monté sur-le-champ à cheval pour venir ici sans s'arrêter. Mes gens m'ont aussi dit qu'il avait l'air très agité ; et que dans le peu de mots qu'il leur avait adressés, il avait changé de visage deux ou trois fois. Sans doute il a tout appris ; et, sensible comme il l'est à la réputation de Delphine, je frémis de l'état où il doit être : ah ! mon Dieu, que deviendront nos pauvres amis ! Si M. de Lebensei voit Léonce, je me hâterai de vous mander ce qu'il lui aura dit. Adieu, mademoiselle ; combien je suis touchée de votre situation, et pénétrée d'estime pour l'amitié parfaite que vous témoignez à madame d'Albémar !

LETTRE XIV. – DELPHINE À M. DE LEBENSEI.

Ce 1er septembre.

Je sais tout ce que mes amis ont voulu me cacher, j'ai tout appris, ou j'ai tout deviné. Ce que j'éprouve m'est amer : j'avais marqué à l'injustice sa sphère ; je croyais qu'elle m'accuserait d'imprudence, de faiblesse, de tous les torts, excepté de ceux qui peuvent avilir ! Je vous l'avouerai donc, je souffre depuis quinze jours une sorte de peine dont il me serait douloureux de m'entretenir, même avec vous. Cependant ma fierté doit triompher de ce chagrin, quelque cruel qu'il puisse être ; mais ce qui déchire mon cœur, c'est la crainte de l'impression que Léonce peut en recevoir : il est arrivé hier d'Andelys, et n'est point encore venu chez moi ; je sais qu'il a été à Cernay ; vous a-t-il trouvé ? que vous a-t-il dit ?

Ne craignez point, monsieur, de me parler avec une franchise sévère. Si j'étais réservée à la plus grande des souffrances, si l'affection de celui que j'aime était altérée par la calomnie dont je suis victime, j'opposerais encore du courage à ce dernier des malheurs. Conseillez-moi, je me sens capable de tous les sacrifices : il y a des chagrins qui donnent de la force ; ceux qui offensent une âme élevée sont de ce nombre.

LETTRE XV. – LÉONCE À M. DE LEBENSEI.

Paris, ce 1er septembre.

J'ai reconnu en vous, monsieur, dans les divers rapports que nous avons eus ensemble, un esprit si ferme et si sage, que

je veux m'en remettre à vos lumières dans une circonstance où mon âme est trop agitée pour se servir de guide à elle-même. Un de mes amis m'a écrit à Andelys que la réputation de madame d'Albémar était indignement attaquée ; et c'est à ma passion pour elle, aux fautes sans nombre que cette passion m'a fait commettre, que je dois attribuer son malheur et le mien. J'espérais savoir de vous le nom de l'infâme qui avait calomnié mon amie, je ne vous ai pas trouvé ; je suis revenu à Paris, et je n'ai eu que trop tôt la douleur d'apprendre qu'un vieillard était l'auteur de cette insigne lâcheté : je l'avais offensé, il y a quelques mois, vous le savez, et le misérable s'en est vengé sur madame d'Albémar.

Après avoir accablé M. de Fierville de mon mépris, j'ai obtenu de lui, ce matin, mille inutiles promesses de désaveu, de secret, de repentir ; mais à présent que l'horrible histoire qu'il a forgée est connue, ce n'est plus de lui qu'elle dépend. Ne puis-je pas découvrir un homme (ils ne sont pas tous des vieillards) qui se soit permis de calomnier Delphine ! Quand je me complais dans cette idée, quand elle me calme, une autre vient bientôt me troubler ; puis-je me dire avec certitude que je ne compromettrai pas Delphine en la vengeant ? qu'au lieu d'étouffer les bruits qu'on a répandus, je n'en augmenterai pas l'éclat ? Cependant, faut-il laisser de telles calomnies impunies ? me direz-vous que je le dois ? n'hésiterez-vous pas en me condamnant à ce supplice ? Madame d'Albémar est parente de madame de Mondoville, elle n'a point de frère, point de protecteur naturel ; n'est-ce pas à moi de lui en tenir lieu ?

La réputation de madame d'Albémar est sans doute le premier intérêt qu'il faut considérer ; mais s'il ne vous est pas entièrement démontré que le devoir le plus impérieux me commande de me laisser dévorer par les sentiments que j'éprouve, vous ne l'exigerez pas de moi.

Je n'ai pas encore vu madame d'Albémar ; il me semblait que je ne pouvais retourner vers elle qu'après avoir réparé de

quelque manière l'affront dont je suis la première cause. Oh ! je vous en conjure, si vous en connaissez un moyen, dites-le-moi ; dois-je laisser sans défenseur une âme innocente qui n'a que moi pour appui ?

LETTRE XVI. – RÉPONSE DE M. DE LEBENSEI À LÉONCE.

Cernay, ce 2 septembre.

Oui, monsieur, il existe un moyen de réparer tous les malheurs de votre amie, mais ce n'est point celui que votre courage vous fait désirer. Madame d'Albémar a bien voulu, comme vous, me demander conseil ; en lui répondant à l'instant même, je lui ai déclaré ce que mon amitié m'inspire pour votre bonheur à tous les deux ; je vais lui envoyer ma lettre. Je ne puis me permettre, sans son aveu, de vous apprendre ce que cette lettre contient ; elle vous le confiera sans doute. Tout ce que je puis vous dire maintenant, c'est qu'en vous livrant à une indignation bien naturelle, vous achèveriez de perdre sans retour la réputation de madame d'Albémar. Si votre nom n'était pas prononcé dans cette calomnie ; si de tout ce qu'on dit, ce que l'on croit le plus n'était pas votre attachement pour madame d'Albémar, vous pourriez en imposer de quelque manière à ses ennemis. Encore faudrait-il que M. de Fierville eût un fils, un proche parent au moins qui voulût répondre pour lui, et que l'on comprît d'abord pourquoi vous vous adressez à tel homme plutôt qu'à tel autre, pour venger la réputation de madame d'Albémar ; car le public veut toujours qu'une action courageuse soit en même temps sagement motivée, et quand il démêle quelque égarement dans une conduite, fût-elle héroïque, il la condamne sévèrement. Mais, dans votre situation actuelle, lors même qu'un homme moins âgé que M. de Fierville serait reconnu pour être l'auteur de la calomnie dirigée contre madame d'Albémar, vous

feriez un tort irréparable à votre amie en vous chargeant de repousser l'offense qu'elle a reçue.

On ne peut protéger au milieu de la société que les liens autorisés par elle, une femme, une sœur, une fille, mais jamais celle qui ne tient à nous que par l'amour ; et vous, monsieur, qui possédez éminemment les qualités énergiques et imposantes, les seules dont l'éclat se réfléchisse sur les objets de notre affection, vous aspirez en vain à défendre la femme que vous aimez ; ce bonheur vous est refusé.

Madame d'Albémar a cependant plus que personne besoin d'appui au milieu du monde ; sa conduite est parfaitement pure, et pourtant les apparences sont telles, qu'elle doit passer pour coupable. Elle a un esprit supérieur, un cœur excellent, une figure charmante, de la jeunesse, de la fortune ; mais tous ces avantages, qui attirent des ennemis, rendent un protecteur encore plus nécessaire : son esprit éclairé donne de l'indépendance à ses opinions et à sa conduite ; c'est un danger de plus pour son repos, puisqu'elle n'a ni frère ni mari qui lui serve de garant aux yeux des autres. Les femmes privées de ces liens se sont placées, pour la plupart, à l'abri des préjugés reçus, comme sous une tutelle publique instituée pour les défendre.

La parfaite bonté de madame d'Albémar semblerait devoir lui faire des amis de toutes les personnes qu'elle a servies, il n'en est rien ; elle a déjà trouvé beaucoup d'ingrats, elle en rencontrera peut-être beaucoup encore : vous avez vu ce qui lui est arrivé avec madame du Marset. J'ai souvent remarqué que, dans les sociétés de Paris, lorsqu'un homme ou une femme médiocre veulent se débarrasser d'une reconnaissance importune envers un esprit supérieur, ils se choisissent quelques devoirs bien faciles auprès d'une personne bien commune, et présentent avec ostentation cet exemple de leur moralité, pour se dispenser de toute autre. Madame d'Albémar est trop distinguée pour pouvoir compter sur la bienveillance durable de ceux qui ne sont pas dignes de l'aimer et de l'admirer ; et c'est par l'autorité

d'une situation qui en impose, bien plus que par ses qualités aimables, qu'elle peut désarmer la haine. Je la vois maintenant entourée de périls, menacée des chagrins les plus cruels, si elle n'en est préservée par un défenseur que la morale et la société puissent reconnaître pour tel.

Tous ceux qui, éblouis de ses charmes, n'examinent point sa situation avec la sollicitude de l'amitié, croiront peut-être qu'elle est faite pour triompher de tout. Le triomphe serait possible, mais il lui coûterait tant de peines, que son bonheur du moins en serait pour toujours altéré : je ne sais même si elle peut à elle seule aujourd'hui effacer entièrement le mal que ses ennemis viennent de lui faire. Mais c'en est assez, je ne dois point insister sur vos peines avant de savoir si vous consentirez à ce que je propose pour les faire cesser. Vous connaissez mes opinions, monsieur, je m'en honore, et j'ai supporté, sinon avec plaisir, du moins avec orgueil, les peines qu'elles m'attirent. Ce sont ces opinions qui m'ont suggéré le conseil que j'ai donné à madame d'Albémar ; ce conseil est le seul qui puisse vous sauver des malheurs que vous éprouvez et que vous devez craindre. Je crois digne de vous d'y accéder ; et vous savez, je l'espère, de quelle estime et de quelle considération je suis pénétré pour vos lumières et pour vos vertus.

LETTRE XVII. – M. DE LEBENSEI À DELPHINE.

Cernay, ce 2 septembre 1791.

Celui que vous aimez est toujours digne de vous, madame ; mais son sentiment ni le vôtre ne peuvent rien contre la fatalité de votre situation. Il ne reste qu'un moyen de rétablir votre réputation et de retrouver le bonheur : rassemblez pour m'entendre toutes les forces de votre sensibilité et de votre rai-

son. Léonce n'est point irrévocablement lié à Mathilde, Léonce peut encore être votre époux ; le divorce doit être décrété dans un mois par l'Assemblée constituante ; j'en ai vu la loi, j'en suis sûr. Après avoir lu ces paroles, vous pressentirez sans doute quel est le sujet que je veux traiter avec vous ; et l'émotion, l'incertitude, des sentiments divers et confus, vous auront tellement troublée, que vous n'aurez pu d'abord continuer ma lettre ; reprenez-la maintenant.

Je ne connais point madame de Mondoville ; sa conduite envers ma femme a dû m'offenser, je me défendrai cependant, soyez-en sûre, de cette prévention ; votre bonheur est le seul intérêt qui m'occupe. J'ignore ce que vous et votre ami pensez du divorce, je me persuade aisément que l'amour suffirait pour vous entraîner tous les deux à l'approuver ; mais cependant, madame, je connais assez votre raison et votre âme pour croire que vous refuseriez le bonheur même, s'il n'était pas d'accord avec l'idée que vous vous êtes faite de la véritable vertu. Ceux qui condamnent le divorce prétendent que leur opinion est d'une moralité plus parfaite ; s'il en était ainsi, il faudrait que les vrais philosophes l'adoptassent : car le premier but de la pensée est de connaître nos devoirs dans toute leur étendue ; mais je veux examiner avec vous si les principes qui me font approuver le divorce sont d'accord avec la nature de l'homme et avec les intentions bienfaisantes que nous devons attribuer à la Divinité.

C'est un grand mystère que l'amour : peut-être est-ce un bien céleste qu'un ange a laissé sur la terre ; peut-être est-ce une chimère de l'imagination, qu'elle poursuit jusqu'à ce que le cœur refroidi appartienne déjà plus à la mort qu'à la vie. N'importe ; si je ne voyais dans votre sentiment pour Léonce que de l'amour, si je ne croyais pas que sa femme disconvient à son caractère et à son esprit sous mille rapports différents, je ne vous conseillerais pas de tout briser pour vous réunir ; mais écoutez-moi l'un et l'autre.

De quelque manière que l'on combine les institutions humaines, bien peu d'hommes, bien peu de femmes renonceront au seul bonheur qui console de vivre : l'intime confiance, le rapport des sentiments et des idées, l'estime réciproque, et cet intérêt qui s'accroît avec les souvenirs. Ce n'est pas pour les jours de délices placés par la nature au commencement de notre carrière afin de nous dérober la réflexion sur le reste de l'existence, ce n'est pas pour ces jours que la convenance des caractères est surtout nécessaire ; c'est pour l'époque de la vie où l'on cherche à trouver dans le cœur l'un de l'autre l'oubli du temps qui nous poursuit et des hommes qui nous abandonnent. L'indissolubilité des mariages mal assortis prépare des malheurs sans espoir à la vieillesse ; il semble qu'il ne s'agisse que de repousser les désirs des jeunes gens, et l'on oublie que les désirs repoussés des jeunes gens deviendront les regrets éternels des vieillards. La jeunesse prend soin d'elle-même, on n'a pas besoin de s'en occuper ; mais toutes les institutions, toutes les réflexions doivent avoir pour but de protéger à l'avance ces dernières années que l'homme le plus dur ne peut considérer sans pitié, ni le plus intrépide sans effroi.

Je ne nie point tous les inconvénients du divorce, ou plutôt de la nature humaine qui l'exige ; c'est aux moralistes, c'est à l'opinion à condamner ceux dont les motifs ne paraissent pas dignes d'excuse : mais au milieu d'une société civilisée qui introduit les mariages par convenance, les mariages dans un âge où l'on n'a nulle idée de l'avenir, lorsque les lois ne peuvent punir ni les parents qui abusent de leur autorité, ni les époux qui se conduisent mal l'un envers l'autre ; en interdisant le divorce, la loi n'est sévère que pour les victimes ; elle se charge de river les chaînes, sans pouvoir influer sur les circonstances qui les rendent douces ou cruelles ; elle semble dire : Je ne puis assurer votre bonheur, mais je garantirai du moins la durée de votre infortune. Certes, il faudra que la morale fasse de grands progrès avant que l'on rencontre beaucoup d'époux qui se résignent au malheur, sans y échapper de quelque manière ; et si l'on y échappe, et si la société se montre indulgente en proportion de

la sévérité même des institutions, c'est alors que toutes les idées de devoir et de vertu sont confondues, et que l'on vit sous l'esclavage civil comme sous l'esclavage politique, dégagé par l'opinion des entraves imposées par la loi.

Ce sont les circonstances particulières à chacun qui déterminent si le divorce autorisé par la loi peut être approuvé par le tribunal de l'opinion et de notre propre cœur. Un divorce qui aurait pour motif des malheurs survenus à l'un des deux époux serait l'action la plus vile que la pensée pût concevoir ; car les affections du cœur, les liens de famille, ont précisément pour but de donner à l'homme des amis indépendants de ses succès ou de ses revers, et de mettre au moins quelques bornes à la puissance du hasard sur sa destinée. Les Anglais, cette nation morale, religieuse et libre, les Anglais ont dans la liturgie du mariage une expression qui m'a touché : *Je l'accepte,* disent réciproquement la femme et le mari, *in health and in sickness*, *for better and for worse ; dans la santé comme dans la maladie, dans ses meilleures circonstances comme dans ses plus funestes*. La vertu, si même il en faut pour partager l'infortune quand on a partagé le bonheur, la vertu n'exige alors qu'un dévouement tellement conforme à une nature généreuse, qu'il lui serait tout à fait impossible d'agir autrement. Mais les Anglais, dont j'admire, sous presque tous les rapports, les institutions civiles, religieuses et politiques, les Anglais ont eu tort de n'admettre le divorce que pour cause d'adultère : c'est rendre l'indépendance au vice, et n'enchaîner que la vertu ; c'est méconnaître les oppositions les plus fortes, celles qui peuvent exister entre les caractères, les sentiments et les principes.

L'infidélité rompt le contrat, mais l'impossibilité de s'aimer dépouille la vie du premier bonheur que lui avait destiné la nature ; et quand cette impossibilité existe réellement, quand le temps, la réflexion, la raison même de nos amis et de nos parents la confirment, qui osera prononcer qu'un tel mariage est indissoluble ? Une promesse inconsidérée, dans un âge où les lois ne permettent pas même de statuer sur le moindre des inté-

rêts de fortune, décidera pour jamais du sort d'un être dont les années ne reviendront plus, qui doit mourir, et mourir sans avoir été aimé !

La religion catholique est la seule qui consacre l'indissolubilité du mariage ; mais c'est parce qu'il est dans l'esprit de cette religion d'imposer la douleur à l'homme sous mille formes différentes, comme le moyen le plus efficace pour son perfectionnement moral et religieux.

Depuis les macérations qu'on s'inflige à soi-même, jusqu'aux supplices que l'inquisition ordonnait dans les siècles barbares, tout est souffrance et terreur dans les moyens employés par cette religion pour forcer les hommes à la vertu. La nature, guidée par la Providence, suit une marche absolument opposée ; elle conduit l'homme vers tout ce qui est bon, comme vers tout ce qui est bien, par l'attrait et le penchant le plus doux.

La religion protestante, beaucoup plus rapprochée du pur esprit de l'Évangile que la religion catholique, ne se sert de la douleur ni pour effrayer ni pour enchaîner les esprits. Il en résulte que dans les pays protestants, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Amérique, les mœurs sont plus pures, les crimes moins atroces, les lois plus humaines ; tandis qu'en Espagne, en Italie, dans les pays où le catholicisme est dans toute sa force, les institutions politiques et les mœurs privées se ressentent de l'erreur d'une religion qui regarde la contrainte et la douleur comme le meilleur moyen d'améliorer les hommes.

Ce n'est pas tout encore : comme cet empire de la souffrance répugne à l'homme, il y échappe de mille manières. De là vient que la religion catholique, si elle a quelques martyrs, fait un si grand nombre d'incrédules : on s'avouait athée ouvertement en France avant la révolution. Spinosa est Italien ; presque tous les systèmes du matérialisme ont pris naissance dans les pays catholiques ; tandis qu'en Angleterre, en Amérique, dans tous les pays protestants enfin, personne ne professe cette opinion malheureuse : l'athéisme, n'ayant dans ces

pays aucune superstition à combattre, ne paraîtrait que le destructeur des plus douces espérances de la vie.

Les stoïciens, comme les catholiques, croyaient que le malheur rend l'homme plus vertueux ; mais leur système, purement philosophique, était infiniment moins dangereux. Chaque homme, se l'appliquant à lui seul, l'interprétait à sa manière ; il n'était point uni à ces superstitions religieuses qui n'ont ni borne ni but. Il ne donnait point à un corps de prêtres un ascendant incalculable sur l'espèce humaine ; car l'imagination répugnant aux souffrances, elle est d'autant plus subjuguée quand une fois elle s'y résout, qu'il lui en a coûté davantage ; et l'on a bien plus de pouvoir sur les hommes que l'on a déterminés à s'imposer eux-mêmes de cruelles peines, que sur ceux qu'on a laissés dans leur bon sens naturel, en ne leur parlant que raison et bonheur.

L'un des bienfaits de la morale évangélique était d'adoucir les principes rigoureux du stoïcisme ; le christianisme inspire surtout la bienfaisance et l'humanité ; et, par de singulières interprétations, il se trouve qu'on en a fait un stoïcisme nouveau, qui soumet la pensée à la volonté des prêtres, tandis que l'ancien rendait indépendant de tous les hommes ; un stoïcisme qui fait votre cœur humble, tandis que l'autre le rendait fier ; un stoïcisme qui vous détache des intérêts publics, tandis que l'autre vous dévouait à votre patrie ; un stoïcisme enfin qui se sert de la douleur pour enchaîner l'âme et la pensée, tandis que l'autre du moins la consacrait à fortifier l'esprit en affranchissant la raison.

Si ces réflexions, que je pourrais étendre beaucoup plus, si votre esprit, madame, ne savait pas y suppléer ; si ces réflexions, dis-je, vous ont convaincue que celui qui veut conduire les hommes à la vertu par la souffrance méconnaît la bonté divine et marche contre ses voies, vous serez d'accord avec moi dans toutes les conséquences que je veux en tirer.

Retracez-vous tous les devoirs que la vertu nous prescrit ; notre nature morale, je dirai plus, l'impulsion de notre sang, tout ce qu'il y a d'involontaire en nous, nous entraîne vers ces devoirs. Faut-il un effort pour soigner nos parents, dont la seule voix retentit à tous les souvenirs de notre vie ? Si l'on pouvait se représenter une nécessité qui contraignît à les abandonner, c'est alors que l'âme serait condamnée aux supplices les plus douloureux ! Faut-il un effort pour protéger ses enfants ? La nature a voulu que l'amour qu'ils inspirent fût encore plus puissant que toutes les autres passions du cœur. Qu'y aurait-il de plus cruel que d'être privé de ce devoir ? Parcourons toutes les vertus, fierté, franchise, pitié, humanité ; quel travail ne faudrait-il pas faire sur son caractère, quel travail ne ferait-on pas en vain, pour obtenir de soi, malgré la révolte de sa nature, une bassesse, un mensonge, un acte de dureté ? D'où vient donc ce sublime accord entre notre être et nos devoirs ? De la même Providence qui nous a attirés par une sensation douce vers tout ce qui est nécessaire à notre conservation. Quoi ! la Divinité qui a voulu que tout fût facile et agréable pour le maintien de l'existence physique aurait mis notre nature morale en opposition avec la vertu ! la récompense nous en serait promise dans un monde inconnu ; mais pour celui dont la réalité pèse sur nous, il faudrait réprimer sans cesse l'élan toujours renaissant de l'âme vers le bonheur ; il faudrait réprimer ce sentiment doux en lui-même, quand il n'est pas injustement contrarié !

De quelles bizarreries les hommes n'ont-ils pas été capables ! Le Créateur les avait préservés de la cruauté par la sympathie ; le fanatisme leur a fait braver cet instinct de l'âme, en leur persuadant que celui qui en avait doué leur nature leur commandait de l'étouffer. Un désir vif d'être heureux anime tous les hommes, des hypocrites ont représenté ce désir comme la tentation du crime. Ils ont ainsi blasphémé Dieu, car toute la création repose sur le besoin du bonheur. Sans doute on pourrait abuser de cette idée comme de toutes les autres, en la faisant sortir de ses limites. Il y a des circonstances où les sacrifices sont nécessaires ; ce sont toutes celles où le bonheur des

autres exige que vous vous immoliez vous-même à eux : mais c'est toujours dans le but d'une grande somme de félicité pour tous que quelques-uns ont à souffrir ; et le moyen de la nature, au moral comme au physique, ce sont les jouissances de la vie.

Si ces principes sont vrais, peut-on croire que la Providence exige des hommes de supporter la plus amère des douleurs, en les condamnant à rester liés pour toujours à l'objet qui les rend profondément infortunés ? Ce supplice serait-il ordonné par la bonté suprême ? et la miséricorde divine l'exigerait-elle pour expiation d'une erreur ?

Dieu a dit : *Il ne convient pas que l'homme soit seul* : cette intention bienfaisante ne serait pas remplie s'il n'existait aucun moyen de se séparer de la femme insensible, ou stupide, ou coupable, qui n'entrerait jamais en partage de vos sentiments ni de vos pensées ! Qu'il est insensé celui qui a osé prononcer qu'il existait des liens que le désespoir ne pouvait pas rompre ! La mort vient au secours des souffrances physiques, quand on n'a plus la force de les supporter ; et les institutions sociales feraient de cette vie la prison d'Hugolin, qui n'avait point d'issue ! Ses enfants y périrent avec lui ; les enfants aussi souffrent autant que leurs parents quand ils sont renfermés avec eux dans le cercle éternel de douleurs que forme une union mal assortie et indissoluble.

La plus grande objection que l'on fait contre le divorce ne concerne point la situation où se trouve M. de Mondoville, puisqu'il n'a point d'enfants ; je ne rappellerai donc point tout ce qu'on pourrait répondre à cette difficulté. Néanmoins je vous dirai que les moralistes qui ont écrit contre le divorce, en s'appuyant de l'intérêt des enfants, ont tout à fait oublié que si la possibilité du divorce est un bonheur pour les hommes, elle est un bonheur aussi pour les enfants, qui seront des hommes à leur tour. On considère les enfants en général comme s'ils devaient toujours rester tels ; mais les enfants actuels sont des époux futurs ; et vous sacrifiez leur vie à leur enfance, en pri-

vant, à cause d'eux, l'âge viril d'un droit qui peut-être un jour les aurait sauvés du désespoir.

J'ai dû, m'adressant à un esprit de votre force, discuter l'opinion qui vous intéresse sous un point de vue général ; mais combien je suis plus sûr encore d'avoir raison en ne considérant que votre position particulière ! Léonce voulait s'unir à vous ; c'est par une supercherie qu'il est l'époux de mademoiselle de Vernon ; vous n'avez pu renoncer l'un à l'autre : vous passez votre vie ensemble, Léonce n'aime que vous, n'existe que pour vous ; sa femme l'ignore peut-être encore, mais elle ne peut tarder à le découvrir ; votre généreuse conduite envers M. de Valorbe a été la première cause des abominables injustices dont vous souffrez ; mais il était impossible que tôt ou tard votre attachement pour Léonce ne vous fît pas beaucoup de tort dans l'opinion. Vous vivez, par un hasard que vous devez bénir, dans une de ces époques rares où la puissance ne méprise pas les lumières ; dans un mois la loi du divorce sera décrétée, et Léonce, en devenant votre époux, vous honorera par son amour, au lieu de vous perdre en s'y livrant. Craindriez-vous la défaveur du monde ? Vous avez vu ma femme la supporter peut-être avec peine ; mais je vous prédis que cette défaveur ira chaque jour en décroissant ; les mœurs deviendront plus austères, le mariage sera plus respecté, et l'on sentira que tous ces biens sont dus à la possibilité de trouver le bonheur dans le devoir.

Il est vrai que le divorce, paraissant à quelques personnes le résultat d'une révolution qu'elles détestent, leur déplaît sous ce rapport beaucoup plus que sous tous les autres ; et comme les haines politiques se dirigent plutôt contre un homme que contre une femme, il se peut que Léonce soit blâmé plus vivement que vous en adoptant une résolution que l'esprit de parti réprouverait. Mais, s'il faut une sorte de raison hardie dans les femmes pour se déterminer à devenir l'objet des jugements du public, il ne doit rien en coûter à un homme sensible pour assurer la gloire et la félicité de celle que son amour a pu compromettre.

Je sais que M. de Mondoville a été élevé dans un pays où l'on tient beaucoup à toutes les idées comme à tous les usages antiques ; mais il est trop éclairé pour ne pas sentir que les illusions qui inspiraient autrefois de grandes vertus n'ont pas assez de puissance maintenant pour les faire renaître. Ces souvenirs chancelants ne peuvent nous servir d'appui, et il faut fonder les vertus civiles et politiques sur des principes plus d'accord avec les lumières et la raison. Enfin, je n'en doute pas, il vous suffira d'apprendre à M. de Mondoville que le divorce devient possible pour qu'il saisisse avec transport un tel espoir de bonheur : il serait indigne de lui de sacrifier votre réputation à son amour, et de ne ménager que la sienne ! il serait indigne de lui de s'affranchir comme il le fait du joug de son mariage, et de n'avoir pas la volonté de le briser légalement ! Voudrait-il reconnaître que sa passion pour vous est plus forte que ses devoirs, mais qu'elle céderait aux frivoles censures de la société ? Je m'arrête : une telle supposition est impossible.

J'ai toujours pensé qu'un homme ne peut répondre ni de son bonheur ni de celui de la femme qu'il aime s'il ne sait pas dédaigner l'opinion ou la subjuguer. M. de Mondoville est, de tous les caractères, le plus fort, le plus ardent, le plus énergique ; se pourrait-il qu'il fût dépendant des jugements des autres, tandis qu'il semble plus fait que personne pour dominer tous les esprits ? Non, je ne puis le croire, et c'est de vous seule que dépendra sans doute la décision de votre sort.

Vous inspirez, madame, un intérêt si tendre et si profond, vous vous êtes conduite pour ma femme et pour moi avec une générosité si parfaite, que je donnerais beaucoup de mes années pour vous inspirer le courage d'être heureuse. Le ciel, l'amour, l'amitié, toutes les puissances généreuses seconderont, je l'espère, les vœux que je fais pour vous.

LETTRE XVIII. – RÉPONSE DE DELPHINE À M. DE LEBENSEI.

Paris, ce 3 septembre.

Ah ! quel mal vous m'avez fait ! C'est votre amitié qui vous a inspiré ; mais fallait-il renouveler les regrets d'un malheur irréparable ? Oui, il l'est, et je serais indigne de votre estime si j'acceptais un moment l'espoir que vous avez conçu pour moi : vous n'aimez point Mathilde, vous avez même de justes raisons de vous en plaindre ; il était donc naturel que vous vous fissiez illusion sur les devoirs de Léonce et sur les miens envers elle. Cette erreur ne m'était pas possible, je ne l'ai pas admise un seul instant ; mais il y a des paroles qui bouleversent l'âme, alors même qu'il n'en doit rien résulter. Lorsque j'ai lu dans votre lettre, comme à travers un nuage, ces mots : *Léonce n'est point irrévocablement lié à Mathilde, il peut encore devenir votre époux*, j'ai frissonné, j'ai éprouvé je ne sais quelle émotion indéfinissable, hors de l'existence, au-delà de ses bornes ; je ne puis me faire maintenant aucune idée de cette impression. Si l'âme, dans une extase, avait entrevu la destinée des bienheureux, et qu'elle retombât l'instant d'après sur les peines de la vie, comment pourrait-elle exprimer ce qu'elle aurait senti ?

Cette sorte de confusion est dans ma tête ; j'ai éprouvé au cœur, en lisant vos premières lignes, une sensation que je ne retrouverai jamais ; elle est passée, mais ce souvenir rend l'existence réelle plus amère.

Je me hâte de vous répondre avant d'avoir vu Léonce ; je désire qu'il ignore à jamais la proposition que vous m'avez faite ; son consentement ou son refus me serait également pénible. Ma situation est sans espoir, je le sais ; tout ce que vous avez dit est vrai ; des peines que vous ignorez encore me menacent : si Mathilde vient à découvrir les sentiments qu'un hasard lui a dérobés jusqu'à présent, j'immolerai mon bonheur à Ma-

thilde après avoir sacrifié ma réputation à Léonce. Tout me prouve, hélas ! qu'il n'est point de félicité possible pour l'amour hors du mariage, point de repos pour la faiblesse encore vertueuse qui veut composer avec l'amour ; mais cette douloureuse conviction ne peut me faire adopter le conseil que vous me donnez, il serait criminel pour moi de le suivre ; daignez m'entendre, je suis loin de vous offenser.

Ne pensez pas que mon esprit repousse ce que la plus sage philosophie vous inspire : je pense, il est vrai, qu'à moins de circonstances semblables à celles où madame de Lebensei s'est trouvée, la délicatesse d'une femme doit lui inspirer beaucoup de répugnance pour le divorce ; mais je ne crois point aux vœux irrévocables ; ils ne sont, ce me semble, qu'un égarement de notre propre raison sanctionné par l'ignorance ou le despotisme des législateurs. Mais si j'étais capable d'exciter Léonce au divorce avec Mathilde, si je considérais même cette idée comme un avenir, comme une chance possible, je désavouerais le principe de morale qui m'a toujours servi de guide ; je sacrifierais le bonheur légitime d'une autre à moi ; je ferais enfin ce qui me semblerait condamnable, et celui qui brave sa conscience est toujours coupable. Nul repentir n'est imprévu, le remords s'annonce de loin ; et qui sait interroger son cœur connaît, avant la faute, tout ce qu'il éprouvera quand elle sera commise.

Le divorce jetterait Mathilde dans un profond désespoir ; elle le regarderait comme un crime, ne se considérerait jamais comme libre, et s'enfermerait dans un cloître pour le reste de ses jours. Je ne sais pas avec certitude quel degré de peine elle éprouverait si elle connaissait l'attachement de Léonce pour moi ; mais ce dont je ne puis douter, c'est qu'elle serait à jamais infortunée si Léonce, profitant de la loi du divorce, se permettait une action qui serait, à ses yeux, un sacrilège impie. Quand ma coupable et malheureuse amie, madame de Vernon, trompa Léonce pour l'unir à sa fille, Mathilde l'ignorait ; elle n'y aurait point consenti : elle s'est toujours conduite avec bonne foi ; c'est une personne peu aimable, mais vertueuse. Elle n'est tourmen-

tée ni par son imagination ni par sa sensibilité ; elle n'observe ni avec un esprit ni avec un cœur inquiets la conduite de son époux ; mais elle éprouverait une douleur mortelle si on venait l'attaquer dans les idées où elle s'est retranchée, si l'on offensait à la fois sa fierté et sa religion.

Pour obtenir le bonheur d'être la femme de Léonce, je ne sais quel est le supplice qui ne me paraîtrait pas doux ! Je vous l'avoue dans la sincérité de mon cœur, j'accepterais avec délice trois mois de ce bonheur et la mort. Mais je le demande à vous-même, âme noble et généreuse ! auriez-vous épousé votre Élise aux dépens du bonheur d'un autre ? voudriez-vous de la félicité suprême à ce prix ? Où se réfugier pour éviter le regret de la peine qu'on a causée ? Connaissez-vous un sentiment qui poursuive le cœur avec une amertume si douloureuse ? L'amour, qui fait tout oublier, devoirs, craintes, serments, l'amour même donne à la pitié une nouvelle force ; ce sont des sentiments sortis de la même source, et qui ne peuvent jamais triompher l'un de l'autre. L'ambitieux perd aisément de vue les chagrins qu'il a fait éprouver pour arriver à son but ; mais le bonheur de l'amour dispose tellement le cœur à la sympathie, qu'il est impossible de braver, pour l'obtenir, le spectacle ou le souvenir de la douleur. On se relève de beaucoup de torts ; la vertu est dans la nature de l'homme ; elle reparaît dans son âme après de longs égarements, comme les forces renaissent dans la convalescence des maladies ; mais quand on a combattu la pitié, on a tué son bon génie, et tous les instincts du cœur ne parlent plus.

Oui, je repousserai loin de ma pensée le bonheur qui me fut promis une fois sous les auspices de l'innocence et de la vertu, mais que rien désormais ne saurait me rendre : je devrais faire plus, je devrais cesser de voir Léonce ; mais je ne puis me le cacher, mon caractère n'a pas la force nécessaire pour les sacrifices ; je remplis les devoirs que les qualités naturelles rendent faciles, je suis peu capable de ceux qui exigent un grand effort : peut-être, dans votre système bienfaisant, qui fait du bonheur la source et le but de toutes les vertus, peut-être n'avez-vous pas

assez réfléchi à ces combinaisons de la destinée qui commandent de se vaincre soi-même ; je suis dans l'une de ces situations déchirantes, et je sens ce qu'il me manque poursuivre rigoureusement mon devoir.

Il n'est pas vrai, comme votre cœur se plaît à le supposer, qu'il ne faille point d'effort pour être vertueux : c'est le bonheur, j'en conviens avec vous, qu'on doit considérer comme le but de la Providence ; mais la morale, qui est l'ordre donné à l'homme de remplir les intentions de Dieu sur la terre, la morale exige souvent que le bonheur particulier soit immolé au bonheur général. Jugez par moi de ce qu'il pourrait en coûter pour accomplir les devoirs dans toute leur étendue ! Je crois que j'ai les vertus qu'une bonne nature peut inspirer, mais je n'atteins pas à celles qu'on ne peut exercer qu'en triomphant de son propre cœur. Je suis, je ne me le cache point, dans un rang inférieur parmi les âmes honnêtes : les vertus qui se composent de sacrifices méritent peut-être plus d'estime que les meilleurs mouvements.

Dans cette circonstance, au moins, je n'hésiterai pas sur mon devoir : l'opinion me persécutera, les malheurs de tout genre tomberont sur moi ; je ne pourrais pas m'y dérober à présent, même en renonçant à Léonce ; mais je suis plus loin encore de vouloir y échapper en portant atteinte à la destinée de Mathilde. Que mes fautes perdent mon bonheur, mais qu'elles ne causent de peine à personnel et que l'infortunée Delphine, seule punie de son amour, ne fasse jamais verser d'autres larmes que les siennes !

En rejetant le conseil que votre amitié me donne, je ne sens pas moins vivement tout ce que je vous dois, monsieur, pour vous être occupé de moi avec tant de sollicitude ; et c'est un souvenir qu'il m'est doux de joindre à tous ceux qui m'attachent pour la vie à vous et à votre Élise.

LETTRE XIX. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 4 septembre.

M. de Lebensei, ma chère Élise, en apprenant à Léonce qu'il m'avait écrit, m'a causé de nouveaux chagrins, quoique assurément son unique désir fût de me les épargner. Léonce, hier, est venu chez moi ; il était depuis trois jours à Paris sans avoir cherché à me voir : il fallait qu'il fût bien mécontent de lui-même, puisqu'il n'avait pas besoin de m'ouvrir son cœur. J'étais seule ; je vis sur sa physionomie, comme il entrait dans ma chambre, une vive expression d'inquiétude, et, sans me dire un mot ni de son absence ni de son retour, ses premières paroles furent pour me demander si j'avais reçu une lettre de de M. de Lebensei, et si j'y avais répondu. Je fus très troublée de cette question ; il insista. Ma réponse n'était point encore partie ; Léonce aperçut la lettre de votre mari et la mienne sur ma table, et me demanda de les lui montrer. Je m'y refusai d'abord ; il s'en plaignit avec une sorte de mécontentement sévère et triste qu'il m'est impossible de supporter ; je me levai, désespérée de céder à ce qui me semblait la nécessité, la volonté de Léonce, et je lui remis la lettre de M. de Lebensei et la mienne : j'aurais donné tout au monde pour les lui cacher, mais son regard ne me permit pas d'hésiter à lui obéir.

En prenant ces lettres, il soupira et se tut ; j'étais aussi moi-même dans l'anxiété la plus douloureuse ; je ne sais ce que je désirais, je ne sais ce que je craignais d'entendre, mais je souffrais cruellement. Dès les premières lignes de la lettre de M. de Lebensei, Léonce changea de visage, il pâlit et rougit alternativement, sans lever les yeux sur moi, ni prononcer une seule parole, quoique tout trahît en lui l'émotion la plus profonde. Après avoir lu la lettre de M. de Lebensei, il prit la mienne, ses mains tremblaient en la tenant ; je m'efforçais pendant ce temps de paraître tranquille et de dissimuler ma vio-

lente agitation ; il me semblait qu'il y avait une sorte de honte, dans cette situation, à laisser voir mon trouble.

Quand Léonce fut à l'endroit de ma lettre où je repoussais avec vivacité l'idée du divorce, les larmes le suffoquèrent ; il laissa tomber sa tête sur sa main, avec des sanglots qui me déchirèrent le cœur : je l'avais vu souvent attendri, mais c'était la première fois que, cessant de se retenir, il se livrait à des pleurs, comme si toutes les puissances de son âme avaient à la fois cédé dans le même moment. Je fus bouleversée en le voyant dans cet état, quoique je n'en connusse pas bien la cause et que je craignisse même de la pénétrer : mais qui peut peindre l'effet que produit un caractère fort, lorsqu'il est abattu par la sensibilité ? Jamais les larmes des femmes, jamais les émotions de la faiblesse ne pourraient ébranler le cœur à cet excès, ne sauraient inspirer un intérêt si tendre et néanmoins si douloureux ? « Léonce, mon cher Léonce, lui répétai-je plusieurs fois, quel est le sentiment qui vous oppresse ? parlez sans crainte à votre amie, vous pouvez tout lui avouer : est-ce la calomnie qu'on a répandue sur moi qui vous afflige si douloureusement ? est-ce cette proposition inattendue, mais vivement repoussée ? » Je m'arrêtai, il ne répondit rien, ses larmes redoublaient ; il essayait, mais en vain, de se contraindre ; et rejetant sa tête en arrière, avec l'impatience de ne pouvoir triompher de son émotion, il couvrit son visage de son mouchoir, et des cris de douleur lui échappèrent.

Il me fut impossible de supporter plus longtemps ce silence, ce désespoir extraordinaire, et je me jetai aux genoux de Léonce pour le conjurer de me parler et de m'entendre. Ce mouvement fit sur lui l'impression la plus vive : il me regarda quelques instants avec étonnement, avec transport, comme si quelque chimère heureuse se fût réalisée à ses yeux ; il me saisit dans ses bras, me replaça sur le canapé, et se prosternant à mes pieds, il me dit : « Oui, vous êtes un ange. Mais moi ! mais moi !... » Son visage redevint sombre, et il se releva.

Le jour baissait, un mouvement que je fis lui persuada que j'allais sonner pour demander de la lumière ; il me saisit la main, et me dit : « Restons dans cette obscurité ; je ne veux pas que vous lisiez rien sur mon visage ; je ne veux pas apercevoir sur le vôtre ce qui vous occupe : tout doit être un mystère, rien ne peut plus se confier. — Grand Dieu ! m'écriai-je, quel affreux changement ! » J'allais continuer, j'allais le forcer à s'expliquer, lorsque ma sœur entra, et dans l'instant même Léonce disparut.

Jugez quelles cruelles réflexions ont déchiré mon cœur ! Est-ce l'opinion de M. de Lebensei sur la possibilité du divorce qui a jeté Léonce dans cet égarement ? ou n'est-ce pas plutôt qu'il me croit perdue dans l'opinion, et que ce malheur est au-dessus de ses forces ? Je saurai la vérité, le doute qui me tourmente ne peut subsister plus longtemps ; mais, je vous en conjure, ma chère Élise, priez votre mari de ne rappeler en aucune manière à Léonce l'idée qu'il avait conçue ; vous voyez bien que cette idée ne peut produire que des peines.

LETTRE XX. – DELPHINE À LÉONCE.

Je veux, Léonce, que vous me parliez avec sincérité, avec courage même, dussiez-vous me faire beaucoup souffrir. Vous savez quels sont les chagrins cruels qui, depuis votre querelle avec M. de Valorbe, ont troublé ma vie ; je vous l'avouerai, j'ai senti en vous revoyant que tout ce qui m'affligeait n'était rien en comparaison des peines que vous seul pouvez me faire éprouver.

Je vous ai promis, en présence de ma sœur, de ne jamais me séparer de vous tant que le bonheur de Mathilde ne l'exigerait pas de moi ; peut-être que bientôt, à son retour d'Andelys, elle sera informée à la fois et des calomnies et de la vérité ; mais, quand même un hasard inouï prolongerait sa sé-

curité, c'est vous que j'interroge pour savoir si je ne dois pas m'éloigner. Ne croyez point que je veuille partir pour me dérober à la méchanceté dont je suis la victime ; je puis peut-être m'en relever aux yeux des autres, je puis du moins trouver dans ma conscience, qui est pure, et dans ma fierté, qui est orgueilleuse, de quoi me rendre indépendante des accusations que je méprise ; mais ce qu'il m'est impossible de supporter, c'est la moindre diminution dans le bonheur que mon attachement vous faisait goûter.

Examinez avec scrupule, je vous en conjure, l'impression qu'a produite sur vous l'horrible mal qu'on a dit de moi, et la dégradation sensible qui doit en résulter dans le rang que la société m'accordait. Demandez-vous si cette espèce de prestige dont la faveur du monde entoure les femmes ne séduisait pas votre imagination, et si elle ne se refroidira pas lorsque ceux que vous verrez, loin de partager votre enthousiasme pour moi, le combattront de toutes les manières. Il entre dans la passion de l'amour tant de sentiments inconnus à nous-mêmes, que la perte d'un seul pourrait flétrir tous les autres. Ah ! s'il me fallait partir quand vous me regretteriez moins ! Pardonnez, Léonce, je ne veux pas votre malheur : s'il faut nous séparer, je souhaite vivement que le temps et la raison adoucissent un jour votre peine ; mais qui pourrait me condamner à désirer que vous supportiez plus facilement mon absence parce que l'illusion qui me rendait aimable à vos yeux aurait disparu !

Ô Léonce ! préservez-moi d'une telle douleur, laissez-moi vous quitter quand je vous suis chère encore, quand l'injustice des hommes n'a pas eu le temps d'agir sur vous, et que je puis disparaître en vous laissant un souvenir qui n'est point altéré. Léonce, réfléchissez à ma demande, ne vous confiez pas même au premier mouvement généreux qui vous la ferait repousser. Songez que votre caractère peut vous dominer malgré vous, et que vous ne parviendrez jamais à me dérober vos impressions. L'amour ne serait pas la plus pure, la plus céleste des affections du cœur, s'il était donné à la puissance de la volonté d'imiter

son charme suprême. On trompe les femmes qui n'ont que de l'amour-propre, mais le sentiment éclaire sur le sentiment ; et nos âmes, longtemps confondues, ne peuvent plus se rien cacher l'une à l'autre.

Consentez à mon départ dans ce moment, doux encore, puisque mes ennemis, en vous rendant malheureux, ne vous ont point détaché de moi. Loin de vous, je ne cesserai point de vous aimer ; il me restera du passé quelques sentiments qui m'aideront à vivre ; mais si j'avais vu votre amour succomber lentement au souffle empoisonné de la calomnie, je n'éprouverais plus rien qui ne fût amer et désespéré.

LETTRE XXI. – LÉONCE À DELPHINE.

Ai-je mérité la lettre que vous venez de m'écrire ? Vous m'avez fait rougir de moi ; il faut que je vous aie donné une bien misérable idée de mon caractère, pour que vous puissiez imaginer un instant que votre malheur ait affaibli mon attachement pour vous. Ô Delphine ! avec quel profond dédain je repousserais une telle injustice, si vous n'en étiez pas l'auteur ! Qu'ai-je dit, qu'ai-je montré, qu'ai-je éprouvé qui justifie ce soupçon indigne de vous ?

Vous m'avez vu avant-hier dans un état extraordinaire… Une proposition frappante, quoique impossible, avait renouvelé tous mes regrets… Elle remplissait mon cœur d'une foule de pensées douloureuses, contraires, diverses, et néanmoins si confuses, qu'il m'eût été pénible de les exprimer… Voilà tout le secret de mon trouble.

Sans doute j'ai été affligé des calomnies que des infâmes ont répandues contre vous, mais c'est moi que j'accuse comme la première cause de ce malheur. Le chagrin que j'en ai ressenti n'est-il pas de tous les sentiments le plus naturel ? puis-je vous

aimer, et être indifférent à votre réputation ? puis-je vous aimer, et ne pas sentir avec désespoir, avec rage, les fatales circonstances qui me condamnent à l'impuissance de vous venger ? Mais, Delphine, je te le jure, jamais ton amant ne t'a chérie plus profondément. Il est vrai, je suis susceptible pour toi comme pour moi-même, ou plutôt mille fois plus encore ! crois aux témoignages de sentiments qui s'accordent avec le caractère, ce sont les plus vrais de tous. Dans aucun moment je ne pourrais supporter ton absence ; mais s'il me fallait attribuer ton départ à la fausse idée que tu aurais conçue des dispositions de mon cœur, je te suivrais, pour te détromper, jusqu'au bout du monde.

Quoi ! mon amie, tu voudrais t'éloigner de moi au premier chagrin qui a frappé ta vie brillante ! tu ne me croirais donc qu'un compagnon de prospérité ! tu n'aurais rien trouvé dans mon cœur qui valût pour l'infortune ! Ah ! que suis-je donc, si ce n'est pas moi que tu recherches dans la douleur, et si la voix de ton ami ne conjure pas loin de toi les peines de la destinée !

Je ne veux point te dissimuler ce que j'éprouve ; car je n'ai pas un sentiment qui ne soit une preuve de plus de mon amour. J'aimais le concert des louanges qui te suivait partout, il retentissait à mon cœur ; j'aimais les hommes de t'admirer, je les haïrais de te méconnaître ; mais quand nous ne parviendrions pas à te justifier, à prosterner à tes pieds et la haine et l'envie, ta présence serait encore le seul bien qui pût m'attacher à l'existence ! Ma Delphine, j'ai déjà souffert, mon âme est péniblement ébranlée ; prends garde de m'ôter les seules jouissances qui me restent ; je ne traînerais point la vie au milieu des douleurs, je me l'étais promis longtemps avant de t'avoir connue : crois-tu que ces jours de délices que j'ai passés à Bellerive m'aient appris à mieux supporter le malheur ? jamais un cœur de quelque énergie ne pourra supporter de te perdre après avoir été l'objet de ton amour.

Tu parles quelquefois d'un éloignement momentané : mon amie, comprends-tu toi-même ce que c'est qu'une année, ce que c'est que bien moins encore, pour des âmes telles que les nôtres ? Ah ! je n'ai pas en moi ce pressentiment de vie qui rend si libéral du temps ; si nous interrompons notre destinée actuelle, je ne sais ce qu'il arrivera, mais jamais, jamais, nous ne nous réunirons ! Delphine, frémis de ce présage, une voix au fond de mon cœur l'a prononcé.

Cessez donc de supposer un instant que notre séparation soit possible ; dans quelque lieu de la terre que vous allassiez, je vous y rejoindrais, n'en doutez pas : le mot de départ n'a plus aucun sens. Si vous quittez Paris, vous me forcez à m'éloigner de Mathilde, pour habiter les mêmes lieux que vous ; ce sera l'unique résultat du sacrifice dont vous persistez à me menacer. N'est-ce donc pas assez de ne vous voir presque jamais seule ? de n'avoir plus ces doux et longs entretiens qui perfectionnaient mon caractère en me comblant de bonheur ? J'ai dompté mon amour ; la terreur que m'a fait éprouver le danger où ma passion vous avait précipitée, cette terreur réprime encore les mouvements les plus impétueux de mon cœur ; c'est assez de ces peines, je n'en supporterai plus de nouvelles, et dans quelque lieu que vous soyez, vous m'y trouverez.

Je n'ai voulu, Delphine, vous implorer qu'au nom de mon amour, je veux que vous restiez pour moi ; mais l'intérêt même de votre réputation suffirait seul pour en faire la loi. Serait-il digne de vous de vous éloigner dans ce moment ? N'est-il pas certain qu'on répandrait que si vous aviez pu vous justifier, vous ne seriez pas partie ? Madame d'Artenas, en qui vous avez de la confiance, me disait hier encore que vous vous deviez de reparaître dans la société, et de triompher vous-même de vos ennemis. Ne connaissez-vous pas le monde ? si vous pliez sous le poids de son injustice, il n'attribuera point votre abattement à la douleur, à la sensibilité de votre caractère ; vous êtes trop supérieure pour qu'on revienne à vous par la pitié ; c'est votre cou-

rage qu'il faut opposer aux mensonges de l'envie : si la bonté suffisait pour la désarmer, vous aurait-elle jamais attaquée ?

Mon amie, si tu me rends le calme et la force, en m'assurant que rien n'est changé dans tes projets ni dans ton cœur, nous en imposerons aux méchants : ne saurais-tu pas, avec de l'esprit et de la bonté, réussir aussi bien qu'eux avec de la sottise et de la perfidie ? Confions-nous un peu plus en nous-mêmes ; les envieux nous avertissent de nos qualités par leur haine, eh bien ! appuyons-nous sur ces qualités. Toi, Delphine, toi surtout, il te suffit de paraître pour plaire, de parler pour être aimée ; ose affronter cette société qui ne peut te braver qu'en ton absence, je te réponds du triomphe, et tu en jouiras pour moi. Mais quand nos communs efforts n'auraient pas le succès que j'en espère, quoi qu'il puisse arriver, n'ayez plus d'injuste défiance. Ne vous exagérez pas les faiblesses de votre ami, et que son amour vous réponde de son bonheur, tant qu'il pourra vous voir et que vous l'aimerez.

LETTRE XXII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 25 septembre.

Combien vous m'avez témoigné d'amitié pendant les jours que vous avez passés près de moi ! Je ne vous laisserai rien ignorer, ma chère Élise, de ce qui m'intéresse ; j'ai le bonheur de croire que votre cœur en est vivement occupé. Léonce est parvenu à me rassurer sur son sentiment ; nous avons ressaisi, pour la troisième fois, des espérances de bonheur qui étaient presque entièrement perdues ; mais, hélas ! je n'y ai plus la même confiance.

Quand Léonce a passé quelques jours sans aller dans le monde, il croit qu'il est devenu tout à fait insensible à cette injustice de l'opinion envers moi, qui l'a blessé si profondément ; mais il ne sait pas que cette douleur, quand on en est susceptible, revient aussi facilement qu'elle se dissipe, cesse et renaît, mais ne se guérit jamais entièrement. Lorsque Léonce en est atteint, il cherche à me le dissimuler, il s'efforce d'être calme ; mais je lis malgré lui dans son cœur, je vois qu'il souffre de cette peine, d'autant plus amère qu'il craindrait m'humilier en me l'avouant : voilà donc la plus douce de nos jouissances, la parfaite confiance déjà altérée ! nous ne nous cachons rien, mais réciproquement nous sentons que notre peine est moins douloureuse en ne nous en parlant pas.

Je crains aussi de lui laisser apercevoir que mon cœur n'est pas en tout parfaitement satisfait de lui ; je ne veux pas me prévaloir de ses torts pour l'affliger. Ah ! ce n'est pas moi qui le punirai de ses défauts ; hélas ! les événements ne s'en chargeront peut-être que trop ! Il désire, et, quoi qu'il m'en coûte, j'y souscris, que je recommence à sortir, à revoir mes anciennes relations ; il croit que j'effacerai, si je le veux, la trace des calomnies qu'on a répandues sur moi ; et je ne puis me dissimuler que son bonheur est attaché à mes succès à cet égard : je le ferai donc ; mais quel effort pénible ! Lorsque je suis entrée dans le monde, je croyais voir un ami dans tout homme qui se plaisait à causer avec moi ; j'éprouve à présent un sentiment bien contraire : je n'ose m'adresser à personne, parler à personne ; une fierté timide m'empêche de rien essayer pour sortir de ma situation, et cependant elle me cause une douleur très vive ; je pense sans cesse avec amertume à ce qu'on a dit de moi, surtout à ce que Léonce a entendu ! Les ennemis auraient-ils le courage de vous poursuivre, s'ils savaient qu'ils peuvent empoisonner jusqu'à l'affection même qui vous restait pour vous consoler de leur haine !

La haine ! juste ciel ! comment l'ai-je méritée, ma chère Élise ? à qui ai-je fait du mal ? à qui n'ai-je pas fait tout le bien

qui était en ma puissance ? Et d'où naissent-elles donc ces fureurs cachées qui n'attendaient que le moment de la disgrâce pour éclater ? est-ce à la jalousie qu'il faut les attribuer ? Ah ! quelques agréments, dont je n'ai connu le prix que pour chercher à plaire et pour être aimée, donnent-ils assez de bonheur pour exciter tant d'envie ? et il faudra que je brave ces mauvais sentiments dont il m'eût été si doux de m'éloigner ! deux ans d'absence auraient produit naturellement ce que je n'obtiendrai qu'au prix de mille souffrances ; enfin il le veut, ou plutôt je sais quel prix il met à me revoir au rang que j'occupais dans l'opinion.

Parviendrai-je jamais à dompter la malveillance ? elle me glace à l'instant où je l'aperçois ; je n'ai plus ni les armes de mon esprit ni celles de mon caractère devant les méchants. Ce n'est point par faiblesse, vous savez si je manque de courage quand il s'agit de défendre mes amis ; mais j'ai peur de ceux qui me haïssent, parce que je ne sais pas leur opposer un sentiment de même nature ; et les larmes me viennent plus facilement que les expressions méprisantes quand je me vois l'objet de cet actif besoin de nuire qui remplit les vies désœuvrées. N'importe, Léonce est malheureux, et, pour faire cesser sa peine, je saurai retrouver mes forces ; la bonté les affaiblissait, la fierté doit les relever. Mais la société, ce plaisir déjà si vide, si insuffisant en lui-même, que sera-t-elle pour moi si je suis obligée d'en faire une lutte, une guerre, un sujet continuel d'observations et de craintes ?

Déjà, depuis quinze jours, ne faut-il pas compter qui vient ou ne vient pas me voir ! ne faut-il pas examiner la nuance des politesses des femmes, le degré de chaleur de leurs empressements pour moi ! j'ai senti battre mon cœur de crainte, pour une visite à recevoir, pour une misérable formule de politesse à remplir. Je ne connais pas une qualité forte de l'âme, une faculté supérieure de l'esprit qui ne se dégrade par une telle vie ! L'idée générale de ménager l'opinion, de parvenir à la recouvrer, quand une injustice vous l'a ravie, ne rappelle rien à l'esprit qui

ne soit sage et noble ; mais combien tous les détails de cette entreprise répugnent à l'élévation des sentiments ! combien ils exigent de souplesse, de contrainte, de condescendance ! et comme, au milieu de ce pénible travail, un mouvement d'orgueil vous dit souvent que vous avez tort de soumettre ce qui vaut le mieux à ce qui vaut le moins, et d'humilier un être distingué devant la capricieuse faveur de tant d'individus sans nul mérite, de tant d'individus qui, si vous étiez dans la prospérité, se rendraient bientôt justice, et se placeraient d'eux-mêmes à cent pieds au-dessous de vous !

Mais à quoi servent toutes ces plaintes auxquelles je m'abandonne en vous écrivant ? Ne sais-je pas que je ferai ce que demandera Léonce, et, sans même qu'il me le demande, ne sais-je pas que je ferai ce qui peut contribuer à me rendre plus aimable à ses yeux ? Félicitez-vous, mon amie, d'avoir pour époux un homme affranchi du joug de l'opinion ; vous êtes peut-être plus faible que lui à cet égard, mais cela vaut mieux que si vous aviez un caractère naturellement indépendant, dont vous ne pussiez tirer aucun secours, parce qu'il blesserait ce que vous aimez.

Je me rappelle qu'avant d'avoir vu Léonce, la première fois que je lus une lettre de lui, je sentis avec force que les différences de nos caractères nous rendraient, si nous nous aimions, profondément malheureux. Hélas ! il n'est que trop vrai que nous le sommes ! mais ce que j'ignorais alors, c'est que le défaut même dont je me plains a je ne sais quel attrait qui donne à mon sentiment de nouvelles forces. Un caractère ombrageux et susceptible vous occupe sans cesse par la crainte de lui déplaire. Vous attachez chaque jour plus de prix à satisfaire un homme si délicat sur la réputation et l'honneur. Enfin, quand des défauts qui appartiennent à l'exagération même de la fierté ne détachent pas de ce qu'on aime, ils sont un lien de plus, et l'agitation qu'ils causent donne aux affections passionnées une nouvelle ardeur. Chère Élise, venez me voir, venez avec votre mari ; sa

conversation me rend le courage que la parfaite raison sait toujours inspirer.

LETTRE XXIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 4 octobre.

Samedi dernier, deux heures après votre départ, ma chère Élise, il est arrivé à ma belle-sœur une lettre de M. de Valorbe, datée de Moulins, où son régiment est en garnison. Il lui annonce qu'il a fait son voyage heureusement ; il rappelle indirectement les droits qu'il croit avoir acquis sur mon dévouement ; mais il ne paraît pas avoir la moindre connaissance de ce qui a été dit à Paris relativement à lui ; j'espère qu'il ne le saura point, et que les soins que Léonce a pris pour le justifier auront réussi : c'est une telle autorité que Léonce quand il s'agit de la bravoure d'un homme, que peut-être elle aura suffi pour défendre l'honneur de M. de Valorbe.

J'ai fait hier enfin, ma chère Élise, le cercle des visites dont vous m'aviez recommandé de vous mander le résultat. Heureusement que je n'ai pas trouvé toutes les femmes que j'allais voir ; celles qui ne sont que mes connaissances m'ont paru, à quelques nuances près, les mêmes pour moi, je ne leur demandais rien ; mais quand j'ai voulu prier une ou deux femmes avec qui j'étais plus liée, d'expliquer la vérité, de repousser la calomnie dont j'avais été l'objet, elles se sont crues des personnes en place à qui l'on demande une grâce, et elles m'ont montré toute l'importance, toute la réserve, toute la froideur de la puissance envers la prière. Je me suis hâtée de leur dire que je renonçais à ce que je leur demandais, et leur visage s'est un peu éclairci quand elles ont été bien certaines que je ne tirerais de leur politesse aucun droit sur leurs services.

Si je puis rétablir ma réputation dans le monde, ce n'est point, j'en suis sûre, en recourant au zèle ou à l'amitié de quelques personnes en particulier ; c'est un hasard heureux dans la vie que d'être secouru par les autres ; il n'y faut point compter, il faut encore moins le demander : j'aime mieux reparaître courageusement dans la société, et me conduire comme si je méprisais tellement les mensonges qu'on a osé répandre, que je ne daignasse pas même m'en souvenir. Par degrés, les faibles, me voyant de la force, se rapprocheront de moi ; ils me reviendront dès qu'ils croiront que je puis me passer de leur secours. Il y a dans le cœur de la plupart des hommes quelque chose de peu généreux qui les porte à se mettre en garde contre les démarches les plus communes de la société, dès qu'ils aperçoivent qu'on les désire d'eux vivement. Ils craignent qu'on n'ait un intérêt caché dans ce qui leur semble le plus simple, et redoutent de se trouver par malheur engagés à faire plus de bien qu'ils ne veulent. Élise, nous ne sommes pas ainsi, nous qui avons souffert : oui, dans toutes les relations de la vie, dans tous les pays du monde, c'est avec les opprimés qu'il faut vivre ; la moitié des sentiments et des idées manquent à ceux qui sont heureux et puissants.

Je me suis hâtée de finir mes pénibles courses par madame d'Artenas, sur laquelle je comptais, et avec raison, à beaucoup d'égards : madame de R., sa nièce, était seule avec elle. Madame d'Artenas m'a reçue avec le même empressement qu'à l'ordinaire, mais seulement avec une nuance de protection de plus. Qu'il est rare, ma chère Élise, que l'adversité ne fasse pas dans les amis un changement quelconque qui blesse la délicatesse ! plus ou moins d'égards, une familiarité plus marquée, ou une aisance moins naturelle, tout est un sujet de peine ou d'observation pour celui qui est malheureux : soit qu'en effet il n'y ait rien de plus difficile pour les autres que de rester absolument les mêmes, lorsqu'une idée nouvelle s'est introduite dans leurs relations avec nous ; soit qu'un cœur souffrant, comme une santé faible, s'affecte de mille nuances que le bonheur et la force n'apercevraient pas.

Je vous l'ai dit souvent : madame d'Artenas est bonne, mais elle n'est pas sensible. Cette différence ne se remarque guère dans les circonstances habituelles de la vie ; mais quand il faut traiter des sujets qui blessent de partout, l'on est étonné de la douleur que font éprouver ces expressions claires et positives qui ne changent rien à la situation, mais tourmentent l'imagination presque autant qu'une nouvelle peine. Madame d'Artenas me citait sans cesse ce qu'elle avait fait pour ramener l'opinion sur sa nièce ; elle croyait m'encourager par l'exemple des services qu'elle lui avait rendus, comme si cette comparaison pouvait se soutenir, comme si son premier soin n'aurait pas dû être de l'écarter !

Madame de R. souffrait, d'une manière très aimable, d'un rapprochement qu'elle trouvait tout à fait inconvenable. Chaque fois que madame d'Artenas se servait d'un terme trop fort, elle l'interrompait, pour adoucir, par des modifications flatteuses, ce que sa tante avait trop prononcé. Je lui ai vu plusieurs fois les larmes aux yeux en me regardant. Je savais beaucoup de gré à madame de R. de ses attentions délicates, mais je ne pouvais l'en remercier ; toute ma force était employée à écouter avec douceur les avis utiles de madame d'Artenas ; je rougissais et je pâlissais tour à tour, quand elle me répétait ce qu'on avait dit de moi, du ton d'un récit ordinaire. On aurait pu croire qu'elle racontait une histoire arrivée depuis cinquante ans, à des personnes tout à fait étrangères à cette histoire. Cependant, comme je ne pouvais douter que le but de tous ses discours ne fût de me rendre service, qu'elle en avait un sincère désir, et me le témoignait franchement, je m'imposais, quoi qu'il m'en coûtât, de l'entendre en silence, et de la remercier, du moins par un signe de tête, lorsque la parole me manquait. Je sentais, d'ailleurs, que la hauteur de l'innocence n'aurait paru que de l'exaltation à madame d'Artenas ; je retenais les expressions élevées et presque orgueilleuses qui m'auraient satisfaite, et je m'interdisais cette langue sacrée des âmes fières, qu'il ne faut pas prodiguer à qui n'est pas digne de la comprendre.

Le résultat de cette conversation fut qu'il fallait retourner dans le monde ; et comme madame de Saint-Albe doit donner dans quelques semaines un grand concert où la société de Paris sera réunie, madame d'Artenas, qui est sa parente, veut m'y faire inviter et m'y conduire. Elle croit que d'ici là mes amis auront eu le temps de me justifier, et de réparer entièrement le tort que m'a fait M. de Fierville. Il me sera pénible de me présenter ainsi à toute l'armée de l'opinion : mais Léonce le désire, je le ferai. Qui vous aurait dit cependant, ma chère Élise, que cette Delphine dont on enviait la situation, qu'on attendait dans les nombreuses assemblées (j'ose le dire avec amertume) comme une partie de la fête ; qui vous aurait dit que cette même Delphine, sans un tort réel, par une suite de sentiments bons ou du moins excusables, se verrait réduite à implorer, pour oser reparaître, l'appui d'une femme d'un caractère et d'un esprit si inférieurs, et craindrait comme une puissance ennemie cette même société, ces mêmes hommes, qui semblaient ne pas trouver assez d'expressions pour l'enivrer de leurs éloges !

Ah ! quel autre que Léonce pourrait me faire subir le tourment que j'éprouve en courtisant l'opinion ? J'en souffre à chaque heure, à chaque minute ; et cette résolution, une fois prise, exige mille résolutions de détail qui sont toutes également pénibles. Je sais cependant que si rien de nouveau ne traverse ma vie, je me tirerai de ma situation actuelle, je me replacerai dans la société au rang que j'occupais, et que Léonce regrette si vivement. Mais pourrai-je jamais oublier que, pour me relever, il a presque fallu supporter des humiliations ? mon caractère reprendra-t-il son indépendance naturelle ? et retrouverai-je jamais le plaisir et la sécurité que j'éprouvais au milieu du monde, avant qu'il m'eût fait connaître tout à la fois son injustice et son pouvoir ?

Combien vous avez mieux fait, ma chère Élise, de vous résigner noblement à la défaveur de la société ! Il a pu vous en coûter, mais vos ennemis ne l'ont pas su, et vous n'avez pas fait un pas pour les rappeler. Je me replacerai peut-être extérieure-

ment dans la même situation ; mais ce qui me la rendait agréable, mes propres impressions sont changées. Il me faut du calcul et presque de l'art pour captiver de nouveau les suffrages : ce calcul, cet art, m'ont fait découvrir le secret de tout ; les illusions les plus douces se sont dissipées ; j'ai analysé l'amitié comme la haine, et, pour reconquérir la société, je suis forcée de l'étudier sous un point de vue qui lui ôte sans retour le charme qu'elle avait pour moi. Mais Léonce ! à ce nom, les sentiments les plus vrais me raniment ! Oubliez, ma chère Élise, les plaintes auxquelles je me suis livrée sur ce qu'il exige de moi ; il m'en témoigne chaque jour une reconnaissance si tendre, qu'elle doit effacer toutes mes peines.

LETTRE XXIV. – LÉONCE À DELPHINE.

Paris, ce 20 octobre.

J'ai enfin, ma Delphine, une nouvelle heureuse à vous annoncer : madame de Mondoville est revenue depuis quelques jours, comme vous le savez ; mais ce que vous ignorez, c'est qu'à son arrivée on n'a pas manqué de l'informer des bruits calomnieux qui s'étaient répandus ; elle m'en a parlé, et je lui ai dit que ce qu'il y avait de vrai dans cette histoire, c'était une action généreuse de vous, l'asile que vous aviez accordé à M. de Valorbe au moment où il était poursuivi. Je dois à Mathilde la justice qu'il est impossible d'avoir mieux accueilli tout ce que mon indignation me suggérait sur l'infâme conduite de M. de Fierville et de madame du Marset ; et si quelque chose pouvait me faire une sorte de peine, c'était de voir à quel point il m'était facile de la persuader ! J'ai senti dans cette occasion combien une morale, même exagérée, était un grand avantage dans les relations intimes de la vie.

Le soir même de la conversation que j'avais eue avec Mathilde, elle se trouva dans une société assez nombreuse où je n'étais pas, et, pendant mon absence, on osa vous attaquer assez vivement. Madame de Mondoville, je le sais d'un de mes amis qui s'y trouvait, vous défendit avec une telle force, une telle hauteur, qu'elle sut en imposer à tout le monde ; et sa manière de s'exprimer et l'autorité de sa réputation ont produit un tel effet, que mon ami et quelques autres témoins de cette scène sont tout à fait persuadés qu'elle a été la cause d'un changement décisif en votre faveur.

Je ne puis vous dire, ma Delphine, combien je suis touché de la conduite de madame de Mondoville dans cette circonstance ! son bonheur m'est devenu plus cher, plus sacré par cette action que par tous les liens qui nous unissaient. Elle doit aller chez vous ce soir, je ne veux point m'y trouver en même temps qu'elle ; je me priverai donc de vous tout le jour : mais qu'il m'est doux de penser que le danger dont vous me menaciez sans cesse n'existe plus ; que toutes les inquiétudes sont à jamais écartées de l'esprit de Mathilde, et que rien désormais, ô mon amie ! ne peut plus me séparer de toi !

LETTRE XXV. – DELPHINE À LÉONCE.

Léonce ! Léonce ! comment vous dire ce qui vient de m'arriver ? Qu'allez-vous penser ? quelle peine ressentirez-vous ? obtiendrai-je mon pardon ? serez-vous capable de me haïr, quand je me désespère d'avoir accompli ce qui peut-être était mon devoir, ce que du moins il était impossible de ne pas faire dans la circonstance où je me suis trouvée ? Votre femme sait mon sentiment pour vous ; et par qui l'a-t-elle appris ? Ô ciel ! par moi ! Le mot affreux est dit : maintenant écoutez-moi, ne rejetez pas ma lettre avec indignation, suivez dans mon récit les impressions qui m'ont agitée ; et si votre cœur se sépare un

instant du mien, s'il éprouve un sentiment qui diffère de ceux qui m'ont émue, alors condamnez-moi.

Madame de Mondoville est venue me voir il y a deux heures : j'étais seule ; elle m'a montré beaucoup plus d'intérêt qu'il n'est dans son caractère d'en témoigner. J'évitais, autant qu'il était possible, une conversation plus intime, et je l'ai ramenée dix fois sur des sujets généraux ; je respirais lorsqu'elle renonçait aux expressions directes d'estime et d'amitié : enfin, par une insistance qui ne lui est pas naturelle, et qui tenait certainement à un vif sentiment de justice, et surtout de bonté, elle rompit tous mes détours et me dit : « Ma chère cousine, j'ai appris combien on avait été injuste envers vous ; j'en ai éprouvé une véritable colère, et je vous ai défendue avec cette chaleur de conviction qui doit persuader. » Je baissai la tête sans rien dire ; elle continua « Quelle infamie de faire tourner contre vous le service que vous avez rendu à M. de Valorbe ! et quelle absurdité en même temps de mêler mon mari dans cette histoire ! Vous qui avez fait notre mariage par votre généreuse conduite relativement à la terre d'Andelys, vous que ma mère avait consultée sur cette union longtemps avant que je connusse M. de Mondoville, n'êtes-vous pas liée à mon sort par ce que vous avez fait pour moi ? Votre amitié pour ma mère, quoiqu'elle ait été troublée un moment, a certainement conservé assez de droits sur vous pour que le bonheur de sa fille vous soit cher. — Sans doute, essayai-je de lui répondre, je souhaite votre bonheur, j'y sacrifierais… » Elle m'interrompit en disant : « Vous n'avez pas besoin de me l'affirmer, ma cousine : si j'ai été froide quelquefois pour vous dans un autre temps, si la différence de nos opinions nous a quelquefois éloignées l'une de l'autre, permettez que je le répare dans ce moment où vous avez des peines : disposez de moi, et je m'applaudirai de l'ascendant que moi et mes amies nous pouvons avoir sur tout ce qui tient à la réputation d'une femme, puisque cet ascendant vous sera utile. J'animerai en votre faveur ce que vous appelez les dévotes, c'est-à-dire des personnes assez pures et assez heureuses pour que, devant elles, la malignité soit toujours forcée de se taire. — Oh ! vous êtes

trop bonne, beaucoup trop bonne, m'écriai-je très attendrie : mais, je vous en conjure, ne faites plus rien pour moi, absolument rien ; promettez-le-moi, je l'exige, je vous en supplie… — Et d'où vient donc cette prière si vive ? répondit Mathilde ; ma chère Delphine, est-ce que vous avez un tel éloignement pour moi, que vous ne me trouveriez pas digne de vous servir ? — Non, non, interrompis-je ; c'est moi qui ne suis pas digne de vous.

— Qui a pu vous inspirer cette cruelle idée, ma chère cousine ? répondit-elle : vous n'avez pas les mêmes opinions que moi, j'en suis fâchée pour votre bonheur ; mais me croyez-vous donc assez exagérée pour ne pas reconnaître vos rares qualités et les services que vous m'avez rendus deux fois avec tant de délicatesse ? Suis-je donc incapable d'estimer la parfaite franchise qui ne vous a jamais permis l'ombre de la dissimulation ? C'est cette vertu que j'admire en vous, et qui a toujours été le fondement de ma sécurité. J'ai souvent remarqué que Léonce se plaisait beaucoup à vous voir ; une fois même, vous vous en souvenez, j'allai vous chercher à Bellerive avec une sorte d'inquiétude, et peut-être même avais-je le désir de vous éprouver ; mais je revins parfaitement convaincue que vous n'aimiez pas Léonce, puisque vous ne vous étiez point trahie quand je vous parlais de mon sentiment pour lui. Hier quelqu'un, en me racontant l'histoire qu'on a faite sur vous à l'occasion de M. de Valorbe, eut l'impertinence de me dire que j'étais bien dupe de croire à votre sincérité : j'aurais désiré que vous entendissiez avec quelle force, avec quel dédain je repoussai cette méprisable insinuation ! Combien je me plus à répéter que non seulement la dissimulation, mais le silence même, qui serait aussi une fausseté puisqu'il me tromperait également, était loin de votre caractère, dans une circonstance qui exigeait d'une âme honnête la plus entière vérité. J'aurais souhaité que pour vous justifier jamais l'on m'eût demandé de jurer pour vous… » Dans ce moment, Léonce, ma tête se perdit ; il me sembla qu'il était infâme de recevoir ainsi des éloges si peu mérités, d'abuser de sa candeur. Ses discours étaient une interrogation sacrée, et me taire me pa-

rut de la perfidie ; enfin je ne raisonnai pas, mais j'éprouvai cette révolte du sang qui rend une action basse ou perfide tout à fait impossible, et je m'écriai : « Mathilde, arrêtez ! c'en est trop ! oui, c'en est trop ! Si je l'aimais, devrais-je vous le dire ? si je l'aimais sans être coupable, en respectant vos droits, votre bonheur… » Mon trouble disait encore plus que mes paroles. « Achevez, reprit Mathilde avec chaleur, achevez ! Delphine, l'aimeriez-vous ? dites-le-moi ; ne résistez pas au mouvement généreux que vous éprouvez ! soyez vraie, soyez-le. — Que vous importe ? lui répondis-je, regrettant déjà ce qui m'était échappé : si je l'aime, je partirai, je mourrai ; laissez-moi. » Dans ce moment madame de Lebensei entra ; et, soit que Mathilde ne voulût pas rester avec elle, soit qu'elle eût besoin de réfléchir à ce qui s'était passé entre nous, elle sortit de ma chambre sans prononcer une parole, et je la laissai partir, confondue moi-même de ce que je venais de dire, ne sachant plus si c'était un crime ou une vertu, et n'étant digne, en effet, ni d'approbation ni de blâme ; car je n'avais été qu'entraînée, et, n'ayant eu le temps d'aucune réflexion, je ne m'étais décidée à aucun sacrifice.

Que va-t-il arriver maintenant, Léonce ? je n'ose vous interroger sur ce que vous aura dit Mathilde ; je sais mon devoir, mais j'ignore encore comment il se manifestera à moi. Venez me voir, venez ; jouissons de ces jours peut-être les derniers. Ah ! pourquoi vous cacherais-je que mon cœur se brise, que j'éprouve comme une sorte de repentir !… Qu'allons-nous devenir ? du moins ne vous irritez pas contre moi, n'épuisons pas nos âmes en reproches et en justifications ; souffrons comme un coup du sort les suites d'une action complètement involontaire, et cherchons ensemble s'il peut nous rester encore quelques ressources.

LETTRE XXVI. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Ce 28 octobre.

Vous êtes partie fort inquiète, ma chère Élise, de ma conversation avec madame de Mondoville, et vous avez bien voulu me demander de vous écrire chaque jour ce qui pourrait en arriver : il s'en est déjà écoulé huit sans que j'aie entendu parler de Mathilde ; mais loin que ce silence me tranquillise, il redouble mon inquiétude. Depuis ce temps, Léonce ne l'a point vue ; elle s'est enfermée chez elle, ou elle est allée à l'église : son mari lui a fait demander plusieurs fois de la voir, elle l'a constamment refusé. Elle est sans doute bien malheureuse à présent, et elle était tranquille avant de m'avoir parlé. Oh ! que je serais coupable si, ne sachant avoir que la faiblesse des bons sentiments, et jamais leur force, je n'avais fait que troubler la vie de Mathilde par ma franchise, sans avoir le courage nécessaire pour lui rendre le bonheur !

Mademoiselle d'Albémar m'a blâmée assez vivement ; Léonce a été généreux envers moi, mais il a surtout affecté de parler de cette circonstance comme peu décisive, et d'affirmer qu'il était certain d'en adoucir tous les effets. Je n'ai point combattu cette erreur ; je sens approcher la résolution irrévocable, la nécessité toute-puissante, je ne dispute plus sur rien : ah ! je parlais quand j'avais un besoin secret d'être convaincue, quand je souhaitais confusément qu'on s'opposât au sacrifice que je croyais vouloir ! maintenant je me tairai ; tout repose sur moi ; devoir, malheur, amour, je dois tout contenir dans mon âme solitaire.

Qu'il sera terrible le moment de se séparer ! il s'offre à moi déjà comme un nuage noir à l'horizon, prêt à s'avancer sur ma tête : ah ! que ne puis-je mourir pendant qu'il est loin encore ! Bonne Élise, heureuse Élise, adieu.

LETTRE XXVII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Ce 4 novembre.

Mon sort est décidé ! il l'est depuis quatre jours ; je n'ai pas eu la force de vous l'écrire. Si votre pressante lettre ne m'était pas arrivée ce matin, je ne sais si j'aurais pu prendre sur moi de raconter tant de douleurs. Je le vois encore, mais bientôt je ne le verrai plus ; il ne le sait pas, il doit l'ignorer ; il me regarde avec une expression déchirante : s'il a des craintes, il ne veut pas les exprimer, il semble qu'il croie m'enchaîner davantage en ne paraissant pas douter. Oh ! qu'il est touchant ! qu'il est aimable ! et dans un funeste moment j'ai promis de le quitter ! mes forces suffiront-elles à ce sacrifice ?

Mardi dernier, Léonce m'avait dit qu'il était obligé de s'absenter le lendemain de Paris pour une affaire indispensable ; je ne sais pourquoi l'idée ne me vint pas que madame de Mondoville choisirait ce jour pour me voir ; mais quand on l'annonça, je fus saisie d'une surprise égale à ma douleur. J'étais avec ma belle-sœur : Mathilde, en entrant, m'annonça solennellement qu'elle désirait être seule avec moi, et qu'elle me priait de faire fermer ma porte.

Quand nous fûmes seules, elle me dit avec un ton triste, mais ferme, qu'il ne lui était plus permis de douter de l'amour qui existait entre Léonce et moi ; qu'elle s'était retracé plusieurs circonstances qui ne l'avaient pas frappée lorsqu'elle expliquait tout par l'amitié, mais qui ne prouvaient que trop clairement ce que mon trouble, dans notre dernière conversation, avait commencé à lui révéler. « Une autre, ajouta-t-elle, dans une pareille situation, serait votre ennemie ; les obligations que je vous ai, votre mouvement de franchise auquel je dois mon premier avertissement, les sentiments chrétiens qui me font désirer de vous ramener à la vertu, ne me le permettent pas ; je viens donc vous

demander, pour votre salut, autant que pour mon bonheur, de quitter Paris, de ne pas permettre que Léonce vous suive, et de ne point semer la discorde entre nous deux, en lui disant que c'est moi qui vous ai priée de vous éloigner de lui. » Cette proposition dure et brusque, quoique d'accord avec mes réflexions, me révolta, je l'avoue ; et je répondis assez froidement que je ne voulais m'engager à rien avec personne qu'avec moi-même.

« Vous me refusez ! me dit Mathilde avec une expression, avec un accent d'une amertume et d'une âpreté remarquables ; vous me refusez ! répéta-t-elle encore avec des lèvres tremblantes : eh bien ! sachez donc que je porte dans mon sein l'enfant de Léonce, et que la douleur que vous me causez vous rendra responsable de sa vie et de la mienne. » À ces mots, jugez de ce que j'éprouvai ! j'ignorais son état, j'ignorais ses nouveaux droits. Des sanglots s'échappèrent de mon sein, ils adoucirent un peu Mathilde. « Revenez à vos devoirs, à votre Dieu, me dit-elle, pauvre égarée ; ne me condamnez pas à vous maudire : qui, moi ! je donnerais le jour à un enfant que son père haïrait peut-être parce que je suis sa mère ! Le temps, qui affaiblit les sentiments criminels, ramène aux affections légitimes ; mais si Léonce vous voit chaque jour, il s'éloignera davantage encore de moi, et formera sans cesse avec vous de nouveaux liens, qui lui rendront odieux tout ce qu'il doit aimer.

— Oubliez-vous, lui dis-je, Mathilde, que notre attachement l'un pour l'autre n'a jamais été coupable ? — Vous n'appelez coupable, reprit-elle, que le dernier tort qui vous eût avilie vous-même ; mais quel nom donnez-vous à m'avoir ravi la tendresse de mon mari ? à moi malheureuse, qui n'ai sur cette terre d'autres jouissances que son affection, mon bien, mon droit légitime ; son affection, qu'il m'a jurée au pied des autels ! que ferai-je pour la regagner, quand vous l'avez enlacé des séductions que le ciel ne m'a point accordées, mais qui ne serviront qu'à votre malheur et à celui des autres ! Quoi ! depuis un an vous voyez Léonce tous les jours, et vous prétendez n'être pas coupable ! Quels efforts avez-vous faits pour vaincre un sentiment

criminel ? Vous êtes-vous séparée de mon époux ? vous a-t-il en vain poursuivie ? vos malheurs m'ont-ils appris votre amour ? Non ! c'est le plus simplement, le plus facilement du monde que vous passez votre vie avec un homme marié, pour qui vous avez une affection condamnable ! Quelle innocence, juste ciel ! et surtout quel soin, quel respect pour ma destinée ! Vous aimiez ma mère, et vous ne craignez pas de désespérer sa fille ! Reprenez les funestes dons avec lesquels vous m'avez mariée ; je veux vous les rendre, je veux acquitter en même temps les dettes de ma mère envers vous : alors je quitterai la maison de Léonce, pauvre, isolée, trahie par mon époux, par celui que j'aimais peut-être plus que Dieu ne nous a permis d'aimer sa créature ; mais en m'éloignant je vous laisserai à l'un et à l'autre des remords plus cruels encore que tous mes maux. » Élise, Mathilde aurait pu me parler longtemps sans que je l'interrompisse ; je gardais le silence, parce que j'étais décidée ; si j'avais hésité, ce qu'elle me disait m'aurait déchiré le cœur. Mais qui pouvais-je plaindre, quand je me condamnais à quitter Léonce ? qui, sur un brasier ardent, m'eût paru plus digne que moi de pitié ? L'expression morne et contrainte des regards de Mathilde m'avertit cependant de son incertitude, et je lui dis que j'étais résolue à tout ce qu'elle exigeait de moi. Alors cette femme, oubliant et son ressentiment et sa roideur naturelle, me parla de sa reconnaissance pour ma promesse, de son amour pour son mari, avec un accent tout nouveau que Léonce pouvait seul lui inspirer. Ah ! pensai-je au fond de mon cœur, celle qui lui ressemble si peu, celle qu'il n'a jamais aimée, ressent néanmoins pour lui une passion si vive ! et moi qui l'entends si bien, et moi qu'il chérit, et moi que son image seule occupe, je dois le quitter ! j'ai juré à madame de Vernon, au lit de mort, de protéger le bonheur de sa fille ; j'avais promis à Dieu, à ma conscience, de ne point faire souffrir un être innocent : je ne serai point parjure à ces vœux, les premiers que mon cœur ait prononcés ; mais la crainte de la mort ne fait pas éprouver à celui qui s'approche de l'échafaud une douleur plus grande que celle que je ressens eu renonçant à Léonce.

Je me taisais, plongée dans ces amères réflexions. « Ce n'est pas tout encore, ajouta Mathilde, vous ne feriez rien pour mon bonheur, si Léonce pouvait croire que c'est à ma prière que vous vous séparez de lui : il me haïrait en l'apprenant ; si vous ne pouvez le lui cacher, restez plutôt, restez pour obtenir de lui qu'il soigne mon enfant, si je vis jusqu'à sa naissance, et qu'il donne après moi des larmes à mon souvenir. Il doit ignorer que je vous ai vue ; je tâcherai de reprendre avec lui ma manière accoutumée. Delphine, si un seul mot vous trahit, votre promesse est vaine, ne l'exécutez pas. — Mathilde, lui dis-je, votre secret sera gardé. — Si votre départ, reprit-elle, était prompt, Léonce soupçonnerait qu'il existe un rapport entre la conduite bizarre que je tiens depuis quelques jours et votre résolution. Laissez-moi le temps de lui montrer de nouveau du calme, afin qu'il puisse supposer que mes inquiétudes se sont dissipées d'elles-mêmes ; vous chercherez ensuite quelques prétextes raisonnables pour votre éloignement. — Mathilde, lui dis-je alors, je vous remercie de m'estimer assez pour me croire capable de tant d'efforts : ils seront tous accomplis, je vous en donne ma parole. Je ferai plus encore : dans quelques lieux de la terre que j'allasse, Léonce me suivrait, j'en suis sûre ; eh bien, je disparaîtrai du monde. Je ne sais ce que je deviendrai ; mais ce n'est point un voyage, une absence ordinaire qui peut briser des sentiments tels que les miens ; au reste, mon sort ne vous importe pas ; ainsi donc, laissez-moi ; j'aurais besoin d'être seule ; adieu. » Mathilde m'obéit sans rien dire, j'avais repris sur elle une sorte d'autorité ; je la méritais, car dans cet instant, sans doute, mon âme, par son sacrifice, était devenue supérieure à la sienne.

Je viens de vous confier, Élise, le secret le plus important de ma vie : si Léonce le découvrait, il ne pardonnerait point à Mathilde la douleur que notre séparation lui causera, et je paraîtrais alors bien digne de mépris ; j'aurais l'air de ne me montrer généreuse que pour être plus habilement perfide : jamais donc, après ma mort même, tant que Mathilde existera, vous ne vous permettrez un mot sur ce sujet.

Maintenant il faut exécuter ce que j'ai promis, il faut tromper Léonce ; car s'il devinait mon dessein, si je voyais encore ses regrets, si j'entendais ses plaintes !... Allons, il ne saura rien. J'ai quelque temps encore : Mathilde elle-même l'exige ; si ma tête se conserve pendant les jours qui me restent, je ferai ce que je dois ; mais ne vous étonnez pas si, jusqu'à ce moment où mon sort me condamne à rompre avec la nature entière, je suis, même avec vous, toujours silencieuse et presque froide. Ne me parlez point de mon projet ; laissez-moi lutter seule avec moi-même, rassembler en moi toutes mes forces : un mot raisonnable et sensible pourrait me bouleverser, si je n'y étais pas préparée.

Traitez-moi comme les mourants : leurs amis savent qu'ils vont périr, ils le savent eux-mêmes, mais ils évitent, mais on évite aussi autour d'eux de leur rien dire qui le rappelle ; les mêmes ménagements au moins me sont nécessaires... Élise, je vous les demande.

LETTRE XXVIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 10 novembre.

Ma belle-sœur vous prie, ma chère Élise, de venir la voir demain ; je me suis servie de divers prétextes pour la décider à partir, elle retourne à Montpellier dans deux jours : je lui ai caché mon véritable dessein, elle s'y serait opposée, elle aurait voulu m'emmener avec elle ; ce n'est pas ainsi que je veux me séparer de Léonce, ce n'est pas un autre genre de vie que je vais adopter ; c'est je ne sais quelle mort que je voudrais embrasser ; je ne connais encore que confusément mon avenir, mais, quel qu'il soit, il sera sombre, et je n'y associerai personne.

Ma belle-sœur déteste tellement Paris, que dès qu'elle a pu croire qu'elle ne m'y était plus nécessaire, elle a été très impatiente de le quitter. L'annonce de son départ a produit sur Léonce un effet dont je devrais m'applaudir, et qui me perce le cœur ; il est convaincu maintenant que je suis décidée à rester, puisque je laisse ma sœur s'en retourner seule. Mathilde est redevenue la même avec Léonce ; il me le dit souvent, et me croit entièrement rassurée à cet égard ; enfin tout se calme autour de moi, et je porte seule le désespoir au fond de mon âme.

Hier même, hier, madame d'Artenas est venue me rappeler l'engagement que j'avais pris d'aller au grand concert de madame de Saint-Albe, qui doit se donner la semaine prochaine ; j'avais entièrement oublié depuis quinze jours tout ce qui a rapport l'opinion du monde, une douleur réelle avait fait disparaître toutes les peines de l'imagination, et je les estimais ce qu'elles valent. Madame d'Artenas me répéta ce que je sais d'ailleurs avec certitude, c'est que l'autorité de madame de Mondoville, l'influence de mes amis et de ceux de Léonce, enfin l'effet naturel de la vérité, ont effacé dans l'opinion les injustices dont j'ai souffert : je la retrouve, la faveur de ce monde, au moment où je le quitte ; il revient à moi, quand le plus profond des malheurs me rend insensible à ce retour que j'avais tant désiré.

J'ai refusé ce concert, malgré les vives instances de madame d'Artenas ; elle a fini par me dire qu'elle en appellerait à Léonce de ma décision : puisse-t-il ne pas exiger de moi d'y aller ! il ne sait pas quel sentiment de désespoir il me condamnerait à porter au milieu d'une fête !

LETTRE XXIX. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Paris, ce 10 novembre.

Mon amie, comme le malheur s'appesantit sur moi ! ah ! ne regrettez pas de m'avoir quittée, rien ne peut me sauver. Je ne sais si je l'ai mérité, mais les plus grands criminels n'ont pas éprouvé comme moi l'acharnement de la fatalité. Ne me demandez pas de vous rejoindre, il faut que je vive seule, pour écarter de vous une destinée chaque jour plus malheureuse.

Vous savez que, deux jours avant votre départ, je me refusai aux sollicitations de madame d'Artenas pour aller chez madame de Saint-Albe ; la veille même de ce malheureux concert, Léonce m'avoua qu'il désirait extrêmement que j'y allasse. Il savait, ce qui était vrai alors, que j'étais beaucoup mieux dans l'opinion ; il voulait, je crois, jouir du triomphe qu'il s'attendait, hélas ! que je remporterais sur mes ennemis. Madame de Lebensei, qui redoute tant le monde pour elle-même, insista fortement pour que je cédasse à la demande de Léonce ; je me troublai deux ou trois fois en résistant à leurs prières, je craignais de trahir devant Léonce les sentiments de douleur qui me rendaient une fête odieuse. Enfin une idée que l'amour m'inspirait s'empara de moi ; je souhaitai, prête à me séparer de Léonce pour jamais, d'effacer entièrement toute impression qui pourrait m'être défavorable dans la société dont il prise les suffrages et au milieu de laquelle il doit vivre. Je souhaitai de me montrer encore une fois à lui, reconquérant cette existence qu'il avait regrettée pour moi, et je voulus lui laisser mon souvenir aussi aimable et aussi séduisant qu'il pouvait l'être ; cette faiblesse de cœur m'entraîna : si ce sentiment était blâmable, il est impossible d'en avoir reçu une punition plus amère.

Je promis d'aller chez madame de Saint-Albe. Le jour même de l'assemblée, à l'heure où j'attendais madame

d'Artenas qui devait venir me prendre, je reçois un billet d'elle, qui m'apprend qu'elle s'était foulé le pied en montant dans sa voiture, et qu'elle ne peut sortir ; ses regrets étaient exprimés avec affection ; elle me sollicitait de ne pas renoncer au projet que j'avais formé d'aller chez madame de Saint-Albe, et m'assurait qu'on m'y attendait avec empressement et bienveillance : en effet, telle était la disposition de la veille. J'hésitais encore quelques instants ; mais, réfléchissant que Léonce était déjà parti, qu'il comptait sur moi, je ne pus me résoudre à tromper son désir, et mon mauvais sort fit que je me décidai à suivre mon premier dessein.

Comme il était déjà tard, tout le monde était rassemblé chez madame de Saint-Albe. Au moment où j'entrai dans la chambre, j'entendis autour de moi une espèce de murmure ; je ne vis pas Léonce, qui était alors dans une pièce plus reculée. La maîtresse de la maison, la plus impitoyable femme du monde, quand elle croit que sa considération peut gagner à se montrer ainsi, fut longtemps sans s'avancer vers moi ; enfin elle se leva, et m'offrit une chaise avec une froideur qu'elle désirait surtout faire remarquer ; les deux femmes à côté de qui j'étais assise parlèrent bas chacune à leurs voisins ; aucun homme ne s'approcha de moi, et toute l'assemblée semblait enchaînée par ce silence désapprobateur, mystérieux et glacé, que la conscience même ni la raison ne peuvent braver en public. Je conçus d'abord, tant ma tête était troublée, le plus injuste soupçon contre madame d'Artenas ; mille idées se succédaient dans mon esprit ; et n'osant ni interroger personne, ni faire un mouvement pour me lever, pendant que tous les yeux étaient fixés sur moi, immobile à ma place, je sentais une sueur froide tomber de mon front.

Madame de R. m'aperçut, se leva promptement, me prit par la main, et me conduisit dans l'embrasure de la fenêtre : je me crus sauvée, puisqu'un être vivant me parlait. « Il est arrivé cet après-midi même, me dit-elle, des lettres du régiment de M. de Valorbe, qui contiennent la nouvelle que des officiers de

son corps, ayant appris qu'il avait reçu de M. de Mondoville une insulte très grave sans la venger, ont déclaré qu'ils ne serviraient plus avec lui : il s'est battu avec deux d'entre eux ; il a blessé le premier, il a été blessé par le second ; mais l'on croit que, malgré cette courageuse conduite, il sera obligé de quitter son régiment, et peut-être la France. Cet événement a produit un effet terrible contre vous, il a tout renouvelé, comme si l'on pouvait vous accuser le moins du monde du triste sort de M. de Valorbe ; on m'a tout raconté en arrivant ici, et j'allais envoyer chez vous pour vous conjurer de ne pas venir, lorsque malheureusement vous êtes entrée. »

Mon premier mouvement fut de m'informer de ce que savait Léonce. « Dans ce moment, me dit madame de R., une de ses parentes l'instruit, dans la chambre à côté, de cette cruelle aventure. Au nom du ciel ! remettez-vous à votre place, restez-y une heure, si vous le pouvez, et partez après naturellement. » Pendant qu'elle me parlait, M. de Montalte, cousin de M. de Valorbe, qui est venu quelquefois me voir avec lui, passa devant moi, me regarda avec affectation, et ne me salua point : il repassa deux minutes après, et, entendant madame de R. nommer M. de Valorbe, il s'avança près de nous deux, et, s'adressant à madame de R., il dit assez haut pour que plusieurs personnes l'entendissent : « Madame d'Albémar a jugé à propos de déshonorer mon cousin pour plaire à M. de Mondoville ; mais si elle a disposé d'un fou à qui elle a tourné la tête, il lui sera plus difficile d'imposer silence à ses parents. » Je sentis à ce discours un mouvement de hauteur, une inspiration de fierté qui me rendit mes forces, et j'allais prononcer des paroles qui, pour un moment du moins, auraient fait triompher la vérité, lorsque je vis Léonce rentrer dans la chambre où j'étais : je sentis à l'instant les conséquences d'un mot qui lui aurait appris que M. de Montalte m'avait offensée, et je me tus subitement.

Je cherchai des regards la place que j'avais occupée en arrivant, elle était prise ; je fis le tour de la chambre, dans une espèce d'agitation qui me faisait craindre à chaque instant de

tomber sans connaissance : aucune femme ne m'offrit une chaise à côté d'elle, aucun homme ne se leva pour me donner la sienne. Je commençais à voir les objets doubles, tant mon agitation augmentait à chaque pas inutile que je faisais ; je me sentais regardée de toutes parts, quoique je n'osasse lever les yeux sur personne ; à mesure que j'avançais, on reculait devant moi ; les hommes et les femmes se retiraient pour me laisser passer, et je me trouvai seule au milieu du cercle, non telle qu'une reine respectueusement entourée, mais comme un proscrit dont l'approche serait funeste. J'aperçus, dans mon désespoir, que la porte du salon était ouverte, et qu'il n'y avait personne près de cette porte. Cette issue, qui s'offrait à moi, me parut un secours inespéré ; et, dans un égarement qui tenait de la folie, je sortis de la chambre, je descendis l'escalier, je traversai la cour, et je me trouvai au milieu de la place Louis XV, sur laquelle demeurait madame de Saint-Albe ; seule, à pied, par le vent et la pluie, dans la parure d'une fête, sans avoir un instant réfléchi au mouvement qui m'entraînait, je fuyais devant la malveillance et la haine, comme devant des pointes de fer qui me repoussaient toujours plus loin.

À peine étais-je restée deux minutes sur la place, à chercher autour de moi ce que j'avais fait et ce que j'allais devenir, que Léonce m'atteignit : son émotion était sombre et terrible ; il me prit le bras, le serra contre son cœur, et marcha avec moi sans que nous sussions, je crois, ni l'un ni l'autre, quel dessein nous faisait avancer. Nous étions déjà sur le pont de Louis XVI, lorsque le saisissement du froid me força de m'arrêter, et je m'appuyai sur le parapet, incapable de faire un pas de plus. Léonce passa une de ses mains autour de moi. « Chère et noble infortunée, me dit-il, de quelle barbarie ils ont usé envers toi ! Veux-tu les fuir avec moi, ces cruels, dans le sein de la mort ? Dis un mot, et nous nous précipiterons ensemble dans ces flots plus secourables que les êtres que nous venons de voir. Pourquoi lutter plus longtemps contre la vie ? n'est-il pas certain que nous n'aurons plus que des douleurs ? Ce ciel qui nous regarde nous a marqués pour ses victimes ; sauvons-nous des hommes

et de lui. » Alors il me souleva dans ses bras ; je crus sa résolution prise ; je penchai ma tête sur son sein ; et, je vous le jure, Louise, je n'éprouvai rien qui ne fût doux : tout à coup cependant il me remit à terre ; et, reculant quelques pas, il dit comme se parlant à lui-même : « Non, l'innocence ne doit pas périr ; c'est à ses vils accusateurs que la mort est réservée. Delphine, tu seras vengée, tu le seras ! »

Comme il disait ces mots, mes gens, qui me cherchaient de tous les côtés, me découvrirent, et m'amenèrent ma voiture. « Au nom du ciel, dis-je à Léonce, ne pensez point à la vengeance : voulez-vous achever ma ruine, le voulez-vous ? — Non, me dit-il, ne craignez rien ; ce ne sera point ce soir, ni demain, je le jure : je saisirai une fois peut-être… dans quelque temps… un prétexte éloigné… sans nul rapport avec vous ; mais s'ils périssent, ils sauront cependant que c'est pour vous avoir outragée. Je vous en conjure, ajouta-t-il, soyez tranquille ; pensez-vous que, dans un tel moment, je voulusse vous compromettre encore ! Ce que je désire, ce qui est nécessaire, n'arrivera peut-être pas de longtemps ; remontez dans votre voiture, de grâce… » Il voulut me suivre, je le refusai.

Je ne l'ai pas revu depuis, et je veux, pendant quelques jours encore, me refuser à le recevoir : j'ai besoin de m'examiner seule ; je veux savoir si je me sens réellement humiliée. Affreux doute : l'aurais-je cru possible ? L'injustice de l'opinion, je l'avoue, peut faire un mal cruel ; il faut quitter le monde pour jamais. Valorbe, le malheureux Valorbe, me poursuivra-t-il ? Il ignorera, j'espère, ce que je serai devenue. Que pourrais-je pour lui, quand même je n'aimerais pas Léonce ? Suis-je restée ce que j'étais ? puis-je secourir personne ? Les méchants ont enfin mortellement blessé mon âme. Ah ! pourquoi Léonce n'a-t-il pas suivi son premier mouvement ? Mais avais-je besoin de son secours pour me précipiter dans l'abîme ? Lui-même ne sentait-il pas que c'était mon seul asile ? Louise, n'est-il donc pas encore temps ?

LETTRE XXX. – MADAME DE R. À MADAME D'ALBÉMAR.

Paris, ce 17 novembre.

Permettez à une personne qui vous doit la plus profonde reconnaissance, dont vous avez changé la vie, et qui date du jour où vous l'avez secourue, le peu de bien qu'elle a pu faire ; permettez-lui, madame, d'essayer de vous consoler, quelque supérieure que vous lui soyez. Ce que je vais vous dire me coûtera sans doute ; mais si l'effort que je fais m'est pénible, il me sera doux de penser qu'il m'acquitte un peu envers vous. Puis-je d'ailleurs être humiliée, si je vous soulage ? Ah ! de ma triste vie, ce sera l'action la plus honorable.

Vous avez éprouvé, avant-hier, une scène très cruelle ; il y a dix-huit mois que votre bonté généreuse me sauva d'un éclat semblable en apparence, mais dont la douleur ne peut être la même ; car ce que je souffrais, à quelques égards, était mérité, et ce que l'on mérite doit durer toujours.

En réfléchissant sur ce qui vous est arrivé chez Madame de Saint-Albe, je me suis rappelé qu'une fois ma tante, très maladroitement, vous avait fait souffrir, en comparant votre situation à la mienne ; j'ai donc pensé que si, sans aucun ménagement pour moi-même, je vous en faisais sentir l'extrême différence, vous y trouveriez peut-être quelques motifs de consolation. Votre âme est si noble, que j'ai été bien sûre que le mouvement qui m'excitait à vous écrire, effacerait à vos yeux ce qu'il faut malheureusement que je rappelle, en vous parlant de moi.

L'envie est parvenue momentanément à vous faire assez de tort : à force d'art on a perfidement interprété vos actions les plus généreuses ; et tous ces êtres, incapables de se dévouer pendant un jour à leurs amis, ont été bien aise de faire tourner à mal les qualités qu'ils ne possédaient pas, espérant ainsi les dis-

créditer dans le monde ; mais dans toutes les accusations qu'on a essayées contre vous, qu'y a-t-il de vrai que vos vertus, votre délicatesse, la pureté de votre âme et de vos sentiments ? Soyez donc sûre que dans peu votre réputation sera justifiée. Les livres nous entretiennent souvent des succès de la calomnie ; moi qui ai tant à redouter les reproches que je puis mériter, je crains peu, je l'avoue, l'ascendant du mensonge, du moins à la longue. Si la bonté n'émoussait pas les armes de votre esprit, tandis que la méchanceté aiguise celle des autres, rien ne serait plus facile que de faire connaître votre innocence ; vous semblez née pour vaincre ; tous les moyens de persuasion vous sont donnés ; et vous n'emploieriez aucun de ces moyens, qu'en peu d'années, peut-être même en peu de mois, les faits se développeraient d'eux-mêmes, par cette multitude de rapports naturels qui révèlent la vérité, malgré tous les obstacles que l'on peut y opposer.

Il faut agir, et agir sans cesse, pour établir ce qui est faux, tandis que l'inaction et le temps découvrent toujours ce qui est vrai ; ce temps est votre appui le plus sûr ; mais loin de m'être favorable, il confirme chaque jour davantage le blâme, que désarmait un peu l'intérêt inspiré par ma première jeunesse. J'approche de trente ans, de cette époque où la considération commence à devenir nécessaire, et je la vois reculer devant moi ; souvent, avec le cœur le plus affligé, je tâche d'être aimable, parce que je sens qu'on a le droit de m'y condamner, puisque la plupart des femmes qui me voient s'en excusent sur quelques agréments de mon esprit. Il ne m'est permis en société d'être ni triste, ni malade.

Les femmes ne sont pas encore ce que je crains le plus, elles n'ont point de véritable irritation contre une personne qui ne leur fait point ombrage ; les prudes mêmes ne déploient toute leur sévérité que contre les femmes décidément supérieures ; mais les hommes ! si vous saviez quel mal ils me font, sans réflexion, sans méchanceté même ! quelle légèreté dans les discours qu'ils me tiennent ! combien il est difficile de leur ap-

prendre que j'ai changé de vie, et que je n'aspire plus qu'aux égards dont je me riais autrefois !

On vous calomnie quand vous n'y êtes pas, et vous en imposez quand on vous voit. Mais l'on ne se donne pas la peine de me dénigrer en mon absence ; mais le ton avec lequel on m'adresse la parole, chaque circonstance, chaque forme de la société, me prouvent, non l'intention de me blesser, je le préférerais, mais le sentiment involontaire, qui se témoigne à l'insu même de ceux qui l'éprouvent. Si un homme, si une femme se permettait de vous dire un mot offensant, vous pourriez, quand vous le voudriez, l'accabler de votre mépris, et moi, je n'ai pas le droit de mépriser ; je suis obligée de ménager tout le monde ; je ne ferais point de tort à celui dont je me plaindrais ; je ne puis risquer de me brouiller avec personne : ainsi, dans un rang élevé, avec une fortune considérable, je me vois obligée de jouer le rôle d'une complaisante ; je crains d'exciter la moindre malveillance, et de rappeler aux autres que mon existence dans le monde est précaire, et qu'il ne tiendrait qu'à un ennemi de me l'ôter de nouveau.

Pourquoi, pourrait-on me dire, ne vivez-vous pas dans la retraite ? Ah ! madame, croyez-vous qu'après dix ans d'une vie comme la mienne, je puisse supporter la solitude ? Heureusement encore je suis restée bonne, mais ma sensibilité naturelle n'existe presque plus ; je n'ai rien en moi qui renouvelle mes pensées, et seule, je suis poursuivie par des souvenirs tristes, contre lesquels je n'ai ni armes ni ressources. Parmi ceux que j'ai cru aimer, il en est que je regrette, mais sans compter sur leur estime, ni pouvoir m'intéresser à moi-même. Je sais bien que je vaux mieux que ma conduite, mais elle ne m'a pas laissé assez d'énergie dans le caractère, pour me changer entièrement ; j'ai cessé d'avoir des torts, mais je ne retrouverai jamais le bonheur qu'ils m'ont fait perdre.

Séparée depuis longtemps de mon mari, je n'ai point d'enfants, je suis privée du seul bien qui donne aux femmes un

avenir après trente ans ; je crains l'ennui, je crains la réflexion, et je cours de distractions en distractions pour échapper à la vie. Mais vous, noble Delphine, mais vous, votre âme vous appartient encore tout entière ; vos affections sont ou vertueuses ou tout au moins délicates ; un esprit étendu vous offre dans la réflexion un intérêt toujours nouveau ; vous avez des envieux et des calomniateurs, mais il n'en est pas un qui pense réellement ce qu'il dit ; pas un qui ne se sentît confondu, si vous daigniez lui répondre ; pas un qui ne vous désirât pour femme ou pour amie, quoiqu'il vous attaque sous ces noms sacrés ; pas un enfin qui, s'il était malheureux ou proscrit, n'enviât le sort de ceux que vous aimez, et peut-être même ne s'adressât à vous qu'il aurait offensée, à vous, mille fois plutôt qu'à ses meilleurs amis.

Courage donc, madame, courage ! la conscience du passé, la certitude de l'avenir, n'est-ce donc pas assez pour traverser ce temps d'orage ! Ne donnez pas à l'envie et à la méchanceté le spectacle qui leur est le plus agréable, celui d'une âme élevée abattue sous leurs coups ; redoublez plutôt leur fureur jalouse, en leur montrant que vous êtes calme et que vous savez être heureuse. Dieu ! si quelque puissance sur la terre pouvait m'accorder tout à coup vos souvenirs et vos espérances ; si j'en pouvais jouir un an, je donnerais pour cette année tout le temps qui me reste à vivre. Ah ! madame, ah ! Delphine, qui n'a pas été coupable, croyez-moi, n'a point souffert !

Je ne pourrais relire cette lettre sans éprouver un embarras difficile à supporter ; je me confie donc sans nouvelles réflexions au sentiment qui l'a dictée, et je vous l'envoie sans me laisser un moment de plus pour hésiter.

LETTRE XXXI. – DELPHINE À MADAME DE R.

Quand on est capable d'écrire la lettre que je viens de recevoir, il est impossible que les sentiments les plus vertueux et les plus purs ne finissent pas par triompher de toutes les faiblesses. Un mouvement si généreux m'a fait du bien, et j'ai retrouvé le plaisir d'estimer, que l'amertume et la défiance m'avaient fait perdre : ce soulagement est tout ce que ma situation peut permettre.

Je n'ai plus rien à démêler avec le monde ; mais je n'oublierai jamais le sentiment plein de délicatesse qui vous a portée, madame, à vouloir me consoler, aux dépens des considérations personnelles qui auraient arrêté toute autre femme.

LETTRE XXXII. – LÉONCE À DELPHINE.

Depuis quatre jours, vous vous êtes inflexiblement refusée à me voir. On m'a dit à Paris que vous étiez à Bellerive, à Bellerive que vous étiez à Paris ; on a trompé votre ami à votre porte comme un étranger : Delphine, jamais vous n'avez été plus injuste, car jamais ma passion pour vous n'a exercé sur moi plus d'empire ! je crois qu'elle a changé jusqu'à mon caractère. Daignez m'entendre, vous jugerez mieux que moi-même de ce cœur, qui, se confiant tout entier à vous, attend votre approbation pour s'estimer encore.

Sans doute, le jour de cette affreuse scène, quand je vous retrouvai presque égarée, la douleur de ce qui venait de se passer, la rage d'être condamné à attendre un prétexte pour vous venger, me jetèrent dans le délire du désespoir. Je ne sais ce qui m'échappa dans ce moment ; mais ce que je puis attester, c'est

que, revenu à moi-même, j'éprouvai ce que jamais encore je n'avais ressenti, un mépris profond pour l'opinion des hommes. Je me demandai comment j'avais pu attacher tant d'importance aux jugements les plus injustes, à ceux qui osent attaquer avec indignité la créature la plus parfaite ! et je m'attendris douloureusement sur vous, ma Delphine, sur votre destinée, qui, sans mes torts et sans mon amour, eût été la plus brillante, la plus heureuse de toutes.

En me livrant, mon amie, à ces pensées tristes mais sensibles, à ces pensées qui adoucissaient entièrement mon caractère, puisqu'elles m'apprenaient à dédaigner ce qui m'avait si cruellement irrité, j'ouvris un livre anglais que vous m'avez donné, et les premiers vers qui frappèrent mes regards, comme par un hasard secourable, furent un portrait de femme qui semble être le vôtre, et que je me plais à vous transcrire :

Made to engage all hearts, and charm all eyes ;
Though meek, magnanimous ; though witty, wise ;
Polite, as all her life in courts had been ;
Yet good as she the world had never seen ;
The noble fire of an exalted mind,
With gentle female tenderness combin'd ;
Her speech was the melodious voice of Love,
Her song, the warbling of the vernal grove.
Her eloquence was sweeter than her song,
Soft as her heart, and as her reason strong ;
Her form each beauty of her mind express'd,
Her mind was Virtue by the Graces dress'd[1].

---

[1] Faite pour attirer tous les cœurs et charmer tous les yeux, à la fois douce et magnanime, spirituelle et raisonnable, polie comme si elle avait passé toute sa vie dans les cours, et bonne comme si elle n'avait jamais vu le monde. Le noble feu d'une âme exaltée était tempéré dans son caractère par la douce tendresse d'une femme : quand elle parlait, on croyait

Voilà Delphine, voilà ce que vous êtes ; jamais aucune femme avant vous n'a mérité ce portrait ! mais l'imagination enflammée de Littleton le prêtait à l'objet de son culte. Et cependant, combien encore je pourrais ajouter à ce tableau, qui semble renfermer tout ce qu'il y a de plus aimable !

Peindrai-je le caractère vrai, confiant et pur, cette âme si facilement attendrie par le malheur des faibles, et si fière contre la prospérité des orgueilleux ? Comment surtout, comment exprimer le charme indéfinissable que vous répandez autour de vous ? ce soin continuel de plaire, cette flexibilité dans tous les détails de la vie, qui vous fait céder, sans y songer, à chacun des arrangements qui conviennent le mieux à vos amis ? Le bonheur se respire autour de vous, comme s'il était dans l'air qui vous environne, comme si votre voix, vos goûts, vos talents, votre parure elle-même, tout ce qui est vous enfin, répandait des sensations agréables. L'on est si bien auprès de vous, si naturellement bien, que je croyais souvent qu'il m'était arrivé quelque événement heureux dont j'éprouvais une satisfaction intérieure ; et ce n'était qu'en vous quittant que je m'apercevais que vos paroles aimables, vos regards si doux, votre grâce inépuisable, charmaient ma vie, quelquefois à mon insu, comme la Providence se cache pour nous laisser penser que notre bonheur vient de nous.

Être angélique ! femme enchanteresse ! c'est vous qui vous êtes vue l'objet de la malveillance publique ! et je pourrais continuer à y attacher quelque prix ! Non, si je vous ai fait souffrir en pensant ainsi, considérez la scène du concert comme une cir-

---

entendre la voix mélodieuse de l'Amour ; quand elle chantait, l'oiseau qui, dans le printemps, habite les bosquets de fleurs. Son éloquence était plus douce encore que ses chants, sensible comme son cœur, et forte comme sa pensée, sa figure exprimait toutes les beautés de son âme ; son âme offrait la réunion de toutes les vertus et de tous les charmes.

constance heureuse ; elle a, je m'en crois sûr, elle a beaucoup changé mon caractère. Je ne vous dirai point cependant ce qui me revient de mille côtés différents ; je ne vous dirai point que tous les hommes, toutes les femmes distinguées, s'indignent de ce qui s'est passé chez madame de Saint-Albe ; qu'on en accuse son arrogance et sa sottise ; que chacun affirme déjà que c'est par embarras qu'on ne vous a pas parlé ; que si vous étiez restée, tout aurait changé : je n'écoute plus ces vaines excuses ; le monde reviendra sans doute à vos pieds, je n'en doute pas, mais je ne l'en mépriserai pas moins.

Ma Delphine, vivons l'un pour l'autre, oublions le reste de l'univers ! mais ne me refuse pas de te voir, ne m'en crois pas indigne ; je me sens ferme à présent contre l'injustice de l'opinion, contre ce malheur que mon âme n'avait pas la force de soutenir. Mon amie, ce jour, qui a été peut-être le plus malheureux de notre vie, renouvellera notre destinée ; les méchants qui ont voulu nous perdre, en révoltant mon caractère, l'ont affranchi du joug qu'il avait trop longtemps porté ; ils ont assuré notre bonheur.

LETTRE XXXIII. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 26 novembre.

Je suis mieux que je n'étais la dernière fois que vous êtes venue ici, ma chère Élise. Léonce m'a écrit la plus aimable lettre ; je l'ai revu plusieurs fois depuis, et jamais je n'ai trouvé plus d'amour et de sensibilité dans son entretien. Quelquefois il lui échappe encore des mots qui me font croire à des projets de vengeance ; mais il les dément quand il voit l'effroi qu'ils me causent, et j'espère qu'après mon départ il y renoncera.

Mon départ ! Élise, vous m'avez vue parler à madame d'Artenas, à ceux qui sont venus chez moi, comme si mon attention était de passer l'hiver à Paris. Je ne voulais pas que l'on pût croire que je cédais à la douleur que j'avais éprouvée chez madame de Saint-Albe, je craignais d'éveiller les soupçons de Léonce. Mais, hélas ! puis-je oublier la promesse que j'ai donnée à Mathilde ?

Léonce croira que je fuis par un sentiment pusillanime, parce que mes ennemis m'ont épouvantée ; il le croira, et je suis condamnée à ne pas le détromper : il ignorera le véritable motif de mon sacrifice. Mathilde, à combien de peines je me soumets pour vous ! Je l'avouerai, après l'affreuse scène du concert, mon caractère m'abandonna pendant quelques jours ; je sentis qu'une femme avait tort de se croire indépendante de l'opinion, et qu'elle finissait toujours par succomber sous le poids de l'injustice ; mais, depuis que j'ai revu Léonce plus tendre que jamais pour moi, toute mon âme aurait repris à l'espérance du bonheur.

Je ne sais quelle langueur secrète succède à de vives peines ; les impressions douces que Léonce m'a fait goûter de nouveau me sont mille fois plus chères encore qu'elles ne me l'étaient avant les douleurs que je viens d'éprouver. Jamais mon âme n'a été si faible, jamais je ne me suis sentie moins capable de l'effort qui m'est commandé.

LETTRE XXXIV. – DELPHINE À MADAME DE LEBENSEI.

Paris, ce 2 décembre.

J'étais retombée, mon amie, dans les incertitudes les plus douloureuses ; la tendresse que Léonce me témoignait, le

charme inexprimable de sa présence, me captivaient plus que jamais ; et, sans que je me l'avouasse encore, je ne pouvais me résoudre à mon départ.

Avant-hier j'appris que Mathilde était malade, et Léonce lui-même me parut inquiet de son état. Je fus douloureusement affligée de cette nouvelle ; je craignis d'en être la cause, et je passai la nuit tout entière dans les combats les plus cruels, voulant me tromper sur mon devoir, espérant, quand je croyais tenir un raisonnement qui m'affranchissait, et retombant l'instant d'après, lorsqu'une inspiration soudaine de la conscience renversait tout ce qui me semblait le plus spécieux.

Agitée par une insomnie si douloureuse, je me levai hier à huit heures du matin, et je descendis de mon jardin dans les Champs-Élysées, pour essayer si l'exercice et le grand air me feraient du bien ; je passai devant la maison qu'occupait autrefois madame de Vernon : vous savez qu'elle s'est fait ensevelir dans son jardin, et que sa fille, mécontente de cette volonté qu'elle ne trouve pas assez religieuse, a conservé la maison sans vouloir l'occuper. Je me reprochai de n'avoir pas été verser quelques pleurs sur ses cendres délaissées ; je me rappelai que ce jour même était l'anniversaire de sa mort. La clef de mon jardin ouvrait aussi celui de madame de Vernon, nous l'avions ainsi voulu dans les jours de notre liaison ; j'essayai donc d'entrer par les Champs-Élysées. J'eus d'abord de la peine à ouvrir cette porte fermée depuis un an ; enfin j'y réussis, et je me trouvai dans ce jardin, où, pour la première fois, Léonce m'avait parlé de son amour, quand la plus belle saison de l'année couvrait tous les arbustes de fleurs : il ne restait pas une feuille sur aucun d'eux ; cette maison, jadis si brillante, était fermée comme une habitation qu'on avait abandonnée. Un brouillard froid et sombre obscurcissait tous les objets, et mes souvenirs se retraçaient à moi à travers la tristesse de la nature et de mon cœur.

Ah ! le passé, le passé ! quels liens de douleur nous attachent à lui ! Pourquoi les jours ne s'écoulent-ils pas sans laisser

aucune trace ? L'imagination peut-elle suffire à toutes ces formes du malheur, qu'on appelle les divers temps de la vie ?

Je cherchai quelques minutes, à travers les feuilles mortes qui étaient sur la terre, les sentiers du jardin qui pouvaient me conduire où je croyais que les restes de madame de Vernon étaient déposés ; enfin je trouvai l'urne qui désignait sa tombe ; je vis sur cette urne deux vers italiens qu'elle m'avait souvent fait chanter, parce qu'elle en aimait l'air :

Et tu, chi sa se mai
Ti sovverrai di me[2] !

Il me sembla que cette inscription m'accusait d'un long oubli ; je me repentis d'avoir laissé passer une année sans venir auprès de ce monument. Ah ! pourquoi, pensais-je en moi-même, pourquoi Sophie est-elle la cause de tous mes malheurs ! Mes regrets, souvent troublés par cette idée, ne m'ont point ramenée dans ces lieux ; je craignais d'offenser sa mémoire en y portant le sentiment de mes peines, et j'aimais mieux étouffer les pensées qui tour à tour m'éloignaient et m'attiraient vers elle.

« Adieu, Sophie, dis-je alors en versant beaucoup de larmes : je vais quitter pour jamais la France ; je n'en reverrai plus même les tombeaux ! Je romps avec tout ce qui me fut cher, pour accomplir le serment que je t'ai fait : les pleurs que je verse en ce moment t'attestent encore que je n'ai conservé de notre amitié qu'un souvenir doux. Adieu. » Alors, après m'être penchée quelques instants sur cette urne avec affection et regret je me relevai, en répétant avec enthousiasme : « Oui, je tiendrai le serment que je t'ai fait ; oui, je me sacrifierai pour le bonheur

[2] Et toi, qui sait si jamais tu te souviendras de moi ?

de ta fille ! » Comme je me retournais, je vis Mathilde, qui m'avait entendue, pâle, le visage altéré et les yeux remplis de larmes qu'elle s'efforçait de retenir. « Ce que j'entends est-il vrai ? s'écria-t-elle en se jetant à genoux devant l'urne de sa mère. M'aurait-on trompée, dit-elle en me regardant, lorsqu'on m'assurait que vous étiez résolue à passer l'hiver ici ? Dieu ! j'ai bien souffert depuis que je l'ai cru ! — On vous a trompée, Mathilde, lui dis-je en serrant ses deux mains qu'elle élevait vers le ciel ; ce que vous avez demandé vous est accordé ; ce n'est qu'à moi que tout le bonheur est refusé dans cette vie. Adieu. »

Je quittai Mathilde à ces mots sans lui donner le temps de me répondre, et je revins chez moi sans avoir réfléchi que je venais de me lier encore plus solennellement que jamais. Quand le mouvement exalté que j'avais éprouvé fut un peu calmé, je sentis en frémissant que tout était dit. Depuis ce moment cette douleur ne m'a plus laissé de relâche : j'ai vu Léonce, et sans doute je me serais trahie s'il n'avait pas attribué mon émotion à ce que je lui ai dit de ma visite au tombeau, en lui taisant que j'y avais trouvé Mathilde. Si j'étais encore une fois seule avec lui, il saurait tout. Il faut partir, le délai n'est plus possible.

J'ai envoyé ce matin un courrier à Mondoville pour conjurer M. Barton de venir. Je ne veux pas que Léonce, au moment où il apprendra mon départ, soit seul, sans un confident de notre amour, sans l'ami de son enfance. Seul ! hélas ! et je le quitte, lui qui depuis un an m'a donné tant d'heures délicieuses, lui qui m'aime avec une tendresse si vraie ! Il croit encore, dans ce moment, que je n'ai pas la pensée de me séparer de lui ; il se réveille chaque jour avec cette certitude qui lui est si douce ; il arrange les heures de sa journée pour me voir, et bientôt on viendra lui dire que je suis partie, partie pour jamais, sans que l'on sache même dans quel lieu j'ai caché ma misérable destinée ! Je n'existerai plus pour Léonce que comme les morts qu'on regrette ; il m'appellera, et je ne l'entendrai pas, moi que sa voix a toujours si profondément émue ! moi qui d'un accent

si tendre répondais à ses prières ! Rien, rien de moi ne se ranimera autour de lui pour lui répéter encore que je l'aime !

Ma chère Élise, c'est à vous que je confie mes dernières volontés : après mon départ, venez le voir ; parlez-lui le langage consolateur que vous a sans doute appris l'amour ! Dites-lui tout ce que vous savez de ma douleur, tout, hors le vrai motif qui me détermine. Il croira que j'ai faibli devant la haine, et que l'intérêt de son bonheur ne m'a pas donné la force de la supporter. Hélas ! il sera bien injuste ; mais il n'accusera point sa femme, la mère de son enfant. Dites-lui que je jugerai de son respect pour mon souvenir par sa conduite envers Mathilde. Élise, vous écrirez à ma sœur, et j'apprendrai par ses lettres ce que j'ai besoin de savoir ; car vous-même, mon amie, vous ne saurez point où je vais : Léonce vous le demanderait, comment pourriez-vous le lui cacher ? Il me suivrait, et j'aurais une troisième fois essayé de m'éloigner pour retomber sous le charme : non, le devoir a parlé trop haut, qu'il soit obéi !

Dans l'asile où je vais m'ensevelir, ce n'est pas l'oubli, la résignation même que j'espère : je cherche un lieu solitaire où l'on vive d'aimer, sans que ce sentiment, renfermé dans le cœur, nuise au bonheur de personne, sans qu'il existe une autre vie que la mienne, tourmentée par l'affection que j'éprouve. Lui, cependant, hélas ! ne souffrira-t-il pas longtemps encore ? Mais pouvait-il être heureux, agité sans cesse par ses devoirs, l'opinion et l'amour ? Ne m'offrirai-je pas à sa mémoire, plus pure, plus intéressante que dans ce monde, où sans cesse il avait besoin de me défendre, où sans cesse il souffrait pour moi ? L'amour même, l'amour seul, ne devait-il pas m'inspirer le besoin de renouveler mon image dans son souvenir, par l'absence et le malheur ? Que n'ai-je pas craint de la calomnie ! Vainement paraît-elle apaisée, vainement Léonce assure-t-il qu'il est devenu insensible ; dois-je y compter ? Ah ! qui peut prévoir de quelle douleur l'accomplissement d'un devoir nous préserve ?

Lorsque je serai partie pour toujours, je désire que, s'il est possible, mes amis détruisent entièrement tout ce qu'on a pu dire d'injuste sur moi. Quand je saurai qu'ils y ont réussi, je ne reviendrai pas, mais je penserai avec douceur que Léonce n'entend plus dire que du bien de son amie. Je prie M. de Lebensei d'entretenir des relations suivies avec M. de Mondoville ; malgré la diversité de leurs manières de voir, il s'en est fait aimer par la supériorité de son esprit et la droiture de son caractère. Je le conjure de répéter souvent à Léonce qu'il ne doit prendre aucun parti dans la guerre que les nobles offensés veulent exciter contre la France : je crains toujours que, loin de moi, les personnes de sa classe ne le déterminent, si cette guerre a lieu, à ce qu'elles représenteraient comme un devoir de l'honneur. S'il peut s'intéresser de nouveau aux études qui lui plaisent, l'occupation lui fera du bien, et ses regrets se changeront enfin, je l'espère, en une peine douce ; et, dans cette vie de douleur, c'est l'état habituel des âmes sensibles.

Oui, je souhaite, Élise, que vous deux, qui m'avez si tendrement aimée, vous soyez les amis de Léonce ; ne m'est-il pas permis de désirer encore ce lien avec lui ? Plus que celui-là, grand Dieu ! tant que je vivrai ! et le revoir encore une fois si la mort, s'annonçant à moi d'avance avec certitude, me laisse le temps de le rappeler ! Élise, adieu ; quand nous retrouverons-nous ? Si j'en crois les pressentiments que mes malheurs ont constamment justifiés, l'adieu que je vous dis sera long. Ah ! quel effort ! mais pourquoi murmurer ?

LETTRE XXXV. – DELPHINE À MATHILDE.

Paris, ce 4 décembre.

Dans la nuit de demain, Mathilde, je quitterai Paris, et peu de jours après la France. Léonce ne saura point dans quel lieu je me retirerai ; il ignorera de même, quoi qu'il arrive, que c'est pour votre bonheur que je sacrifie le mien. J'ose vous le dire, Mathilde, votre religion n'a point exigé de sacrifice qui puisse surpasser celui que je fais pour vous ; et Dieu, qui lit dans les cœurs, Dieu, qui sait la douleur que j'éprouve, estime dans sa bonté cet effort ce qu'il vaut. Oui, j'ose vous le répéter, quand j'aime mieux mourir qu'avoir à me reprocher vos douleurs, j'ai plus qu'expié mes fautes ; je me crois supérieure à celles qui n'auraient point les sentiments dont je triomphe.

Vous êtes la femme de Léonce, vous avez sur son cœur des droits que j'ai dû respecter ; mais je l'aimais, mais vous n'avez pas su peut-être qu'avant de vous épouser… Laissons les morts en paix. Vous m'avez adjurée de partir au nom de la morale, au nom de la pitié même : pouvais-je résister, quand il devrait m'en coûter la vie ? Mathilde, vous allez être mère, de nouveaux liens vont vous attacher à Léonce : femme bénie du ciel, écoutez-moi : si celui dont je me sépare me regrette, ne blessez point son cœur par des reproches ; vous croyez qu'il suffit du devoir pour commander les affections du cœur, vous êtes faite ainsi ; mais il existe des âmes passionnées, capables de générosité, de douceur, de dévouement, de bonté, vertueuses en tout, si le sort ne leur avait pas fait un crime de l'amour ! Plaignez ces destinées malheureuses, ménagez les caractères profondément sensibles ; ils ne ressemblent point au vôtre, mais ils sont peut-être un objet de bienveillance pour l'Être suprême, pour la source éternelle de toutes les affections du cœur.

Mathilde, soignez avec délicatesse le bonheur de Léonce ; vous avez éloigné de lui sa fidèle amie, chargez-vous de lui rendre tout l'amour dont vous le privez. Ne cherchez point à détruire l'estime et l'intérêt qu'il conservera pour moi, vous m'offenseriez cruellement ; il faut déjà me compter parmi ceux qui ne sont plus, et le dernier acte de ma vie ne mérite-t-il pas vos égards pour ma mémoire ?

Adieu, Mathilde ; vous n'entendrez plus parler de moi, la compagne de votre enfance, l'amie de votre mère, celle qui vous a mariée, celle enfin qui n'a pu supporter votre peine, n'existe plus pour vous ni pour personne. Priez pour elle, non comme si elle était coupable, jamais elle ne le fut moins, jamais surtout il ne vous a été plus ordonné de ne pas être sévère envers elle ! mais priez pour une femme malheureuse, la plus malheureuse de toutes, pour celle qui consent à se déchirer le cœur afin de vous épargner une faible partie de ce qu'elle se résigne à souffrir.

LETTRE XXXVI. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.

Lyon, ce 1er décembre 1791[3].

Je n'ai point reçu de lettres de vous depuis mon départ, ma chère Delphine ; je me hâte d'arriver à Montpellier pour les trouver. J'ai vu ce malheureux Valorbe à mon passage à Moulins ; il est encore retenu dans son lit par ses blessures ; mais quand il sera guéri, sa situation sera bien plus déplorable : il ne peut pas rester dans son régiment ; l'animadversion est telle

[3] Cette lettre arriva le matin même du 5 décembre.

contre lui, qu'il n'y éprouverait que des désagréments insupportables ; il sera forcé de tout quitter. Il m'a paru très sombre, et parlant de vous avec un mélange de ressentiment et d'amour fort effrayant ; il rappelle ce qu'il a fait pour vous, il se croit des droits sans bornes à votre reconnaissance, et laisse entendre que si vous les méconnaissez, il s'en vengera sur Léonce ou sur vous. Enfin il m'a paru saisi d'une fureur réfléchie extrêmement redoutable : on dirait qu'après avoir beaucoup souffert, il éprouve le besoin de faire partager aux autres son malheur, et je ne l'ai plus trouvé le moins du monde accessible à cette crainte de vous affliger, qui avait autrefois de l'empire sur lui ; j'ai peur que vous n'ayez beaucoup à redouter de ses persécutions.

Éloignez-vous de Léonce pour un temps, revenez près de moi, c'est le seul moyen d'apaiser M. de Valorbe, et d'éviter ainsi les plus grands malheurs. Ah ! ma chère Delphine, que j'ai souffert dans Paris, dans cette ville que je déteste ! En approchant de ma retraite, je sens mon âme se calmer ; cependant je n'y serai point heureuse si je ne vous y vois pas ; vous avez encore ajouté, pendant les quatre mois que nous venons de passer ensemble, à ma tendresse pour vous. Au milieu de tant de peines, de tant d'injustices, il ne vous est pas échappé un seul sentiment amer, un seul mouvement de haine : vous avez supporté les torts les plus révoltants comme une nécessité, comme un accident du sort, et non comme un sujet de colère ou de ressentiment.

Mon amie, j'en suis sûre, avec une âme si douce vous pourrez trouver du calme et peut-être du bonheur dans la solitude ; je vous y espère, je vous y attends avec un cœur tout à vous.

LETTRE XXXVII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Melun, ce 6 décembre 1791.

Le sacrifice est fait, la vie est finie ; pardonnez-moi si je suis longtemps sans vous écrire, si je ne vous rejoins pas, si je meurs pour vous, comme pour lui. Ce que vous m'avez mandé sur M. de Valorbe ne m'ôte-t-il pas jusqu'à l'espoir du repos que je conservais encore ? Quel asile puis-je trouver, qui soit assez impénétrable pour me cacher à celui qui me poursuit, comme à celui que j'aime ?

Je l'ai quitté ! je l'ai quitté ! je ne le reverrai plus ! Pensez-vous qu'il puisse me rester aucune raison, aucune force ? n'ai-je pas tout épuisé pour partir ? À présent j'erre avec cette pauvre Isaure dans le vide immense où je suis jetée ! Pleurez sur moi, ma sœur, vous, le seul être informé désormais de mon nom, de ma demeure, de mon existence ! Sans l'enfant de Thérèse, sans vous, me serais-je condamnée à vivre ?

M. Barton est arrivé avant-hier d'après ma lettre : je lui ai tout confié, hors le vrai motif de mon départ ; j'ai éprouvé peut-être encore un moment doux, lorsque cet honnête homme, en me prenant la main, avec des larmes dans les yeux, me dit : « Madame, il ne convient pas à mon âge de s'abandonner à l'attendrissement que me fait éprouver votre résolution ; cependant qu'il me soit permis de vous dire que jamais mon cœur n'a été pénétré pour aucune femme d'autant d'intérêt ni d'admiration ! » Louise, pourquoi l'approbation de la vertu ne m'a-t-elle pas fait plus de bien ?

Il fut convenu entre M. Barton et moi qu'après mon départ il userait de tout son ascendant sur Léonce pour l'engager à demeurer auprès de Mathilde, auprès de celle qui, dans quelques mois, doit être la mère de son enfant. Je ne voulais point écrire

à Léonce ; je ne sais si je l'aurais pu sans anéantir le reste de mes forces : d'ailleurs je ne pouvais pas lui apprendre ce qui s'était passé entre Mathilde et moi ; et comment retenir aucune de ses pensées en disant adieu à ce qu'on aime ? Je priai néanmoins M. Barton de ne pas refuser à Léonce la consolation de savoir ce qu'il m'en avait coûté pour partir ; je lui recommandai de ne pas nous laisser seuls, Léonce et moi : dans l'état où j'étais, je n'aurais pu rien cacher. Je décidai que je partirais le lendemain, jour que Léonce disait avoir choisi pour aller à la campagne avec madame de Mondoville ; ainsi je me dérobais à ce que j'aime avec les précautions qu'on pourrait prendre pour échapper à des persécuteurs.

Léonce vint le soir ; il était rêveur, et ne parut pas désirer lui-même que M. Barton s'éloignât. Après une heure de conversation la plus pénible, et que de longs silences interrompaient souvent, Léonce se leva pour partir ; dans ce moment un tremblement affreux me saisit, et je retombai sur ma chaise comme anéantie ; lui-même, occupé sans doute de son dessein, que j'ignorais alors, était tout entier concentré dans sa propre émotion, et ne remarqua point ce qui aurait pu l'étonner dans la mienne : il pressa ma main sur ses lèvres avec une ardeur très vive, et s'enfuit précipitamment, en me criant de la porte : « Delphine, ne m'oubliez jamais ! » Je crus qu'il m'avait devinée ; je voulais le suivre, la force me manqua ; et quand il fut parti, l'idée terrible que je l'avais vu pour la dernière fois me saisit, je ne pouvais m'y soumettre. Léonce, en me quittant plus tôt que je ne m'y attendais, avait trop précipité mes impressions ; mon âme n'avait point passé par ces douleurs successives qui se préparent à la dernière ; j'avais reçu comme un coup subit dans le cœur, qui me faisait un mal insupportable ; je voulais, sans changer de résolution, voir encore une fois Léonce : je n'avais rien recueilli pour l'absence, je n'avais pas assez contemplé ses traits, je n'avais pu lui faire entendre un dernier accent qui restât dans son cœur.

Je passai la nuit entière à combiner et repousser tour à tour mille projets divers pour l'apercevoir encore une fois, pour adoucir le mal que m'avaient fait de si brusques adieux. Immobile sur mon lit, où je m'étais jetée, je n'osais, pendant cette cruelle agitation, ni me lever, ni faire un pas, ni changer de place, comme si le moindre mouvement avait dû être une nouvelle douleur. Le jour vint, et j'eus cependant la force de dire à Antoine, en lui recommandant le secret, que je partais à onze heures du soir : j'avais fixé ce moment parce que M. Barton devait revenir chez moi dans la soirée. À midi, l'on me remit votre lettre, où vous m'apprenez les cruelles dispositions de M. de Valorbe ; l'effroi qu'elle me causa me donna de la force pendant quelques instants. Cette persécution, cette fureur dont Léonce pouvait devenir l'objet, me fit sentir la nécessité de disparaître d'un monde où j'attirais sans cesse de nouveaux périls sur l'objet de ma tendresse. Je sentis aussi que, si je différais à partir, ou si j'allais vers vous, M. de Valorbe, apprenant dans quel lieu il pourrait me trouver, ne tarderait pas à venir me chercher ; et que Léonce, indigné de le savoir près de moi, se hâterait d'arriver pour l'en punir. Je n'hésitai donc plus, et je donnai, pendant quelques heures, des ordres pour mon départ, avec assez de calme ; mais, dans ce moment, Isaure, qui avait découvert les préparatifs que j'avais commandés, vint, tout en chantant, se jeter dans mes bras, pour se réjouir de faire un voyage : sa gaieté me causa une émotion que je ne pus surmonter ; et, l'éloignant de moi, je passai plusieurs heures à verser des larmes.

Hélas ! j'en répandais alors, pendant que je n'étais pas encore tout à fait loin de lui, pendant qu'il n'était pas encore absolument impossible qu'il entrât dans ma chambre et me serrât dans ses bras.

Le temps se passait ainsi, lorsque peu de temps après dix heures M. Barton arriva ; il était extrêmement troublé : je me hâtai de lui demander d'où lui venait cette altération ; s'il ne savait rien de Léonce, s'il craignait qu'il n'eût découvert mon dé-

part, « Il l'ignore, me dit-il ; mais je n'en suis pas moins dans une inquiétude mortelle : Léonce, sans en avoir averti personne, est revenu, il y a une heure, de la campagne, en y laissant madame de Mondoville. Il y a ce soir un grand bal masqué, où il veut aller : j'ai insisté pour connaître la cause de cet empressement, qui lui est si peu naturel ; il n'a voulu d'abord me rien répondre ; mais, comme il partait, quelques mots qu'il a dits à un de ses gens ont éveillé mes soupçons, et je l'ai forcé à m'avouer que, dans cette fête où les femmes vont déguisées, mais les hommes à visage découvert, il croyait très facile de faire naître un sujet de querelle à l'instant même ; et que, certain d'y rencontrer M. de Montalte, le cousin de M. de Valorbe, il avait choisi ce jour pour se venger, sans vous compromettre, des propos insultants que, depuis le concert de madame de Saint-Albe, il n'a point cessé, me dit Léonce, de répéter contre vous.

— Il est parti pour ce bal, m'écriai-je, dans cet affreux dessein ! Que ferons-nous ? Comment ne l'avais-je pas deviné ? Sa tristesse hier en me quittant, ses dernières paroles, ne m'annonçaient-elles pas un projet funeste ? Et la douleur atroce que j'ai éprouvée quand il a disparu n'est-elle pas un pressentiment que je ne le reverrai plus ? Il est parti ! répétai-je à M. Barton ; pourquoi ne l'avez-vous pas suivi ? — Il ne l'aurait pas souffert, répondit M. Barton ; il m'a dit qu'il allait chercher un de ses amis pour se rendre ensemble au bal. — Eh bien, eh bien, interrompis-je, déterminée soudain, il est temps encore de se rendre à ce bal masqué : je n'y serai point reconnue ; je reverrai Léonce encore ; je lui parlerai, je l'empêcherai de provoquer M. de Montalte : oui, je tenterai ce dernier effort ; je le dois, je le puis. » Et, sans attendre l'avis de M. Barton, je sonnai pour qu'on m'apportât le domino noir qui devait m'envelopper. M. Barton, ayant vainement essayé de me détourner de mon projet, me proposa de m'accompagner : je lui fis sentir que Léonce, étonné de le voir à ce bal, soupçonnerait la vérité, et s'éloignerait à l'instant même de nous deux.

Au moment où Isaure vit pour la première fois cet habillement de bal, qui lui était tout à fait inconnu, elle en eut peur et vainement mes femmes voulurent la rassurer, en lui disant que c'était une parure de fête ; l'enfant, comme si elle eût été avertie que ce vêtement de la gaieté cachait le désespoir, répétait sans cesse en pleurant : « Est-ce que ma seconde maman va faire comme la première ? est-ce que je ne la reverrai plus ? » Hélas ! pauvre enfant, dis-je en moi-même, cette nuit sera peut-être en effet la dernière de ma vie ! Chaque moment de retard me paraissait un danger de plus pour Léonce ; je partis, et M. Barton monta avec moi dans ma voiture, résolu d'y rester pour m'attendre ; enfin j'arrivai à la porte de la fête, je descendis, j'entrai, et là commença pour moi ce supplice qui devait toujours s'accroître, le contraste cruel de tout l'appareil de la joie avec les tourments affreux qui me déchiraient.

Je traversai la foule de ceux qui se trouvaient peut-être tous, alors, dans le moment le plus gai de leur vie, tandis que moi j'ignorais si je ne marchais pas à la mort. Je fus longtemps à parcourir la salle, sans découvrir d'aucun côté ni Léonce ni M. de Montalte. Errante ainsi sans pouvoir être reconnue, et dans le trouble le plus cruel que je pusse éprouver, des sensations extraordinaires s'emparèrent tout à coup de moi : j'avais peur de ma solitude au milieu de la foule ; de mon existence invisible aux yeux des autres, puisque aucune de mes actions ne m'était attribuée. Il me semblait que c'était mon fantôme qui se promenait parmi les vivants, et je ne concevais pas mieux les plaisirs qui les agitaient, que si du sein des morts j'avais contemplé les intérêts de la terre. Je cherchais, à travers toutes ces figures que je voyais comme dans un rêve cruel, un seul homme, un seul être qui existait encore pour moi, et me rendait aux impressions réelles dans toute leur force et leur amertume. Je passais silencieusement au milieu des danses et des exclamations de joie, et je portais dans mon âme tout ce que la nature peut éprouver de douleur, sans jeter un cri, sans obtenir la compassion de personne. Ô souffrances morales ! comme vous êtes cachées au fond du cœur dont vous faites votre proie ! vous le dé-

vorez en secret, vous le dévorez souvent au milieu des fêtes les plus brillantes ; et tandis qu'un accident, une douleur physique, réveille la sympathie des êtres les plus froids, une main de fer serre votre poitrine, vous ravit l'air, oppresse votre sein, sans qu'il vous soit permis d'arracher aux autres, par aucun signe extérieur, des paroles de commisération.

Après avoir longtemps marché d'un bout de la salle à l'autre avec une activité et une agitation continuelles, Léonce parut enfin dans une loge, regardant par toute la salle avec une impatience remarquable, pour découvrir quelqu'un qu'il cherchait. Je montai quelques marches pour aller vers lui ; et comme il devait nécessairement passer devant moi en rentrant dans la salle, je restai quelque temps appuyée sur la balustrade de l'escalier pour le regarder encore ; ce plaisir, le dernier, me jetait, malgré tout ce qui m'environnait, dans une rêverie profonde ; et tant que je pus le considérer ainsi, mes inquiétudes mêmes pour lui semblaient être suspendues. Dès qu'il descendit, je me hâtai de le suivre, résolue de m'attacher à ses pas, et de lui parler en me faisant connaître, si j'apercevais M. de Montalte. Léonce se retourna deux ou trois fois, étonné de mon insistance, et ses yeux se fixèrent sur ce masque qui l'importunait, avec une expression d'indifférence très dédaigneuse : ce regard, quoiqu'il ne s'adressât point à moi, me serra le cœur, et je mis ma main sur mes yeux pendant un moment, pour rassembler mes forces qui m'abandonnaient.

Je relevai la tête : un flot de monde m'avait déjà séparée de Léonce, et je le vis assez loin de moi, coudoyant M. de Montalte qui se retournait pour lui en demander l'explication ; je voulus m'avancer, la foule arrêtait chacun de mes pas ; je saisis le bras d'un homme que je connaissais à peine, et je le priai de m'aider à travers la foule : cet homme odieux me retenait pour examiner ma main, pour considérer mes yeux, et m'adressait tous les fades propos de cette insipide fête, quand, à dix pas de moi, il s'agissait de la vie de Léonce, « Aidez-moi, répétais-je à celui qui m'accompagnait, aidez-moi, par pitié ! » Et je le traînais de

toute ma force, pour qu'il fendît la presse que je ne pouvais seule écarter ; je voyais Léonce qui, après avoir parlé vivement à M. de Montalte, se dirigeait avec lui vers la sortie de la salle ; il marchait, je le suivais, mais j'étais toujours à vingt pas de lui sans pouvoir jamais franchir cette infernale distance, qu'on eût dite défendue par un pouvoir magique. Enfin, coupant seule par un détour dans les corridors, je crus pouvoir me trouver à la grande porte avant Léonce ; mais comme j'y arrivais, je le vis qui sortait par une autre issue ; je courus encore quelques pas, je tendis les bras vers lui, je l'appelai ; mais, soit que ma voix déjà trop affaiblie ne pût se faire entendre, soit qu'il fût uniquement occupé du sentiment qui l'animait, il poursuivit sa route, et je le perdis de vue au milieu de la rue, me trouvant entourée de chevaux, de cochers qui me criaient de me ranger, de voitures qui venaient sur moi, sans que je fisse un pas pour les éviter. Un de mes gens me reconnut, m'enleva sans que je le sentisse, et me porta dans ma voiture : quand j'y fus, la voix de M. Barton me rappelant à moi-même, j'eus encore la force de lui dire de suivre Léonce, et de lui montrer le côté de la rue par lequel il avait passé avec M. de Montalte ; ces mots prononcés, je perdis entièrement connaissance.

Quand je rouvris les yeux, je me trouvai chez moi, entourée de mes femmes effrayées ; je crus fermement d'abord que je venais de faire le plus horrible songe, et je les rassurai dans cette conviction. Cependant par degrés mes souvenirs me revinrent : quand le plus cruel de tous me saisit, je retombai dans l'état d'où je venais de sortir. Enfin, de funestes secours me rappelèrent à moi, et je passai trois heures telles, que des années de bonheur seraient trop achetées à ce prix ; envoyant sans cesse chez M. Barton, chez Léonce, pour savoir s'ils étaient rentrés ; écoutant chaque bruit, allant au-devant de chaque messager, qui me répondait toujours : *Non, madame, ils ne sont pas encore rentrés* ; comme si ces paroles étaient simples, comme si l'on pouvait les prononcer sans frémir ! J'avais épuisé tous les moyens de découvrir ce qu'était devenu Léonce ; j'étais retombée dans l'inaction du désespoir ; et, jetée sur un canapé, je

cherchais des yeux, je combinais dans ma tête quels moyens pourraient me donner la mort, à l'instant même où j'apprendrais que Léonce n'était plus. Quand j'entendis la voix de M. Barton, je tombai à genoux en me précipitant vers lui. « Il est sauvé ! me dit-il ; il n'est point blessé ; son adversaire l'est seul, mais pas grièvement ; tout est bien, tout est fini. »

Louise, une heure après avoir reçu cette assurance, j'étais encore dans des convulsions de larmes ; mon âme ne pouvait rentrer dans ses bornes. J'appris enfin que Léonce s'était battu avec M. de Montalte, et l'avait blessé ; mais qu'il avait montré dans ce duel tant de bravoure et de générosité, tant d'oubli de lui-même, tant de soins pour M. de Montalte, lorsqu'il avait été hors de combat, qu'il avait tout à fait subjugué son adversaire, et qu'il en avait obtenu tout ce qu'il désirait relativement à moi : la promesse d'attribuer leur duel à une querelle de bal masqué, et de chercher naturellement toutes les occasions de me justifier en public sur tout ce qui concernait M. de Valorbe. M. Barton était arrivé à temps pour être témoin du combat, après avoir inutilement cherché pendant plusieurs heures Léonce, qui attendait le jour avec M. de Montalte chez un de leurs amis communs. M. Barton était animé par l'enthousiasme en me parlant de Léonce ; il est vrai que, pendant toute cette nuit, ses paroles et ses actions avaient eu constamment le plus sublime caractère ; et c'était dans ce moment même qu'il fallait se séparer de lui !

J'en sentais la nécessité plus que jamais ; j'avais en horreur ce que je venais d'éprouver ; et de tout ce qu'on peut souffrir sur la terre, ce qui me paraît le plus terrible, c'est de craindre pour la vie de celui qu'on aime. Je n'étais point à l'abri de cette douleur, elle pouvait se renouveler ; M. de Valorbe m'en menaçait. Cette idée vint s'unir au sentiment du devoir, qu'il ne m'était plus permis de repousser, et je partis sans rien voir, sans rien entendre, dans je ne sais quel égarement dont je ne suis sortie que quand la fatigue d'Isaure m'a forcée d'arrêter ici.

Vous ne pouvez vous faire l'idée de ce que je souffre, de l'effort qu'il m'a fallu faire, même pour vous écrire ! Quand je n'aurais pas besoin de cacher ma retraite à Léonce et à M. de Valorbe, je ne devrais pas aller vers vous ; il faut, dans l'état où je suis, combattre seule avec soi-même ; le froid de la solitude me redonnera des forces. Je vous aime, je ne puis vous voir ; l'attendrissement, l'affection, me feraient trop de mal ; la moindre émotion nouvelle pourrait m'anéantir ; laissez-moi. Je vais en Suisse : Léonce m'a dit que dans ses voyages c'était le pays qu'il avait préféré ; s'il vient une fois verser des larmes sur ma tombe, j'aime à penser que ce sera près des lieux qui captivèrent son imagination dans les premières années de sa vie. C'est assez de cette espérance pour déterminer ma route dans le vaste désert du monde, où je puis fixer ma demeure à mon choix.

Louise, si je suis longtemps sans vous écrire, n'en soyez point inquiète ; il faut que je vive, je me suis chargée d'Isaure, je vais mander à sa mère que je m'y engage de nouveau. Je veux l'élever, je veux laisser du moins après moi quelqu'un dont j'aurai fait le bonheur. Vous, ma sœur, écrivez-moi sous l'adresse que je vous envoie : vous saurez par madame de Lebensei l'effet que mon départ aura produit sur Léonce ; mais prenez garde, en me l'apprenant, prenez garde à ma pauvre tête ; elle est bien troublée, il faut la ménager ; je me crains quelquefois moi-même. Cependant pourquoi, dans les longues heures de réflexion qui m'attendent, ne saurais-je pas contempler avec fermeté mon sort ? J'ai trop longtemps lutté pour être heureuse. Le jour où il a été l'époux de Mathilde, que ne m'étais-je dit que le ciel avait prononcé contre moi !

LETTRE XXXVIII. – DELPHINE À MADAME D'ERVINS, RELIGIEUSE AU COUVENT DE SAINTE-MARIE, À CHAILLOT.

Melun, ce 6 décembre.

Des circonstances non moins cruelles, ma chère Thérèse, que celles qui ont décidé de votre sort, me forcent à m'éloigner pour jamais de Paris et du monde ; j'emmène votre fille avec moi ; j'achèverai son éducation avec soin, et je lui assurerai la moitié de ma fortune. Elle en jouira peut-être bientôt, si je prends le même parti que vous, si je m'enferme pour jamais dans un couvent.

Vous serez étonnée qu'un tel projet m'ait semblé possible avec les opinions que vous me connaissez. Elles ne sont point changées ; mais je voudrais mettre une barrière éternelle entre moi et les incertitudes douloureuses que les passions font toujours renaître dans le cœur. Dites-moi si vous croyez qu'il suffise d'une résignation courageuse et de la religion naturelle pour trouver du repos dans un asile semblable au vôtre ; vous seule au monde savez que ce sombre dessein m'occupe.

Isaure vous écrit mon adresse, le nom que j'ai pris ; il ne reste déjà plus de traces de moi ; mais quelquefois je me sens un vif désir de revivre, et des vœux irrévocables pourraient seuls l'étouffer.

CINQUIÈME PARTIE

FRAGMENTS DE QUELQUES FEUILLES ÉCRITES PAR DELPHINE PENDANT SON VOYAGE. – PREMIER FRAGMENT.

Ce 7 décembre 1791.

Je suis seule, sans appui, sans consolateur, parcourant au hasard des pays inconnus, ne voyant que des visages étrangers, n'ayant pas même conservé mon nom, qui pourrait servir de guide à mes amis pour me retrouver ! C'est à moi seule que je parle de ma douleur : ah ! pour qui fut aimé, quel triste confident que la réflexion solitaire !

J'ai fait trente lieues de plus aujourd'hui : je suis de trente lieues plus éloignée de Léonce ! Comme les chevaux allaient vite ! les arbres, les rivières, les montagnes, tout s'enfuyait derrière moi ; et les dernières ombres du bonheur passé disparaissaient sans retour. Inflexible nature ! je te l'ai redemandé, et tu ne m'as point offert ses traits ; pourquoi donc, avec un des nuages que le vent agite, n'as-tu pas dessiné dans l'air cette forme céleste ? Son image était digne du ciel, et mes yeux, fixés sur elle, ne se seraient plus baissés vers la terre !

Le malheur m'accable, et cependant je sens en moi des élans d'enthousiasme qui m'élèvent jusqu'au souverain Créateur ; il est là dans l'immensité de l'espace ; mais aimer fait arriver jusqu'à lui. Aimer !... Ô mon Dieu ! dans l'infortune même où je suis plongée, je te remercie de m'avoir donné quelques jours de vie que j'ai consacrés à Léonce.

Isaure dort là, devant moi, et sa mère a tant souffert ! et moi aussi, qui me suis chargée d'elle, j'ai déjà versé tant de pleurs ! Chère enfant, que t'arrivera-t-il ? quel sera ton sort un jour ? que ne peux-tu repousser la vie ! et, loin de la craindre, tu vas au-devant d'elle avec tant de joie… Ah ! comme elle t'en punira !

Pauvre nature humaine, quelle pitié profonde je me sens pour elle ! Dans la jeunesse, les peines de l'amour, et pour un autre âge que de douleurs encore ! Deux vieillards se sont approchés ce soir de ma voiture, pour implorer ma pitié ; ils avaient aussi leur cruelle part des maux de la vie, mais leur âme ne souffrait pas ; un rayon du soleil leur causait un plaisir assez vif, et moi, qui suis poursuivie par un chagrin amer, je n'éprouve aucune de ces sensations simples que la nature destine également à tous. Je suis jeune cependant ; ne pourrais-je pas parcourir la terre, regarder le ciel, prendre possession de l'existence, qui m'offre encore tant d'avenir ? Non, les affections du cœur me tuent. Quel est-il ce souvenir déchirant qui ne me laisse pas respirer ? sur quelle hauteur, dans quel abîme le fuir ?

Ah ! qu'elle est cruelle la fixité de la douleur ! n'obtiendrai-je pas une distraction, pas une idée, quelque passagère qu'elle soit, qui rafraîchisse mon sang pendant au moins quelques minutes. Dans mon enfance, sans que rien fût changé autour de moi, la peine que j'éprouvais cessait tout à coup d'elle-même ; je ne sais quelle joie sans motif effaçait les traces de ma douleur, et je me sentais consolée ! Maintenant je n'ai plus de ressort en moi-même, je reste abattue, je ne puis me relever ; je succombe à cette pensée terrible : Mon bonheur est fini !

Que ne donnerais-je pas pour retrouver les impressions qui répandent tout à coup tant de charme et de sérénité dans le cœur : La puissance de la raison, que peut-elle nous inspirer ? Le courage, la résignation la patience ; sentiments de deuil ! cortège de l'infortune ! le plus léger espoir fait plus de bien que vous !

FRAGMENT II.

Le réveil ! le réveil ! quel moment pour les malheureux ! Lorsque les images confuses de votre situation vous reviennent, on essaye de retenir le sommeil, on retarde le retour à l'existence ; mais bientôt les efforts sont vains, et votre destinée tout entière vous apparaît de nouveau ; fantôme menaçant ! plus redoutable encore dans les premiers moments du jour, avant que quelques heures de mouvement et d'action vous habituent, pour ainsi dire, à porter le fardeau de vos peines.

Ce jour, qui ne peut rien à mon sort, puisqu'il est impossible que je voie Léonce, ces froides heures qui m'attendent, et que je dois lentement traverser pour arriver jusqu'à la nuit, m'effrayent encore plus d'avance que pendant qu'elles s'écoulent. La nature nous a donné un immense pouvoir de souffrir. Où s'arrête ce pouvoir ? pourquoi ne connaissons-nous pas le degré de douleur que l'homme n'a jamais passé ? L'imagination verrait un terme à son effroi... Que d'idées, que de regrets, que de combats, que de remords ont occupé mon cœur depuis quelques jours ! Le génie de la douleur est le plus fécond de tous.

Quel chagrin amer j'éprouve en me retraçant les mots les plus simples, les moindres regards de Léonce ! Ah ! qu'il y a de charmes dans ce qu'on aime ! quelle mystérieuse intelligence entre les qualités du cœur et les séductions de la figure ! quelles paroles ont jamais exprimé les sentiments qu'une physionomie touchante et noble vous inspire ! Comme sa voix se brisait, quand il voulait contenir l'émotion qu'il éprouvait ! quelle grâce dans sa démarche, dans son repos, dans chacun de ses mouvements ! Que ne donnerais-je pas pour le voir encore passer sans qu'il me parlât, sans qu'il me connût ! Ce monde, cet espace vide qui m'entoure s'animerait tout à coup ; il traverserait l'air que je respire, et pendant ce moment je cesserais de souffrir ! Ô Léonce ! quelle est ta pensée maintenant ? Nos âmes se rencon-

trent-elles ? tes yeux contemplent-ils le même point du ciel que moi ? Quelles bizarres circonstances font un crime du plus pur, du plus noble des sentiments ! Suis-je moins bonne et moins vraie ? ai-je moins de fierté, moins d'élévation dans l'âme, parce que l'amour règne sur mon cœur ? Non, jamais la vertu ne m'était plus chère que lorsque je l'avais vu ; mais, loin de lui, que suis-je ? que peut être une femme chargée d'elle-même, et devant seule guider son existence sans but, son existence secondaire, que le ciel n'a créée que pour faire un dernier présent à l'homme ? Ah ! quel sacrifice le devoir exige de moi ! que j'étais heureuse dans les premiers temps de mon séjour à Bellerive ! je ne sentais plus aucune de ces contrariétés, aucune de ces craintes qui rendent la vie difficile. Le temps m'entraînait, comme s'il m'eût emportée sur une route rapide et unie, dans un climat ravissant ; toutes les occupations habituelles réveillaient en moi les pensées les plus douces : je sentais au fond de mon cœur une source vive d'affections tendres ; je ne regardais jamais la nature sans m'élever jusqu'aux pensées religieuses qui nous lient à ses majestueuses beautés ; jamais je ne pouvais entendre un mot touchant, une plainte, un regret, sans que la sympathie ne m'inspirât les paroles qui pouvaient le mieux consoler la douleur. Mon âme constamment émue me transportait hors de la vie réelle, quoique les objets extérieurs produisissent sur moi des impressions toujours vives ; chacune de ces impressions me paraissait un bienfait du ciel, et l'enchantement de mon cœur me faisait croire à quelque chose de merveilleux dans tout ce qui m'environnait.

Hélas ! d'où sont-ils revenus dans mon esprit, ces souvenirs, ces tableaux de bonheur ? M'ont-ils fait illusion un instant ?... Non, la souffrance restait au fond de mon âme ; sa cruelle serre ne lâchait pas prise. Les souvenirs de la vertu font jouir encore le cœur qui se les retrace ; les souvenirs des passions ne renouvellent que la douleur.

FRAGMENT III.

Je suis bien faible ; je me fais pitié ! Tant d'hommes, tant de femmes même, marchent d'un pas assuré dans la route qui leur est tracée, et savent se contenter de ces jours réguliers et monotones, de ces jours tels que la nature en prodigue à qui les veut ; et moi, je les traîne seconde après seconde, épuisant mon esprit à trouver l'art d'éviter le sentiment de la vie, à me préserver des retours sur moi-même, comme si j'étais coupable, et que le remords m'attendît au fond du cœur.

J'ai voulu lire ; j'ai cherché les tragédies, les romans que j'aime : je trouvais autrefois du charme dans l'émotion causée par ces ouvrages ; je ne connaissais de la douleur que les tableaux tracés par l'imagination, et l'attendrissement qu'ils me faisaient éprouver était une de mes jouissances les plus douces. Maintenant je ne puis lire un seul de ces mots, mis au hasard peut-être par celui qui les écrit ; je ne le puis sans une impression cruelle. Le malheur n'est plus à mes yeux la touchante parure de l'amour et de la beauté, c'est une sensation brûlante, aride ; c'est le destructeur de la nature, séchant tous les germes d'espérance qui se développent dans notre sein.

Combien il est peu d'écrits qui vous disent de la souffrance tout ce qu'il en faut redouter ! Oh ! que l'homme aurait peur s'il existait un livre qui dévoilât véritablement le malheur ; un livre qui fît connaître ce que l'on a toujours craint de représenter, les faiblesses, les misères qui se traînent après les grands revers ; les ennuis dont le désespoir ne guérit pas ; le dégoût que n'amortit point l'âpreté de la souffrance ; les petitesses à côté des plus nobles douleurs ; et tous ces contrastes et toutes ces inconséquences, qui ne s'accordent que pour faire du mal, et déchirent à la fois un même cœur par tous les genres de peines ! Dans les ouvrages dramatiques, vous ne voyez l'être malheureux que sous un seul aspect, sous un noble point de vue, toujours intéressant, toujours fier, toujours sensible ; et moi, j'éprouve que,

dans la fatigue d'une longue douleur, il est des moments où l'âme se lasse de l'exaltation, et va chercher encore du poison dans quelques souvenirs minutieux, dans quelques détails inaperçus, dont il semble qu'un grand revers devrait au moins affranchir.

Ah ! j'ai perdu trop tôt le bonheur ! Je suis trop jeune encore ; mon âme n'a pas eu le temps de se préparer à souffrir. Une année, une seule heureuse année ! est-ce donc assez ? Ô mon Dieu ! les désirs de l'homme dépassent toujours les dons que vous lui faites ; cependant je ne conçois rien, dans mon enthousiasme, par-delà les félicités que j'ai goûtées ; je ne pressens rien au-dessus de l'amour ! Rendez-le-moi... Malheureuse !... une telle prière n'est-elle pas impie ? ne dois-je pas la retirer avant qu'elle soit montée jusqu'au ciel ?

FRAGMENT IV.

Je me suis remise à donner exactement des leçons à mon Isaure : j'avais tort envers elle ; je n'ai pas assez cherché à tirer des consolations de cette pauvre petite. Elle m'aime. Cette affection me reste encore : pourquoi n'essayerais-je pas d'y trouver quelques soulagements ? Hélas ! l'enfance fait peu de bien à la jeunesse : on éprouve comme une sorte de honte d'être dévoré par les passions violentes, à côté de cet âge innocent et calme ; il s'étonne de vos peines, et ne peut comprendre les orages nés au fond du cœur, quand rien autour de vous ne fait connaître la cause de vos souffrances.

Pauvre Isaure ! que ferai-je pour la préserver de ce que j'ai souffert ? que lui dirai-je pour la fortifier contre la destinée ?

Me résoudrai-je à ne pas l'initier aux nobles sentiments, qui nous plaçait comme dans une région supérieure, et nous

préparent longtemps d'avance pour le ciel, pour notre dernier asile ?

To be or not to be ; that is the question[4],

disait Hamlet lorsqu'il délibérait entre la mort et la vie ; mais développer son âme ou l'étouffer, l'exalter par des sentiments généreux ou la courber sous de froids calculs, n'est-ce pas une alternative presque semblable ?

Cependant, quel sera le destin d'Isaure ? souffrira-t-elle autant que moi ? Non, elle ne rencontrera pas Léonce, elle ne sera pas séparée de lui. Insensée que je suis !... le malheur s'arrêtera-t-il à moi ? d'autres peines ne saisiront-elles pas les enfants qui vont nous succéder ? Les êtres distingués voudraient adapter le sort commun à leurs désirs ; ils tourmentent la destinée humaine pour la forcer à répondre à leurs vœux ardents ; mais elle trompe leurs vains essais. Ô Dieu ! que voulez-vous faire de ces âmes de feu qui se dévorent elles-mêmes ? à quelle pompe de la nature les destinez-vous pour victimes ? quelle vérité, quelle leçon doivent-elles servir à consacrer ? dites-leur un peu de votre secret, un mot de plus, seulement un mot de plus, pour prendre courage, et pour arriver au terme sans avoir douté de la vertu. Mon Dieu ! que dans le fond du cœur un rayon de votre lumière éclaire encore celle qui a tout perdu dans ce monde !

---

[4] Être ou n'être pas, voilà quelle est la question.

FRAGMENT V.

Ce jour m'a été plus pénible encore que tous les autres ; j'ai traversé les montagnes qui séparent la France de la Suisse : elles étaient presque en entier couvertes de frimas ; des sapins noirs interrompaient de distance en distance l'éclatante blancheur de la neige, et les torrents grossis se faisaient entendre dans le fond des précipices. La solitude, en hiver, ne consiste pas seulement dans l'absence des hommes, mais aussi dans le silence de la nature. Pendant les autres saisons de l'année, le chant des oiseaux, l'activité de la végétation, animent la campagne, lors même qu'on n'y voit pas d'habitants ; mais quand les arbres sont dépouillés, les eaux glacées, immobiles comme les rochers dont elles pendent ; quand les brouillards confondent le ciel avec le sommet des montagnes, tout rappelle l'empire de la mort ; vous marchez en frémissant au milieu de ce triste monde, qui subsiste sans le secours de la vie, et semble opposer à vos douleurs son impassible repos.

Arrivée sur la hauteur d'une des rapides montagnes du Jura, et m'avançant à travers un bois de sapins sur le bord d'un précipice, je me laissais aller à considérer son immense profondeur. Un sentiment toujours plus sombre s'emparait de moi : « De quel faible mouvement, me disais-je, j'aurais besoin pour mourir ! un pas, et c'en est fait. Si je vis, à quel avenir je m'expose ! un pressentiment, qui ne m'a jamais trompée, me dit que de nouveaux malheurs me menacent encore. Chaque jour ne m'effacera-t-il pas du souvenir de Léonce, tandis que moi, solitaire, je vais conserver dans mon sein toute la véhémence des sentiments et des douleurs ! » Je me livrais à ces réflexions, penchée sur le précipice, et ne m'appuyant plus que sur une branche que j'étais prête à laisser échapper.

Dans ce moment des paysans passèrent, ils me virent vêtue de blanc au milieu de ces arbres noirs ; mes cheveux détachés, et que le vent agitait, attirèrent leur attention dans ce désert ; et

je les entendis vanter ma beauté dans leur langage. Faut-il avouer ma faiblesse ? l'admiration qu'ils exprimèrent m'inspira tout à coup une sorte de pitié pour moi-même. Je plaignis ma jeunesse, et, m'éloignant de la mort que je bravais il y avait peu d'instants, je continuai ma route.

Quelque temps après, les postillons arrêtèrent ma voiture, pour me montrer, de la hauteur de Saint-Cergues, l'aspect du lac de Genève et du pays de Vaud ; il faisait un beau soleil ; la vue de tant d'habitations et des plaines encore vertes qui les entouraient me causa quelques moments de plaisir ; mais bientôt je remarquai que j'avais passé la borne qui sépare la Suisse de la France ; je marchais pour la première fois de ma vie sur une terre étrangère.

Ô France ! ma patrie, la sienne, séjour délicieux que je ne devais jamais quitter ! France ! dont le seul nom émeut si profondément tous ceux qui, dès leur enfance, ont respiré ton air si doux et contemplé ton ciel serein ! je te perds avec lui, tu es déjà plus loin que mon horizon, et, comme l'infortunée Marie Stuart, il ne me reste plus qu'à invoquer *les nuages que le vent chasse vers la France, pour leur demander de porter à ce que j'aime et mes regrets et mes adieux !*...

Me voici jetée dans un pays où je n'ai pas un soutien, pas un asile naturel ; un pays dont ma fortune seule peut m'ouvrir les chemins, et que je parcours en entier de mes regards, sans pouvoir me dire : Là-bas, dans ce long espace, j'aperçois du moins encore la demeure d'un ami. Eh bien, je l'ai voulu, j'ai choisi cette contrée où je n'avais aucune relation ; je n'ai pas recherché ceux qui m'aiment, ils auraient pu me demander d'être heureuse : heureuse ! juste ciel !...

Léonce, Léonce ! elle est seule dans l'univers, celle qui t'a quitté ; mais toi, les liens de la société, les liens de famille te restent, et bientôt Mathilde aura sur ton cœur les droits les plus chers. Infortunée que je suis ! si j'avais été unie à toi, j'aurais connu tout le bonheur des serments les plus passionnés et les

plus purs, ton enfant eût été le mien ; ah ! le ciel est sur la terre ! on peut épouser ce qu'on aime ; ce sort devait être le mien, et je l'ai perdu…

FRAGMENT VI.

Me voici à Lausanne, je suis dans une ville ; oh ! que je m'y sens seule, moi qui n'ai plus que la nature pour société ! Impatiente de la revoir, hier je me promenais sur une hauteur d'où je découvrais d'un côté l'entrée du Valais, et vers l'autre extrémité la ville de Genève ; il y avait dans ces tableaux une grandeur imposante qui soulageait ma douleur ; je respirais plus facilement, je demandais un consolateur à ce vaste monde, qui me semblait paisible et fier ; je l'appelais, ce consolateur céleste, par mes regards et mes prières ; je croyais éprouver un calme qui venait de lui. Mais tout à coup j'ai entendu sonner sept heures ; ce moment, jadis si doux pour moi, ce moment qui m'annonçait sa présence, passe maintenant comme tous les autres, sans espoir et sans avenir. À cette idée, les sentiments pénibles de mon cœur se sont ranimés plus vivement que jamais, et j'ai hâté ma marche, ne pouvant plus supporter le repos.

Je suis descendue vers le lac ; un vent impétueux l'agitait, les vagues avançaient vers le bord, comme une puissance ennemie prête à vous engloutir. J'aimais cette fureur de la nature qui semblait dirigée contre l'homme ; je me plaisais dans la tempête ; le bruit terrible des ondes et du ciel me prouvait que le monde physique n'était pas plus en paix que mon âme. Dans ce trouble universel, me disais-je, une force inconnue dispose de moi ; livrons-lui mon misérable cœur, qu'elle le déchire ; mais que je sois dispensée de combattre contre elle, et que la fatalité m'entraîne comme ces feuilles détachées que je vois s'élever en tourbillon dans les airs.

Vers le soir l'orage cessa, je remontai silencieusement vers la ville ; j'entendais de toutes parts en revenant le chant des ouvriers qui retournaient dans leur ménage : je voyais des hommes, des femmes de diverses classes se hâter de se réunir en société ; et, si j'en jugeais d'après l'extérieur, partout il y avait un intérêt, un mouvement, un plaisir d'exister qui semblait accuser mon profond abattement. Peut-être qu'en effet ma raison est troublée ; un caractère enthousiaste et passionné ne serait-il qu'un pas vers la folie ? Elle a son secret aussi, la folie ; mais personne ne le devine, et chacun la tourne en dérision.

Non, mes plaintes sont injustes ; non, je veux en vain me le dissimuler, ce n'est pas pour mes vertus que je souffre, c'est pour mes torts. Ai-je respecté la morale et mes devoirs dans toute leur étendue ? Il n'y avait rien de vil dans mon cœur, mais n'y avait-il rien de coupable ? Devais-je revoir Léonce chaque jour, l'écouter, lui répondre, absorber pour moi seule toutes les affections de son cœur ? n'était-il pas l'époux de Mathilde ? m'était-il permis de l'aimer ? Ah Dieu ! mais tant d'êtres mille fois plus condamnables vivent heureux et tranquilles, et moi, la douleur ne me laisse pas respirer un seul instant ; l'ai-je donc mérité ?

L'Être suprême mesure peut-être la conduite de chaque homme d'après sa conscience ! L'âme qui était plus délicate et plus pure est punie pour de moindres fautes, parce qu'elle en avait le sentiment et qu'elle l'a combattu, parce qu'elle a sacrifié sa morale à ses passions, tandis que ceux qui ne sont point avertis par leur propre cœur vivent sans réfléchir et se dégradent sans remords. Oui, je m'arrête à cette dernière pensée, mes chagrins sont un châtiment du ciel ! j'expie mon amour dans cette vie. Ô mon Dieu ! quand aurai-je assez souffert, quand sentirai-je au fond du cœur que je suis pardonnée ?

Une idée m'a poursuivie depuis deux jours, comme dans le délire de la fièvre ; mille fois j'ai cru sentir que je n'étais plus aimée de Léonce. Je me suis rappelé toutes les calomnies qui

avaient été répandues sur moi pendant les derniers temps que j'ai passés à Paris, et une rougeur brûlante m'a couvert le front quand je me représentais Léonce entendant ces indignes accusations. Oh ! que la calomnie est une puissance terrible ! je me repens de l'avoir bravée. Léonce, Léonce ! maintenant que je suis séparée de vous, défendez-moi dans votre propre cœur.

Combien de moments de ma vie, que je trouvais douloureux, se présentent maintenant à moi comme des jours de délices ! Pourquoi me suis-je plainte tant que Léonce habitait près de moi ? Ah ! si je retournais vers lui, si je me rendais encore un moment de bonheur ! j'en suis sûre, son premier mouvement, en me revoyant, serait de me serrer dans ses bras, et mon cœur a tant besoin qu'une main chérie le soulage ! Je sens dans mes veines un froid qui passerait à l'instant même où ma tête serait appuyée sur son sein. Si je sais mourir, pourquoi ne pas le revoir ? Aurait-il le temps de blâmer celle qui tomberait sans vie à ses pieds ? Quand je ne serais plus, il ne verrait en moi que mes qualités : la mort justifie toujours les âmes sensibles ; l'être qui fut bon trouve, quand il a cessé de vivre, des défenseurs parmi ceux même qui l'accusaient. Et Léonce, lui qui m'a tant aimée, me regretterait profondément. Mais dois-je troubler encore son sort et celui de sa femme ? non, il faut rester où je suis.

Ces cruelles incertitudes renaîtront sans cesse dans mon cœur si je n'élève pas entre l'espérance et moi une barrière insurmontable. Suivrai-je le dessein que j'ai confié à madame d'Ervins ? en aurai-je la force ? et puis-je me croire permis de recourir à cet état, sans les opinions ni la foi qu'il suppose ?

LETTRE PREMIÈRE. – MADAME D'ERVINS À DELPHINE.

Du couvent de Sainte-Marie, à Chaillot, ce 8 décembre 1791.

Partout où vous emmènerez Isaure avec vous, ma chère Delphine, je me croirai certaine de son bonheur ; je vous l'ai donnée, je la suis de mes vœux ; dites-lui de penser à moi comme à une mère qui n'est plus, mais dont les prières implorent la protection du Tout-Puissant pour sa fille.

Vous me dites que vos chagrins vous ont inspiré le désir d'embrasser le même état que moi ; je m'applaudis chaque jour du parti que j'ai pris, et je ne puis m'empêcher de désirer que vous suiviez mon exemple. Vous craignez, me dites-vous, que votre manière de penser ne s'accorde mal avec les dispositions qu'il faut apporter dans notre saint asile ? Vos opinions changeront, ma chère amie : au milieu du monde, tous les raisonnements qu'on entend égarent les meilleurs esprits ; quand vous serez entourée de personnes respectables, toutes pénétrées de la même foi, vous perdrez chaque jour davantage le besoin et le goût d'examiner ce qu'il faut admettre de confiance pour vivre en paix avec soi-même et avec les autres. Je serais fâchée que des motifs purement humains vous décidassent à prononcer des vœux qui doivent être inspirés par la ferveur de la dévotion ; cependant je vous dirai que le genre de vie que je mène me serait doux, indépendamment même des grandes idées qui en sont le but.

La régularité des occupations, le calme profond qui règne autour de nous, la ressemblance parfaite de tous les jours entre eux, cause d'abord quelque ennui ; mais à la longue l'âme finit par prendre des habitudes, les mêmes idées reviennent aux mêmes heures, les souvenirs douloureux s'effacent, parce que rien de nouveau ne réveille le cœur ; il s'endort sous un poids égal, sous une tristesse continue, qui ne fait plus souffrir. Une

pensée, d'abord cruelle, fortifie la raison avec le temps ; c'est la certitude que la situation où l'on se trouve est irrévocable, qu'il n'y a plus rien à faire pour soi, que l'irrésolution n'a plus d'objet, que la nécessité se charge de tout. Vous éprouveriez comme moi ce qu'il peut y avoir de bon dans cette situation, qui, selon l'heureuse expression d'une femme, *apaise la vie, quand il n'est plus temps d'en jouir*.

Je juge de votre cœur par le mien : nous n'avons plus rien à espérer ; alors, mon amie, il vaut mieux s'entourer d'objets plus sombres encore que son propre cœur ; quand il faut porter de la tristesse au milieu des gens heureux, ce contraste peut inspirer une sorte d'âpreté dans les sentiments, qui finit par altérer le caractère. Je me permets de vous présenter ces considérations purement temporelles, parce que je suis bien sûre que vous n'auriez pas passé un an dans un couvent, sans embrasser avec conviction la religion qu'on y professe.

Si les excès dont on nous menace en France finissent par rendre impossible d'y vivre en communauté, je me retirerai dans les pays étrangers ; peut-être pourrai-je vous rejoindre, retrouver ma fille avec vous ! Non, je serais trop heureuse, je n'expierais pas ainsi mes fautes ! Mais qu'on a de peine à repousser les affections ! elles rentrent dans le cœur avec tant de force !

SEPTIÈME ET DERNIER FRAGMENT DES FEUILLES ÉCRITES PAR DELPHINE.

Thérèse, que m'écrivez-vous ?... Je voudrais lui répondre ; mais non, je ne pourrais lui dire ce que je pense, ce serait la troubler : qu'y a-t-il de plus à ménager au monde qu'une âme sensible qui a retrouvé la paix ? Jamais, lui aurais-je dit, jamais je ne croirai qu'on plaise à l'Être suprême en s'arrachant à tous

les devoirs de la vie, pour se consacrer à la stérile contemplation de dogmes mystiques, sans aucun rapport avec la morale ! Si je m'enferme dans un couvent, ce sont les sentiments les plus profanes, c'est l'amour qui m'y conduira ! Je veux qu'il sache que, condamnée à ne plus le voir, je n'ai pu supporter la vie ! Je veux l'attendrir profondément par mon malheur, et qu'il lui soit impossible d'oublier celle qui souffrira toujours. Les années, qui refroidissent l'amour, laissent subsister la pitié ; et dût-il me revoir encore quand le temps aura flétri mon visage, le voile noir dont il sera couvert, les images sombres m'offriront à ses yeux comme l'ombre de moi-même, et non comme un objet moins digne d'être aimé.

Thérèse, est-ce avec de telles pensées qu'il faut entrer dans votre sanctuaire ? Je n'ai pas vos opinions, mais je les respecte assez pour répugner à les braver, pour craindre surtout de tromper ceux qui croient, en ayant l'air d'adopter des sentiments que je ne partage pas. Mais si M. de Valorbe me poursuivait, si je craignais qu'il n'excitât encore la jalousie de Léonce, ou qu'il ne voulût menacer sa vie, je ne sais quel parti je prendrais ; ma raison n'a bientôt plus aucune force, j'ai peur d'un nouveau malheur ; je crains son impression sur moi : la folie, les vœux irrévocables, la mort, tout est possible à l'état où je suis quelquefois, à l'état plus cruel encore où les peines qui me menacent pourraient me jeter.

J'espérais trouver à Lausanne des lettres de ma sœur ; je lui avais dit de m'oublier, mais devrait-elle m'en croire ? Ah ! qu'il est facile de disparaître du monde, et de mourir pour tout ce qui nous aimait ! Quels sont les liens qu'on ne parvient pas à déchirer ? quels sont ceux qu'un effort de plus ne briserait pas ? Ma sœur ne savait-elle pas que je n'espérais que d'elle quelques mots sur Léonce ? Hélas ! veut-elle me cacher que mon départ l'a détaché de moi ? Quelle cruelle manière de ménager, que le silence ! Abandonner le malheureux à son imagination, est-ce donc avoir pitié de lui ?

LETTRE II. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.

Montpellier, ce 17 décembre.

Je n'ai pas cru devoir vous cacher cette lettre ; il ne faut rien dissimuler à une âme telle que la vôtre, il ne faut pas lui surprendre un sacrifice dont elle ignorerait l'étendue.

MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Hélas ! que me demandez-vous, mademoiselle ! Vous voulez que je vous entretienne de l'état de Léonce ; je ne l'ai pas vu dans les premiers moments de sa douleur. M. Barton, qui s'était chargé de lui apprendre le départ de Delphine, m'a dit qu'il avait pendant quelques jours presque désespéré de sa raison : son ressentiment contre elle prit d'abord le caractère le plus sombre, et néanmoins il formait pour la rejoindre les projets les plus insensés, les plus contraires aux principes qui servent habituellement de règle à sa conduite ; enfin il a consenti à rester auprès de sa femme jusqu'à ce qu'elle fût accouchée ; c'est tout ce qu'il a promis.

La première fois que je l'ai vu, il y avait encore un trouble effrayant dans ses regards et dans ses expressions ; il voulait savoir en quel lieu Delphine s'était retirée ; c'était le seul intérêt qui l'occupât, et cependant il s'arrêtait au milieu de ses questions pour se parler à lui-même. Ce qu'il disait alors était plein d'égarement et d'éloquence, il faisait éprouver tout à la fois de la pitié et de la terreur ! On aurait pu croire souvent que l'infortuné se rappelait quelques-unes des paroles de Delphine, et qu'il aimait à se les prononcer ; car sa manière habituelle était chan-

gée, et ressemblait davantage au touchant enthousiasme de son amie qu'au langage ferme et contenu qui le caractérise. Il me conjurait de lui apprendre où il pourrait trouver Delphine ; il voulait paraître calme, dans l'espoir de mieux obtenir de moi ce qu'il désirait ; mais quand je l'assurais que je l'ignorais, il retombait dans ses rêveries.

« Cette nuit, disait-il, la rivière grossie menaçait de nous submerger ; en traversant le pont, j'entendais les flots qui mugissaient ; ils se brisaient avec violence contre les arches : s'ils avaient pu les enlever, je serais tombé dans l'abîme, et l'on n'aurait plus eu qu'un dernier mot à dire de moi à celle qui m'a quitté ; mais les dangers s'éloignent du malheureux, ils laissent tout à faire à sa volonté. Je suis rentré chez moi ; l'on n'entendait plus aucun bruit, le silence était profond : c'est dans une nuit aussi tranquille qu'on dit que *même les mères qui ont perdu leur enfant cèdent enfin au sommeil*. Et moi, je ne pouvais dormir ! je veillais et m'indignais de mon sort ! je reprenais quelquefois contre elle ces moments de fureur les plus amers de tous, puisqu'ils irritent contre ce qu'on aime ; mais ce n'est pas elle qu'il faut accuser. » Léonce alors me reprochait amèrement de lui avoir caché les résolutions de Delphine.

« Si j'avais su d'avance son dessein, me répétait-il, jamais elle ne l'aurait accompli ! Delphine, l'amie de mon cœur, n'aurait pas résisté à mon désespoir ! Il vous a fallu, je le pense, de cruels efforts pour la décider à me causer une douleur ! Que lui avez-vous donc dit qui pût la persuader ? » Je voulais me justifier, mais il ne m'écoutait pas ; et, reprenant l'idée qui le dominait, il s'écriait : « Vous savez quelle est la retraite que Delphine a choisie, vous le savez, et vous vous taisez ! Quel cœur avez-vous reçu du ciel pour refuser de me le confier ? C'est à elle aussi, je vous le jure, c'est à votre amie que vous faites du mal, en me cachant ce que je vous demande : pouvez-vous croire, disait-il en me serrant les mains avec une ardeur inexprimable, pouvez-vous croire que si elle me revoyait, elle n'en serait pas heureuse ? Je le sens, j'en suis sûr, dans quelque lieu du monde

qu'elle soit, elle m'appelle par ses regrets ; si j'arrivais, je n'étonnerais pas son cœur, je répondrais peut-être à ses désirs secrets, à ceux qu'elle combat, mais qu'elle éprouve ! En nous précipitant l'un vers l'autre, nos âmes seraient plus d'accord que jamais. Vous nous déchirez tous les deux : à qui faites-vous du bien par votre inflexibilité ? Parlez, au nom de l'amour qui vous rend heureuse ! parlez ! » Il m'eût été bien difficile, mademoiselle, de garder le silence, si j'avais su le secret qu'il voulait découvrir ; mais M. de Lebensei ayant assuré que je l'ignorais, Léonce le crut enfin : à l'instant où cette conviction l'atteignit, il retomba dans le silence, et peu d'instants après il partit.

Il est revenu depuis assez souvent, mais pour quelques minutes, et sans presque m'adresser la parole : seulement ses regards, en entrant dans ma chambre, m'interrogeaient ; et si mes premières paroles portaient sur des sujets indifférents, certain que je n'avais rien à lui apprendre, il retombait dans son accablement accoutumé. Hier cependant j'obtins un peu plus de sa confiance, et, s'y laissant aller, il me dit avec une tristesse qui m'a déchiré le cœur : « Vous voulez que je me console, apprenez-moi donc ce que je puis faire qui n'aigrisse pas ma douleur. J'ai voulu partager avec madame de Mondoville ses occupations bienfaisantes ; ce matin je suis entré dans l'église des Invalides, je les ai vus en prière ; la vieillesse, les maladies, les blessures, tous les désastres de l'humanité étaient rassemblés sous mes yeux. Eh bien, il y avait sur ces visages défigurés plus de calme que mon cœur n'en goûtera jamais. Où faut-il aller ? le spectacle du bonheur m'offense ; et quand je soulage le malheur, je suis poursuivi par l'idée amère que parmi les maux dont j'ai pitié, il n'en est point d'aussi cruels que les miens.

— Essayez, lui dis-je encore, des distractions du monde ; recherchez la société. — Ah ! me répondit-il vivement avec une sorte d'orgueil qui le ranimait, qui pourrait-on écouter après avoir connu Delphine ? Dans la plupart des liaisons, l'esprit des hommes est à peine compris par l'objet de leur amour, souvent aussi leur âme est seule dans ses sentiments les plus élevés ;

mais l'heureux ami de Delphine n'avait pas une pensée qu'il ne partageât avec elle, et la voix la plus douce et la plus tendre mêlait ses sons enchanteurs aux conversations les plus sérieuses. Ah ! madame, continua Léonce en s'abandonnant toujours plus à son émotion, où voulez-vous que je fuie son souvenir ? Toutes les heures de ma vie me rappellent ses soins pour mon bonheur : si je veux me livrer à l'étude, je me souviens de ses conseils, de l'intérêt éclairé qu'elle savait prendre aux progrès de mon esprit ; elle s'unissait à tout, et tout maintenant me fait sentir son absence. Oh ! son accent, son regard seulement, si je le rencontrais dans une autre femme, il me semble que je ne serais plus complètement malheureux ; mais rien, rien ne ressemble à Delphine. Je plains tous ceux que je vois, comme s'ils devaient s'affliger d'être séparés d'elle ; et moi, le plus malheureux des hommes ! je me plains aussi, car je sais ce qu'il me faut de courage pour paraître encore ce que je suis à vos yeux, pour ne pas succomber, pour ne pas pousser des cris de désespoir, pour ne pas invoquer au hasard la commisération de celui qui me parle, comme si tous les cœurs devaient avoir pitié de mon isolement. La douleur m'a dompté comme un misérable enfant. » À peine pus-je entendre ces derniers mots, que les sanglots étouffèrent. En ce moment je blâmai le sacrifice de Delphine, et Mathilde ne m'inspirait aucune pitié.

Cependant elle est devenue plus intéressante depuis le départ de madame d'Albémar ; sa tendresse pour Léonce a donné de la douceur à son caractère ; elle ne parlait pas autrefois à M. de Lebensei, maintenant elle consent assez souvent à le voir chez elle. Il y a deux jours que, l'entendant nommer madame d'Albémar, elle s'est approchée de lui, et lui a dit avec vivacité : « C'est une personne très généreuse que madame d'Albémar. » Ces mots signifiaient beaucoup dans la manière habituelle de Mathilde.

Quelques paroles échappées à Léonce me font craindre qu'il ne cède une fois à l'impulsion donnée à la noblesse française pour sortir de France et porter les armes contre son pays ;

il n'est malheureusement que trop dans le caractère de M. de Mondoville d'être sensible au déshonneur factice qu'on veut attacher à rester en France. M. de Lebensei combat cette idée de toute la force de sa raison ; mais son moyen le plus puissant, c'est d'invoquer l'autorité de Delphine : Léonce se tait à ce nom. Ce qui me paraît certain pour le moment, sans pouvoir répondre de l'avenir, c'est que M. de Mondoville ne quittera point sa femme pendant sa grossesse ; ainsi nous avons du temps pour prévenir de nouveaux malheurs.

Voilà, mademoiselle, tout ce que j'ai recueilli qui puisse intéresser notre amie ; c'est à vous à juger de ce qu'il faut lui dire ou lui cacher ; parlez-lui du moins de l'inaltérable attachement que M. de Lebensei et moi lui avons consacré, et daignez agréer aussi, mademoiselle, l'hommage de nos sentiments.

ÉLISE DE LEBENSEI.

Je partage du fond de mon cœur, mon amie, l'émotion que cette lettre vous aura causée ; mais, je vous en conjure, ne vous laissez pas ébranler dans vos généreuses résolutions ; puisque vous avez pu partir, attendez que le temps ait changé la nature de vos sentiments ; un jour Léonce sera votre ami, votre meilleur ami, et l'estime même que votre conduite lui aura inspirée consacrera son attachement pour vous.

J'ai regretté d'abord vivement que vous eussiez pris le parti de ne pas me rejoindre, mais à présent je l'approuve ; Léonce serait venu certainement ici s'il avait su que vous y fussiez, et M. de Valorbe n'aurait pas perdu un moment pour se rapprocher de vous et vous persécuter peut-être d'une manière cruelle. Dérobez-vous donc dans ce moment aux dangereux sentiments que vos charmes ont inspirés ; mais songez que vous devez un jour vous réunir à moi, et qu'il ne vous est pas permis de vous séparer de celle qui n'a d'autre intérêt dans ce monde que son attachement pour vous.

LETTRE III. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Lausanne, ce 24 décembre.

Que de larmes j'ai versées en lisant la lettre de madame de Lebensei ! Cependant, ma chère Louise, elle m'a fait du bien, je suis plus calme qu'avant de l'avoir reçue ; j'ai été profondément touchée de cette ressemblance, de cette harmonie de sentiments et d'expressions, que la même douleur a fait naître entre Léonce et moi. Ah ! nos âmes avaient été créées l'une pour l'autre ; si nous différions quelquefois au milieu de la société, les fortes affections de l'âme, les cruelles peines du cœur font sur nous deux des impressions presque les mêmes.

Enfin il se soumet à ses devoirs ; le temps adoucira ses regrets, sans m'effacer entièrement de son souvenir ; Mathilde est heureuse : ces pensées doivent être douces ; une fois peut-être elles me rendront le repos, si M. de Valorbe ne s'acharne point à me le ravir. L'inquiétude la plus vive qui me reste, c'est que Léonce ne cède au désir de se mêler de la guerre, si elle est déclarée ; mais comme il ne quittera sûrement pas sa femme pendant sa grossesse, ne peut-on pas espérer que d'ici à quelques mois il arrivera des événements qui détourneront les malheurs dont la France est menacée ?

Je veux m'établir dans un lieu moins habité que celui-ci, où le cruel amour de M. de Valorbe ne puisse pas me découvrir : il faut se résigner, les convulsions de la douleur doivent cesser ; je ne serai jamais heureuse, jamais !... Eh bien, quand cette certitude est une fois envisagée, pourquoi ne donnerait-elle pas du calme ?

Hier au soir, cependant, j'ai été bien faible encore ; j'avais été moi-même à la poste pour chercher votre lettre, que j'attendais déjà le courrier précédent : on me la remit ; je

m'approchai, pour la lire, d'un réverbère qui est sur la place : mon émotion fut telle, que je fus prête à perdre connaissance ; je m'appuyai contre la muraille pour me soutenir ; et quand mes forces revinrent, je vis quelques personnes qui s'étaient arrêtées pour me regarder. Si j'étais tombée morte à leurs pieds, qui d'entre elles en eût été troublée ? qui m'aurait regrettée ? qui se serait donné la peine d'examiner pendant quelques instants si j'avais en effet perdu la vie ? Ah ! que l'intérêt des autres est nécessaire, et que leur haine est redoutable ! Où les fuir, où les retrouver ? Comment supporter leur malveillance ? comment renoncer à leurs secours ? Que le monde fait de mal ! que la solitude est pesante ! que l'existence morale enfin est difficile à traîner jusqu'à son terme !

Je revins chez moi ; Isaure jouait de la harpe. Jusqu'à ce jour je l'avais priée de ne pas faire de la musique devant moi ; mon âme n'était pas en état de la supporter, elle rappelle trop vivement tous les souvenirs ; mais votre lettre, ma sœur, me permit d'y trouver quelque charme : j'écoutai mon Isaure, je lui donnai des leçons avec soin ; et quand elle fut couchée, je me mis à jouer moi-même ; je me livrai pendant plus de la moitié de la nuit à toutes les impressions que la musique m'inspirait ; je m'exaltais dans mes propres pensées, je suffisais à mon enthousiasme. Cependant je m'arrêtai, comme fatiguée de cet état dont il n'est pas permis à notre âme de jouir trop longtemps ; j'ouvris ma fenêtre, et, considérant le silence de cette ville, si animée il y avait quelques heures, je réfléchis sur le premier don de la nature, le sommeil ; il enseigne la mort à l'homme, et semble fait pour le familiariser doucement avec elle. Quelle égalité règne dans l'univers pendant la nuit ! les puissances sont sans force, les faibles sans maître, la plupart des êtres sans douleur ! Veiller pour souffrir est terrible, mais veiller pour penser est assez doux ; dans le jour, il vous semble que les témoins, que les juges assistent à vos plus secrètes réflexions ; mais dans la solitude de la nuit, vous vous sentez indépendant ; la haine dort, et des malheureux comme vous pourraient seuls encore vous entendre !

Léonce, Léonce ! m'écriai-je plusieurs fois en regardant le ciel, le repos est-il descendu sur toi, et ton cœur agité cherche-t-il aussi quelques idées, quelques sentiments qui fassent supporter la perte de l'espérance ? L'invincible sort s'en va flétrissant toutes les jouissances passionnées, faut-il leur survivre ? Léonce, Léonce ! je me plaisais à dire son nom, à le prononcer dans les airs, pour qu'il me revînt d'en haut, comme si le ciel l'avait répété.

Tout à coup j'entendis des gémissements dans une maison vis-à-vis de la mienne ; la fenêtre en était ouverte, et les plaintes arrivaient jusqu'à moi, qui, seule éveillée dans la ville, pouvais seule les entendre. Ces accents de la douleur me touchèrent profondément ; il me semblait que pour la première fois, dans ces lieux, il existait un être qui ne m'était plus étranger, puisqu'il pouvait avoir besoin de ma pitié. J'élevai deux ou trois fois la voix pour offrir mes secours, on ne me répondit pas, et les gémissements cessèrent. Je demandai, le matin, qui demeurait dans la maison d'où j'avais entendu partir des plaintes, et j'appris qu'elle était habitée par une femme âgée et malade, qui souffrait pendant la nuit, mais trouvait assez de soulagement pendant le jour, dans les derniers plaisirs de l'existence physique qu'elle pouvait encore supporter. Voilà donc, me dis-je alors, quelle est la perspective de la destinée humaine ! quand les douleurs morales finiront, les douleurs physiques s'empareront de notre âme affaiblie, et la mort s'annoncera d'avance par la dégradation de notre être ! Oh ! la vie ! la vie ! que de fois, depuis que j'ai quitté Léonce, j'ai répété cette invocation ! mais on l'interroge en vain, en vain on lui demande son secret et son but, elle passe sans répondre, sans que les cris ni les pleurs, la raison ni le courage, puissent jamais hâter ni retarder son cours.

Louise, pardon de vous fatiguer ainsi de mon imagination égarée ; mes réflexions me ramènent sans cesse vers les mêmes idées ; je voudrais entendre souvent des paroles de mort, je voudrais être environnée de solennités sombres et terribles ; ce

que je redoute le plus, c'est que ma douleur ne devienne un état habituel, une existence comme toutes les autres, un mal que je porterai dans mon sein et que les hommes me diront de supporter en silence. Adieu ; je croyais avoir repris des forces, et je suis retombée ; allons, à demain.

Berne, ce 25 décembre.

P.S. Je n'avais pas fermé cette lettre, lorsqu'un accident cruel a failli rendre mon sort encore plus misérable : j'ai appris, par un de mes gens, que M. de Valorbe venait d'arriver à Lausanne. Heureusement il n'a pas su que j'y étais ; mais il pourrait le découvrir d'un moment à l'autre, et la frayeur que j'en ai ressentie ne m'a pas permis d'y rester plus longtemps. Je suis partie à onze heures du soir, j'ai voyagé toute la nuit, et je ne me suis arrêtée qu'ici. Se peut-il qu'une destinée sans espoir soit encore poursuivie par tant de craintes !

Je vais à Zürich, j'y serai dans deux jours ; écrivez-moi directement chez MM. de G., négociants : je leur suis recommandée sous un nom emprunté. Adieu, ma sœur ; je fuis de malheurs en malheurs, sans jamais trouver de repos.

LETTRE IV. – M. DE VALORBE À M. DE MONTALTE.

Lausanne, ce 25 décembre 1791.

Depuis longtemps je ne t'ai point écrit, Montalte. À quoi bon écrire ? J'ai besoin cependant de parler une fois encore de moi ; j'ai besoin d'en parler à quelqu'un qui m'ait connu, qui se rappelle ce que j'étais avant mon irréparable chute.

Tu m'as défendu, je le sais, avec générosité, avec courage ; mais que peux-tu, que pouvons-nous l'un et l'autre contre la honte que j'ai acceptée par le plus indigne amour ? Madame d'Albémar m'a perdu. Ma réconciliation avec M. de Mondoville est une tache *que toutes les eaux de l'Océan ne peuvent laver*. Je me suis battu trois fois avec des officiers de mon régiment ; tout a été vain. Je fuis, je quitte la France, repoussé de mon corps, ruiné, flétri, sans espoir, sans avenir. Les lois contre les émigrés vont m'atteindre ; mes biens seront saisis ; moi-même, exilé, poursuivi par des créanciers avides, n'ayant plus de patrie, peut-être bientôt plus d'asile. Et pourquoi tant de malheurs ? Parce que les larmes d'une femme m'ont attendri ; parce que ce caractère si dur, me dit-on, si personnel, si haineux, n'a pu résister à la douleur de Delphine. Et cette douleur, elle venait de sa passion pour un autre ! C'est mon rival que j'ai épargné, c'est mon rival dont j'ai soigné le bonheur ! Et cet heureux Léonce, et cette Delphine, qui était naguère à mes pieds, marchent aujourd'hui tous deux, insouciants de ma destinée. Sans moi, leur amour était connu ; sans moi, l'opinion s'élevait contre eux ; et parce que j'ai été bon, parce que j'ai été sensible, c'est contre moi qu'elle s'élève ! Justice des hommes ! c'est par des vertus que je péris. Si j'avais su être dur, inflexible, inexorable, l'estime m'environnerait encore ; et ce serait Léonce, ce serait Delphine, qui gémiraient dans le malheur.

Montalte, je ne te demande plus qu'un service. Je ne sais ce que les nouvelles lois ordonneront sur ma fortune ; je remets entre tes mains ce que tu pourras en sauver. Si je meurs, dispose de ces débris comme de ton bien. Malgré l'exemple général de l'ingratitude, il m'est encore doux d'être reconnaissant envers toi. Je veux découvrir madame d'Albémar ; on dit qu'elle a quitté la France. Je la suis, je la cherche, je la trouverai. Si, de ton côté, tu en apprenais quelque chose, hâte-toi de me le mander.

Si j'arrive enfin jusqu'à cette Delphine que j'ai tant aimée, que j'aime encore, elle décidera de mon sort et du sien ; elle verra l'abîme dans lequel elle m'a précipité, ma santé détruite, cha-

cun de mes jours marqué par de nouvelles douleurs, mes blessures me faisant éprouver encore des souffrances aiguës, toute carrière fermée devant moi, et mon nom déshonoré. J'apprendrai si cette femme, d'une sensibilité si vantée, si ce caractère si doux, cette bienveillance si générale, rempliront les devoirs de la plus simple reconnaissance.

Certes, quelle est la femme qui se croirait permis d'hésiter, si elle voyait devant elle l'infortuné qui a sauvé celui dont elle tient toute son existence ; l'infortuné qui, par un sacrifice inouï, lui a immolé jusqu'à son honneur même ; l'homme qu'elle aurait réduit à fuir son pays, à renoncer à sa fortune, à braver toute la rigueur des lois et toutes les souffrances de l'exil ; si elle le voyait à ses genoux lui offrant un cœur que tant de peines n'ont pas aliéné, ne lui reprochant rien, n'écoutant encore que l'amour qui l'a perdu, la suppliant de céder à cet amour, de partager son sort, de colorer les dernières heures de sa destinée ! Je ne sais quelle âme il faudrait avoir pour repousser cette dernière prière.

Madame d'Albémar la repoussera cependant, je le prévois. Des expressions douces, de la pitié, des protestations compatissantes, c'est là tout ce que j'obtiendrai d'elle. Et grâce à cette douceur de manières, à cette pitié qui n'oblige à rien, lorsqu'elle aura causé ma mort, c'est moi que l'on accusera ; c'est moi dont on blâmera la violence, dont on noircira le caractère ; et tous ces hommes qui m'ont sacrifié, qui ont disposé de moi par calcul et sans scrupule, comme d'un accessoire dans leur vie, comme d'un être insignifiant et subalterne, ces hommes me condamneront.

Non, Montalte, il ne sera pas dit que ma vie aura toujours été la misérable conquête de quiconque aura voulu s'en emparer. Il ne sera pas dit que le sentiment irritable, mais profond, mais souvent généreux, qui me consume, aura toujours été habilement employé et constamment méconnu. Je la vaincrai, cette noblesse, cette timidité douloureuse qui me jette à la merci

même de ceux que je n'aime pas, et qui, devant celle que j'aime, a fait taire jusqu'à mon amour.

Je veux que Delphine soit ma femme, je le veux à tout prix. Elle s'est servie de mon caractère, elle m'a trompé par son silence, elle m'a subjugué par sa douleur ; mais quand il s'est agi de Léonce et de moi, elle n'a pas même daigné me compter. Elle croit sans doute que la même générosité, la même faiblesse, me rendront toujours impossible de résister à ses larmes.

Je mourrai peut-être, tout me l'annonce. La vie m'est à charge ; mais, avant de mourir, je ferai revenir Delphine de l'idée qu'elle s'est faite de son ascendant sur moi. Quand je serai ce que les hommes se sont plu toujours à me supposer, quand je pourrai braver leurs souffrances, fermer l'oreille à leurs prières, ils sentiront le prix des qualités dont ils usaient avec insolence, sans les reconnaître ou m'en savoir gré.

Sans doute il serait plus commode de déplorer un instant ma perte, pour m'oublier ensuite à jamais. Delphine trouverait doux de verser quelques larmes sur ma tombe, de se montrer bonne en me plaignant, quand elle n'aurait plus à me craindre. Mais je ne puis me résoudre à mourir, aussi facilement que mes amis se résigneraient à me pleurer.

Delphine m'appartiendra. Crime ou vertu, haine ou amour, sympathie ou cruauté, tous les moyens me sont égaux. Je tirerai parti de ses fautes, je profiterai de ses imprudences, j'encouragerai l'opinion qui déjà menace son nom trop souvent répété, et qui, comme toujours, s'arme contre elle de ce qu'elle a de meilleur et de plus noble dans le caractère. Je l'entourerai de mes ruses, je l'épouvanterai par mes fureurs… Dans l'état où l'on m'a réduit, quel scrupule pourrait me rester encore ? Les scrupules ne conviennent qu'aux heureux.

Mon dessein d'ailleurs est-il si coupable ? Je veux l'obtenir, mais c'est pour lui consacrer ma vie ; je veux m'emparer de son existence, mais son empire sur moi n'a-t-il pas détruit la

mienne ? Si je puis l'attendrir, le bonheur m'est encore ouvert ; si elle est inflexible, je veux la punir, je veux me venger.

Cependant, Montalte, crois-moi, je ne suis pas encore l'homme féroce que cette lettre semble annoncer. Oh ! si je retrouve un cœur qui me réponde, si l'estime d'un être sensible vient relever mon âme flétrie, si quelque ombre de justice envers mon malheureux caractère me donne l'espérance qu'on n'en profitera pas toujours pour l'opprimer en le calomniant ; si Delphine, touchée de mon sort, s'accusant de mes maux, consent à s'unir à moi, je puis renaître à la vie, je puis reprendre aux sentiments doux, je puis être heureux sur cette terre. Cet ange de paix, de grâce et de bonté, me consolera de tous les revers.

Adieu, Montalte ; pardonne-moi ce long délire et ces contradictions sans nombre, et les mouvements opposés qui m'agitent et qui me déchirent. Tu m'as connu ; tu sais si la nature m'avait fait dur ou barbare. Pourquoi les hommes m'ont-ils irrité ? Pourquoi n'ont-ils jamais voulu me connaître ? Pourquoi n'ai-je trouvé nulle part un seul être qui m'appréciât ce que je vaux ? Ne m'as-tu pas vu capable de dévouement, d'élévation, de tendresse et de sacrifice ? Mais lorsque dans tout le cours de sa vie on se voit puni de ce qu'on a de bon, lorsqu'il est démontré que, dans chaque événement, c'est un mouvement généreux qui a donné prise à l'injustice, qui peut répondre de soi ? quel caractère ne s'aigrirait pas ? quelle morale résisterait à cette funeste expérience ?

Quoi qu'il arrive, garde le silence à jamais sur moi. Je ne veux pas que les hommes s'intéressent à ma destinée ; je ne veux pas me soumettre à ces juges plus personnels, plus égoïstes, plus coupables cent fois que celui qu'ils osent juger. Sois heureux, si tu peux l'être ; arme-toi contre la société, contre l'opinion, contre ta propre pitié surtout. Tout ce que la nature nous donne de délicat ou de sensible sont des endroits faibles où les hommes se hâtent de nous frapper.

LETTRE V. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Zürich, ce 28 décembre.

Je crois avoir trouvé enfin l'asile qui me convient. À six lieues de Zürich, sur une rivière qui se jette dans le Rhin, il y a un couvent de chanoinesses religieuses, appelé l'abbaye du Paradis, où l'on reçoit des femmes comme pensionnaires. Leur conduite est soumise à l'inspection de l'abbesse ; elles ne peuvent sortir sans son consentement, quoiqu'elles ne fassent point de vœux[5]. La manière de vivre dans ce couvent est régulière sans être pénible ; il y a moins de sévérité dans les statuts de cette maison que dans la plupart de celles du même genre ; mais on est difficile sur le choix des personnes qui peuvent y être admises, et c'est une retraite très honorable pour les femmes qui y sont reçues. Je dois y aller demain matin, et je vous manderai si je puis m'y établir.

J'éprouve une impatience singulière de trouver enfin une demeure fixe, une existence uniforme ; chaque objet nouveau réveille en moi le même souvenir et la même douleur.

Ce 29.

Louise, l'auriez-vous prévu ? l'abbesse de ce couvent, c'est madame de Ternan, la sœur de madame de Mondoville, la tante de Léonce ; elle s'appelle Léontine, c'est d'elle qu'il tient son nom ; elle lui ressemble, quoiqu'elle ait cinquante ans. Il y a eu des moments, pendant notre longue conversation, où ces rapports de figure et de voix m'ont frappée jusqu'au point d'en tres-

---

[5] Ces sortes de pensionnaires s'appellent des *données*.

saillir ; elle a, dans sa manière de parler, cet accent un peu espagnol qui donne, vous le savez, tant de grâce et de noblesse au langage de Léonce ; je ne pouvais me résoudre à m'éloigner d'elle ; j'essayais mille sujets différents, dans l'espoir d'en découvrir un qui pût animer assez madame de Ternan pour donner à ses mouvements plus de jeunesse, plus de ressemblance avec ceux de Léonce. Je n'ai point cherché à connaître le caractère de madame de Ternan ; ses gestes, ses regards m'occupaient uniquement. Je lui ai témoigné le plus grand désir de me fixer dans sa maison, sans que rien en elle m'ait fortement attirée, si ce n'est les traits de son visage et les accents de sa voix qui rappellent Léonce.

Elle a consenti à ce que je désirais ; elle m'a promis le secret sur mon véritable nom, et m'a accueillie très poliment, quoique avec un mélange de hauteur qui rappelait ce qu'on m'a dit du caractère de sa sœur ; elle m'a paru avoir de l'esprit, mais celui d'une femme qui a été très jolie, et dont les manières se composent de la confiance qu'elle avait autrefois dans sa figure, et de l'humeur qu'elle a maintenant de l'avoir perdue. Rien en elle ne peut expliquer pourquoi elle s'est faite religieuse, et quand elle cause, elle a l'air de l'oublier tout à fait ; on m'a dit cependant qu'elle était très sévère pour la manière de vivre des pensionnaires qu'elle admettait chez elle, et que toute sa communauté avait en général un grand esprit de rigueur. Quoi qu'il en soit, je veux m'établir dans ce couvent : que m'importe plus ou moins d'exigence ! je n'ai rien à faire qu'à me dérober, s'il est possible, aux sentiments douloureux qui me poursuivent. Madame de Ternan obtiendra de moi ce qu'elle voudra ; elle ne se doute pas de l'empire qu'elle a sur ma volonté ; j'irais au bout du monde pour la voir habituellement.

J'apprendrai, en vivant avec elle, tous les mots qu'elle prononce comme Léonce, toutes les impressions qui fortifient les traces de sa ressemblance avec lui, et je chercherai à faire reparaître plus souvent ces traces chéries. Ô Léonce ! me voilà un intérêt dans la vie : j'aimerai cette femme, quels que soient ses dé-

fauts ; je la soignerai, pour qu'elle écrive une fois à votre mère que j'étais digne de vous. Je ne serai pas tout à fait séparée de ce que j'aime : un rapport, quelque indirect qu'il soit, me restera encore avec lui ; et quand, dans quelques années, je pourrai lui faire connaître ma retraite, lui raconter les jours que j'y ai passés, il sera touché des sentiments qui m'auront tout entière occupée.

Ma sœur, votre dernière lettre m'a profondément attendrie ; ne vous affligez pas tant de ma situation : elle vaut mieux depuis que j'ai choisi une retraite, depuis que j'ai pu, loin de Léonce, retrouver encore quelques liens avec lui.

LETTRE VI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Zürich, ce 31 décembre.

Je viens d'éprouver une émotion très vive, ma chère Louise, et je ne sais si je me suis bien ou mal conduite, dans une situation où des sentiments très opposés m'agitaient. La maison que j'habite ici est près de celle de madame de Cerlebe, femme que tout le monde vante à Zürich, et qui m'a paru en effet très aimable. J'étais recommandée par des négociants de Lausanne à son mari. Je l'ai vue tous les jours : elle m'a montré plusieurs fois l'empressement le plus aimable, et voulait m'emmener avec elle à la campagne, où elle demeure presque toute l'année avec son père et ses enfants. Hier, j'allai la remercier et prendre congé d'elle ; une impression d'inquiétude altérait la sérénité habituelle de son visage : « J'ai chez moi, me dit-elle, depuis quatre jours, un Français qu'un de mes amis m'a priée de recevoir, et dont il me dit le plus grand bien ; le pauvre homme est tombé malade, en arrivant, des suites de ses blessures, et je crois aussi que quelque chagrin secret lui fait beaucoup de mal. » Troublée

de ce qu'elle me disait, je lui demandai le nom de cet infortuné. « M. de Valorbe, » reprit-elle. Sans doute mon visage exprimait ce qui se passait en moi, car madame de Cerlebe me saisit la main, et me dit : « Vous êtes madame d'Albémar ; je le soupçonnais déjà, j'en suis sûre à présent ; vous allez rendre la vie à M. de Valorbe : il vous nomme sans cesse, il prétend qu'il doit vous épouser, que vous le lui avez promis ; il mourra s'il ne vous voit pas. » Je me taisais. Madame de Cerlebe continua le récit des souffrances de M. de Valorbe, et des preuves continuelles qu'il donnait de sa passion pour moi ; et, tout en me parlant, elle se levait et marchait vers la porte, comme ne doutant pas que je ne la suivisse pour aller voir M. de Valorbe.

Comment vous rendre compte de ce qui se passait en moi ? Si je n'avais jamais eu aucun tort envers M. de Valorbe, si ce silence qu'il n'a point oublié ne lui paraissait pas une sorte de promesse, peut-être aurais-je été le voir ; mais tel est le malheur d'un premier tort, qu'il vous force absolument à en avoir un second, pour éviter l'embarras cruel du reproche. Je ne savais d'ailleurs comment parler à M. de Valorbe : certainement sa situation m'inspirait beaucoup de pitié ; mais si j'exprimais cette pitié dans des termes vagues, n'exalterais-je pas ses espérances ? et si je la restreignais par des expressions positives, ne le blesserais-je pas profondément ? Je ne connais rien de si pénible que de voir un homme malheureux, lorsqu'on éprouve un sentiment intérieur de contrainte qui oblige à mesurer les paroles qu'on lui adresse, avec un sang-froid presque semblable à la dureté. J'éprouvais enfin une répugnance invincible pour aller dans la chambre de M. de Valorbe ; autrefois je l'aurais vaincue, cette répugnance ; mais je souffre depuis si longtemps, que j'ai peut-être perdu quelque chose de cette bonté vive et involontaire qui m'entraînait sans réflexion, et souvent même malgré mes réflexions.

Je refusai madame de Cerlebe : elle s'en étonna, et n'insista point ; mais seulement elle me demanda assez froidement la permission de me quitter, pour aller voir dans quel état se trou-

vait M. de Valorbe. Je fus fâchée d'avoir été désapprouvée par madame de Cerlebe, car je me sens un véritable penchant pour elle, depuis le peu de temps que je la connais. Je descendis lentement son escalier, hésitant toujours, mais toujours animée par le désir de m'éloigner. Quand je fus à peu de distance de la porte, je m'arrêtai, et je vis à la fenêtre une figure presque méconnaissable ; ses regards me parurent fixés sur moi ; je fis quelques pas pour retourner, mais l'idée de Léonce me vint ; je pensai que s'il était là, il me retiendrait. Je levai les yeux vers la fenêtre : il me sembla que le visage de M. de Valorbe exprimait, en me voyant approcher, une joie tout à fait effrayante ; un sentiment de crainte me saisit, et je retournai chez moi sans m'arrêter.

J'ai besoin de savoir, ma sœur, si vous me condamnerez ou si vous m'excuserez ; je me retirerai demain dans un asile où personne du moins ne pourra plus prétendre à me voir.

LETTRE VII. – M. DE VALORBE À M. DE MONTALTE.

Zürich, le 1er janvier 1792.

Je me trompais, Montalte, lorsque je vous écrivais que madame d'Albémar aurait au moins avec moi les formes polies et douces ; elle n'a pas même voulu s'en donner la peine. Elle a été dans la même maison que moi sans daigner me voir ; elle me savait malade, mourant, mourant pour elle, et quelques pas qui l'auraient amenée près de mon lit de douleur lui ont paru un effort trop pénible ! Je l'ai vue hésiter, revenir, et céder enfin à l'impitoyable sentiment qui lui défendait de me secourir.

Je ne sais pourquoi je m'accuse quelquefois, ce sont les autres qui ont toujours eu tort envers moi ; c'est Delphine qui

est barbare, il faut qu'elle en soit punie. La nature aussi s'acharne sur ma misérable existence ; je ne peux pas marcher, je ne peux pas me soutenir, je me sens une irritation inouïe, même contre les objets physiques qui m'environnent ; une chaise qui me heurte, un papier que je ne trouve pas, une porte qui résiste, tout me cause une impatience douloureuse : que de maux sur la terre sont destinés à l'homme !

Il faut les dompter ; je sortirai, je trouverai celle qui n'a pas voulu me voir, aucun asile ne la soustraira à ma volonté ; les souffrances que j'éprouve m'agitent, au lieu de m'abattre. Delphine, vous regretterez l'indigne mouvement qui vous a pour jamais privée de tous vos droits à ma pitié.

LETTRE VIII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 2 janvier 1792.

Enfin je suis ici ; je ne sais si je dois m'applaudir d'avoir quitté Zürich sans avoir vu M. de Valorbe ; madame de Cerlebe au moins m'a promis de lui exprimer mes regrets, de lui offrir tous les services qui sont en ma puissance, et que je serais si empressée de lui rendre. Madame de Cerlebe ne m'a point paru refroidie pour moi, et j'en ai joui, car je ne la vois jamais sans que mon amitié pour elle s'augmente.

Elle connaît intimement une des religieuses du couvent où je suis, mais elle n'aime pas madame de Ternan ; elle prétend que c'est une personne égoïste et hautaine, et d'un esprit étroit et d'un cœur dur, et qu'elle n'a eu d'autre motif pour quitter le monde que le chagrin de n'être plus belle.

« Vous ne savez pas, me disait madame de Cerlebe, combien une vie frivole dessèche l'âme ! Madame de Ternan avait

des enfants, elle ne s'en est pas fait aimer ; elle avait de l'esprit naturel, elle l'a si peu cultivé que son entretien est souvent stérile : maintenant qu'elle est forcée de renoncer à tous les genres de conversation pour lesquels il faut nécessairement un joli visage, elle s'est retirée dans un couvent, afin d'exercer encore de l'empire par sa volonté, quand ses agréments ne captivent plus personne ; un fonds de personnalité très ferme et très suivi s'est montré tout à coup en elle, quand sa beauté n'a plus attiré les hommages : elle n'est dans la réalité ni très sévère, ni très religieuse ; mais elle a pris de tout cela ce qu'il faut pour avoir le droit de commander aux autres. L'amour-propre lui a fait quitter le monde, l'amour-propre est son seul guide encore dans la solitude. Elle conserve une sorte de grâce, reste de sa beauté, souvenir d'avoir été aimée, qui vous fera peut-être illusion sur son véritable caractère ; mais si quelque circonstance vous mettait jamais dans sa dépendance, vous verriez si je vous ai trompée, et vous vous repentiriez de ne m'avoir pas crue. »

Ces observations, et plusieurs autres encore que madame de Cerlebe me présentait avec beaucoup d'esprit et de chaleur, m'auraient peut-être fait impression, si madame de Ternan n'eût pas été la tante de Léonce ; mais quels défauts pourraient l'emporter sur ce regard, sur ce son de voix qui me le rappellent ! J'ai persisté dans mon dessein, et je suis établie ici depuis hier.

Pauvre M. de Valorbe ! que je voudrais diminuer son malheur ! pourrais-je sans l'offenser lui offrir la moitié de ma fortune ? Enfin, ma chère Louise, que votre cœur imagine ce qui pourrait adoucir sa situation ! mais je ne puis me résoudre à le voir ; les témoignages de son amour me seraient trop pénibles loin de Léonce. Je ne sais par quelle bizarrerie cruelle on craint toujours d'être plus aimée par l'homme qu'on n'aime pas que par celui qu'on préfère ; il vaut mieux n'entendre aucune expression de tendresse, et que tout se taise quand Léonce ne parle pas.

LETTRE IX. – MADAME DE MONDOVILLE, MÈRE DE LÉONCE, À MADAME DE TERNAN, SA SŒUR.

Madrid, ce 17 janvier 1792.

Vous m'apprenez, ma chère sœur, que madame d'Albémar est près de vous ; mon fils ne le sait pas, gardez bien ce secret. Léonce a toujours la tête tournée d'elle ; et, dans un moment où les indignes lois françaises vont permettre le divorce, j'éprouve une crainte mortelle qu'il ne se déshonore en abandonnant Mathilde pour cette Delphine, dont la séduction est, à ce qu'il paraît, véritablement redoutable. Ne pourriez-vous pas prendre assez d'empire sur son esprit pour l'engager à se marier avec un de ses adorateurs ? Je ne pourrai jamais ramener la raison de mon fils, s'il n'a pas à se plaindre d'elle.

Je n'ai pas d'idée fixe sur cette femme, qui me paraît, d'après tout ce que j'entends dire, un être tout à fait extraordinaire ; mais je serais désolée, quand même mon fils serait libre, qu'il devînt son époux. On ne peut jamais soumettre ces esprits, qu'on appelle supérieurs, aux convenances de la vie ; il faut supporter qu'ils vous donnent un jugement nouveau sur tout, et qu'ils vous développent des principes à eux, qu'ils appellent de la raison : cette manière d'être me paraît, à moi, souverainement absurde, particulièrement dans une femme. Notre conduite est tracée, notre naissance nous marque notre place, notre état nous impose nos opinions ; que faire donc de cet esprit d'examen qui perd toutes les têtes ? La morale et la fierté sont très anciennes ; la religion et la noblesse le sont aussi : je ne vois pas bien ce qu'on veut faire des idées nouvelles, et je ne me soucie pas du tout qu'une femme qui les aime exerce de l'empire sur mon fils. Je vous prie donc instamment, ma sœur, puisque le hasard met madame d'Albémar dans votre dépendance, d'employer tout votre esprit à la séparer sans retour de Léonce.

Comment vous trouvez-vous de votre établissement en Suisse ? Ne vous en lassez-vous point ? et ne penserez-vous pas à venir dans un couvent en Espagne, pour me donner la douceur de finir mes jours auprès de vous ?

LETTRE X. – RÉPONSE DE MADAME DE TERNAN À SA SŒUR, MADAME DE MONDOVILLE.

De l'abbaye du Paradis, ce 30 janvier 1792.

Je vois bien, ma sœur, que vous n'avez jamais vu madame d'Albémar ; il se mêlerait à votre opinion, juste à quelques égards, un goût qu'il est impossible de ne pas ressentir pour elle. La facilité de son caractère et la grâce de son esprit sont très séduisantes ; sa figure a une expression de sensibilité si naturelle, si aimable, que les caractères les plus froids s'y laissent prendre ; moi, qui suis assurément bien revenue de toute espèce d'illusion, j'ai de l'attrait pour Delphine ; mais soyez tranquille sur cet attrait : loin de nuire à vos projets, il y servira. Je veux la déterminer à se faire religieuse dans mon couvent, et je crois que j'y parviendrai : elle a beaucoup de mélancolie dans le caractère, un profond sentiment pour votre fils, et assez de vertu pour ne pas vouloir y céder ; dans cette situation, que peut-elle faire de mieux que d'embrasser notre état ? Comment pourrais-je d'ailleurs être assurée de la garder près de moi, si elle ne le prenait pas ? Elle me quitterait nécessairement une fois, et ce serait pour moi une véritable peine.

J'avais pris assez d'humeur contre toutes les affections, depuis que je ne peux plus en inspirer ; Delphine est néanmoins parvenue à m'intéresser. N'imaginez pas cependant que je me laisse dominer par ce sentiment, je le ferai servir à mon bonheur : l'on ne fait pas de fautes quand on n'a plus d'espérances,

car on ne hasarde plus rien. Je tiens beaucoup à conserver Delphine auprès de moi ; et comme je ne puis m'en flatter qu'en la liant à notre communauté d'une manière indissoluble, j'y ferai tout ce qu'il me sera possible : c'est seconder vos vues ; et de plus, je ne pense pas qu'on puisse m'accuser de personnalité dans ce dessein. Qu'arrivera-t-il à Delphine en restant au milieu du monde ? ce que j'ai éprouvé, ce que toutes les belles femmes sont destinées à souffrir : elle se verra par degrés abandonnée, elle verra l'admiration qu'elle inspire se changer en pitié, et des sentiments commandés prendre la place des sentiments involontaires.

Hier, je parlais sur divers sujets avec assez de tristesse ; vous savez que c'est en général à présent ma manière de sentir. Delphine m'écoutait avec l'intérêt le plus aimable ; je lui dis je ne sais quel mot qui apparemment la toucha, car tout à coup je la vis, presque à genoux devant moi, me conjurer de l'aimer et de la protéger dans la vie. Le hasard avait donné dans ce moment à sa figure une grâce nouvelle ; elle était penchée d'une manière qui ajoutait encore à la beauté de sa taille ; sa robe s'était drapée comme un peintre l'aurait souhaité ; et ses beaux cheveux, en tombant, avaient paré son visage du charme le plus attrayant.

Vous l'avouerai-je ? je me rappelai dans ce moment que moi aussi j'avais été belle, et cette pensée m'absorba tout entière ; je ne me sentis cependant aucun mouvement d'envie contre Delphine, et je désirai même plus vivement encore de la retenir auprès de moi. Elle me rend quelques-uns des plaisirs que j'ai perdus ; elle me donne des témoignages d'amitié que je n'ai reçus que quand j'étais jeune ; elle me joue des airs qui me plaisent ; elle est malheureuse quoique jeune et belle, cela console d'être vieille et triste : il faut qu'elle reste auprès de moi.

Pourquoi la détournerais-je de se fixer ici ? pourquoi ferais-je ce sacrifice ? Les sacrifices conviennent aux jeunes gens, ils sont entourés d'amis qui prennent parti pour eux contre eux-

mêmes ; mais quand on est vieille, tant de gens trouvent simple que l'on se dévoue, tant de gens l'exigent de vous, que par un mouvement assez naturel on est tenté de se faire une existence d'égoïsme, puisqu'on ne vous tient plus compte de l'oubli de vous-même. Il est des qualités qu'il n'est doux d'exercer que quand les autres s'y opposent ; et croyez-moi, ma sœur, à cinquante ans personne ne nous aime autant que nous nous aimons nous-mêmes.

Vous êtes bonne de me proposer de revenir près de vous ; mais nous nous rappellerions notre jeunesse ensemble, et cela fait trop de mal ; j'aime mieux vivre ici où personne ne m'a connue que telle que je suis. Je m'intéresse à vous, à votre famille ; je vous servirai dans toutes les circonstances ; mais je mourrai dans le couvent où je suis. J'ai vu quelque part, dans les *Nuits d'Young*, qu'il faut que *la vieillesse se promène silencieusement sur le bord solennel du vaste Océan qu'elle doit bientôt traverser* ; cela m'a frappée. J'étais bien légère autrefois ; à présent je n'aime que les idées sombres ; je voudrais me persuader que la vie ne vaut rien pour personne, et qu'après moi, l'amour, la beauté, la jeunesse, ont fini.

Vous n'avez pas ces mouvements de tristesse, ma sœur ; votre passion pour votre fils vous en a préservée ; vous savez que le mien m'a abandonnée de très bonne heure, je n'ai pu retenir aucune affection autour de moi, cependant j'en avais besoin ; mais quand je les ai vues s'éloigner, un sentiment de fierté très impérieux m'a empêchée de rien faire pour les rappeler. Je me suis tracé une vie qui convient assez à mon caractère. L'extrême sévérité que j'ai établie parmi les religieuses chanoinesses qui me sont subordonnées donne beaucoup de considération à l'abbaye que je gouverne ; et, vous l'avez remarqué comme moi, la considération est la seule jouissance des femmes dans leur vieillesse. Je ne pourrais pas facilement transporter en Espagne l'existence dont je jouis ici, il me faudrait plusieurs années pour préparer ce que je recueille maintenant : je ne dois donc pas songer à me réunir à vous ; mais comptez toujours sur

moi comme sur une sœur dévouée à tous vos intérêts, et qui partage la plupart de vos opinions, par goût et par sympathie.

LETTRE XI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 2 février.

Je ne vous ai point écrit depuis près d'un mois ; j'ai voulu essayer si la vie uniforme que je mène me donnerait enfin du calme, et si, en m'interdisant de parler, même à vous, des sentiments que j'éprouve, je finirais par en être moins troublée. Hélas ! tous ces sacrifices ne me réussissent point ; une seule résolution pourrait plus que tant d'efforts : si je partais… si je revoyais Léonce !… Insensée que je suis ! Ah ! c'est pour n'avoir plus ces pensées agitantes qu'il faudrait s'enchaîner ici. Madame de Ternan aurait envie de me garder pour toujours auprès d'elle : je suis sensible à ce désir, mais je ne sais pourquoi le plaisir même qu'elle trouve à me voir ne me persuade pas qu'elle m'aime ; je crains qu'il n'entre peu d'affection dans le besoin qu'elle peut avoir des autres. Elle discerne parfaitement les personnes qui lui conviennent, et souhaite de les captiver ; mais il semble qu'elle emploierait le même accent pour s'assurer d'une maison qui lui plairait, que pour retenir un ami.

Elle exerce, malgré ses défauts, un grand empire sur ceux qui l'entourent. Il y a dans ses manières une dignité qui impose et fait mettre beaucoup de prix à ses moindres expressions de confiance et de familiarité. Je crois cependant que sa ressemblance avec Léonce est la principale cause de son ascendant sur moi ; car pour peu qu'on pénètre jusqu'au fond de son âme, on y trouve je ne sais quoi d'aride qui refroidit le cœur le plus disposé à s'attacher.

Hier, par exemple, j'avais joué sur ma harpe des airs qu'elle avait entendus autrefois, et ma conversation l'intéressait : elle me dit un mot assez mélancolique, qui m'encouragea à lui demander quels avaient été les motifs de sa retraite dans un couvent ; elle hésita quelques moments, et d'un ton très réservé elle me tint d'abord les discours convenables à son état ; cependant, comme je la pressai davantage, et que j'osai lui parler de sa beauté passée : « Eh bien, me dit-elle, puisque vous vous intéressez à moi, je vous donnerai quelques lignes que j'avais écrites, non pour raconter ma vie, car, selon moi, l'histoire de toutes les femmes se ressemble, mais pour me rendre compte des motifs qui m'ont déterminée au parti que j'ai pris : cela n'est pas achevé, parce qu'on ne finit jamais ce qu'on écrit pour soi ; mais il y en a assez pour satisfaire votre curiosité et pour vous prouver ma confiance. »

Je vous envoie, ma sœur, ce que madame de Ternan m'a remis : il y règne une impression de tristesse qui d'abord pourrait toucher ; mais, en y réfléchissant, on trouve dans cette tristesse bien plus d'amour-propre que de sensibilité. Vous me direz l'impression que ce singulier écrit aura produite sur vous.

Raisons qui ont déterminé Léontine de Ternan à se faire religieuse.

J'ai été fort belle, et j'ai cinquante ans : de ces deux événements fort ordinaires naissent toutes les impressions que j'ai éprouvées. Je ne sais pas si j'ai eu moins de raison qu'une autre ou seulement un esprit plus observateur, plus pénétrant, et qui n'était pas susceptible de se conserver à lui-même des illusions ; ce que je sais, c'est qu'en perdant ma jeunesse, je n'ai rien trouvé dans le monde qui pût remplir ma vie, et que je me suis sentie forcée à le quitter, parce que tous les liens qui m'y attachaient se sont relâchés comme d'eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il

ne m'en soit plus resté un seul que je pusse véritablement regretter.

J'avais de l'esprit, j'en ai peut-être encore ; mais on en peut difficilement juger, car cet esprit se développait singulièrement par ma confiance dans ma figure ; j'avais de l'imagination et beaucoup de gaieté ; je contais d'une manière piquante ; j'avais de l'humeur avec grâce ; et, sûre de l'attrait que tout le monde, en me voyant, ressentait pour moi, j'éprouvais un désir animé de plaire et une douce certitude d'y réussir ; cette certitude m'inspirait une foule d'idées et d'expressions que je n'ai jamais pu retrouver depuis.

J'avais épousé un homme bon et raisonnable qui m'aimait à la folie ; je lui fus fidèle, plus encore, je l'avouerai, par fierté que par vertu ; je voulais être soignée, suivie, adorée, et je ne voulais pas accorder à un seul homme la préférence qui était l'objet de l'ambition de tous. Je n'eus donc pas de torts envers mon mari, mais je fus peu occupée de lui, et par degrés il prit habitude de s'intéresser vivement aux affaires, et de se distraire des sentiments qui l'avaient absorbé pendant quelques années. J'eus deux enfants, un fils et une fille : je les ai rendus fort heureux dans leur enfance ; j'ai soigné leurs plaisirs, je leur ai donné tous les maîtres qui avaient le plus de réputation, et j'ai joui de leur tendresse jusqu'à ce que l'un eût atteint dix-huit ans et l'autre seize : c'est vers cette époque que commence la nouvelle perspective de ma vie, celle qui, se rembrunissant de plus en plus, s'est enfin terminée par le genre de vie que je mène ici, et qui ressemble autant qu'il se peut à la mort.

Ma figure se conserva assez tard ; néanmoins, depuis l'âge de trente, ans, j'avais commencé à réfléchir sur le petit nombre d'années dont il me restait à jouir ; je m'étonnai d'une impression qui m'était tout à fait nouvelle, je craignais l'avenir au lieu de le désirer, je ne faisais plus de projets, je retenais les jours au lieu de les hâter. Je voulus devenir plus soigneuse pour mes amis ; ils s'en étonnèrent, et ne m'en aimèrent pas davantage ;

je repris mes caprices, mon inconséquence : on n'y était plus préparé ; et sans que personne autour de moi se rendît compte d'aucun changement dans la nature de ses affections, je voyais déjà des différences dont personne que moi ne se doutait encore.

Il me vint l'idée de faire des liaisons nouvelles, il me semblait qu'elles ranimeraient mon esprit et ma vie. Mais je n'avais pas en moi la faculté d'aimer ceux que je n'avais point connus dans les premières années de ma jeunesse ; et, quoique ma sensibilité n'eût peut-être jamais été très profonde, il y avait pourtant une distance infinie entre ces affections que je commandais, et les affections involontaires qui avaient décidé mes premières amitiés. Je répétais ce que j'avais dit autrefois avec une sorte d'exactitude, pour voir si je produirais le même effet ; je croyais rencontrer des caractères différents, des situations entièrement changées, tandis que tout était de même, excepté moi. J'avais perdu, non pas encore les charmes de la jeunesse, mais cette espérance vive, indéfinie, entraînant avec elle tous ceux qui s'unissent confusément aux nombreuses chances d'un long avenir.

Aucune de mes liaisons ne tenait ; rien ne s'arrangeait de soi-même : toutes mes relations étaient, pour ainsi dire, faites à la main, et demandaient des soins continuels ; j'en faisais trop ou trop peu pour les autres ; je n'avais plus de mesure sur rien, parce qu'il n'y avait point d'accord entre mes désirs et mes moyens. Enfin, après sept ou huit ans de ces vains efforts pour obtenir de la vie ce qu'elle ne pouvait plus me donner, je m'aperçus un jour que j'étais sensiblement changée, et je passai tout un bal sans qu'aucun homme m'adressât des compliments sur ma figure ; on commença même à me parler avec ménagement des femmes jeunes et belles, et à ramener devant moi la conversation sur des sujets d'un genre plus grave : je sentis que tout était dit ; les autres étaient enfin arrivés à découvrir ce que je prévoyais ; il ne fallait plus lutter, et j'étais trop fière pour

m'attacher à quelques faibles succès que des efforts soutenus pouvaient encore faire naître.

Je n'étais cependant alors qu'à la moitié de la carrière que la nature nous destine, et je ne voyais plus un avenir, ni une espérance, ni un but qui pût me concerner moi-même. Un homme, à l'âge que j'avais alors, aurait pu commencer une carrière nouvelle ; jusqu'à la dernière année de la plus longue vie, un homme peut espérer une occasion de gloire ; et la gloire, c'est, comme l'amour, une illusion délicieuse, un bonheur qui ne se compose pas, comme tous ceux que la simple raison nous offre, de sacrifices et d'efforts. Mais les femmes, grand Dieu ! les femmes ! que leur destinée est triste ! à la moitié de leur vie, il ne leur reste plus que des jours insipides, pâlissant d'année en année ; des jours aussi monotones que la vie matérielle, aussi douloureux que l'existence morale.

Et vos enfants, me dira-t-on, vos enfants ! La nature, prodigue envers la jeunesse, nous a réservé les plus doux plaisirs de la maternité pour l'époque de la vie qui permet encore les plus heureuses jouissances de l'amour ; nous sommes le premier objet de l'affection de nos enfants, à l'âge où nous pouvons l'être encore de l'époux, de l'amant qui nous préfère ; mais quand notre jeunesse finit, celle de nos enfants commence, et tout l'attrait de l'existence nous les enlève au moment même où nous aurions le plus besoin de nous reposer sur leurs sentiments.

J'essayai de revenir à mon mari, il était bien pour moi ; mais quand je voulais lui redemander ces soins, cet intérêt suivi, cet amour enfin que je lui inspirais vingt ans plus tôt, il ne me le refusait pas, mais il en avait aussi complètement perdu le souvenir que des jeux les plus frivoles de son enfance. Cependant, quel plaisir peut-on trouver dans la société d'un homme à qui vous n'êtes pas essentiellement nécessaire, qui pourrait vivre sans vous comme avec vous, et prend à votre existence un intérêt plus faible que celui que vous y prenez vous-même ?

Quand les autres ne s'occupent plus naturellement de vous, on est assez tentée de devenir exigeante, et de reprendre, par ses défauts, une sorte d'empire qu'on ne peut plus espérer de ses grâces. Moins j'inspirais d'amour, plus j'aurais voulu que mes enfants eussent, dans leur affection pour moi, cet entraînement et ce culte qui m'avaient rendu chers les hommages dont je m'étais vue l'objet ; moins je trouvais dans le monde d'intérêt et de plaisir, plus j'avais besoin d'une société continuelle et douce dans mon intérieur : mais plus un sentiment, un plaisir, un but quelconque nous devient nécessaire, plus il est difficile de l'obtenir. La nature et la société suivent cette maxime connue de l'Évangile : *Elles donnent à ceux qui ont* ; mais ceux qui perdent éprouvent une contagion de peines qui se succèdent rapidement et naissent les unes des autres.

Je voulus essayer de m'occuper, mais aucun intérêt ne m'y excitait : mes enfants étaient élevés, mon mari occupé des affaires, et accoutumé à moi de telle sorte, que je ne pouvais plus rien changer à nos relations. Quel motif me restait-il donc pour une action quelconque ? tout était égal, et je passais des heures entières dans l'incertitude sur les plus simples actions de la vie, parce qu'il n'y en avait aucune qui me fût plus commandée, plus agréable ou plus utile que l'autre.

Mon mari mourut ; et, quoique nous ne fussions pas très tendrement ensemble, je sentis cependant que sa perte ôtait à mon existence son reste de charme et de considération ; mes enfants étaient établis, l'un en Espagne, l'autre en Hollande ; il n'y avait plus aucune relation nécessaire entre personne et moi. Quand on est jeune, les liens de parenté importunent, et l'on ne veut s'environner que de ceux que l'attrait réciproque rassemble autour de nous ; mais quand on est vieille, on souhaiterait qu'il n'y eût plus rien d'arbitraire dans la vie ; on voudrait que les sentiments et les liens qui en résultent fussent commandés à l'avance : on ne fonde aucun espoir sur le hasard ni sur le choix.

Je ne pouvais plus concevoir comment il me serait possible de filer cette multitude de jours qui m'étaient peut-être réservés encore, et pour lesquels je ne prévoyais ni un intérêt, ni une variété, ni un plaisir, rien qu'un murmure frivole d'idées insipides, qui ne m'endormirait pas même doucement jusqu'au tombeau. L'amour-propre a nécessairement beaucoup d'influence sur le bonheur des femmes ; comme elles n'ont pas d'affaires, point d'occupations forcées, elles fixent leur attention sur ce qui les concerne, et détaillent pour ainsi dire la vie, qui vaut encore mieux par les grandes masses que par les observations journalières. J'éprouvais donc une sorte d'agitation intérieure très pénible ; je remarquais tout, je me blessais de tout, je ne jouissais de rien ; j'avais un fond de douleur qui se faisait toujours sentir, ajoutait à mes peines et retranchait de mes plaisirs ; et, dans les meilleurs moments mêmes, l'affadissement de la vie me gagnait chaque jour davantage.

Enfin, une fois j'allai voir une religieuse de mes amies, qui jouissait d'un calme parfait ; elle me persuada facilement d'embrasser son état. Que perdais-je en effet ? N'étais-je pas déjà sous l'empire de la mort ? elle commence, la mort, à la première affection qui s'éteint, au premier sentiment qui se refroidit, au premier charme qui disparaît. Ses signes avant-coureurs se marquent tous à l'avance sur nos traits ; l'on se voit privé par degrés des moyens d'exprimer ce que l'on sent ; l'âme perd son interprète, les yeux ne peignent plus ce qu'on éprouve, et les impressions de notre cœur, comme renfermées au-dedans de nous-mêmes, n'ont plus ni regards ni physionomie pour se faire entendre des autres ; il faut alors mener une vie grave, et porter sur un visage abattu cette tristesse de l'âge, tribut que la vieillesse doit à la nature qui l'opprime.

On parle souvent de la timidité de la jeunesse : qu'il est doux, ce sentiment ! ce sont les inquiétudes de l'espérance qui le causent ; mais la timidité de la vieillesse est la sensation la plus amère dont je puisse me faire l'idée ; elle se compose de tout ce qu'on peut éprouver de plus cruel : la souffrance qui ne se flatte

plus d'inspirer l'intérêt, et la fierté qui craint de s'exposer au ridicule. Cette fierté, pour ainsi dire négative, n'a d'autre objet que d'éviter toute occasion de se montrer ; on sent confusément presque de la honte d'exister encore, quand votre place est déjà prise dans le monde, et que, surnuméraire de la vie, vous vous trouvez au milieu de ceux qui la dirigent et la possèdent dans toute sa force. Je désirai que la maison religieuse où je voulais me fixer fût loin de Paris : le bruit du monde fait mal, même dans la solitude la plus heureuse. On m'indiqua une abbaye à quelques lieues de Zürich ; j'y vins il y a trois ans, et depuis ce temps je dérobe du moins aux regards le spectacle lent et cruel de la destruction de l'âge. J'ai pris une manière de vivre qui, loin de combattre ma tristesse, la consacre, pour ainsi dire, comme l'unique occupation de ma vie ; mais c'est une assez douce société que la tristesse, dès que l'on n'essaye plus de s'en distraire. Enfin, que puis-je dire de plus ? j'avais à vivre, voilà ce que j'ai essayé pour m'en tirer.

LETTRE XII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 6 février.

Une crainte mortelle, ma chère Louise, est venue troubler le peu de calme dont je jouissais ; un mot échappé à madame de Ternan me fait croire que la mère de Léonce lui a mandé que son fils se livrait vivement au projet de prendre parti dans la guerre dont la France est menacée : je sais bien qu'à présent il ne s'éloignera pas de Mathilde ; mais il peut contracter de tels engagements à l'avance, qu'il n'existe plus aucun moyen de le détourner de les remplir ; je ne vois auprès de lui que M. de Lebensei qui puisse mettre un vif intérêt à combattre ce funeste dessein, et je lui écris pour l'en conjurer. Envoyez ma lettre à M. de Lebensei, ma sœur, sans lui faire connaître

d'aucune manière dans quel lieu je suis ; cette lettre peut prévenir le malheur que je redoute, c'est assez vous la recommander.

LETTRE XIII. – MADAME D'ALBÉMAR À M. DE LEBENSEI.

Je vous conjure de nouveau, vous qui m'avez comblée des plus touchantes preuves de votre amitié, d'employer toutes les armes que vous donne votre manière de penser et de vous exprimer, pour empêcher Léonce de quitter la France, et de se joindre au parti qui veut faire la guerre avec l'armée des étrangers. Vous savez, comme moi, quels sont les scrupules d'honneur, les sentiments chevaleresques qui pourraient entraîner Léonce dans cette funeste résolution ; combattez-les en les ménageant. Servez-vous de mon nom, si vous croyez qu'il puisse ajouter quelque force à ce que vous direz. Cachez pourtant à Léonce que, du fond de ma retraite, vous avez reçu une lettre de moi : il vous demanderait peut-être de la voir ; il voudrait y répondre lui-même, et renouvellerait, en m'écrivant, une lutte que je n'ai plus la force de supporter. Mais si jamais je vous ai inspiré quelque intérêt ou quelque pitié, faites, au nom du ciel, que, dans le séjour où j'ai enseveli ma destinée, je ne sois pas tout à coup arrachée, par de nouvelles craintes, au triste repos d'un malheur sans espoir.

LETTRE XIV. – M. DE LEBENSEI À M. DE MONDOVILLE.

Cernay, ce 18 février 1792.

Souffrez, mon ami, que je me hasarde à pénétrer dans vos secrets plus avant encore que vous ne me l'avez permis. J'ai remarqué, pendant le peu de jours que je suis resté dans votre maison à Paris, l'effet que l'on produisait sur vous, en vous racontant que les nobles sortis de France, depuis quelques mois, pensent et disent qu'il est honteux pour les personnes de leur classe de ne pas se joindre à eux, lorsqu'ils font la guerre pour rétablir l'autorité royale et leurs droits personnels. Vous ne m'avez point parlé de votre projet à cet égard ; ma manière de penser en politique vous en a peut-être détourné. Vous avez même voulu contenir devant moi l'impression que vous receviez en apprenant quelle était sur ce sujet l'opinion de presque tous les gentilshommes ; mais je crains que vous ne cédiez à l'empire de cette opinion, maintenant que vous êtes séparé de la céleste amie qui l'aurait combattue. Avant de discuter avec vous les motifs de la guerre qui doit, dit-on, cette année, éclater contre la France[6], accordez à l'amitié le droit de vous dire ce qui vous concerne particulièrement.

Ce n'est point, je le sais, votre conviction personnelle qui vous anime dans cette cause ; vous ne voulez en politique, comme dans toutes les actions de votre vie, que suivre scrupuleusement ce que l'honneur exige de vous, et vous prenez pour arbitre de l'honneur l'approbation ou le blâme des hommes. Je suis convaincu que, même dans les temps les plus calmes, il faut savoir sacrifier l'opinion présente à l'opinion à venir, et que les

---

[6] Le 15 février 1792, date de cette lettre, était trois mois avant le commencement de la guerre.

grandes spéculations en ce genre exigent des pertes momentanées ; mais si cela est vrai d'une manière générale, combien cela ne l'est-il pas davantage dans les circonstances où nous nous trouvons ? Vous ne pouvez satisfaire maintenant que l'opinion d'un parti ; ce qui vous vaudra l'estime de l'un vous ôtera celle de l'autre ; et si quelque chose peut faire sentir la nécessité d'en appeler à soi seul, ce sont ces divisions civiles, pendant lesquelles les hommes des bords opposés plaident contradictoirement, et s'objectent également la morale et l'honneur.

Ce n'est pas tout : l'opinion même du parti que vous choisiriez pourrait changer ; il y a dans la conduite privée des devoirs reconnus et positifs : on est toujours approuvé en les accomplissant, quelles qu'en soient les suites ; mais, dans les affaires publiques, le succès est, pour ainsi dire, ce qu'était autrefois *le jugement de Dieu*. Les lumières manquent à la plupart des hommes pour décider en politique, comme elles manquaient autrefois pour prononcer en jurisprudence ; et l'on prend pour juge le succès, qui trompe sans cesse sur la vérité ; il déclare, comme autrefois, quel est celui qui a raison, par les épreuves du fer et du feu, par ces épreuves dont le hasard ou la force décident bien plus souvent que l'innocence et la vertu.

Si vous acquérez de l'influence dans votre parti, et qu'il soit vaincu, il vous accusera des démarches mêmes qu'il vous aura demandées, et vous ne rencontrerez que des âmes vulgaires qui se plaindront d'avoir été entraînées par leurs chefs. Les hommes médiocres se tirent toujours d'affaire ; ils livrent les hommes distingués qui les ont guidés aux hommes médiocres du parti contraire ; les ennemis mêmes se rapprochent quand ils ont l'occasion de satisfaire ensemble la plus forte des haines, celle des esprits bornés contre les esprits supérieurs. Mais, au milieu de toutes ces luttes d'amour-propre, de tous ces hasards de circonstance, de toutes ces préventions de parti, quand l'un vous injurie, quand l'autre vous loue, où donc est l'opinion ? à quel signe peut-on la reconnaître ?

Me sera-t-il permis de m'offrir à vous pour exemple ? Si j'ai bravé toutes les clameurs de la société où vous vivez, ce n'est point que je sois indifférent au suffrage public ; l'homme est juge de l'homme, et malheur à celui qui n'aurait pas l'espérance que sa tombe au moins sera honorée ! Mais il fallait ou suivre les fluctuations de toutes les erreurs de son temps et de son cercle, ou examiner la vérité en elle-même, et traverser, pour arriver à elle, les divers nuages que la sottise ou la méchanceté élèvent sur la route.

Dans les questions politiques qui divisent maintenant la France, où est la vérité, me direz-vous ? Le devoir le plus sacré pour un homme n'est-il pas de ne jamais appeler les armées étrangères dans sa patrie ? l'indépendance nationale n'est-elle pas le premier des biens, puisque l'avilissement est le seul malheur irréparable ? Vainement on croit ramener les peuples, par une force extérieure, à de meilleures institutions politiques ; le ressort des âmes une fois brisé, le mal, le bien, tout est égal ; et vous trouvez dans le fond des cœurs je ne sais quelle indifférence, je ne sais quelle corruption, qui vous fait douter, au milieu d'une nation conquise et résignée à l'être, si vous vivez parmi vos semblables, ou si quelques êtres abâtardis ne sont pas venus habiter la terre que la nature avait destinée à l'homme.

Ce n'est pas tout encore : non seulement l'intervention des étrangers devrait suffire pour vous éloigner du parti qui l'admet ; mais la cause même que ce parti soutient mérite-t-elle réellement votre appui ? C'est un grand malheur, je le sais, que d'exister dans le temps des dissensions politiques ; les actions ni les principes d'aucun parti ne peuvent contenter un homme vertueux et raisonnable. Cependant, toutes les fois qu'une nation s'efforce d'arriver à la liberté, je puis blâmer profondément les moyens qu'elle prend, mais il me serait impossible de ne pas m'intéresser à son but.

La liberté, vous l'avouerez avec moi, est le premier bonheur, la seule gloire de l'ordre social ; l'histoire n'est décorée

que par les vertus des peuples libres ; les seuls noms qui retentissent de siècle en siècle à toutes les âmes généreuses, ce sont les noms de ceux qui ont aimé la liberté. Nous avons en nous-mêmes une conscience pour la liberté comme pour la morale ; aucun homme n'ose avouer qu'il veut la servitude, aucun homme n'en peut être accusé sans rougir ; et les cœurs les plus froids, si leur vie n'a point été souillée, tressaillent encore lorsqu'ils voient en Angleterre les touchants exemples du respect des lois pour l'homme, et des hommes pour la loi ; lorsqu'ils entendent le noble langage qu'ont prêté Corneille et Voltaire aux ombres sublimes des Romains.

Cette belle cause, que de tout temps le génie et les vertus ont plaidée, est, j'en conviens, à beaucoup d'égards, mal défendue parmi nous ; mais enfin l'espérance de la liberté ne peut naître que des principes de la révolution ; et se ranger dans le parti qui veut la renverser, c'est courir le risque de prêter son secours à des événements qui étoufferaient toutes les idées que, depuis quatre siècles, les esprits éclairés ont travaillé à recueillir. Il y a dans le parti que vous voulez servir, des hommes qui, comme vous, ne désirent rien que d'honorable ; mais, dans les temps où les passions politiques sont agitées, chaque faction est poussée jusqu'à l'extrême des opinions qu'elle soutient ; et tel qui commence la guerre dans le seul but de rétablir l'ordre, entend bientôt dire autour de lui qu'il n'y a de repos que dans l'esclavage, de sûreté que dans le despotisme, de morale que dans les préjugés, de religion que dans telle secte, et se trouve entraîné, soit qu'il résiste, soit qu'il cède, fort au-delà du but qu'il s'était proposé.

Laissez donc, mon cher Léonce, se terminer sans vous ce grand débat du monde. Il n'y a point encore de nation en France ; il faut de longs malheurs pour former dans ce pays un esprit public, qui trace à l'homme courageux sa route, et lui présente au moins les suffrages de l'opinion pour dédommagement des revers de la fortune. Maintenant il y a parmi nous si peu d'élévation dans l'âme et de justesse dans l'esprit, qu'on ne peut

espérer d'autre sort dans la carrière politique que du blâme sans pitié si l'on est malheureux, et, si l'on est puissant, de l'obéissance sans estime.

À tous ces motifs, qui, je l'espère, agiront sur votre esprit, laissez-moi joindre encore le plus sacré de tous, votre sentiment pour madame d'Albémar ; son dernier vœu, sa dernière prière, en partant, fut pour me conjurer de vous détourner d'une guerre que ses opinions et ses sentiments lui faisaient également redouter. Ce que je vous demande en son nom peut-il m'être refusé ?

Je sais que vous ne répondrez point à cette lettre ; vous voulez envelopper du plus profond silence vos projets, quels qu'ils soient ; on n'aime point à discuter le secret de son caractère. Je me soumets à votre silence, mais j'ose espérer que je produirai sur vous quelque impression. Je me flatte aussi que vous pardonnerez à mon amitié de vous avoir parlé avec franchise, sans y avoir été appelé par votre confiance.

J'ai écrit à Moulins, comme vous le désiriez, pour savoir ce qu'est devenu M. de Valorbe, on m'a répondu qu'on l'ignorait : mais éloignez de votre esprit l'idée qui l'a troublé. M. de Valorbe ne sait pas où est madame d'Albémar ; il est sûrement l'homme du monde à qui elle a caché le plus soigneusement le lieu de sa retraite.

LETTRE XV. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 4 mars 1792.

Je suis plus tranquille sur les terreurs que j'éprouvais, d'après ce que vous me mandez, ma chère Louise[7]. M. de Lebensei vous écrit qu'il est certain que Léonce n'a point encore formé de projet pour l'avenir. Hélas ! il croit, me dites-vous, que Léonce ne pense à la guerre que par dégoût de la vie ; *et peut-être*, ajoute-t-il, *quand M. de Mondoville sera père, il n'éprouvera plus de tels sentiments*. Ah ! je le souhaite, je dois désirer même que la nouvelle affection dont il va jouir le console de ma perte.

M. de Valorbe ne cesse de me persécuter ; depuis un mois que sa santé lui permet de sortir, il m'écrit, il demande à me voir ; et, si madame de Ternan ne mettait pas un grand intérêt à l'empêcher, je ne sais comment j'aurais pu, jusqu'à ce jour, me dispenser de le recevoir. Madame de Cerlebe, dont l'amitié m'est chère, me désole par ses sollicitations continuelles en faveur de M. de Valorbe ; chaque fois qu'elle vient dans ce couvent elle m'en parle ; elle s'est persuadé, je crois, que madame de Ternan veut m'engager à prendre le voile ; elle en est inquiète, et voudrait que je sortisse d'ici pour épouser M. de Valorbe. Vous aussi, ma sœur, vous avez la bonté de craindre que madame de Ternan ne me détermine à me faire religieuse ; je n'y pense point à présent : je vous avoue que cette idée m'a occupée quelque temps, sans que je voulusse vous le dire ; mais, en observant cet état de plus près, je me suis senti de la répugnance à imiter madame de Ternan, en prononçant des vœux sans y être

---

[7] Cette lettre et la plupart de celles que mademoiselle d'Albémar a écrites à madame d'Albémar à l'abbaye du Paradis ont été supprimées.

appelée par des sentiments de dévotion. J'ai beau répéter à madame de Cerlebe que telle est ma résolution, elle a une si grande idée de l'ascendant que madame de Ternan peut exercer sur moi, que rien ne la rassure.

Je crois aussi qu'elle a su par M. de Valorbe mon attachement pour Léonce ; la sévérité de ses principes me condamne, et elle veut essayer de m'arracher sans retour au sentiment qu'elle réprouve. Projet insensé ! elle ne l'eût point formé, si j'avais osé lui parler avec confiance, si quelques mots lui avaient appris à connaître la toute-puissance du lien qu'elle voudrait briser ! D'ailleurs, comme elle est très heureuse par son père et par ses enfants, quoique son mari lui convienne très peu, elle se persuade que je n'ai pas besoin d'aimer M. de Valorbe, pour trouver dans le mariage les jouissances qu'elle considère comme les premières de toutes, celles de la maternité ; c'est, je crois, pour m'en présenter le tableau, qu'elle a mis une grande importance à ce que j'allasse voir demain la première communion de sa fille, dans l'église protestante voisine de sa campagne.

Je craignais d'abord d'y rencontrer M. de Valorbe ; mais elle m'a promis qu'il n'y serait pas, et j'ai consenti à ce qu'elle désirait ; cependant, avant de lui donner ma parole, j'ai été demander à madame de Ternan la permission de m'absenter pour un jour. « Je n'aime pas beaucoup, m'a-t-elle dit, que mes pensionnaires sortent, et il est établi qu'elles ne passeront jamais une nuit hors du couvent ; mais, comme vous pouvez facilement être revenue avant cinq heures du soir, je ne m'y oppose pas. Je vous prie seulement de ne pas renouveler ces visites, qui sont d'un mauvais exemple pour les autres dames, à qui je les interdis. » Cette réponse me déplut assez ; je trouvai madame de Ternan trop exigeante, et je ne retirai point la demande que j'avais faite.

Vous m'écrivez, ma chère sœur, que le décret qui saisit les biens des émigrés va être porté, et que sûrement alors M. de Valorbe ne persistera pas à refuser les offres que je lui ai

déjà faites : ah ! combien il me soulagera s'il les accepte ! je sentirai moins douloureusement les reproches que je me fais d'avoir été la cause de ses peines, pour prix de la reconnaissance que je lui dois. Mon excellente amie, votre délicatesse et votre bonté viennent sans cesse à mon secours.

LETTRE XVI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Ce 6 mars.

Je suis encore émue du spectacle dont j'ai été témoin hier ; je me suis livrée aux sentiments que j'éprouvais, sans réfléchir aux projets que pouvait avoir madame de Cerlebe en me rendant témoin d'une scène si attendrissante ; seulement, quand je l'ai quittée, elle m'a dit que sa première lettre m'apprendrait quel avait été son dessein.

C'est une chose touchante que les cérémonies des protestants ! Ils ne s'aident, pour vous émouvoir, que de la religion du cœur ; ils la consacrent par les souvenirs imposants d'une antiquité respectable ; ils parlent à l'imagination, sans laquelle nos pensées n'acquerraient aucune grandeur, sans laquelle nos sentiments ne s'étendraient point au-delà de nous-mêmes ; mais l'imagination qu'ils veulent captiver, loin de lutter avec la raison, emprunte d'elle une nouvelle force. Les terreurs absurdes, les croyances bizarres, tout ce qui rétrécit l'esprit enfin, ne saurait développer aucune autre faculté morale ; les erreurs en tout genre resserrent l'empire de l'imagination au lieu de l'agrandir ; il n'y a que la vérité qui n'ait point de bornes. Notre âme n'a pas besoin de superstition pour recevoir une impression religieuse et profonde ; le ciel et la vertu, l'amour et la mort, le bonheur et la souffrance, en disent assez à l'homme, et nul n'épuisera jamais tout ce que ces idées sans terme peuvent inspirer.

J'entendis, en arrivant dans l'église, les chants des enfants qui célébraient le premier acte de fraternité, la première promesse de vertu, que d'autres enfants comme eux allaient faire en entrant dans le monde ; ces voix si pures remplirent mon âme du sentiment le plus doux. Quelle heureuse époque de la vie, que celle qui précède tous les remords ! les années se marquent par les fautes ; si l'âme restait innocente, le temps passerait sur nous sans nous courber. C'était la fille de madame de Cerlebe qui devait communier pour la première fois ; vingt jeunes filles étaient admises, en même temps qu'elle, à cette auguste cérémonie ; elles étaient toutes couvertes d'un voile blanc : on ne voyait point leurs jolis visages, mais on entendait leurs douces larmes ; elles quittaient l'enfance pour la jeunesse, elles devenaient responsables d'elles-mêmes, tandis que, jusqu'alors, leurs parents pouvaient encore tout pardonner et tout absoudre. Elles soulevèrent leur voile en approchant de la table sainte ; madame de Cerlebe alors me montra sa jeune fille ; ses yeux attachés sur elle réfléchissaient, pour ainsi dire, la beauté de cette enfant, et l'expression de ses regards maternels indiquait aux étrangers les grâces et les charmes qu'elle se plaisait à considérer.

Son fils, âgé de cinq ans, était assis à ses pieds ; il regardait sa mère et sa sœur, étonné de leur attendrissement, n'en comprenant point encore la cause, mais cherchant à donner à sa petite mine une expression de sérieux, puisque tous ses amis pleuraient autour de lui.

J'étais déjà vivement intéressée, lorsque le père de madame de Cerlebe arriva. Il vint s'asseoir à côté d'elle ; tout le monde s'était levé pour le laisser passer. C'est un homme très considéré dans son pays, pour les services éminents qu'il a rendus ; ses talents et ses vertus sont généralement admirés. En le voyant, l'expression de sa physionomie me frappa : c'est le premier homme d'un âge avancé qui m'ait paru conserver dans le regard toute la vivacité, toute la délicatesse des sentiments les plus tendres ; j'aurais voulu que cet homme me parlât, j'aurais

cru sa mission divine, et je l'aurais choisi pour mon guide. Je ne pus, pendant le temps que dura la cérémonie, détacher mes yeux de lui ; toutes les nuances de ses affections se peignaient sur son visage, comme des rayons de lumière. Père de la première et de la seconde génération qui l'entourait, il protégeait l'une et l'autre, et des sentiments d'une nature différente, mais sortant de la même source, répandaient l'amour et la confiance sur les enfants comme sur leur mère.

Enfin, quand il présenta la fille de sa fille à son Dieu, je vis la mère se retirer par un mouvement irréfléchi, pour laisser tomber plus directement sur son enfant la bénédiction de son père : on eût dit que, moins sûre de ses vertus, et se confiant davantage dans l'efficacité des prières paternelles, elle s'écartait timidement pour que son père traitât lui seul avec l'Être suprême de la destinée de son enfant. Oh ! que les liens de la nature sont imposants et doux ! quelle chaîne d'affection, de siècle en siècle, unit ensemble les familles ! Et moi, malheureuse, je suis en dehors de cette chaîne ; j'ai perdu mes parents, je n'aurai point d'enfants, et tous les sentiments de mon âme sont rassemblés sur un seul être dont je suis séparée pour jamais !

Louise, je ne supporte cette situation qu'en me livrant tous les jours davantage à mes rêveries. Je n'ai plus, pour ainsi dire, qu'une existence idéale, ce qui m'entoure n'est de rien dans ma vie : on me parle, je réponds ; mais les objets que je vois pendant le jour laissent moins de traces dans mon souvenir que les songes de la nuit, qui m'offrent souvent son image. J'ai les yeux sans cesse fixés sur les montagnes qui séparent la Suisse de la France ; il vit par-delà, mais il ne m'a point oubliée, la douceur de mes pensées me l'assure. Quand je me promène sous les voûtes de la nuit, mes regrets ne sont point amers, et s'il avait cessé de m'aimer, le frissonnement de la mort m'en aurait avertie.

Le bien le plus précieux qui me reste encore, mon amie, c'est ma confiance dans votre cœur ; il n'y a pas une de mes

peines dont je n'adoucisse l'amertume en la déposant dans votre sein.

LETTRE XVII. – MADAME DE CERLEBE À MADAME D'ALBÉMAR.

Ce 7 mars.

Ce n'est point sans dessein que je vous ai demandé d'assister à la plus douce époque de ma vie ; j'espérais que les sentiments qu'elle vous inspirerait vous détourneraient des cruelles résolutions que je vous vois prête à suivre, et je me suis promis de vous exprimer avec sincérité toute la peine qu'elles me font éprouver.

Vous refusez M. de Valorbe, et vous m'avez dit vous-même que vous l'estimiez ; il vous aime avec passion, vous ne m'avez point nié que ses malheurs n'eussent été causés par son amour pour vous, et qu'avant ces malheurs mêmes vous ne crussiez lui devoir beaucoup de reconnaissance. J'examinerai avec vous, à la fin de cette lettre, quelles sont les obligations que la délicatesse vous impose vis-à-vis de lui ; mais c'est sous le rapport de votre bonheur que je veux d'abord considérer ce que vous devez faire.

Un attachement dont j'ose vous parler la première décide de votre vie ; cet attachement est contraire à vos principes de morale ; et, trop vertueuse pour vous y livrer, vous êtes assez passionnée pour y sacrifier, à vingt-deux ans, toute votre destinée, et renoncer à jamais au mariage et à la maternité. Il faut, pour attaquer cette résolution avec force, que je vous déclare d'abord que je ne crois point au bonheur de l'amour, et que je suis fermement convaincue qu'il n'existe dans le monde aucune autre jouissance durable que celle qu'on peut tirer de l'exercice de ses devoirs. Ces maximes seraient d'une sévérité presque or-

gueilleuse, si je ne vous disais pas qu'il me fallut plusieurs années pour en être convaincue, et que si je n'avais pas eu pour père l'ange que vous vîtes hier présider à nos destinées, j'aurais souffert bien plus longtemps avant de m'éclairer.

Sans entrer dans les détails de mon affection pour M. de Cerlebe, vous savez que le bonheur de ma vie intérieure n'est fondé ni sur l'amour, ni sur rien de ce qui peut lui ressembler ; je suis heureuse par les sentiments qui ne trompent jamais le cœur, l'amour filial et l'amour maternel.

Dans les premiers jours de ma jeunesse, j'ai essayé de vivre dans le monde, pour y chercher l'oubli de quelques-unes de mes espérances déçues ; mais je ressentais dans ce monde une agitation semblable à celle que fait éprouver une voiture rapide, qui va plus vite que vos regards mêmes, et vous présente des objets que vous n'avez pas le temps de considérer. Je ne pouvais me rendre compte de la durée des heures ; ma vie m'était dérobée ; et cet état, qui semble être celui du plus grand mouvement possible, me conduisait cependant à la plus parfaite apathie morale. Les impressions et les idées se succédaient, sans laisser en moi aucune trace ; il m'en restait seulement une sorte de fièvre sans passion, de trouble sans intérêt, d'inquiétude sans objet, qui me rendait ensuite incapable de m'occuper seule.

C'est dans cette situation qu'une voix qui, depuis que j'existe, a toujours fait tressaillir mon cœur, sut me rappeler à moi-même : mon père me conseilla de m'établir une grande partie de l'année à la campagne, et d'élever moi-même mes enfants. Je m'ennuyai d'abord un peu de la monotonie de mes occupations ; mais, par degrés, je repris la possession de moi-même, et je goûtai les plaisirs qui ne se sentent que dans le silence de tous les autres, la réflexion, l'étude, et la contemplation de la nature. Je vis que le temps divisé n'est jamais long, et que la régularité abrège tout.

Il n'y a pas un jour, parmi ceux qu'on passe dans le grand monde, où l'on n'éprouve quelques peines : misérables, si on les

compte une à une ; importantes, quand on considère leur influence sur l'ensemble de la destinée. Un calme doux et pur s'empare de l'âme dans la vie domestique ; on est sûr de conserver jusqu'au soir la disposition du réveil ; on jouit continuellement de n'avoir rien à craindre, et rien à faire pour n'avoir rien à craindre : l'existence ne repose plus sur le succès, mais sur le devoir ; on goûte mieux la société des étrangers, parce qu'on se sent tout à fait hors de leur dépendance, et que les hommes dont on n'a pas besoin ont toujours assez d'avantages, puisqu'ils ne peuvent avoir aucun inconvénient.

Quand je regrettais l'amour et désirais le succès, la société, la nature, tout me paraissait mal combiné, parce que je n'avais deviné le secret de rien ; je me sentais hors de l'ordre, à l'extrémité du cercle de l'existence ; mais, rentrée dans la morale, je suis au centre de la vie, et loin d'être agitée par le mouvement universel, je le vois tourner autour de moi sans qu'il puisse m'atteindre.

J'ai pour père un ami, le premier de mes amis ; mais quand je serais seule, je pourrais trouver dans ma conscience le confident de toutes mes pensées. J'entends au dedans de moi-même la voix qui me répond, et cette voix acquiert chaque jour plus de force et de douceur. Le devoir m'ouvre tous ses trésors, et j'éprouve ce repos animé, ce repos qui n'exclut ni les idées les plus hautes, ni les affections les plus profondes, mais qui naît seulement de l'harmonie de vous-même avec la nature.

Les occupations qui ne se lient à aucune idée de devoir vous inspirent tour à tour du dégoût ou du regret : vous vous reprochez d'être oisif ; vous vous fatiguez de travailler ; vous êtes en présence de vous-même, écoutant votre désir, cherchant à le bien connaître, le voyant sans cesse varier, et trouvant autant de peine à servir vos propres goûts que les volontés d'un maître étranger. Dans la route du devoir, l'incertitude n'existe plus, la satiété n'est point à redouter ; car, dans le sentiment de la vertu, il y a jeunesse éternelle : quelquefois on regrette encore

d'autres biens ; mais le cœur, content de lui-même, peut se rappeler sans amertume les plus belles espérances de la vie ; s'il pense au bonheur qu'il ne peut goûter, c'est avec un sentiment dont la douceur lui tient lieu de ce qu'il a perdu.

Quelles jouissances ne trouve-t-on pas dans l'éducation de ses enfants ! Ce n'est pas seulement les espérances qu'elle renferme qui vous rendent heureux, ce sont les plaisirs mêmes que la société de ces cœurs si jeunes fait éprouver ; leur ignorance des peines de la vie vous gagne par degrés ; vous vous laissez entraîner dans leur monde, et vous les aimez, non seulement pour ce qu'ils promettent, mais pour ce qu'ils sont déjà ; leur imagination vive, leurs inépuisables goûts rafraîchissent la pensée ; et si le temps que vous avez d'avance sur eux ne vous permet pas de partager tous leurs plaisirs, vous vous reposez du moins sur le spectacle de leur bonheur : l'âme d'un enfant doucement soutenue, doucement conduite par l'amitié, conserve longtemps l'empreinte divine dans toute sa pureté ; ces caractères innocents, qui s'étonnent du mal et se confient dans la pitié, vous attendrissent profondément, et renouvellent dans votre cœur les sentiments bons et purs que les hommes et la vie avaient troublés. Pouvez-vous, madame, pouvez-vous renoncer pour toujours à ces émotions délicieuses ?

M. de Valorbe est un homme estimable, spirituel, digne de vous entendre. Nos destinées, sous ce rapport, seront au moins pareilles. Je l'avoue, il est un bonheur dont je jouis, et qui n'a été donné à personne sur la terre ; c'est à lui peut-être que je dois mon retour aux résolutions que je vous conseille ; il faut donc vous faire connaître ce sentiment dans tout ce qu'il peut avoir de doux et de cruel.

Vous avez entendu parler de l'esprit et des rares talents de mon père, mais on ne vous a jamais peint l'incroyable réunion de raison parfaite et de sensibilité profonde qui fait de lui le plus sûr guide et le plus aimable des amis. Vous a-t-on dit que maintenant l'unique but de ses étonnantes facultés est d'exercer la

bonté, dans ses détails comme dans son ensemble ? Il écarte de ma pensée tout ce qui la tourmente ; il a étudié le cœur humain pour mieux le soigner dans ses peines, et n'a jamais trouvé dans sa supériorité qu'un motif pour s'offenser plus tard et pardonner plus tôt ; s'il a de l'amour-propre, c'est celui des êtres d'une autre nature que la nôtre, qui seraient d'autant plus indulgents qu'ils connaîtraient mieux toutes les inconséquences et toutes les faiblesses des hommes.

La vieillesse est rarement aimable, parce que c'est l'époque de la vie où il n'est plus possible de cacher aucun défaut ; toutes les ressources pour faire illusion ont disparu ; il ne reste que la réalité des sentiments et des vertus. La plupart des caractères font naufrage avant d'arriver à la fin de la vie, et l'on ne voit souvent dans les hommes âgés que des âmes avilies et troublées, habitant encore, comme des fantômes menaçants, des corps à demi ruinés ; mais quand une noble vie a préparé la vieillesse, ce n'est plus la décadence qu'elle rappelle, ce sont les premiers jours de l'immortalité.

L'homme que le temps n'a point abattu en a reçu des présents que lui seul peut faire, une sagacité presque infaillible, une indulgence inépuisable, une sensibilité désintéressée. La tendresse que vous inspire un tel père est la plus profonde de toutes ; l'affection qu'il a pour vous est d'une nature tout à fait divine. Il réunit sur vous seul tous les genres de sentiments ; il vous protège comme si vous étiez un enfant ; vous lui plaisez comme si vous étiez toujours jeune ; il se confie à vous comme si vous aviez atteint l'âge de maturité.

Une incertitude presque habituelle, une réserve fière, se mêlent à l'amour que vous inspirent vos enfants. Ils s'élancent vers tant de plaisirs qui doivent les séparer de vous, ils sont appelés à tant de vie après votre mort, qu'une timidité délicate vous commande de ne pas trop vous livrer, en leur présence, à vos sentiments pour eux. Vous voulez attendre au lieu de prévenir, et conserver envers cette jeunesse resplendissante la dignité

que l'on doit garder avec les puissants, alors même qu'on a pour eux la plus sincère amitié. Mais il n'en est pas ainsi de la tendresse filiale, elle peut s'exprimer sans crainte ; elle est si sûre de l'impression qu'elle produit !

Je ne suis pas personnelle, je crois que ma vie l'a prouvé ; mais si vous saviez combien il m'est doux de me sentir environnée de l'intérêt de mon père ! de ne jamais souffrir sans qu'il s'en occupe, de ne courir aucun danger sans me dire qu'il faut que je vive pour lui, moi qui suis le terme de son avenir ! L'on nous assure souvent qu'on nous aime ; mais peut-être est-il vrai que l'on n'est nécessaire qu'à son père. Les espérances de la vie sont prêtes à consoler tous nos contemporains de route ; mais le charme enchanteur de vieillesse qu'on aime, c'est qu'elle vous dit, c'est que l'on sait que le vide qu'elle éprouverait en vous perdant ne pourrait plus se combler.

Si j'étais dangereusement malade, et que je fusse loin de mon père, je serais accessible à quelques frayeurs ; mais s'il était là, je lui abandonnerais le soin de ma vie, qui l'intéresse plus que moi. Le cœur a besoin de quelque idée merveilleuse qui le calme et le délivre des incertitudes et des terreurs sans nombre que l'imagination fait naître ; je trouve ce repos nécessaire, dans la conviction où je suis que mon père porte bonheur à ma destinée. Quand je dors sous son toit, je ne crains point d'être réveillée par quelques nouvelles funestes ; quand l'orage descend des montagnes et gronde sur notre maison, je mène mes enfants dans la chambre de mon père, et, réunis autour de lui, nous nous croyons sûrs de vivre, ou nous ne craignons plus la mort qui nous frapperait tous ensemble.

La puissance que la religion catholique a voulu donner aux prêtres convient véritablement à l'autorité paternelle : c'est votre père qui, connaissant toute votre vie, peut être votre interprète auprès du ciel ; c'est lui dont le pardon vous annonce celui d'un Dieu de bonté ; c'est sur lui que vos regards reposent avant de s'élever plus haut ; c'est lui qui sera votre médiateur

auprès de l'Être suprême, si, dans les jours de votre jeunesse, les passions véhémentes ont trop entraîné votre cœur.

Mais que viens-je de vous dire, madame ? n'allez-vous pas vous hâter de me répondre que je jouis d'un bonheur qui ne vous est point accordé, et que c'est à ce bonheur seul que je dois la force de ne plus regretter l'amour ? Vous ne savez donc pas quel attendrissement douloureux se mêle à ce que j'éprouve pour mon père ? Croyez-moi, la nature n'a pas voulu que le premier objet de nos affections nous précédât de tant d'années dans la vie, et tout ce qu'elle n'a pas voulu fait mal. Chaque fois que mon père, ou par ses actions, ou par ses paroles, pénètre mon âme d'un sentiment indéfinissable de reconnaissance et de tendresse, une pensée foudroyante s'élève et me menace ; elle change en douleur mes mouvements les plus tendres, et ne me permet d'autre espoir que cette incertitude de la destinée, qui laisse errer la mort sur tous les âges.

Non, il vaut mieux, dans la route du devoir, n'être pas assaillie par des affections si fortes ; elles vous attendrissent trop profondément, elles vous détournent du but où vous devez arriver, elles vous accoutument à des jouissances qui ne dépendent pas de vous, et que l'exercice le plus pur de la morale ne peut pas vous assurer. Vous vous sentez exposée à ces douleurs déchirantes, dont l'accomplissement habituel des devoirs doit préserver ; et si le malheur vous atteignait, vous ne pourriez plus répondre de vous-même.

Pour vous, madame, vous auriez dans votre famille moins de bonheur, mais moins de craintes ; et vous rempliriez la douce intention de la nature en reposant votre affection tout entière sur vos enfants, sur ces amis qui doivent nous survivre. Acceptez cet avenir, madame ; éloignez de vous les chimères qui troublent votre destinée : elle sera bien plus malheureuse, si vous avez à vous reprocher le désespoir, peut-être la mort d'un honnête homme.

M. de Valorbe souffre à cause de vous toutes les infortunes de la terre ; ce n'est pas, je le sais, vous détourner de vous unir à lui, que de vous peindre l'amertume de son sort. Ses biens vont être séquestrés en France, et ses créanciers le poursuivent ici. Je sais que vous lui avez offert, avec une grande générosité, de disposer de votre fortune ; mais rien ne pourra l'y faire consentir si vous lui refusez votre main : un de ces jours il sera jeté dans quelque prison, et il mourra ; car, dans l'état déplorable de sa santé, il ne pourrait supporter une telle situation sans périr.

Vous exercez sur lui un empire presque surnaturel ; je le vois passer de la vie à la mort, sur un mot que je lui dis, qui relève ou détruit ses espérances : ce n'est point pour répéter le langage ordinaire aux amants, c'est pour vous préserver d'un grand malheur, que je vous annonce que M. de Valorbe ne survivra pas à la perte de toute espérance ; et combien ne le regretterez-vous pas alors ! Il ne vous touche pas maintenant, parce que vous redoutez ses instances ; mais quand il n'existera plus, votre imagination sera pour lui, et vous vous reprocherez son sort. Contentez-vous d'être passionnément aimée ; c'est encore un beau lot dans la vie, quand seulement on peut estimer celui qui nous adore !

Dans quelques années, fussiez-vous unie à l'homme que vous aimez, votre sentiment finirait par ressembler à ce que vous éprouveriez maintenant pour M. de Valorbe ; ne vous est-il pas possible de vous transporter par la réflexion à cette époque ? La morale nous rend l'avenir présent, c'est une de ses plus heureuses puissances ; exercez-la pour votre bonheur, exercez-la pour sauver la vie à celui qui l'avait conservée à M. d'Albémar.

Je ne répéterai point les excuses que je vous dois pour cette lettre ; je sais que mon amitié, ma considération pour vous me l'ont inspirée ; je me confie dans l'impression que fait toujours la vérité sur un caractère tel que le vôtre.

LETTRE XVIII. – RÉPONSE DE DELPHINE À MADAME DE CERLEBE.

Ce 8 mars 1792.

Votre lettre, madame, m'a pénétrée d'admiration pour votre caractère, et m'a fait sentir combien ma position était malheureuse ; car je ne pourrai jamais échapper au regret d'avoir été la cause des chagrins qu'éprouve M. de Valorbe ; et cependant, permettez-moi de vous le dire, je ne me sens pas la force de m'unir à lui, et il me semble qu'aucun devoir ne m'y condamne.

De tous les malheurs de la vie, je n'en conçois point qu'on puisse comparer aux peines dont une femme est menacée par une union mal assortie : je ne sais quelle ressource la religion et la morale peuvent offrir contre un tel sort, quand on y est enchaînée ; mais le chercher volontairement me paraît un dévouement plus insensé que généreux, et je me sens mille fois plus disposée à m'ensevelir dans le cloître où je vis maintenant, à désarmer par cette sombre résolution les désirs persécuteurs de M. de Valorbe, qu'à me donner à lui, quand je porte au fond de mon cœur une autre image et d'éternels regrets.

Que pourrais-je, en effet, pour le bonheur de M. de Valorbe, lorsque je me serais condamnée à ce mariage sans amour, et bientôt après sans amitié ? car jamais je ne me consolerais de la grandeur du sacrifice qu'il aurait exigé de moi, et toujours, à la place des sentiments pénibles qu'il me ferait éprouver, je rêverais au bonheur que j'aurais goûté si j'eusse épousé l'objet que j'aime : comment suppléer en rien aux affections vraies et involontaires ! Ah ! bien heureusement pour nous, la vérité a mille expressions, mille charmes, tandis que l'effort ne peut trouver que des termes monotones, une physionomie contrainte, sur laquelle se peignent constamment les tristes signes de la résignation du cœur.

Mon esprit plaît à M. de Valorbe ; mais a-t-il réfléchi que cet esprit même ne peut être animé que par des sentiments naturels et confiants ? Je ne suis rien, si je ne puis être moi ; dès que je serai poursuivie par une pensée qu'il faudra cacher, je ne songerai plus qu'à ce que je dois taire : mes facultés suffiront à peine pour dissimuler mon désespoir ; m'en restera-t-il pour faire le bonheur de personne ?

Les détails de la vie domestique, source de tant de plaisirs quand ils se rapportent tous à l'amour, ces détails me feraient mal un à un, et tous les jours : il ne s'agirait pas seulement d'un grand sacrifice, mais de peines qui se renouvelleraient sans cesse ; je redouterais chaque lien, quelque faible qu'il fût, après avoir contracté le plus fort de tous, et je chercherais, avec une continuelle inquiétude, les heures qui pourraient me rester, les occupations qui m'isoleraient, les plus petits intérêts qui pourraient n'appartenir qu'à moi.

Quand le sort d'une femme est uni à celui de l'homme qu'elle aime, chaque fois qu'il rentre chez lui, qu'elle entend son pas, qu'il ouvre sa porte, elle éprouve un bonheur si grand, qu'il fait concevoir comment la nature, en ne donnant aux femmes que l'amour, n'a pas été cependant injuste envers elles ; mais s'il faut que leur solitude ne soit interrompue que par des sentiments pénibles, s'il faut qu'elles aient de la contrainte pour unique diversité de l'ennui, et l'effort d'une conversation gênée pour distraction de la retraite, c'est trop, oui, c'est trop ! À ce prix, qui peut vouloir de la vie ? Vaut-elle donc tant de persistance ? faut-il mettre tant de scrupule à conserver tous les jours qu'elle nous a destinés ?

Ne vous offensez point pour M. de Valorbe, madame, de ce tableau trop vrai du malheur que me ferait éprouver notre union ; je sais qu'il est digne de toute mon estime, mais vous n'avez jamais vu celui dont je me suis séparée pour toujours ; jamais ceux qui l'ont connu ne pourraient me demander de l'oublier ! Ce n'est pas du bonheur, dites-vous, que vous m'of-

frez, c'est l'accomplissement d'un devoir. Ah ! sans doute, la situation de M. de Valorbe me désespère ; il n'est point de preuve de dévouement que je ne lui donnasse avec l'empressement le plus vif, s'il daignait m'en accorder l'occasion ; mais ce qu'il exige de moi, c'est la perte de ma jeunesse, c'est celle de toutes les années de ma vie, c'est peut-être même le sacrifice de la vie à venir que j'espère.

Puis-je, en effet, répondre des mouvements qui s'élèveront dans mon âme, quand j'aurai longtemps souffert, quand je verrai ma destinée ne laisser après elle, en s'écoulant, que d'amers souvenirs pour aigrir d'amères douleurs ? Ne finirai-je point par douter de la protection de la Providence, et mes résolutions vertueuses ne s'ébranleront-elles pas ? les sentiments doux ne tariront-ils pas dans mon cœur ? C'est du mariage que doivent dériver toutes les affections d'une femme ; et si le mariage est malheureux, quelle confusion n'en reste-t-il pas dans les idées, dans les devoirs, dans les qualités même ! Ces qualités vous auraient rendue plus digne de l'objet de votre choix ; mais elles peuvent dépraver le cœur qu'on a privé de toutes les jouissances : qui peut être certain alors de sa conduite ? vous, madame, parce que vous ne croyez plus à l'amour ; mais moi, que son charme subjugue encore, quel est l'insensé qui veut de moi, qui veut d'une âme enthousiaste, alors qu'il ne l'a pas captivée ?

Vous me menacez de la mort de M. de Valorbe ; cette crainte m'accable, je ne puis la braver. Si vous avez raison dans vos terreurs, il faut que je le prévienne ; ensevelie dans cette retraite, me comptera-t-il parmi les vivants ? Voudrait-il plus encore ? serait-il plus calme si je n'existais plus ? Je lui ferais facilement ce sacrifice ; il a sauvé mon bienfaiteur, je croirais m'immoler à ce souvenir ; mais qu'il me laisse expirer seule, et que ma fin ne soit point précédée par quelques années d'une union douloureuse et funeste ! Ah ! c'est surtout pour mourir qu'il faudrait être unie à l'objet de sa tendresse ! soutenue, consolée par lui, sans doute on regretterait davantage la vie, et cependant les derniers moments seraient moins cruels. Ce qui est

horrible, c'est de voir se refermer sur soi le cercle des années sans avoir joui du bonheur.

Une indignation amère et violente peut s'emparer de vous, en songeant qu'elle va passer, cette vie, sans qu'on ait goûté ses véritables biens ; sans que le cœur, qui va s'éteindre, ait jamais cessé de souffrir : quelle idée peut-on se former des récompenses divines, si l'on n'a pas connu l'amour sur la terre ? Oh ! que le ciel m'entende ! qu'il me désigne, s'il le veut, pour une mort prématurée, mais que je la reçoive tandis que le même sentiment anime mon cœur, qu'un seul souvenir fait toute ma destinée, et que je n'ai jamais rien aimé que Léonce !

Voilà ma réponse à M. de Valorbe, madame ; confiez-la-lui si vous le voulez ; mon cœur, sans se trahir, n'en pourrait donner une autre.

LETTRE XIX. – M. DE VALORBE À M. DE MONTALTE.

Zürich, ce 10 mars.

J'ai reçu ta lettre, Montalte ; dans toute autre circonstance, peut-être m'aurait-elle fait impression, peut-être aurais-je consenti à ménager madame d'Albémar ; mais elle m'a donné le terrible droit de la haïr. Si tu savais ce qu'elle a écrit à madame de Cerlebe ! quel amour pour Léonce ! quel mépris pour moi ! Elle se flatte de se délivrer ainsi de mes poursuites, elle se trompe ; c'est à présent surtout qu'elle doit me redouter. Ne me parle plus des égards qu'elle mérite ; je punirai son ingratitude, je soumettrai son orgueil. Tant d'insultes ont soulevé mon âme ! tout mon amour se change en indignation ! Il faut que madame d'Albémar tombe en ma puissance ! par quelques moyens que

ce soit, il le faut ! Adieu, Montalte, je serai maître d'elle, ou je n'existerai plus !

LETTRE XX. – DELPHINE À MADAME DE CERLEBE.

De l'abbaye du Paradis, ce 14 mars.

Enfin, madame, il se présente une occasion de soulager mon cœur, en donnant à M. de Valorbe une véritable preuve de mon intérêt. J'apprends à l'instant par un homme à lui qu'il est arrêté pour dettes à Zell, et qu'on l'a jeté dans une prison qui compromet sa vie, en le privant des secours nécessaires à son état de santé. Je pars, afin d'offrir ma garantie à ceux qui le poursuivent, et de souscrire à tous les arrangements qui pourront le délivrer.

J'ai craint de m'exposer à l'humeur de madame de Ternan, en lui demandant la permission d'aller à Zell ; c'est une personne si exigeante et si despotique, qu'il faut esquiver son caractère, quand on ne veut pas se brouiller avec elle. Comme elle était un peu malade hier, elle dort encore, et je laisse un billet qui lui apprendra, à son réveil, que je serai absente seulement pour quelques heures. Zell n'étant qu'à trois lieues d'ici, je suis sûre d'être revenue ce soir, avant que le couvent soit fermé.

Je vous avouerai qu'il m'est très doux de trouver un moyen de montrer un grand empressement à M. de Valorbe. J'aurais pu me contenter de chercher quelqu'un qu'on pût envoyer à Zell, mais c'était perdre nécessairement deux ou trois jours ; ce retard pouvait être funeste à la santé de M. de Valorbe, et peut-être aussi refuserait-il le service que je veux lui rendre, si je ne l'en sollicitais pas moi-même.

Je sais bien que la démarche que je fais ne serait pas jugée convenable, si elle était connue ; mais ma conscience me dit que je remplis un devoir. M. d'Albémar, s'il vivait encore, m'approuverait de donner à l'homme qui l'a sauvé, ce témoignage de reconnaissance. Je ne me consolerais pas de posséder les biens que M. d'Albémar m'a laissés, tandis que M. de Valorbe serait dans la détresse et me refuserait le bonheur de lui être utile ; je ne veux pas m'exposer à cette peine, et j'espère qu'en présence il ne résistera point à mes prières.

J'étais d'ailleurs, je vous l'avoue, cruellement tourmentée de quelques torts que je me reprochais envers M. de Valorbe. Mon silence a pu le tromper une fois ; ce silence a obtenu de lui un sacrifice qui a rendu sa vie très malheureuse. Depuis ce temps j'ai refusé de le voir, soit par embarras, soit par crainte d'offenser celui dont le souvenir règne encore sur ma vie. Je me reproche ces mouvements que la reconnaissance et la générosité devaient m'interdire ; je saisis donc avec vivacité une circonstance importante qui me permet de tout réparer, et je pars. Adieu, madame ; vous m'avez flattée que vous viendriez demain me voir, ne l'oubliez pas.

LETTRE XXI. – LÉONCE À M. DE LEBENSEI.

Paris, ce 14 mars.

Juste ciel ! me cachiez-vous ce que je viens d'apprendre ! M. de Valorbe est parti en disant qu'il allait rejoindre madame d'Albémar, et l'on assure qu'il est auprès d'elle. Serait-ce là le motif de l'absence de Delphine ? Non, je ne le crois pas ; mais il n'y a qu'elle au monde maintenant qui puisse m'ôter cette horrible idée. Je veux aller à Montpellier parler à sa belle-sœur, sa-

voir, oui, savoir enfin, et personne ne pourra me le refuser, dans quels lieux elle vit, dans quels lieux est M. de Valorbe.

Si elle l'a vu, si elle lui a parlé, malgré les bruits qu'on a répandus sur leur attachement mutuel, après ce que j'en ai souffert, rien ne peut l'excuser ; non, je ne puis rester un jour ici dans une anxiété si douloureuse. Qu'on ne me parle plus de mes devoirs envers Mathilde ; Delphine oserait-elle me les rappeler ? a-t-elle respecté les liens qui l'attachaient à moi ?... Ce que je dis est peut-être injuste ; oui, je le crois, je suis injuste ; mais j'ai beau me le répéter, je ne saurais me calmer ! elle seule, elle seule peut m'ôter la douleur qu'on vient de jeter dans mon sein. Tout ce que vous me diriez ne suffirait pas... Mais que me diriez-vous, cependant ? Au nom du ciel ! répondez-moi... je n'attendrai point votre réponse.

LETTRE XXII. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.

Montpellier, ce 20 mars.

Il faut donc, ma chère Delphine, que votre vie soit sans cesse troublée ; et c'est moi qui suis condamnée à ranimer dans votre cœur les sentiments et les inquiétudes que la solitude avait adoucis. C'est en vain que je désirais vous cacher tout ce que je savais de l'agitation et du malheur de Léonce ; je suis forcée de vous apprendre ce que son désespoir lui a inspiré : il est ici, et dans quelles circonstances, hélas ! et pour quel but !

Hier, j'étais seule, occupée de vos dernières lettres, cherchant par quel moyen je pourrais vous aider à sortir de la cruelle perplexité ou vous jetait l'amour de M. de Valorbe, lorsque je vis Léonce entrer dans ma chambre et s'avancer vers moi. Hélas ! qu'il est changé ! ses yeux n'ont plus rien que de sombre ; sa

marche est lente et comme abattue sous le poids de ses pensées. Il vint à moi, me prit la main, et je sentis à l'instant même mes yeux remplis de larmes. « Vous me plaignez, me dit-il ; elle ne m'a pas plaint, celle qui m'a quitté ; mais ce n'est pas tout encore : s'il était possible, s'il était vrai que M. de Valorbe… alors il n'y aurait plus sur la terre que perfidie et confusion. Savez-vous que M. de Valorbe est parti de France en publiant qu'il allait rejoindre Delphine ? Savez-vous qu'on assure qu'il est près d'elle, qu'il sait le lieu de sa retraite, qu'il l'a vue ? Je ne le crois pas ; j'ai perdu ma vie pour un soupçon injuste, je les repousse tous loin de moi. Peut-être M. de Valorbe erre-t-il autour de la demeure de Delphine, et cherche-t-il ainsi à la compromettre dans le monde ? Peut-être espère-t-il la forcer à se donner à lui, en renouvelant les bruits déjà si cruellement répandus de leur attachement réciproque ? Vous sentez que je ne puis vivre dans la situation d'âme où je suis ; daignez donc me répondre, mademoiselle : que savez-vous de Delphine, de l'homme qui ose mettre son nom à côté du sien ? Parlez, de grâce, parlez.

— Je suis certaine, lui dis-je, que Delphine abhorre l'idée d'épouser M. de Valorbe. — Il en est donc question ! s'écria-t-il avec violence : je ne le pensais pas, vous m'en apprenez plus que je n'en voulais croire. Sait-il où elle est ? l'a-t-il vue, l'a-t-il vue ? » Sa fureur était telle, que je n'osais lui dire même qu'il était près de vous, quoique vous ayez refusé de le voir. Je lui répondis que j'ignorais entièrement ce qu'il me demandait, et que je savais seulement qu'une amie de M. de Valorbe vous avait envoyé une lettre de lui en vous écrivant en sa faveur, mais que vous y aviez répondu par le refus le plus formel. » Il peut donc lui écrire ! s'écria-t-il, il a peut-être reçu des lettres d'elle ; et moi, depuis trois mois, je ne sais plus qu'elle existe que par le désespoir qu'elle me cause : non, il faut un événement pour tout changer ; mon âme ne sera plus alors fatiguée par les mêmes souffrances.

« Cependant, ajouta-t-il, ma femme doit accoucher dans deux mois ; il y a quelque chose de barbare à l'abandonner dans

cette situation : n'importe, je le ferai, je compterai pour rien mes devoirs ; c'est à ceux à qui le ciel a donné quelques jouissances qu'il peut demander compte de leurs actions ! moi, je n'ai droit qu'à la pitié, je n'éprouve que de la douleur, qu'on me laisse la fuir ! J'irai… je ne m'arrêterai pas que je n'aie rencontré Delphine ; et si je trouve M. de Valorbe auprès d'elle, s'il a senti le bonheur de la voir quand je frappais ma tête contre terre, désespéré de son absence… M. de Valorbe ou moi, nous serons victimes de l'amour funeste qu'elle a su nous inspirer. »

L'émotion de Léonce était si profonde, sa résolution si ferme, que je n'aurais pas eu l'espoir de l'ébranler, s'il ne m'était pas venu l'idée de lui proposer de vous écrire et de vous demander de m'adresser ici pour lui une réponse formelle sur vos rapports avec M. de Valorbe. Cette offre le frappa tout à coup, et, l'acceptant avec la vivacité qui lui est naturelle, il me dit en me serrant la main : « Eh bien, si je reçois, si je possède ces lignes que Delphine écrira pour moi, je retournerai vers Mathilde, je me remettrai sous le joug de ma destinée ; oui, je vous le promets. Ah ! sans doute, ajouta-t-il, je sais que je ne suis pas libre, et j'exige cependant que Delphine refuse un lien qui peut-être… » Il ne put achever ce qu'il avait intention de dire. « N'importe ! s'écria-t-il, si un homme était l'époux de Delphine, je ne lui laisserais pas la vie : peut-elle se marier, quand un vengeur est tout prêt ? et si c'était moi qui dusse périr, a-t-elle donc tout à fait oublié son amour ; ne frémirait-elle donc pas pour moi ! » Je le rassurai de mille manières sur le premier objet de ses craintes, et j'obtins de lui qu'il attendrait ici votre réponse.

Hâtez-vous donc de me l'envoyer, ne perdez pas un jour ; il les comptera tous avec une douloureuse anxiété. J'ai cru entrevoir, par quelques mots qu'il m'a dits, que Mathilde, pour la première fois, se plaignant sans réserve, avait été profondément affligée de son absence, et qu'il craignait d'exposer sa vie, s'il restait loin d'elle au moment de ses couches. Calmez donc Léonce dans votre lettre, ma chère Delphine, autant qu'il vous

sera possible, et refusez-vous absolument à voir M. de Valorbe. C'est moi qui ai à me reprocher de vous avoir trop souvent pressée de le traiter avec bonté, par considération pour la mémoire de mon frère ; mais je vois clairement que s'il revenait à Léonce le moindre mot qui pût lui faire croire qu'on a seulement parlé de nouveau de vous et de M. de Valorbe, il serait impossible de prévoir ce qu'il éprouverait et ce qu'il ferait. Je chercherai quelques détours pour rendre service à M. de Valorbe, vous m'y aiderez, nous y parviendrons ; mais Léonce est tellement irrité au nom seul de M. de Valorbe, que si des calomnies, quelque absurdes qu'elles fussent, lui revenaient encore à ce sujet, son sentiment pour vous s'aigrirait, et sa colère contre M. de Valorbe ne connaîtrait plus de bornes.

J'espère vous avoir détournée pour toujours de l'idée insensée de vous lier où vous êtes par des vœux religieux ; il me semble, au contraire, que si M. de Valorbe ne voulait pas s'éloigner des environs de votre demeure, vous feriez bien de quitter la Suisse et de venir vous établir près de moi lorsque Léonce sera retourné à Paris. Vous savez quel bonheur j'éprouverais en étant pour toujours réunie avec vous !

LETTRE XXIII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Ce 28 mars.

Remettez ce billet à Léonce, ma sœur ; vous ne savez pas dans quel abîme de douleur je suis tombée ! qu'il l'ignore surtout, et vous-même aussi… Adieu, ne pensez plus à moi ; un événement cruel, inouï, fixe mon sort et me rend désormais toute consolation inutile. Adieu.

DELPHINE À LÉONCE.

Je jure à Léonce de ne jamais revoir M. de Valorbe ; je lui proteste, pour la dernière fois, qu'il doit être content de mon malheureux cœur : maintenant, qu'il ne s'informe plus de ma destinée, et qu'il retourne auprès de Mathilde.

LETTRE XXIV. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.

Montpellier, ce 6 avril.

Ma chère amie, il est parti plus calme ; je ne lui ai point fait partager mes cruelles inquiétudes : que signifie ce que vous m'écrivez ? d'où vient votre profonde douleur ? que vous est-il arrivé ? je ne puis rien deviner, mais vos paroles mystérieuses me glacent d'effroi.

Dans quelque situation que vous soyez, vous avez besoin que je vous parle de Léonce ; je reviens aux derniers moments que j'ai passés avec lui. Je l'avais prévenu du jour où je pouvais recevoir votre lettre ; le matin de ce jour, je savais que, depuis cinq heures, il s'était promené sur la route par laquelle le courrier devait venir, sans pouvoir rester en repos une seconde, marchant à pas précipités, revenant après avoir avancé, tournant la tête à chaque pas, et dans un état d'agitation si remarquable, que plusieurs personnes s'étaient arrêtées dans le chemin, frappées de l'égarement et du trouble extraordinaire qu'exprimait son visage ; enfin, à dix heures du matin, il entra chez moi, pâle et tremblant, et me dit, en se jetant sur une chaise près de la fenêtre, que le courrier était arrivé, et que je pouvais envoyer mon domestique chercher mes lettres. J'en donnai l'ordre, et je revins près de lui.

Il se passa près d'une heure dans l'attente ; je parlai plusieurs fois à Léonce, il ne me répondit point ; mais je vis qu'il tâchait de prendre beaucoup sur lui, et qu'il rassemblait toutes ses forces pour ne point se livrer à son émotion. La violence qu'il se faisait l'agitait cruellement ; je ne sais à quels signes j'apercevais ce qu'il éprouvait au fond du cœur ; mais, à la fin de cette heure passée dans le silence, j'étais abîmée de douleur, comme après la scène la plus violente dont l'intérêt et l'émotion auraient toujours été en croissant. Il distingua le premier le bruit de la porte de ma maison qui s'ouvrit, et me dit d'une voix à peine intelligible : « Voilà votre domestique qui revient. » Je me levai pour aller au-devant de lui ; Léonce ne me suivait pas, il cachait sa tête dans ses mains. Il m'a dit depuis que, dans cet instant, il aurait souhaité qu'il n'y eût point de lettre ; il désirait l'incertitude autant qu'il l'avait jusqu'alors redoutée.

Lorsque je reconnus votre écriture, je déchirai promptement l'enveloppe pour que Léonce n'en vît pas le timbre : il croit que vous êtes en Suisse, mais il n'a pas la moindre idée du lieu même où vous demeurez. Je lus d'abord ce qui était pour Léonce, et, dans mon impatience de le lui porter, je ne vis point ce que vous m'écriviez ; je rentrai, tenant à la main votre lettre ; je m'écriai : « Lisez, vous serez content. — Je serai content ! s'écria-t-il ; ah Dieu ! » Et loin de saisir ce que je lui offrais, il répandait des pleurs en répétant toujours : *Je serai content*, avec une voix, avec un accent que je ne pourrai jamais oublier. Enfin il prit votre lettre ; et, après l'avoir lue plusieurs fois, il me regarda d'un air plein de douceur, me serra la main et sortit. Il revint deux heures après, et m'annonça qu'il allait retourner auprès de Mathilde ; il ne me demanda rien, ne me fit plus aucune question ; seulement il me dit : « Soignez son bonheur, vous à qui le sort permet de vivre pour elle. »

Quand il fut parti, je me croyais soulagée, et c'est alors que j'ai lu les lignes pleines de trouble et de douleur que vous m'adressiez : je ne savais que devenir, je voulais vous rejoindre, le misérable état de ma santé m'en ôte la force. Se peut-il que vous

m'ayez laissée dans un doute si cruel ? ne recevrai-je aucune lettre de vous, avant que vous ne répondiez à celle-ci ?

LETTRE XXV. – MADAME DE CERLEBE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Zürich, ce 12 avril.

Madame d'Albémar, mademoiselle, n'est pas en état de vous écrire ; elle me condamne à la douloureuse tâche de vous apprendre sa situation : elle est horrible, elle est sans espoir, et mon amitié n'a pas su prévenir un malheur que la générosité de madame d'Albémar devait peut-être me faire craindre. Elle m'a raconté la scène la plus funeste par ses irréparables suites, et le coupable M. de Valorbe, dans une lettre pleine de délire, de regrets et d'amour, m'a confirmé tout ce que Delphine m'avait appris. Il m'est imposé de vous en instruire, mademoiselle ; votre amie veut que vous connaissiez les motifs du parti désespéré qu'elle a pris : ah ! qui me donnera le moyen d'en adoucir pour vous l'amertume !

M. de Valorbe avait été mis en prison pour dettes à Zell, ville d'Allemagne, occupée maintenant par les Autrichiens ; son valet de chambre de confiance informa madame d'Albémar de sa situation. Il n'est que trop certain que M. de Valorbe avait commandé lui-même cette démarche, et que, connaissant la bonté de Delphine et l'imprévoyante vivacité de ses mouvements généreux, il avait calculé le parti qu'il pouvait tirer d'un imprudent témoignage d'inquiétude et de pitié.

Madame d'Albémar m'écrivit en partant pour Zell ; j'éprouvai, lorsque je reçus sa lettre, une vive inquiétude : je condamnai sa résolution, je redoutai le blâme qu'elle pouvait attirer sur

elle ; et, comme vous allez le savoir, cette crainte que je ressentais vague alors, devint bientôt la plus cruelle des anxiétés.

Delphine partit à six heures du matin, sans avoir vu madame de Ternan ; elle arriva à Zell à dix heures, accompagnée seulement d'un cocher et d'un domestique suisses, qui ne la connaissaient pas. Madame de Ternan avait exigé, en prenant madame d'Albémar en pension dans son couvent, qu'elle renvoyât son valet de chambre à Zürich, et Delphine ne quitte jamais Isaure sans laisser auprès d'elle sa femme de chambre pour la soigner. Arrivée à Zell, madame d'Albémar s'aperçut qu'elle n'avait point de passeport : on lui demanda son nom à la porte, elle en donna un au hasard, se promettant de repartir dans peu d'heures, avant que l'officier autrichien qui commandait la place eût le temps de s'informer d'elle.

Elle descendit chez le négociant que l'homme de M. de Valorbe lui avait indiqué comme sachant seul tout ce qui avait rapport à ses affaires. Le négociant dit à Delphine que, par commisération pour l'état de santé de M. de Valorbe, on avait, la veille, obtenu de ses créanciers sa sortie de prison, à condition qu'il serait gardé chez lui. Madame d'Albémar voulut s'informer de ce que devait M. de Valorbe, pour offrir son cautionnement et repartir sans le voir. Le négociant lui dit que M. de Valorbe lui avait expressément défendu de rien accepter de personne, et en particulier d'une femme qui devait être elle, d'après le portrait qu'il lui en avait fait. Alors madame d'Albémar pria le négociant de la conduire chez M. de Valorbe. Il la mena jusqu'à sa porte ; mais quand elle y fut arrivée, il la quitta brusquement, en indiquant assez légèrement qu'elle arrangerait mieux ses affaires sans lui. Madame d'Albémar m'a dit que, se trouvant seule dans ce moment au bas de l'escalier de M. de Valorbe, elle éprouva un effroi dont elle ne peut s'expliquer la cause ; elle voulait retourner sur ses pas, mais elle ne savait quelle route suivre dans une ville inconnue et dont elle ignorait la langue.

Comme elle délibérait sur ce qu'elle devait faire, elle aperçut M. de Valorbe qui descendait quelques marches pour venir à elle ; son changement, qui était très remarquable, écarta d'elle toute autre idée que celle de la pitié, et elle monta vers lui sans hésiter. Il lui prit la main, et la conduisit dans sa chambre : la main qu'il lui donna tremblait tellement, m'a-t-elle dit, qu'elle se sentit embarrassée et touchée de l'émotion qu'il éprouvait ; elle se hâta de lui parler de l'objet de son voyage ; il l'écoutait à peine, et paraissait occupé d'un grand débat avec lui-même.

Delphine lui répéta deux fois la prière d'accepter le service qu'elle venait lui offrir ; et comme il ne lui répondait rien, elle crut qu'il lui en coûtait de prononcer positivement son consentement à ce qu'elle demandait, et posant sur son bureau le papier sur lequel elle avait signé la garantie de ses dettes, elle voulut se lever et partir. À ce double mouvement, M. de Valorbe sortit de son silence par une exclamation de fureur ; et, saisissant Delphine par la main, il lui demanda avec amertume si elle le méprisait assez pour croire qu'il recevrait jamais aucun service d'elle.

« Je suis banni de mon pays, s'écria-t-il, ruiné, déshonoré ; des douleurs continuelles mettent mon sang dans la fermentation la plus violente. Je souffre tous ces maux à cause de vous, de l'amour insensé que j'ai pour vous, et vous vous flattez de les réparer avec votre fortune ! et vous imaginez que je vous laisserai le plaisir de vous croire dégagée de la reconnaissance, de la pitié, de tous les sentiments que vous me devez ! Non, il faut qu'il existe du moins un lien, un douloureux lien entre nous, vos remords. Je ne vous laisserai pas vous en délivrer, je troublerai de quelque manière votre heureuse vie. — Heureuse ! s'écria Delphine ; M. de Valorbe, songez dans quel lieu je vis, songez à ce que j'ai quitté, et répétez-moi, si vous le pouvez encore, que je suis heureuse ! » La voix brisée de Delphine attendrit un moment M. de Valorbe, et, se jetant à ses pieds, il lui dit : « Eh bien, ange de douceur et de beauté, s'il est vrai que tu souffres, s'il est vrai que les peines de la vie ont aussi pesé sur toi, pour-

quoi refuserais-tu d'unir ta destinée à la mienne ? Ah ! je voudrais exister encore ; le temps n'est point épuisé pour moi, il me reste des forces ; je pourrais honorer encore mon nom, il y a des moments où j'ai horreur de ma fin ; Delphine, consentez à m'épouser, et vous me sauverez. — N'avez-vous pas lu, répondit madame d'Albémar, ma lettre à madame de Cerlebe ? — Oui, je l'ai lue, s'écria M. de Valorbe en se relevant avec colère ; vous faites bien de me la rappeler, c'est en punition de cette lettre que vous êtes ici, c'est pour l'expier que je vous ai fait tomber en ma puissance ; vous n'en sortirez plus. »

Représentez-vous l'effroi de Delphine à ces mots, dont elle ne pouvait encore comprendre le sens. Elle s'élance précipitamment vers la porte ; M. de Valorbe se saisit de la clef, la tourne deux fois, en mordant ses lèvres avec une expression de rage, et dans le même instant il va vers la fenêtre, l'ouvre, et jette cette clef dans le jardin qui environnait la maison. Delphine poussa des cris perçants ; et, perdant la tête de douleur, elle appelait à son secours de toutes les forces qui lui restaient.

« Vous essayez en vain, lui dit M. de Valorbe en s'approchant d'elle avec toutes les fureurs de la haine et de l'amour, vous essayez en vain de me faire passer pour un assassin : tout est prévu, personne ne vous répondra ; il n'y a dans la maison qu'un homme fidèle qui, me voyant souffrir chaque jour tous les maux de l'enfer à cause de vous, ne sera pas sensible à vos douleurs ; il a été témoin des miennes ! Vous souffrez à présent, je le vois, mais il ne me reste plus de pitié pour personne : pourquoi serais-je le plus infortuné des hommes ? pourquoi Léonce, l'orgueilleux, le superbe Léonce, jouirait-il de tous les biens de la vie, de votre cœur, de vos regrets ? tandis que moi je suis seul, seul en présence de la mort, que je hais d'autant plus que je me sens poussé vers elle. Delphine, je n'étais pas né méchant, je suis devenu féroce. Savez-vous combien les hommes aigrissent la douleur ? ils m'ont abandonné, trahi ; pas un cœur ne s'est ouvert à moi. Les livres m'avaient appris qu'au milieu des ingrats, des perfides, l'infortuné trouvait du moins un ami obscur

qui venait au secours de son cœur : eh bien, cet unique ami, je ne l'ai pas même rencontré ! tous se sont réunis pour me faire du mal : je rendrai ce mal à quelqu'un. Pauvre créature ! dit-il alors en regardant Delphine avec pitié, c'est injuste de te persécuter, car tu es bonne ; mais je t'aime avec idolâtrie, tu es là devant moi, toi qui es le bonheur, l'oubli de toutes les peines, la magie de la destinée ; et la mort est ici, dit-il en montrant ses pistolets armés sur la fable. Il faut donc que tu sois à moi, il le faut.

— Monsieur de Valorbe, reprit Delphine avec plus de calme, et retrouvant dans le désespoir même le courage et la dignité, quand je vous estimais, j'ai refusé de m'unir à vous ; quel espoir pouvez-vous former maintenant ? — Vous me méprisez donc ? s'écria-t-il avec un sourire amer ; votre situation ne sera pas dans le monde bien différente de la mienne : vous n'avez pas réfléchi que votre réputation ne se relèvera pas de votre imprudente démarche ; vous êtes ici seule, chez un jeune homme ; vous y passez tout le jour. On vous attend à votre couvent, et vous n'y retournerez pas ; tout le monde saura que nous sommes restés enfermés ensemble, que c'est vous qui êtes venue me chercher ; en voilà plus qu'il n'en faut pour vous perdre dans l'opinion, si vous ne m'épousez pas : et si c'en est assez aux yeux de tous, que n'est-ce pas pour votre amant, pour Léonce, le plus irritable, le plus ombrageux, le plus susceptible des hommes ! » À ces mots, Delphine se renversa sur sa chaise en s'écriant : « Malheureuse que je suis ! » avec un accent si déchirant, que M. de Valorbe en frémit, et pendant quelques instants il assure qu'il eut horreur de lui-même ; mais il s'était juré d'avance de résister à l'attendrissement qu'il pourrait éprouver ; il mettait de l'orgueil à lutter contre ses bons mouvements.

Delphine tout à coup s'avança vers lui, et lui dit : « Si je suis ici, c'est pour en avoir cru mon désir de vous rendre service : je n'ai point réfléchi sur les dangers que je pouvais courir ; il ne m'est pas venu dans la pensée qu'ils fussent possibles. Si vous me perdez, c'est l'amitié que j'avais pour vous que vous

punissez ; si vous me perdez, c'est ma confiance en vous dont vous démontrez la folie : arrêtez-vous au moment d'être coupable ! Me voici devant vous, sans appui, sans défenseur ; je n'ai d'espoir qu'en faisant naître la pitié dans votre cœur, et jamais je n'en eus moins les moyens : je me sens glacée de terreur ; l'étonnement que j'éprouve surpasse mon indignation ; je ne puis me persuader ce que j'entends ; je ne puis imaginer que ce soit vous, bien vous qui me parlez ; vous me découvrez des abîmes du cœur humain qui passaient ma croyance, et vous me consolez presque de la mort à laquelle vous me condamnez, en m'apprenant qu'il existait sur la terre tant de dépravation et de barbarie ! — Ah ! s'écria M. de Valorbe, il fut un temps où je vous aurais tout sacrifié, même le bonheur auquel j'aspire ! Mais vous ne savez pas quel sentiment intérieur me dévore ; tout me dit que je dois me tuer, le ciel et les hommes me le demandent, et tout me dit aussi que si vous m'aimiez je vivrais. Mon amour pour vous affaiblit mon âme ; mais toute sa fureur lui revient quand vous me repoussez dans le tombeau, vous qui seule pouvez m'en sauver. Dites-moi, pourquoi voulez-vous qu'à trente ans je cesse de vivre ? Cette arme que vous voyez là, savez-vous qu'il est affreux de la placer sur son cœur pour en chasser votre image ? Le sang, le froid, les convulsions de l'agonie, toutes les horreurs de la nature désorganisée s'offrent à moi, et vous m'y condamnez sans pitié ! Je le sais bien, je n'intéresse personne ; Léonce, vous, qui sais-je encore ? tout le monde désire que je n'existe plus, que je fasse place à tous les heureux que j'importune ; mais pourquoi n'entraînerais-je personne dans ma ruine ?

« Vous a-t-on parlé de la fureur des mourants ? Elle porte un caractère terrible ; prêts à s'enfoncer dans l'abîme, ils saisissent tout ce qu'ils peuvent atteindre ; ils veulent faire tomber avec eux ceux même qui ne peuvent les secourir ; ils font, avant de périr, un dernier effort vers la vie, plein d'acharnement et de rage. Voilà ce que j'éprouve ! voilà ce qui me justifie ! Je ne sens plus le remords ; je n'ai qu'un désir furieux d'exister encore, et néanmoins un sentiment secret que je n'y parviendrai pas, que

tout ce que je fais ne sera pour moi que des douleurs de plus ; n'importe, vous serez ma femme, ou vous souffrirez mille fois plus encore par les soupçons et le mépris persécuteur de la vie ! Je l'ai éprouvé, le mépris ; je l'ai subi pour vous ; il m'a rendu implacable, insensible à vos pleurs : jugez quel mal il doit faire ! »

Le jour avançait pendant que M. de Valorbe parlait ainsi, l'heure se faisait entendre, et Delphine sentait que le moment de retourner à son couvent allait passer. Elle connaissait madame de Ternan ; elle savait que si elle restait une nuit hors du couvent sans l'en avoir prévenue, elle se brouillerait avec elle : et quel éclat, pensait-elle, que de se brouiller avec madame de Ternan, avec la sœur de madame de Mondoville, pour une visite à M. de Valorbe ! Rien ne pourrait la justifier aux yeux de Léonce ! Elle aurait dû craindre aussi tous les coupables projets que pouvait former M. de Valorbe, pendant qu'elle se trouvait entièrement dans sa dépendance ; mais elle m'a dit depuis, qu'elle avait un tel sentiment de mépris pour sa conduite, qu'il ne lui vint pas même dans l'esprit qu'il osât se prévaloir de son indigne ruse. D'ailleurs, M. de Valorbe était lui-même si humilié devant celle qu'il opprimait, que, par un contraste bizarre, il se sentait pénétré du plus profond respect pour elle, en lui faisant la plus mortelle injure.

Une seule idée donc occupait Delphine, et faisait disparaître toutes les autres : elle regardait sans cesse le soleil prêt à se coucher, et la pendule qui marquait les heures ; elle voyait, en comptant les minutes, qu'il lui restait encore le temps de rentrer dans son couvent avant qu'il fût fermé ; alors elle conjurait M. de Valorbe de la laisser partir, avec une instance, avec une si vive terreur de perdre un moment, que ses paroles se précipitaient et qu'on pouvait à peine les distinguer. « Mon cher monsieur de Valorbe, lui disait-elle en serrant ses deux mains, sans penser à son amour pour elle, et sans qu'il osât lui-même le témoigner ; mon cher monsieur de Valorbe, il y a quelques minutes encore, il y en a entre moi et la honte ; je ne suis pas en-

core déshonorée, je puis encore retrouver un asile, laissez-moi l'aller chercher ; si je reste encore, il faudra que je couche cette nuit sur la pierre, et qu'au jour je n'ose plus lever les yeux sur personne. Voyez, je suis encore une femme que ses amis peuvent avouer, dont les peines excitent encore l'intérêt et la pitié ; mais dans une heure, solitaire avec ma conscience, les hommes ne me croiront pas ; celui que j'aime, enfin vous le savez, je l'aime, il ne reconnaîtra plus ma voix, et rougira des regrets qu'il donnait à ma perte. Ô monsieur de Valorbe, que ne prenez-vous cette arme pour me tuer ! je vous pardonnerais ; mais m'ôter son estime, mais l'avoir prévu, mais le vouloir, ô Dieu ! L'heure se passe ; vous le voyez, encore quelques minutes, encore… » Et elle se laissa tomber à ses pieds, en répétant ce mot : *encore ! encore !* de ses dernières forces.

M. de Valorbe me l'a juré, et j'ai besoin de le croire, il se sentit vaincu dans ce moment ; et, s'il garda le silence, ce fut pour jeter un dernier regard sur cette figure enchanteresse qu'il perdait pour jamais, et qu'il voyait à ses pieds dans un état d'émotion qui la rendait encore plus ravissante. Mais on entendit un bruit extraordinaire dans la maison ; on frappa d'abord avec violence à la porte, et, des coups redoublés la faisant céder, des soldats entrèrent dans la chambre, un officier à leur tête. Delphine, sans s'informer du motif de leur arrivée, voulut sortir à l'instant ; on la retint, et bientôt on lui fit savoir que c'était elle qui était suspecte : on la croyait un émissaire des Français en Allemagne, et on venait la chercher pour la conduire au commandant de la place.

M. de Valorbe en apprenant cet ordre se livra à toute sa fureur ; il ne pouvait supporter le mal que d'autres que lui faisaient à Delphine, et, sans le vouloir, il aggrava sa situation par la violence de ses discours. Delphine, quand elle entendit sonner l'heure qui ne lui permettait plus d'arriver à temps à son couvent, redevint calme tout à coup, et se laissa conduire chez le commandant : on ne permit pas à M. de Valorbe de la suivre.

Le commandant autrichien prouva facilement à Delphine, en l'interrogeant, qu'elle n'avait pas dit son vrai nom ; car celui qu'elle s'était donné était suisse, et dès la première question elle avoua qu'elle était Française ; mais elle était décidée à ne se pas faire connaître, puisqu'elle avait été trouvée seule enfermée avec M. de Valorbe. Le négociant chez qui elle était descendue d'abord avait déposé qu'elle était venue pour le voir ; quelques plaisanteries grossières de ceux qui l'entouraient ne lui avaient que trop appris quelle idée ils s'étaient formée de ses relations avec M. de Valorbe ; et pour rien au monde elle n'aurait voulu que dans de semblables circonstances son véritable nom fût connu. Elle se complaisait dans l'espoir que son refus constant de le dire irriterait le commandant, confirmerait ses soupçons, et qu'il l'enfermerait peut-être dans quelque forteresse pour le reste de ses jours : la nuit entière se passa sans qu'elle voulût répondre.

Quelle nuit ! Vous représentez-vous Delphine, seule au milieu d'hommes durs et farouches, qui, d'heure en heure, revenaient l'interroger et cherchaient à lui faire peur pour en obtenir un aveu qu'ils croyaient être de la plus grande importance ? Le commandant surtout se flattait de trouver dans une découverte essentielle un moyen d'avancement ; et que peut-il exister de plus inflexible qu'un ambitieux qui espère du bien pour lui de la peine d'un autre ! Delphine, vers le milieu de la nuit, avait obtenu qu'on la laissât seule pendant quelques heures ; elle s'endormit, accablée de fatigue et de douleur. Quand elle se réveilla, et qu'elle se vit dans une chambre noire, délabrée, entendant le bruit des armes, le jurement des soldats, elle fut dans une sorte d'égarement qui subsistait encore quand je la revis.

Tout à coup le commandant entre chez elle, et lui demande pardon, avec un ton respectueux, de ne l'avoir pas connue. M. de Valorbe, qui avait pu enfin pénétrer jusqu'à lui, lui avait appris, à travers les plus sanglants reproches, le nom de madame d'Albémar, et de quel couvent elle était pensionnaire. Comme dans cette abbaye il y avait plusieurs femmes de la plus

grande naissance d'Allemagne, et que madame de Ternan, en particulier, était très considérée à Vienne, le commandant eut peur de lui avoir déplu, en maltraitant une personne qu'elle protégeait, et, changeant de conduite à l'instant, il donna un officier à madame d'Albémar pour la ramener jusqu'à l'abbaye, et se contenta de faire arrêter monsieur de Valorbe (qui est encore en prison), parce qu'il l'avait offensé, en se plaignant avec hauteur des traitements que madame d'Albémar avait soufferts.

Ce commandant avait fait partir un officier une heure avant madame d'Albémar, avec le procès-verbal de tout ce qui s'était passé, et une lettre d'excuse à madame de Ternan, qui contenait des insinuations très libres sur la conduite de madame d'Albémar avec monsieur de Valorbe. J'étais au couvent où depuis la veille au soir je souffrais les plus cruelles angoisses. Lorsque cet officier arriva, madame de Ternan, qui avait déjà exprimé de mille manières l'impression que lui faisait l'inexplicable absence de Delphine, ordonna, après avoir lu la lettre de Zell, que les principales religieuses se réunissent chez elle, et refusa très durement de me communiquer, et ce qu'elle avait reçu, et ce qu'elle projetait.

L'infortunée Delphine arriva pendant que l'assemblée des religieuses durait encore. J'eus le bonheur au moins d'aller au-devant d'elle ; en descendant de voiture, elle ne vit que moi ; et lorsque je lui témoignai la plus vive affection, elle me regarda avec étonnement, comme s'il n'était plus possible que personne prît le moindre intérêt à elle. Nous nous retirâmes ensemble dans son appartement, et j'appris de Delphine, à travers son trouble, ce qui s'était passé. Une inquiétude l'emportait sur toutes les autres et revenait sans cesse à son esprit : « Léonce le saura et il me méprisera », disait-elle en interrompant son récit. Et quand elle avait prononcé ces mots, elle ne savait plus où reprendre ce récit, et les répétait encore.

J'essayai de la consoler ; mais ce qui me causait une inquiétude mortelle, c'était la décision qu'allait prendre madame de

Ternan. Elle entre dans ce moment ; Delphine essaya de se lever et retomba sur sa chaise ; je souffrais de lui voir cet air coupable, quand jamais elle n'avait eu plus de droits à l'estime et à la pitié. Madame de Ternan aimait l'effet qu'elle produisait ; elle regardait Delphine, non pas précisément avec dureté, mais comme une personne qui jouit d'une grande impression causée par sa présence, quel qu'en soit le motif. « Madame, dit-elle à Delphine, après ce qui s'est passé à Zell, après l'éclat de votre aventure, nos sœurs ont jugé que votre intention était sans doute d'épouser M. de Valorbe, et elles ont décidé que vous ne pouviez plus rester dans cette maison. — Ah ! voilà le coup mortel ! » s'écria Delphine, et elle tomba sans connaissance sur le plancher.

Je la pris dans mes bras ; madame de Ternan s'approcha d'elle, nous la secourûmes. Quand elle parut revenir à elle, madame de Ternan, qui était placée derrière son lit, lui adressa quelques mots assez doux ; Delphine égarée s'écria : « C'est la voix de Léonce ; est-ce qu'il me plaint, est-ce qu'il a pitié de moi ? Cependant je suis chassée, chassée de la maison de sa tante ; c'est bien plus que quand je sortis de ce concert d'où la haine des méchants me repoussait ; et cependant que n'ai-je pas souffert alors ! n'ai-je pas craint de perdre son affection ! et maintenant qu'on m'a surprise, enfermée avec son rival, qu'un acte authentique l'atteste, que des religieuses me chassent ! Ah ! Dieu, Dieu, je suis innocente ! je le suis, Léonce, Léonce ! » Et elle retomba dans mes bras de nouveau, sans mouvement.

« Laissez-moi seule avec elle, me dit madame de Ternan, j'entrevois un moyen de la sauver. — Si vous le pouvez lui dis-je, c'est un ange que vous consolerez » ; et je me hâtai de lui dire la vérité ; elle l'entendit, et je crus même voir qu'elle y était préparée. Je ne compris pas alors comment elle n'avait pas pris plus tôt la défense de Delphine ; mais c'est une femme d'une telle personnalité, qu'on n'a l'espérance de la faire changer d'avis sur rien ; car il faudrait lui découvrir dans son intérêt particulier

quelques rapports qu'elle n'eût pas saisis, et elle s'en occupe tant que c'est presque impossible.

Je me retirai : deux heures après il me fut permis de revenir ; je trouvai un changement extraordinaire dans Delphine ; elle était plus calme, et non moins triste ; elle n'avait plus cette expression d'abattement qui lui donnait l'air coupable ; sa tête s'était relevée, mais sa douleur semblait plus profonde encore ; l'on aurait dit seulement qu'elle s'y était vouée pour toujours. Elle me pria avec douceur de revenir la voir dans huit jours, et seulement dans huit jours. Je la quittai avec un sentiment de tristesse, plus douloureux que celui même que j'avais éprouvé, lorsque son désespoir s'exprimait avec violence.

Huit jours après, quand je la vis, elle venait de recevoir une lettre de vous, qui lui annonçait et l'arrivée de Léonce et sa fureur à la seule pensée qu'elle pouvait avoir vu M. de Valorbe. « Lisez cette lettre, me dit Delphine ; vous voyez que s'il apprenait ce qui s'est passé à Zell, il ne me le pardonnerait pas ; je le connais, il vengerait mon offense sur M. de Valorbe ; il exposerait encore une fois sa vie pour moi ; et quand même je pourrais un jour me justifier à ses yeux, ne sais-je pas ce qu'il souffrirait en voyant celle qu'il aime flétrie dans l'opinion ? Son caractère s'est manifesté malgré lui cent fois à cet égard, dans les moments où son amour pour moi le dominait le plus ; et quel éclat, grand Dieu ! que celui qui me menaçait il y a huit jours ! quel homme, quel autre même que Léonce le supporterait sans peine ! Écoutez-moi, me dit-elle alors, sans m'interrompre, car vous serez tentée d'abord de me combattre, et vous finirez cependant par être de mon avis.

« Madame de Ternan m'a dit qu'il n'existait qu'un moyen de rester dans le couvent où je suis, c'était de m'y faire religieuse ; à cette condition les sœurs consentent à me garder ; le crédit de madame de Ternan fera disparaître toutes les traces de l'événement de Zell. En prononçant les vœux de religieuse, je m'assure d'un repos que rien ne pourra troubler ; j'y ai consenti,

je prends l'habit de novice après-demain. Ne frémissez pas, jugez-moi : voulez-vous que je sorte de cette maison comme une femme perdue ? que Léonce apprenne que c'est pour M. de Valorbe que je suis bannie de l'asile que madame de Ternan m'avait donné ? que je me trouve aux prises de nouveau avec l'opinion, avec le monde, avec tout ce que j'ai souffert ? Le nom de M. de Valorbe une seconde fois répété avec le mien ne s'oubliera plus, et Léonce saura que ma réputation est détruite sans retour ; je resterai libre, mais j'aurai perdu tout le prix de moi-même, et je finirai par m'enfermer dans la retraite, sans avoir, comme à présent, la douce certitude que je suis restée pure dans le souvenir de Léonce, et que ses regrets me sont encore consacrés.

« Si madame de Ternan avait voulu me rendre les mêmes services sans exiger de moi un grand sacrifice, je l'aurais préféré, car ni mon cœur ni ma raison ne m'appellent à l'état que je vais embrasser ; mais elle n'avait aucun motif pour s'intéresser à moi, si je ne cédais pas à sa volonté ; elle pouvait m'objecter toujours la résolution de ses compagnes. Je savais bien que cette résolution venait d'elle, mais c'était une raison de plus pour croire qu'elle ne chercherait pas à la faire changer ; je n'avais que le choix du parti que j'ai pris, ou de trouver en sortant de cette maison tous les cœurs fermés pour moi, tous, ou du moins un seul ; n'était-ce pas tout ? pouvais-je y survivre ? Je n'ai pas su mourir, voilà tout ce que signifie la résolution, en apparence courageuse, que je viens d'adopter. Il ne me restait pas d'alternative ; vous-même, répondez, que m'auriez-vous conseillé ? »

Je ne sus que pleurer : que pouvais-je lui dire ? elle avait raison. L'infâme M. de Valorbe ! quels mouvements de haine je sentais contre lui ! mon émotion était extrême, mais je me taisais. « Ne vous affligez pas trop pour moi, » reprit Delphine avec bonté ; car dans ses plus grandes peines, vous le savez, elle s'occupe encore des impressions des autres : « Qu'est-ce donc que je sacrifie ? une liberté dont je ne puis faire aucun usage ;

un monde où je ne veux pas retourner, qui a blessé mon cœur, dont l'opinion pourrait altérer l'affection de Léonce pour moi ; je m'en sépare avec joie. Ma belle-sœur viendra peut-être me rejoindre un jour, et je passerai ma vie avec vous deux qui connaissez mes affections et ma conduite comme moi-même.

« Je ne sais, ajouta-t-elle avec la plus vive émotion ; si j'avais aimé un homme tout à fait indifférent aux opinions des autres hommes, bannie, chassée, humiliée, j'aurais pu l'aller trouver, et lui dire : voilà le même cœur, le même amour, la même innocence ; eh bien, qu'y a-t-il de changé ? Mais il vaut mieux mourir que de se livrer à un sentiment de confiance ou d'abandon qui ne serait pas entièrement partagé par ce qu'on aime. Ah ! n'allez pas penser que Léonce ne soit pas l'être le plus parfait de la terre ! le défaut qu'il peut avoir est inséparable de ses vertus : je ne conçois pas comment un homme qui n'aurait pas même ses torts pourrait jamais l'égaler ; et n'est-ce pas moi d'ailleurs dont l'imprudente vie a fait souffrir son cœur ?

« J'ai cru longtemps que mes malheurs venaient d'un sort funeste ; mais il n'y a point eu, non, il n'y a point eu de hasard dans ma vie. Je n'ai pas éprouvé une seule peine dont je ne doive m'accuser. Je ne sais ce qui me manque pour conduire ma destinée, mais il est clair que je ne le puis. Je cède à des mouvements inconsidérés ; mes qualités les meilleures m'entraînent beaucoup trop loin, ma raison arrive trop tard pour me retenir, et cependant assez tôt pour donner à mes regrets tout ce qu'ils peuvent avoir d'amer : je vous le dis, l'action de vivre m'agite trop, mon cœur est trop ému ; c'est à moi, à moi surtout, que conviennent ces retraites où l'on réduit l'existence à de moindres mouvements ; si la faculté de penser reste encore, les objets extérieurs ne l'excitent plus, et, n'ayant affaire qu'à soi-même, on doit finir par égaler ses forces à sa douleur.

« Il y a deux jours, avant que j'eusse donné à madame de Ternan une réponse décisive, mes promenades rêveuses me conduisirent jusqu'à la chute du Rhin, près de Schaffhouse : je

restai quelque temps à la contempler ; je regardais ces flots qui tombent depuis tant de milliers d'années, sans interruption et sans repos. De tous les spectacles qui peuvent frapper l'imagination, il n'en est point qui réveille dans l'âme autant de pensées : il semble qu'on entende le bruit des générations qui se précipitent dans l'abîme éternel du temps ; on croit voir l'image de la rapidité, de la continuité des siècles dans les grands mouvements de cette nature, toujours agissante et toujours impassible, renouvelant tout et ne préservant rien de la destruction. Oh ! m'écriai-je, d'où vient donc que j'attache à mon avenir tant d'intérêt et d'importance ? Voilà l'histoire de la vie ! notre destinée, la voilà ! des vagues engloutissant des vagues, et des milliers d'êtres sensibles souffrant, désirant, périssant, comme ces bulles d'eau qui jaillissent dans les airs et qui retombent. Il ne faut pas moins que le bouleversement des empires pour attirer notre attention ; et l'homme qui semblait devoir se consumer de pitié, puisqu'il a seul la prévoyance et le souvenir de la douleur, l'homme ne détourne pas même la tête pour remarquer les souffrances de ses semblables ! Qui donc entendra mes cris ? est-ce la nature ? Comme elle suit son cours majestueusement ! comme son mouvement et son repos sont indépendants de mes craintes et de mes espérances ! Hélas ! ne puis-je pas m'oublier comme elle m'oublie ? ne puis-je pas, comme un de ces arbres, me laisser aller au vent du ciel sans résister ni me plaindre ?

« Non, ma chère Henriette, continua madame d'Albémar, il ne faut pas lutter longtemps contre le malheur ; je me soumets au sort que m'impose madame de Ternan. Croyez-moi, je fais bien : je consacre ma mémoire dans le cœur de celui pour qui j'ai vécu ; je me survis, mais pour apprendre qu'il me regrette et que rien ne pourra plus altérer ce sentiment. Les anciens croyaient que les âmes de ceux qui n'avaient pas reçu les honneurs de la sépulture erraient longtemps sur les bords du fleuve de la mort ; il me semble qu'une situation presque semblable m'est réservée. Je serai sur les confins de cette vie et de l'autre, et la rêverie me fera passer doucement les longues aunées qui ne seront remplies que par mes souvenirs.

« Je voudrais pouvoir unir à ce grand sacrifice l'idée qu'il est agréable à Dieu, mais je ne puis me tromper moi-même à cet égard. Je n'ai jamais cru qu'un Dieu de bonté exigeât de nous ce qui ne pouvait servir à notre bonheur ni à celui des autres. En brisant mes liens avec le monde, je ne sens au fond de mon cœur que l'amour qui m'y condamne, et l'amour qui m'en récompense ; oui, c'est pour son estime, c'est pour ne point exposer sa vie, c'est pour sauver la réputation de celle qu'il a honorée de son choix, que je m'enferme ici pour jamais ! Pardonne, ô mon Dieu ! l'on exige de moi que je prononce ton nom ; mais tu lis au fond de mon âme, et tu sais que je ne t'offre point une action dont tu n'es pas l'objet ! je t'offre tout ce que je ferai jamais de bon, d'humain, de raisonnable ; mais ce que le désespoir m'inspire, ce sont les passions du cœur qui l'ont obtenu de moi.

« Je suis fière cependant, reprit Delphine, d'immoler mon sort à Léonce ; je traverserai le temps qui me reste comme un désert aride, qui conduit du bonheur que j'ai perdu au bonheur que je retrouverai peut-être un jour dans le ciel. Je tâcherai d'exercer quelques vertus dans cet intervalle, quelques vertus qui me fassent pardonner mes fautes et soutiennent en moi jusque dans la vieillesse l'élévation de l'âme. Voilà tous mes desseins, voilà toutes mes espérances ! Ne discutez rien, n'ébranlez rien en me parlant, ma chère Henriette ; vous pourriez me faire beaucoup de mal, mais vous ne changeriez rien à mon sort : le déshonneur est sur le seuil de ce couvent ; si j'en sors, il m'atteint ; s'il m'atteint, Léonce me venge, son sentiment est altéré, je crains pour sa vie, et je perds son amour ! Grand Dieu ! qui oserait me conseiller de quitter cette demeure, fût-elle mon tombeau ? qui ne me retiendrait pas par pitié, si mes pas m'entraînaient hors de cette enceinte ? »

En l'écoutant, mademoiselle, je ne conservais qu'un espoir, c'est l'année de noviciat qui nous reste. Ne peut-on pas obtenir, pendant ce temps, de madame de Ternan qu'elle conserve Delphine dans sa maison, et qu'elle étouffe par tous ses moyens l'éclat de son aventure, sans exiger d'elle de prendre le voile ?

Mais cet espoir, s'il existe encore, ne dépend point de Delphine, je ne devais donc pas risquer de lui en parler. Je l'embrassai en pleurant ; elle me chargea de vous écrire, et nous nous quittâmes sans que j'eusse tâché d'ébranler dans ce moment sa résolution.

Je vais laisser passer quelques jours, afin que Delphine ait le temps d'adoucir par sa présence les cruelles préventions de ses compagnes, et je retournerai chez madame de Ternan pour essayer ce que je puis sur elle. Vous aussi, mademoiselle, écrivez à Delphine ; servez-vous de mon ascendant pour la détourner de son projet, et consacrons nos efforts réunis à la sauver du malheur qui la menace.

LETTRE XXVI. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À DELPHINE.

Montpellier, ce 18 avril.

Ma chère Delphine, je frémis de la lettre de madame de Cerlebe que je viens de recevoir ! Au nom du ciel ! retirez le consentement que vous avez donné à madame de Ternan : je sens tout ce qu'il y a de cruel dans votre situation, mais rien ne doit vous décider à un engagement irrévocable ; ni vos opinions ni votre caractère ne sont d'accord avec les obligations que vous voulez vous imposer ; votre pitié généreuse vous a fait commettre une grande imprudence, mais il n'est point impossible de faire connaître le véritable motif de votre démarche.

M. de Valorbe ne peut-il pas se repentir et vous justifier authentiquement ? pensez-vous que le reste de votre vie dépende de ce qui sera dit pendant quelques jours dans un coin de la Suisse ou de l'Allemagne ? Si vous n'aviez pas peur d'être condamnée par Léonce, combien il vous serait facile de braver

l'injustice de l'opinion ! vous que j'ai vue trop disposée à la dédaigner, vous lui sacrifiez votre vie entière ; quel délire de passion ! car, ne vous y trompez pas, votre seul motif, c'est la crainte d'être un instant soupçonnée par Léonce, ou d'en être moins aimée, quand même il connaîtrait votre innocence, si votre réputation restait altérée. Mon amie, peut-on immoler sa destinée entière à de semblables motifs ?

Le plus grand malheur des femmes, c'est de ne compter dans leur vie que leur jeunesse ; mais il faut pourtant que je vous le dise, dussé-je vous indigner : dans dix ans, vous n'éprouverez plus les sentiments qui vous dominent à présent ; dans vingt ans, vous en aurez perdu même le souvenir ; mais le malheur auquel vous vous dévouez ne passera point, et vous vous désespérerez d'avoir soumis votre destinée entière à la passion d'un jour ; encore une fois, pardonnez, je reviens à ce que vous pouvez entendre sans vous révolter contre la froideur de ma raison.

Avez-vous pensé que vous mettiez une barrière éternelle entre Léonce et vous ? S'il était libre une fois, si jamais... juste ciel ! dites-moi, l'imagination la plus exaltée aurait-elle pu inventer des douleurs aussi déchirantes que le seraient les vôtres ? Vous vous êtes mal trouvée de vous livrer à l'enthousiasme de votre caractère, la réalité des choses n'est point faite pour cette manière de sentir ; vous mettez dans la vie ce qui n'y est pas, ce qu'elle ne peut contenir ; au nom de notre amitié, au nom encore plus sacré de celui que vous nommez votre bienfaiteur, de mon frère, renoncez à votre noviciat avant que l'année soit écoulée ! le temps amènera ce que la pensée ne pouvait prévoir ; mais que peut-il, le temps, contre les engagements irrévocables ?

Je crains beaucoup l'ascendant qu'a pris sur vous madame de Ternan ; sa ressemblance avec Léonce en est, j'en suis sûre, la principale cause : elle agit sur vous, sans que vous puissiez vous en défendre ; sans cette fatale ressemblance, madame de

Ternan vous déplairait certainement : la femme qui n'a pu se consoler de n'être plus belle doit avoir l'âme la plus froide et l'esprit le plus léger. Moi qui ai été vieille dès mes premiers ans, puisque ma figure ne pouvait plaire, j'ai su trouver des jouissances dans mes affections ; et si vous étiez heureuse, j'aimerais la vie. Madame de Ternan avait des enfants, pourquoi n'a-t-elle pas désiré de vivre auprès d'eux ? Elle était riche, pourquoi n'a-t-elle pas mis son bonheur dans la bienfaisance ? elle n'a vu dans la vie qu'elle, et dans elle que son amour-propre. Si elle avait été un homme, elle aurait fait souffrir les autres ; elle était femme, elle a souffert elle-même ; mais je ne vois en elle aucune trace de bonté, et sans la bonté, pourquoi la douleur même inspirerait-elle de l'intérêt ? En a-t-elle pour vous, cette femme cruelle, quand elle vous offre l'alternative du déshonneur, ou d'une vie qui ressemble à la mort ?

Vous avez la tête presque perdue, vous ne croyez plus à l'avenir ; vous êtes saisie par une fièvre de l'âme qui ne se manifeste point aux yeux des autres, mais qui vous égare entièrement. Je conçois qu'il est des moments où l'on voudrait abdiquer l'empire de soi ; il n'y a point de volonté qu'on ne préfère à la sienne, et la personne qui veut s'emparer de vous le peut alors, sans avoir besoin, pour y parvenir, de mériter votre estime. Mais quand on se trouve dans une pareille situation, ce qu'il faut, mon amie, c'est ne prendre aucune résolution, replier ses voiles, laisser passer les sentiments qui nous agitent, employer toute sa force à rester immobile, et six mois jamais ne se sont écoulés sans qu'il y ait eu un changement remarquable en nous-mêmes et autour de nous.

Ma chère Delphine, avant que votre année de noviciat soit finie, j'irai vous chercher ; et si mes raisons ne vous ont pas persuadée, j'oserai, pour la première fois, exiger votre déférence.

LETTRE XXVII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 1er mai.

Pardonnez, ma sœur, si je ne puis vous peindre avec détail les sentiments de mon âme ; parler de moi me fait mal. Ce que je puis vous dire seulement, c'est que je souhaiterais sans doute qu'avant la fin de mon noviciat une circonstance heureuse me permît de ne pas prononcer mes vœux ; mais tant que je n'aurai que l'alternative de ces vœux ou de mon déshonneur, rien ne peut faire que j'hésite à les prononcer. Pardon encore de repousser ainsi vos conseils et votre amitié ; mais il y a des situations et des douleurs dans la vie dont personne ne peut juger que nous-mêmes.

LETTRE XXVIII. – MADAME DE MONDOVILLE, MÈRE DE LÉONCE, À SA SŒUR, MADAME DE TERNAN.

Madrid, ce 15 mai 1792.

Vainement, ma chère sœur, vous vous croyez certaine d'avoir fixé madame d'Albémar auprès de vous ; vainement vous pensez que je n'ai plus rien à craindre du fol amour de mon fils pour elle ; tous vos projets peuvent être renversés, si vous ne suivez pas le conseil que je vais vous donner.

Une lettre de Paris m'apprend que Mathilde est malade : elle le cache à tout le monde, et plus soigneusement encore à mon fils ; mais le jeûne rigoureux auquel elle s'est astreinte cette année, quoiqu'elle fût grosse, lui a lait un mal peut-être irréparable ; et l'on m'écrit que si, dans cet état, elle persiste à

vouloir nourrir son enfant, certainement elle n'y résistera pas deux mois. Si elle meurt, mon fils ne perdra pas un jour pour découvrir la retraite de madame d'Albémar ; il l'engagera bien aisément à renoncer à son noviciat, et rien au monde alors ne pourra l'empêcher de l'épouser. Quelle est donc la ressource qui peut nous rester contre ce malheur ? une seule, et la voici :

Il faut obtenir des dispenses de noviciat pour madame d'Albémar, et lui faire prononcer ses vœux tout de suite ; rien de plus facile et rien de plus sûr que ce moyen : j'ai déjà parlé au nonce du pape en Espagne ; il a écrit en Italie, l'on ne vous refusera point ce que vous demanderez ; envoyez un courrier à Rome, donnez les prétextes ordinaires en pareil cas ; et quand vous aurez obtenu la dispense, offrez, comme vous l'avez déjà fait, à madame d'Albémar le choix de prononcer ses vœux, ou de sortir de votre maison ; elle n'hésitera pas, et nous n'aurons plus d'inquiétude, quoi qu'il puisse arriver.

Nous ne pouvons nous reprocher en aucune manière d'abréger le noviciat de madame d'Albémar : elle a manifesté son intention de se faire religieuse, elle a vingt-deux ans, elle est veuve, personne n'est plus en état qu'elle de se décider, et ce n'est pas la différence de quelques mois qui rendra ses vœux moins libres et moins légitimes ; mais de quelle importance n'est-il pas pour nous de ne pas nous exposer à attendre les couches de Mathilde ? Si elle meurt, madame d'Albémar vous quitte ; vous perdrez ainsi pour jamais une société qui vous est devenue nécessaire ; et moi, j'aurai pour belle-fille un caractère inconsidéré, une tête imprudente, qui mettra le trouble dans ma famille.

Je suis vieille, assez malade, je veux mourir en paix, et rappeler près de moi mon fils : soit que Mathilde vive ou qu'elle meure, Léonce m'aimera toujours par-dessus tout, s'il n'est pas lié à une femme dont il soit amoureux et qui absorbe entièrement toutes ses affections. Mon esprit, au moins à présent, lui est nécessaire ; s'il a une femme qui ait aussi de l'esprit, et de

plus, de la jeunesse et de la beauté, que serai-je pour lui ? Vous m'avez avoué, ma sœur, que vous vous préfériez aux autres ; moi, si je suis personnelle, c'est dans le sentiment que je le suis : je donnerais ma vie avec joie pour le bonheur de mon fils ; mais je ne voudrais pas qu'une autre que moi fît ce bonheur, et je me sens de la haine pour une personne qu'il aime mieux que moi.

Vous voyez, chère sœur, avec quelle franchise je vous parle ; mais songez surtout combien il est essentiel de ne pas perdre un moment pour nous préserver des chagrins qui nous menacent.

LETTRE XXIX. – MADAME DE CERLEBE À MADEMOISELLE d'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 20 juin.

Tout est dit, le temps sur lequel je comptais nous est arraché. Les vœux éternels sont prononcés ! Ah ! nous avons été entraînées par je ne sais quelle puissance inexplicable, et maintenant qu'il faut que je vous rende compte de ces malheureux jours, leur souvenir se perd dans le trouble qui nous a peut-être empêchées de faire usage de notre raison.

Depuis près de trois mois que madame d'Albémar était novice, madame de Ternan avait cherché tous les moyens de prendre de l'ascendant sur elle : ce n'était point par de l'art ou de la fausseté qu'elle y était parvenue ; il faut rendre à madame de Ternan la justice qu'elle a beaucoup de vérité dans le caractère, mais tant d'humeur et de personnalité, qu'il faut ou se brouiller avec elle, ou céder à ses volontés. Combien, dans la plupart des associations de la vie, n'y a-t-il pas d'exemples de l'empire de l'humeur et de l'exigence sur la douceur et la raison ! Dès qu'un lien est formé de manière qu'on ne puisse plus le rompre sans

de graves inconvénients, c'est le plus personnel des deux qui dispose de l'autre.

Je me croyais sûre cependant que nous avions encore plusieurs mois devant nous ; je comptais sur votre arrivée, que vous aviez annoncée ; je me flattais que pendant ce temps il surviendrait des incidents qui délivreraient madame d'Albémar sans la compromettre. Lorsqu'il y a trois jours, je vins la voir à son couvent, je la trouvai beaucoup plus triste qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. Interrogée par moi, elle me dit que madame de Ternan avait obtenu à Rome des dispenses de noviciat, et qu'elle voulait l'obliger à prononcer ses vœux dans trois jours. Indignée de cette résolution, j'en demandai les motifs. « Elle ne me les a pas fait connaître, répondit madame d'Albémar ; elle s'est retranchée dans la phrase ordinaire dont elle se sert quand elle a de l'humeur contre moi ; elle m'a dit que si je ne voulais pas suivre ses conseils, elle rendrait publique la lettre du commandant de Zell, et se conformerait à la délibération des sœurs qui, en conséquence de cette lettre, avaient décidé qu'elles ne me garderaient pas dans leur couvent. J'ai cependant persisté dans mon refus d'abréger mon noviciat, continua Delphine ; mais cette affreuse menace me remplit de terreur. » J'essayai alors de rassurer madame d'Albémar, et je me déterminai à parler à madame de Ternan, malgré l'éloignement qu'elle m'inspire : je lui fis demander de la voir ; elle me fit dire capricieusement de revenir le lendemain.

En arrivant, je lui expliquai l'objet de ma visite ; elle me dit, avec une franchise d'égoïsme tout à fait originale, qu'elle avait des raisons de craindre que, si le noviciat de Delphine durait un an, les circonstances ou ses amis ne la fissent renoncer au projet de se faire religieuse, et qu'elle ne voulait pas s'exposer à perdre la société d'une personne qui lui plaisait extrêmement. Je voulus lui parler alors du plaisir d'être généreuse envers ses amis, de se sacrifier pour eux ; elle me répondit honnêtement, mais comme s'il fallait de la politesse pour ne pas se moquer de ce qu'elle appelait ma mauvaise tête ; et non seulement elle n'était

pas ébranlée par tout ce que je pouvais lui dire, mais elle n'avait pas l'air de croire qu'on pût hésiter sur ce que je proposais, et répétait sans cesse : « Comment peut-on me demander de ne pas employer tous mes moyens pour faire réussir une chose que je souhaite ? c'est vraiment de la folie ! »

Je retournai ensuite vers Delphine, et je voulus l'engager à sortir de l'abbaye, à braver ce qu'on pourrait dire en venant s'établir chez moi ; mais je vis avec douleur qu'elle n'en avait pas la force. « Autrefois, me dit-elle, je ne craignais pas du tout l'opinion, et je ne consultais jamais que le propre témoignage de ma conscience ; mais depuis que le monde a trouvé l'art de me faire mal dans mes affections les plus intimes, depuis que j'ai su qu'il n'y avait pas d'asile contre la calomnie, même dans le cœur de ce qu'on aime, j'ai peur des hommes, et je tremble devant leur injustice presque autant que devant mes remords ; j'ai tant souffert, que je n'ai plus qu'un vif désir, celui d'éviter de nouvelles peines. » C'est ainsi, mademoiselle, que, me trouvant entre l'inflexible personnalité de madame de Ternan et l'effroi que causait à Delphine la seule idée d'un éclat déshonorant, tous mes efforts auprès de l'une et de l'autre étaient inutiles.

Cependant je me flattais avec raison d'avoir plus d'ascendant sur Delphine ; elle redoutait les vœux précipités qu'on exigeait d'elle, et souhaitait extrêmement de pouvoir y échapper : j'étais avec elle, et nous cherchions ensemble s'il existait un moyen d'ébranler la résolution de madame de Ternan, lorsqu'elle entra dans la chambre avec un air d'indignation qui me fit battre le cœur. « Voilà, madame, dit-elle à Delphine, la lettre que vous m'attirez ; c'en est trop, il faut pourtant que vous cessiez de porter le trouble dans cette maison. » Je lus à Delphine tremblante la lettre que madame de Ternan consentit à me donner ; elle contenait les menaces insensées et offensantes que M. de Valorbe écrivait à madame de Ternan ; il lui déclarait qu'il avait appris qu'elle voulait forcer madame d'Albémar à se faire religieuse, et que dans peu de jours, espérant obtenir sa liberté du gouvernement autrichien, il viendrait réclamer lui-même

madame d'Albémar et accuser publiquement quiconque voudrait la retenir ; il ajoutait à ces menaces, déjà très blessantes, quelques mots qui indiquaient le peu de dévotion de madame de Ternan et les motifs de vanité qui lui avaient fait haïr le monde. Après une telle lettre, il n'était plus possible d'espérer que madame de Ternan fléchît jamais sur la volonté qu'elle avait exprimée ; le malheureux Valorbe n'avait certainement dans cette circonstance que le désir d'être utile à madame d'Albémar, et pour la seconde fois il la perdait.

Madame de Ternan était irritée à un degré excessif ; c'est une personne qu'on ne peut plus ramener, quand une fois son amour-propre est offensé. Madame d'Albémar voulut dire quelques mots sur ce qu'il serait injuste de la rendre responsable du caractère de M. de Valorbe, elle qui en avait été si cruellement victime. « Que vous soyez innocente ou non, madame, de son insolente folie, répondit madame de Ternan, il n'en est pas moins vrai qu'il veut vous enlever d'ici quand il aura recouvré sa liberté. Pour prévenir cette scène scandaleuse, il ne reste que deux partis à prendre : ou vous ferez perdre toute espérance à M. de Valorbe, en vous fixant dans cette maison pour toujours, ou vous voudrez bien en sortir ; et comme il ne faut pas que M. de Valorbe puisse se flatter que ses menaces m'ont fait peur, je ferai connaître la délibération de nos sœurs et ses motifs. » J'espérai un moment que le ton impérieux de madame de Ternan avait révolté Delphine, et qu'elle allait tout braver pour lui résister, car elle lui répondit avec beaucoup de dignité : « Vous abusez trop, madame, de mon malheur, et vous comptez trop peu sur mon courage. »

Dans ce moment on apporta une lettre de vous ; pardonnez-moi, mademoiselle, la peine que je vais vous causer ; ne vous accusez pas cependant, car je suis sûre que cette lettre n'a rien changé à l'événement, il était inévitable. Madame de Ternan prit, avec sa hauteur accoutumée, votre lettre adressée à madame d'Albémar, et dit à Delphine : « Tant que vous êtes novice dans ma maison, madame, j'ai le droit de lire vos lettres : la

voici, continua-t-elle après l'avoir parcourue ; on y parle seulement de mon neveu et de l'heureux accouchement de sa femme. » Delphine tressaillit au nom de Léonce, et la main qu'elle tendit pour recevoir la lettre tremblait extrêmement. Vous savez que vous lui mandiez que Mathilde était accouchée d'un fils, et que sans doute elle se portait bien, puisqu'elle était décidée à nourrir son enfant ; vous ajoutiez que Léonce paraissait sentir vivement le bonheur d'être père.

Delphine baissa son voile pour lire cette lettre, afin de cacher son trouble : je lui demandai de la voir ; et comme elle me la donnait, sa main souleva par hasard ce voile, et nous vîmes baigné de pleurs ce visage céleste, que toutes les impressions de l'âme, même les plus douloureuses, embellissent encore. Elle rougit extrêmement quand elle s'aperçut que son émotion, dans une pareille circonstance et pour un semblable sujet, avait été connue ; et c'est alors qu'avec l'accent le plus sombre et l'expression de découragement la plus déchirante, elle dit : « C'est assez résister, c'est assez combattre pour une existence infortunée, contre tous les événements et tous les caractères ; mes amis, le monde et mon propre cœur sont lassés de moi, c'est assez ; demain, madame, continua-t-elle en s'adressant à madame de Ternan, demain, à pareille heure, je me lierai par les serments que vous me demandez. Que personne n'en soit témoin, je vous en conjure ; ma disposition ne me rend pas digne de l'appareil qui donnerait à cette cérémonie un caractère imposant ; séparez-moi du passé, de l'avenir, de la vie ; c'est tout ce que je veux, c'est tout ce que je puis. » Madame de Ternan embrassa Delphine avec une sorte de triomphe qui me fit bien mal ; ce qui lui causait le plus de plaisir encore dans la résolution de Delphine, c'était d'être parvenue à se faire obéir. Elle me demanda de la laisser seule avec madame d'Albémar tout le jour, pour la préparer au lendemain ; il fallut m'éloigner. Delphine, profondément absorbée, ne remarqua point mon départ.

Le lendemain j'arrivai de bonne heure au couvent ; les religieuses entouraient Delphine, et lui demandaient si elle sentait

la grâce descendre dans son cœur. Elle ne répondait rien, pour ne pas les scandaliser ni les tromper ; mais elle m'a dit, depuis, que dans aucun temps de sa vie elle n'avait éprouvé des sentiments moins conformes à la situation où elle se trouvait ; car rien ne lui paraissait plus contraire à l'idée qu'elle a toujours nourrie de la véritable piété, que ces institutions exagérées qui font de la souffrance le culte d'un Dieu de bonté. Les cérémonies de deuil dont on l'entourait ne produisirent aucune impression : une fois, m'a-t-elle dit, elle avait été profondément touchée d'une semblable cérémonie ; mais son âme était maintenant si fort occupée, qu'aucun objet extérieur ne frappait même son imagination.

L'abbesse arriva ; elle avait mis du soin dans l'arrangement de son costume ; elle avait l'air plus jeune, et sans doute elle rappelait davantage Léonce ; car Delphine, s'approchant de moi, me dit : « Considérez madame de Ternan, c'est la ressemblance de Léonce que je vois, c'est elle qui marche devant moi, puis-je me tromper en la suivant ? N'y a-t-il pas quelque chose de surnaturel dans cette ombre de lui qui me conduit à l'autel ? Ô mon Dieu ! continua-t-elle à voix basse, ce n'est pas à vous que je me sacrifie, ce n'est pas vous qui exigez l'engagement insensé que je vais prendre ; c'est l'amour qui m'entraîne, c'est l'injustice des hommes qui m'y condamne ; pardonnez si l'on me force à prononcer votre nom ; je ne cherche ici qu'un asile, c'est dans mon cœur qu'est votre culte. Toutes ces vaines démonstrations, toutes ces folles promesses, je vous en demande le pardon, loin d'en espérer la récompense. » Je ne puis vous peindre, mademoiselle, ce qu'il y avait d'effrayant dans ce discours et dans l'expression de douleur qu'on voyait alors sur le visage de Delphine ; si elle s'était faite religieuse avec les sentiments de cet état, j'aurais versé plus de larmes, mais j'aurais moins souffert ; il me semblait que je la voyais marcher à la mort, sans réflexion, sans terreur, avec cet égarement qui a quelquefois le caractère de l'insouciance, mais qui ne vient cependant que de l'excès même du désespoir.

Les religieuses accompagnèrent Delphine sans ordre, sans recueillement ; elles avaient, sans s'en rendre compte, une idée confuse du motif de tout ce qui se passait. Delphine était plus belle que je ne l'ai vue de ma vie ; mais ses charmes ne venaient point de l'abattement ni de la pâleur qui la rendaient si intéressante depuis quelque temps ; elle avait, au contraire, une expression animée qui tenait, je crois, à de la fièvre ; elle ne leva pas même une seule fois les yeux vers le ciel, comme si elle eût craint de l'attester dans une pareille circonstance.

Madame de Ternan remplissait les devoirs de sa place avec décence, mais sans que rien en elle pût émouvoir le cœur par des sentiments religieux ; un prêtre d'un talent médiocre fit un discours que personne n'écouta fort attentivement : cependant lorsqu'à la fin, suivant l'usage, il interpella formellement la novice pour lui recommander de ne point embrasser l'état de religieuse par des *motifs humains*, Delphine tressaillit ; et, laissant tomber sa tête sur ses deux mains, elle fut absorbée dans une méditation si profonde, qu'aucun des objets qui l'entouraient ne paraissait attirer son attention. Elle devait, dans un moment convenu, s'avancer au milieu du chœur ; et, comme elle n'avait pas l'air de penser à quitter sa place, j'eus un moment l'espoir qu'elle allait refuser de prononcer ses vœux, mais cet espoir dura peu. L'abbesse commença la première à chanter, ainsi que cela est ordonné dans ces cérémonies, un psaume très solennel, dont les paroles sont :

Souviens-toi qu'il faut mourir[8].

La voix de madame de Ternan est belle et jeune encore : je reconnus dans sa manière de prononcer cet accent espagnol dont madame d'Albémar m'avait souvent parlé, et je compris

---

8 *Memento mori.*

d'abord, à l'extrême émotion de Delphine, que tout lui rappelait Léonce ; enfin elle se leva, et se dit à elle-même, assez haut cependant pour que je l'entendisse : « Eh bien, puisque le ciel se sert de cette voix pour m'ordonner de mourir, il n'y faut pas résister. Léonce ! Léonce ! répéta-t-elle encore en se jetant à genoux, reçois mon sacrifice ! » Sa beauté, en ce moment, était enchanteresse, et je pensais, avec un mélange d'étonnement et de terreur, à cet amour tout-puissant, à cet homme inconnu, mais sans doute extraordinaire, puisque son souvenir occupait entièrement cette charmante créature, qui s'immolait à sa tendresse pour lui.

Pendant le reste de la cérémonie, Delphine montra assez de force ; et ce qui acheva de me confondre, c'est que, rentrée chez elle avec moi lorsque tout fut terminé, elle ne paraissait pas se ressouvenir qu'elle eût changé d'état : elle ne disait plus rien qui eût aucun rapport avec ce qui venait de se passer, et s'occupait seulement de la lettre qu'elle voulait écrire à M. de Valorbe, en lui apprenant la résolution qu'elle venait d'accomplir, et le priant d'accepter une partie de sa fortune. Je ne combattis point cette généreuse pensée : madame d'Albémar ne peut se soutenir dans sa situation que par l'enthousiasme ; tant qu'il lui restera quelque action noble à faire, elle ne sentira pas tout ce que son état a de cruel.

Elle a pris de grandes précautions pour qu'on ne sache point son nom, afin que de longtemps Léonce ne puisse découvrir ce qu'elle est devenue, ni les motifs qui l'ont forcée à se faire religieuse ; elle craindrait qu'il ne s'en vengeât sur M. de Valorbe. Enfin je l'ai vue, pendant les deux heures que j'ai passées avec elle, constamment occupée des autres, et, dans l'éclat de la jeunesse et de la beauté, parlant d'elle-même comme si elle eût déjà cessé d'exister.

Maintenant, hélas ! mademoiselle, en écrivant à votre amie, songez que son malheur est sans ressource, encouragez-la à le supporter ; vous avez de l'empire sur elle, faites-en l'usage

que la nécessité commande. Ne me haïssez pas de n'avoir pu sauver Delphine ! j'ai assez souffert pour que vous ne puissiez pas douter des sentiments dont je suis pénétrée.

LETTRE XXX. – M. DE VALORBE À MADAME D'ALBÉMAR.

Zell, ce 24 juin.

Vous avez eu tort de vous faire religieuse ; vous avez craint d'être déshonorée par les heures passées à Zell, et vous n'avez pas daigné penser que je vous justifierais avant de mourir. En mourant, je ferai connaître la vérité ; elle parviendra à Montalte, qui est maintenant en Languedoc ; je lui permettrai d'en instruire Léonce, une fois, dans quelque temps, quand mes cendres seront assez refroidies pour que votre triomphe ne les insulte pas : vous serez alors bien affligée de vous être séparée pour jamais du monde ; mais pourquoi n'avez-vous pas compté sur ma mort ? Je vous l'avais promise, il fallait m'en croire.

Si quelqu'un avait voulu m'aimer, je sens que je me serais adouci, je serais redevenu digne de ce qu'on aurait fait pour moi ; mais à qui importait-il que je vécusse ?

Savez-vous ce qu'il y a d'horrible dans ma situation ? Ce n'est pas de terminer une vie que la ruine, les souffrances, le déshonneur me rendent odieuse ; mais c'est de n'avoir pas au fond du cœur un seul sentiment doux, de ne pouvoir verser des pleurs sur mon sort, d'être dur pour moi comme l'a été le reste des hommes, de me haïr, de repousser l'instinct de la nature par une sorte de férocité qui m'inspire la dérision de mes propres douleurs. Oui, les hommes m'ont enfin mis de leur parti, je me traite comme ils m'ont traité ; et si c'est un crime de repousser tous les secours qui pourraient conserver la vie, je le commets,

ce crime, avec le sang-froid barbare qui ferait immoler un ennemi longtemps détesté.

Delphine, vous que j'aimais, vous qui pouviez tirer encore des larmes de ce cœur desséché, vous avez mieux aimé nous tuer tous les deux que de réunir nos malheureuses destinées ! Écoutez-moi : je vous ai pardonné, vous valiez encore mieux que le reste de la terre : votre réputation sera complètement rétablie, elle le sera par moi ; Léonce ne pourra pas former contre vous le moindre soupçon. Malheureux que je suis ! il y aura encore de l'amour après moi, il y aura des cœurs qui seront heureux !... Qu'ai-je dit ? hélas ! pauvre Delphine, ce ne sera pas vous qui jouirez de la vie. Je vous le répète encore, pourquoi vous êtes-vous faite religieuse ? C'est moi que vous vouliez fuir, et vous préfériez le tombeau à notre hymen. Mais ne pouviez-vous pas attendre quelques moments, quelques jours ? je n'en demandais pas plus pour achever de vivre. Oh ! que je souffre ! mourir est plus douloureux encore que je ne croyais.

LETTRE XXXI. – MADAME DE CERLEBE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Zürich, ce 28 juin 1792.

L'infortuné Valorbe n'est plus ; en mourant il a écrit à madame d'Albémar qu'il la justifierait dans l'opinion ; ainsi, huit jours après avoir prononcé ses vœux, elle apprend que le sacrifice affreux qu'elle a fait est devenu inutile.

La mort de M. de Valorbe a été terrible. En recevant la lettre de madame d'Albémar qui lui apprenait qu'elle avait prononcé ses vœux, il est tombé dans un accès de désespoir tel, qu'il a déchiré lui-même ses blessures déjà rouvertes, et, pendant trois jours, il a refusé tous les secours qu'on voulait lui

donner pour le sauver ; mais, par une inconséquence déplorable, quand il n'y avait plus de ressource, il a vivement désiré qu'on pût en trouver. Violent et faible jusqu'au dernier moment, il a regretté la vie quand sa volonté avait appelé la mort ; irrité par ses douleurs, irrité par la résistance que la nature opposait à ses désirs, il a éprouvé comme une sorte de rage de mourir, après avoir maudit l'existence tant qu'il était en son pouvoir de la conserver. Plusieurs fois, en expirant, il a nommé madame d'Albémar, et l'a accusée de son sort.

Madame de Ternan, qui ne ménage jamais les autres, a remis à Delphine une lettre de Zell qui contenait tous ces détails ; et quand je suis arrivée à l'abbaye, madame d'Albémar savait tout, et, se jetant dans mes bras, elle m'a dit : « Jusqu'à ce jour je n'avais fait de mal qu'à moi, et maintenant je suis coupable de la mort d'un homme, d'un homme qui avait conservé la vie à mon bienfaiteur ! Oh ! que j'ai pitié de lui ! oh ! que je voudrais, aux dépens de ma vie, l'avoir sauvé ! il vivrait s'il ne m'eût pas connue. Malheureuse, pourquoi suis-je née ! » J'ai dit à Delphine tout ce qui pouvait lui persuader qu'elle ne devait point se reprocher la mort de M. de Valorbe. « Je sais bien, me répondit-elle, que je ne suis pas méchante ; mais j'ai d'autres défauts qui causent autant de malheur autour de moi, l'imprudence, l'entraînement, les sentiments irréfléchis et passionnés. Je n'ai pas su guider ma vie, et j'ai précipité les autres avec moi. — Je vous en conjure, lui dis-je, ne considérez pas les malheurs que vous éprouvez comme le résultat de vos erreurs et de vos fautes. Les résolutions que vous avez prises appartenaient à des sentiments tout à fait involontaires. Il y a de la fatalité en nous comme hors de nous, et il ne faut pas plus se révolter contre soi que contre les autres. — Ah ! reprit Delphine, tout pouvait encore se supporter ; mais la mort ! l'irréparable mort ! » J'essayai de lui parler du soin que M. de Valorbe avait pris de la justifier dans l'esprit de Léonce. « Le malheureux ! s'écria-t-elle, c'est un trait de bonté qui doit l'absoudre de tout, il m'a justifiée ! Voilà donc, dit-elle en s'arrêtant subitement comme si une pensée tout à fait imprévue se fût emparée d'elle, voilà déjà la moitié de

la prédiction de ma sœur qui s'est accomplie ! Ne m'a-t-elle pas dit que la vérité serait connue sur mon voyage à Zell ? Elle le sera. Ne m'a-t-elle pas dit aussi que peut-être un jour Léonce serait libre ? Oh ! d'où vient que cette idée, la plus invraisemblable de toutes, m'est revenue dans cet instant ? C'est parce que mon sort est maintenant irrévocable, que je crois aux événements qui me paraissaient impossibles il y a quelque temps : funeste imagination ! s'écria-t-elle ; ah ! Dieu ! » Et elle resta plongée dans le plus profond silence.

Madame d'Albémar n'est pas encore en état de vous écrire, mademoiselle ; elle m'a demandé de m'en charger ; c'est toujours à vous qu'elle pense au milieu de ses plus grandes peines. Ah ! mademoiselle, venez, venez ici. Votre présence est le seul bien qui puisse consoler cette jeune infortunée, privée de tout autre espoir pour le cours de sa longue vie.

LETTRE XXXII. – MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Paris, ce 30 juin 1792.

Madame de Mondoville est tombée tout à coup très malade, mademoiselle ; elle s'obstine à vouloir nourrir son enfant dans cet état, et si l'on n'obtient pas d'elle d'y renoncer, sa mort est certaine. Je vous donnerai de ses nouvelles exactement ; mon mari ne quitte pas M. de Mondoville. Ne mandez pas à madame d'Albémar la situation de Mathilde ; il faut lui épargner des impressions trop mêlées, trop diverses, pour ne pas agiter vivement son cœur. Soyez sûre que je ne passerai pas un jour sans vous informer de la santé de madame de Mondoville. Nous nous entendons sans nous exprimer. Adieu, mademoiselle.

SIXIÈME PARTIE

LETTRE PREMIÈRE. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 1er juillet 1792.

Mon amie, j'ai causé la mort d'un homme ! c'est en vain que je cherche dans ma pensée des excuses, des explications ; je n'ai pas eu des intentions coupables, mais sans doute je n'ai pas su ménager le caractère de M. de Valorbe. Je n'aurais pas dû lui donner un asile dans ma propre maison : un bon sentiment m'y portait ; mais la destinée des femmes leur permet-elle de se livrer à tout ce qui est bien en soi ? Ne fallait-il pas calculer les suites d'une action même honnête, et trouver une manière plus sage de concilier la bonté du cœur avec les devoirs imposés par la société ? Si je n'avais pas de reproches à me faire, serais-je si malheureuse ? on ne souffre jamais à ce point sans avoir commis de grandes fautes.

Je repasse sans cesse dans ma pensée ce que j'aurais pu écrire à M. de Valorbe qui eût adouci son désespoir, quand je lui annonçai mon nouvel état : il me semble que la crainte fugitive de ce qui vient d'arriver a traversé mon esprit, et que je ne m'y suis pas assez arrêtée. Je cherche à me rappeler le moment où cette crainte m'est venue, le degré d'attention que j'y ai donné, les pensées qui m'en ont détournée. Je m'efforce de suivre en arrière les plus légères traces de mes réflexions, pour m'accuser ou m'absoudre. Je me reproche enfin de ne pas accorder à la mémoire de M. de Valorbe les sentiments qu'il demandait de moi, de ne pas regretter assez celui qui est mort pour m'avoir aimée ; je n'ose me livrer à m'occuper de Léonce : il me semble

que M. de Valorbe me poursuit de ses plaintes ; il n'y a plus de solitude pour moi, les morts sont partout.

Vous le savez, autrefois, quand j'étais près de vous, je me plaisais dans la vie contemplative ; le bruit du vent et des vagues de la mer, qu'on entendait souvent dans notre demeure, me faisait éprouver les sensations les plus douces ; je rêvais l'avenir, en écoutant ces bruits harmonieux ; et, confondant les espérances de la jeunesse avec celles de l'autre monde, je me perdais délicieusement dans toutes les chances de bonheur que m'offrait le temps sous mille formes différentes. Cet été même, quand je n'avais plus à attendre que des peines, vingt fois, au milieu de la nuit, me promenant dans le jardin de l'abbaye, je regardais les Alpes et le ciel ; je me retraçai les écrits sublimes qui, dès mon enfance, ont consacré ma vie au culte de tout ce qui est grand et bon : les chants d'Ossian, les hymnes de Thompson à la nature et à son créateur, toute cette poésie de l'âme qui lui fait pressentir un secret, un mystère, un avenir, dans le silence du ciel et dans la beauté de la terre ; le merveilleux de l'imagination, enfin, m'élevait quelquefois dans la solitude au-dessus de la douleur même ; je me rappelais alors la destinée de tout ce qui a été distingué dans le monde, et je n'y voyais que des malheurs. Amour, vertu, génie, tout ce qui a honoré l'homme, l'homme l'a persécuté. Pourquoi donc, me disais-je, serais-je révoltée de mon sort ? quand j'ai osé sentir, penser, aimer, ne me suis-je pas condamnée à souffrir ? Et je levais des regards plus fiers vers ces astres qui ont recueilli toutes les idées, toutes les affections que les vulgaires habitants de ce monde ont repoussées. Cette disposition de mon cœur m'était assez douce, elle m'aidait à supporter le nouvel état que j'ai embrassé ; mais, depuis la mort de M. de Valorbe, je ne sais quelle inquiétude, quel sentiment amer ne me permet plus d'être bien quand je suis seule.

Il faut que j'essaye d'une vie plus utilement employée, et que je fasse servir mon existence au bien des autres, pour parvenir à la supporter moi-même. Les plaisirs d'une bienfaisance

continuelle, l'espoir de perfectionner mon âme en soulageant l'infortune, me ranimeront peut-être : les heures oisives que l'on passe ici me deviennent trop pénibles ; la rêverie me consume au lieu de me calmer ; je ne puis échapper à moi qu'en m'occupant sans cesse à secourir les souffrances de l'humanité. Écoutez mon projet, ma sœur, et secondez-le.

La société de madame de Ternan me devient chaque jour moins agréable ; je ne lui plais plus depuis que les malheurs que j'ai éprouvés me rendent incapable de chercher à la distraire ; elle a un fond de tristesse sans sujet, qui lui fait détester dans les autres les peines qui ont une cause réelle ; et jamais personne n'a été moins propre à consoler, car elle n'observe jamais que ce qui la regarde personnellement : on dirait qu'elle ne croit à rien qu'à ce qu'elle éprouve, et que tout ce qui l'environne lui paraît devoir être une modification d'elle-même. Je voudrais quitter cette femme qui m'a fait tant de mal, et me réunir à quelque association religieuse, mais consacrée à la bienfaisance. Je n'ai pas la moindre vocation pour le genre de vie qu'on mène ici ; les pratiques continuelles et minutieuses que l'on m'impose sont, avec ma manière de voir, une sorte d'hypocrisie qui révolte mon caractère. Je ne veux pas cependant, comme madame de Ternan, m'affranchir presque entièrement des exercices religieux qu'on exige de nous ; je craindrais d'affliger, par mon exemple, mes compagnes qui s'y soumettent ; mais je voudrais remplir quelques devoirs qui fussent analogues aux idées que j'ai sur la vertu.

Hier, un religieux du mont Saint-Bernard est venu dans notre couvent ; je lui trouvai une expression de calme et de sensibilité que n'ont point nos religieuses. Je me promenai quelque temps avec lui ; il me raconta par hasard, et sans y attacher lui-même autant d'importance que moi, un trait qui pénétra mon cœur. Un vieillard de son ordre, accablé d'infirmités, et retiré dans l'hospice des malades, apprit cet hiver qu'un voyageur, tombé dans les neiges à peu de distance de son couvent, était près de mourir ; il se trouvait seul alors, tous ses frères étaient

absents pour rendre d'autres services ; il n'hésita pas, il partit, et retrouva le malheureux voyageur expirant au milieu des neiges : il n'était plus possible de le transporter, il entendait avec difficulté ce qu'on lui disait. Le vieillard se mit à genoux près de lui, sur les glaces qui l'environnaient ; il se pencha vers son oreille, et tâcha de lui faire comprendre les paroles qui donnent encore de l'espérance au dernier terme de la vie : il resta près d'une heure dans cette situation, recevant sur sa tête blanchie et sur son corps infirme la pluie et les frimas, qui sont mortels au sommet des Alpes pour la jeunesse elle-même. Le vieillard élevait la voix ou l'adoucissait, suivant l'expression du visage de son infortuné malade ; il faisait pénétrer des consolations à travers les souffrances de l'agonie, et suivait l'âme enfin jusqu'à son dernier souffle, pour apaiser les peines morales, quand la nature physique se déchirait et s'anéantissait. Peu de jours après, ce bon vieillard mourut du froid qu'il avait souffert. Celui qui me racontait ce généreux dévouement s'étonnait de mon émotion.

« Croyez-moi, ma chère sœur, me dit-il, on est heureux de consacrer sa vie et sa mort au bien des autres ; que signifieraient nos engagements, nos sacrifices, s'ils n'avaient pas pour but de secourir les misérables ? La prière est un doux moment ; mais c'est quand on a fait beaucoup de bien aux hommes que l'on jouit de s'entretenir avec Dieu ; la piété se renouvelle par la vertu, les exercices religieux sont la récompense et non le but de notre vie. Nous mettons de bonnes actions faites sur la terre entre le ciel et nous : c'est alors seulement que la protection divine se fait sentir au fond de notre cœur. » Voilà, ma chère Louise, ce qui peut être utile dans l'état religieux ; voilà le genre de vie que je veux adopter, que je veux suivre.

Hélas ! si l'infortuné Valorbe m'avait justifiée pendant sa vie comme il l'a fait à sa mort, je serais libre encore ; mais pourquoi regretter les vœux que j'ai faits ? ils m'ont été arrachés dans un moment de délire, ils n'avaient pour objet que d'échapper au plus grand des malheurs ; mais ces vœux me lie-

ront plus fortement encore à l'accomplissement de tous les devoirs de la morale ; et si je puis consacrer toutes les heures de ma journée à des actes d'humanité, j'espère que je reprendrai du calme. Non, mon amie, je le sens, je n'ai pas mérité de souffrir toujours ; et si je conforme ma vie à la plus parfaite vertu, la paix de l'âme doit m'être un jour rendue.

Existe-t-il encore, ma chère Louise, dans le Languedoc ou la Provence, quelques établissements de charité tels que je les désire ? je pourrais peut-être obtenir de mes supérieurs la permission de m'y retirer, et je finirais près de vous ma vie qui ne peut être longue. Ma sœur, dites-moi que vous désirez me revoir : je n'en doute pas, mais il me sera doux de me l'entendre répéter.

LETTRE II. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De l'abbaye du Paradis, ce 15 juillet 1792.

« Ne quittez pas le lieu où vous êtes, la retraite inconnue où vous vivez ; ne venez pas près de moi à présent ; au nom du ciel, n'y venez pas ! » Voilà ce que vous m'écrivez ! Est-ce vous que mon malheur a lassée ? est-ce vous qui, fatiguée de mes égarements, ne voulez plus me tendre une main protectrice ? Écoutez, Louise : j'ai perdu successivement toutes mes illusions, toutes mes espérances ; mais si vous n'êtes pas ce qu'il y a de plus noble et de meilleur au monde, j'ignore ce que je suis moi-même ; je ne puis plus rien juger, rien aimer ; le ciel et la terre sont confondus à mes yeux ; je ne sais où poser mes pas, et je demande à la nature ce qu'elle veut faire de moi, quand elle m'ôte le seul appui sur lequel je reposais encore mon âme. Mais non, j'en suis sûre, vous m'expliquerez le mystère qui règne dans votre lettre : le sort renferme mille événements extraordi-

naires ; toutefois il en est un impossible, c'est que la bonté se démente, c'est que l'amitié sincère se détache par le malheur, c'est que vous ne soyez pas une amie parfaitement bonne et généreuse ! Réveillez-vous, Louise, réveillez-vous ! un motif qui m'est inconnu vous a dicté votre incroyable refus ; mais quel qu'il soit, ce motif, il ne doit rien valoir.

Peut-être croyez-vous qu'il est plus convenable pour moi de rester ici, que je ferais mieux de ne pas aller en France : ah ! ne me déchirez pas le cœur pour ce que vous croyez mon bien ; la douleur que vous m'avez causée est au-dessus de toutes celles que vous voudriez m'épargner ; les chances de l'avenir sont incertaines, et la douleur présente est le véritable mal. Plus je relis votre lettre, plus je me persuade que ce n'est point un sentiment froid, raisonnable, calculé, qui vous l'a dictée ; il y règne un trouble, une obscurité, une contradiction, qui me font craindre pour vous, pour moi, quelque grand malheur que vous redoutez, que vous me cachez. Léonce est-il malade ? est-il menacé de quelque péril ?

Vous dirai-je que de malheureuses superstitions se sont emparées de moi depuis que votre lettre a frappé mon esprit de terreur ? Le dernier mot que M. de Valorbe a écrit en mourant, c'était pour exprimer son désir d'être enseveli dans notre église.

Nos religieuses s'y refusaient d'abord, parce que l'on avait répandu le bruit qu'il s'était tué ; mais j'ai mis tant de chaleur dans ma demande, que je l'ai enfin obtenu : j'attachais un grand prix à rendre à cet infortuné ce dernier hommage. Hier au soir, je voulus aller visiter son tombeau ; votre lettre m'avait inspiré plus de désir encore d'apaiser ses mânes. Je craignais pour Léonce ; j'avais besoin d'implorer toutes les protections invisibles que les infortunés appellent sans cesse dans leurs impuissantes douleurs. J'arrive près du tombeau de M. de Valorbe, je frémis du profond silence qui m'environnait, près d'un cœur si passionné, près d'un homme que la violence de ses sentiments avait fait mourir. Je me mis à genoux, et je me penchai sur la

pierre qui couvrait sa cendre. J'y versai longtemps des pleurs de pitié, de regret et de crainte. Quand je me relevai, mon premier mouvement fut de tirer de mon sein le portrait de Léonce, que j'y ai toujours conservé ; je voulus justifier auprès de lui la pitié que m'inspirait M. de Valorbe ; mais je trouvai le portrait entièrement méconnaissable : le marbre du tombeau de M. de Valorbe, sur lequel je m'étais courbée, l'avait brisé sur mon cœur !

Plaignez-moi ; cette circonstance si simple me parut un présage ; il me sembla que du sein des morts M. de Valorbe se vengeait de son rival, et qu'un jour Léonce devait périr dans mes bras. Ce jour approche-t-il ? le savez-vous ? voulez-vous me le cacher ? Ah ! cessez de vous montrer insensible à mon sort ! je ne puis le croire, je ne puis soupçonner votre cœur, et toutes les chimères les plus cruelles s'offrent à moi pour expliquer ce que je ne saurais comprendre.

LETTRE III. – MADAME DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Paris, ce 15 juillet 1792.

Les médecins ont déclaré que si Mathilde persistait à nourrir son enfant, elle était perdue, et que son enfant même ne lui survivrait peut-être pas. Un confesseur et un médecin amené par ce confesseur soutiennent l'opinion contraire, et Mathilde ne veut croire qu'eux. Léonce s'est emporté contre le prêtre qui la dirige ; il a supplié Mathilde à genoux de renoncer à sa résolution, mais jusqu'à présent il n'a pu rien obtenir.

Elle se persuade que toutes les femmes qui ne sont pas malades se font conseiller de ne pas nourrir, pour se dispenser d'un devoir ; et rien au monde ne peut la faire sortir de cette opinion. Elle sait une phrase pour répondre à tout : elle dit que, quand

elle se sentira malade, elle cessera de nourrir ; mais que, n'éprouvant aucune douleur à présent, elle n'a point de motif pour céder à ce qu'on lui demande. On lui parle de son changement ; on lui retrace tous les symptômes alarmants de son état ; on veut l'effrayer sur le mal qu'elle peut faire à son fils : elle répond qu'elle n'y croit pas ; que le lait de la mère convient à l'enfant ; qu'un changement de nourriture serait très dangereux pour lui, et qu'elle doit savoir mieux que personne ce qui est bon pour son fils et pour elle-même. Ces deux ou trois phrases répondent à toutes les conversations qu'on veut avoir avec elle, elle les répète toujours, les varie à peine ; et l'on sent en lui parlant, m'a dit M. de Lebensei, la résistance de l'entêtement, comme un obstacle physique sur lequel la force des raisonnements ne peut rien.

Quel triste spectacle cependant que cette altération du jugement, cette folie véritable, revêtue des formes les plus froides et les plus régulières ! Léonce est au désespoir, surtout pour son fils. J'espère qu'il triomphera de la résistance de Mathilde ; elle l'aime, c'est le seul sentiment qui ait sur elle un pouvoir indépendant de sa volonté. M. de Lebensei ne quitte pas Léonce ; il ne se montre pas toujours à Mathilde, mais il est habituellement dans la chambre de M. de Mondoville, pour le soutenir et le consoler. Léonce, depuis huit jours, n'a pas prononcé le nom de madame d'Albémar. J'aime ce respect et cette pitié pour la situation de sa femme. Jamais cependant, je crois, il ne fut plus occupé de Delphine ! Agréez, mademoiselle, mes tendres hommages.

LETTRE IV. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Paris, de 21 juillet 1792.

Hier la femme de Léonce a cessé de vivre ! c'est vous, mademoiselle, qui l'apprendrez à madame d'Albémar. Je ne puis me refuser à vous exprimer la pitié que j'ai ressentie pour les derniers moments de cette jeune Mathilde ; je suis sûr que votre noble amie, loin de me blâmer, la partagera.

Depuis un mois, l'opiniâtreté de madame de Mondoville avait révolté tout ce qui l'entourait. Léonce surtout, inquiet pour son enfant, et ne sachant quel parti prendre, entre la crainte de réduire Mathilde au désespoir et le danger de son fils, n'avait cessé de montrer à Mathilde un sentiment contenu, mais très blessé, lorsqu'il y a quatre jours une nuit plus alarmante que toutes les autres convainquit Mathilde de son état ; elle fit venir Léonce, et, lui remettant son fils entre les bras, elle lui dit : « Il se peut que j'aie eu tort de vous résister si longtemps ; mais les opinions que je vous opposais exercent un tel empire sur moi que je leur sacrifie sans regret, à vingt ans, une vie que vous rendiez heureuse. Pardonnez, si votre volonté n'a pas d'abord obtenu ce que je ne faisais pas pour la conservation de ma propre existence. Je crains que la roideur de mon caractère ne vous ait donné de l'éloignement pour la religion que je professe ; ce serait la pensée la plus amère que je pusse emporter au tombeau : n'attribuez point mes défauts à ma religion, elle n'a pu les corriger tous ; mais, sans elle, ils auraient fait mon malheur et celui des autres ; c'est elle qui m'inspire la force de quitter avec courage ce que Dieu même me permettait d'appeler le bonheur, une union intime avec le seul homme que j'aie aimé sur la terre. » Ces derniers mots touchèrent Léonce ; Mathilde s'en aperçut, et lui prenant la main : « Croyez-moi, lui dit-elle, ce cœur n'était pas si froid que vous le pensiez ! mais ne fallait-il pas l'habituer à la contrainte ? la vie religieuse est une œuvre

d'efforts, et l'entraînement trop vif vers les penchants les plus purs détourne l'âme de son Dieu. »

Trois jours après cette conversation, Mathilde, se sentant tout à fait mal, voulut causer seule avec Léonce pour lui confier tout ce qui s'était passé entre elle et madame d'Albémar ; elle remit à son mari la lettre qu'elle avait reçue de Delphine, et qui exprime si noblement tous les sentiments généreux de cette âme angélique. Léonce, qui avait toujours conservé une sorte de ressentiment du départ de Delphine, éprouva l'émotion la plus vive en en apprenant la cause ; et, malgré tous ses efforts, il lui fut impossible, m'a-t-il avoué, de cacher à Mathilde l'admiration qu'il éprouvait pour la conduite de madame d'Albémar. « Vous l'aimez, lui dit Mathilde avec douceur, vous l'aimez encore ! et je meurs. Eh bien, avouez donc que Dieu me protège ! Croyez en lui, Léonce, et ne rendez pas inutiles les prières que je fais pour tous. » Ces mots si sensibles causèrent un remords douloureux à Léonce ; il se jeta au pied du lit de Mathilde, et couvrit sa main de larmes. Mathilde reprit de la force ; son cœur était satisfait de l'attendrissement de Léonce. « Vous épouserez madame d'Albémar, continua-t-elle ; c'est une âme sensible et généreuse ; mais je pense avec peine que votre bonheur, à l'un et à l'autre, est bien dépendant des hommes et des circonstances. L'honneur est votre guide, le sentiment est le sien ; mais vous n'avez point en vous-même un appui qui vous réponde de votre sort : prenez-y garde, Léonce, Dieu veut être notre premier ami, notre seul maître, et la soumission entière à sa volonté est l'unique moyen d'être affranchi de tout autre joug. Léonce, ajouta-t-elle d'une voix émue, Léonce, je voudrais emporter l'idée que vous serez heureux, mais je crains bien que vous n'en ayez pas pris la route. Si je pouvais obtenir de vous que vous élevassiez notre enfant dans mes principes ! Mais, hélas ! ce pauvre enfant ! qui sait s'il vivra ? Il sera bientôt peut-être un ange dans le sein de Dieu. » Tout à coup elle s'arrêta, comme si une idée l'avait troublée, et demanda son confesseur avec instance ; Léonce crut apercevoir qu'elle était inquiète d'avoir nourri son enfant trop longtemps. Il alla chercher le confesseur, et lui dit :

« Monsieur, vous nous avez fait bien du mal ; tâchez de le réparer autant qu'il est en votre puissance. Écartez de Mathilde toute idée de remords. — Je ferai mon devoir, » répondit le confesseur, et il entra chez Mathilde. C'est un homme tout à la fois rempli de fanatisme et d'adresse ; convaincu des opinions qu'il professe, et mettant cependant à convaincre les autres de ces opinions tout l'art qu'un homme perfide pourrait employer ; imperturbable dans les dégoûts qu'il éprouve, et toujours actif pour les succès qu'il peut obtenir ; portant enfin, dans une persévérance que rien ne rebute, cette dignité religieuse qui s'honore des humiliations, et place son orgueil dans les souffrances mêmes et dans l'abaissement.

Il resta plusieurs heures enfermé avec Mathilde, et quand Léonce la revit, elle lui parut calme et ferme et ne cherchant aucune occasion de lui parler seule. Pendant toute la nuit qui précéda sa mort, cette jeune et belle Mathilde supporta courageusement toutes les cérémonies dont les catholiques environnent les mourants. J'étais retiré dans un coin de la chambre, derrière les domestiques qui écoutaient, à genoux, les prières des agonisants ; j'apercevais dans une glace le lit de Mathilde, et je voyais son confesseur approcher souvent la croix de ses lèvres mourantes. J'éprouvais à ce spectacle un tressaillement intérieur que tout l'effort de ma volonté ne pouvait vaincre. A-t-on raison, me disais-je, d'entourer nos derniers moments d'un appareil si sombre, de surpasser en effroi la mort même, et de frapper par tant d'idées terribles l'imagination des infortunés qui expirent ? Le sacrifice même est à peine aussi redoutable que ses préparatifs ! Ne vaut-il pas mieux laisser venir la fin de l'homme comme celle du jour, et faire ressembler, autant qu'il est possible, le sommeil de la mort au sommeil de la vie ? Oui, je le crois, celui qui meurt regretté de ce qu'il aime doit écarter de lui cette pompe funèbre ; l'affection l'accompagne jusqu'à son dernier adieu ; il dépose sa mémoire dans les cœurs qui lui survivent, et les larmes de ses amis sollicitent pour lui la bienveillance du ciel : mais l'être infortuné qui périt seul a peut-être besoin que sa mort ait du moins un caractère solennel ; que des ministres

de Dieu chantent autour de lui ces prières touchantes qui expriment la compassion du ciel pour l'homme, et que le plus grand mystère de la nature, la mort, ne s'accomplisse pas sans causer à personne ni pitié ni terreur.

Léonce était resté toute la nuit appuyé sur le pied du lit de Mathilde, absorbé dans les impressions profondes qu'il éprouvait. Il m'a dit, depuis, qu'en voyant mourir, avec le calme le plus parfait, une femme si belle et si jeune, il se demandait pourquoi dans les peines du cœur on s'efforçait de vivre, puisque la mort causait si peu d'effroi, même au milieu de toutes les prospérités de la vie ; tant il est vrai que, dans la destinée la plus heureuse, il y a toujours une fatigue secrète d'exister qui console d'arriver au terme, quelque court qu'ait été le voyage.

Vous savez combien la physionomie de Léonce est expressive, et surtout combien la douleur s'y peint avec un charme et une énergie singulière ; il avait passé la nuit dans la même attitude, debout et immobile ; ses cheveux étaient défaits, et sa beauté était vraiment alors très remarquable. Mathilde, qui avait fermé les yeux depuis assez longtemps, les ouvrit ; le premier objet qui frappa ses regards fut Léonce, « Ô mon Dieu ! s'écria-t-elle, est-ce mon époux ? est-ce un messager du ciel que je vois ? » À peine eût-elle dit ces mots, que son visage pâle se couvrit d'une vive rougeur ; elle appela son confesseur, et lui parla bas pendant quelques minutes ; j'entendis seulement qu'il lui répondait : « Vous pouvez, madame, dire à M. de Mondoville un dernier adieu, vous le pouvez ; mais, après l'avoir prononcé, vous devez rester seule avec nous. — Léonce, dit alors Mathilde en serrant la main de son époux dans les siennes, Léonce, répéta-t-elle avec un regard où se peignaient à la fois et les ombres de la mort et le sentiment le plus vif de la vie, je vous ai toujours aimé ; ne conservez de moi que ce souvenir ! Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas dit qu'*il serait beaucoup pardonné à qui a beaucoup aimé* ? Ne dédaignez point ma mémoire, ne foulez point aux pieds, sans tressaillir, le tombeau de celle qui n'a chéri

que vous sur la terre. » Léonce se précipita vers Mathilde en pleurant ; peu de secondes après, le confesseur s'approcha du lit, et dit à Léonce : « Éloignez-vous, monsieur ; madame de Mondoville ne se doit plus maintenant qu'à la prière et aux intérêts du ciel. » Léonce, irrité, se releva ; Mathilde prévit qu'il allait exprimer sa colère, et se hâta de lui dire : « Léonce, c'est mon dernier, c'est mon plus grand sacrifice ; mais il le faut, il le faut ! » Léonce, accablé par cet ordre, se retira, et ne revit plus Mathilde ; une heure après elle expira.

Depuis ce moment Léonce n'a point quitté son fils, dont l'état est fort dangereux ; et je suis bien sûr qu'il n'a pas l'idée de s'en éloigner dans ce moment. Mais je ne doute pas non plus que, si son enfant était mieux, il ne partît à l'instant pour rejoindre Delphine. Il ne m'a pas encore prononcé son nom ; mais, ce matin, comme nous étions ensemble à la fenêtre, au moment où le jour commençait à paraître, il me dit : « Voyez, mon ami ! c'est du côté de la Suisse que le soleil se lève, c'est de là que viennent tous ses rayons ! » Et il se tut, craignant d'exprimer ses pensées secrètes ; mais son visage trahissait des sentiments d'espoir qu'il aurait voulu cacher.

Mandez-moi dans quel lieu demeure Delphine, il faut en instruire Léonce : ah ! maintenant rien ne s'oppose plus à son bonheur ! Que l'infortunée Mathilde le pardonne, mais je bénis le ciel d'avoir enfin réuni pour toujours deux êtres qui s'aimaient, et qui désormais ne seront plus séparés ! Élise et moi, mademoiselle, nous vous offrons nos tendres et respectueux hommages.

LETTRE V. – MADEMOISELLE D'ALBÉMAR À M. DE LEBENSEI.

Montpellier, ce 26 juillet.

Gardez-vous bien, monsieur, de laisser partir Léonce pour la Suisse ; il n'est point de dessein plus funeste. Il faut vous révéler un secret affreux, un secret qui anéantit toutes nos espérances au moment où le sort avait écarté tous les obstacles. Les persécutions de M. de Valorbe, la barbare personnalité d'une femme, un enchaînement de circonstances enfin dont l'ascendant était inévitable, ont précipité madame d'Albémar dans la plus malheureuse des résolutions ; elle est religieuse dans l'abbaye du Paradis, à quatre lieues de Zürich. M. de Valorbe, l'auteur de tous les chagrins de Delphine, est mort désespéré, lorsqu'il ne pouvait plus rien réparer. Madame d'Albémar ne se repent que trop, je le crois, des vœux imprudents qui la lient pour jamais ; et cependant elle ignore encore la mort de Mathilde ! Je ne puis penser sans horreur au désespoir que vont éprouver Léonce et Delphine, quand elle apprendra qu'il est libre, quand il saura qu'elle ne l'est plus. On ne peut éviter qu'ils ne connaissent une fois leur sort ; mais il faut les y préparer, si toutefois il est possible qu'ils l'apprennent sans en mourir.

Je suis retenue dans mon lit par un accident assez fâcheux ; remplissez à ma place, monsieur, les devoirs de l'amitié ; vous avez plus de force et de caractère que moi ; vos conseils leur seront plus utiles que mes larmes ; secourez nos amis, jamais ils ne furent plus malheureux.

LETTRE VI. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Paris, ce 2 août.

Quelle nouvelle vous m'apprenez, juste ciel ! et il est parti ce matin avant que votre lettre me fût arrivée ! Je vais le rejoindre ; dans deux heures j'aurai mon passeport et je serai sur ses traces. J'ignore ce que je lui dirai, ce que je pourrai faire pour lui ; mais enfin il ne sera pas seul. L'infortuné ! quels événements funestes ont précédé le malheur qui va l'accabler ! Avant-hier il reçut la nouvelle qu'une maladie violente l'avait privé de sa mère, et deux heures après son fils est mort dans ses bras ! Au moment où ce pauvre enfant a cessé de vivre, Léonce s'est jeté sur son berceau avec des convulsions qui me faisaient craindre pour lui. « Mon ami, s'est-il écrié, tous mes liens sont brisés, tous, hors un seul ! Mais celui-là, si je le retrouve, je puis vivre ; oui, sur le tombeau de ma famille entière, barbare que je suis, l'amour peut encore me rendre heureux. » Hélas ! et j'entendais ces paroles sans me douter de ce qu'elles avaient d'horrible. Je croyais à l'espérance qu'il invoquait alors à son secours : depuis ce moment, il ne m'a plus prononcé le nom de Delphine.

Le lendemain, il a suivi l'enterrement de son fils jusqu'au cimetière de Bellerive, où il a voulu qu'on l'ensevelît. J'y ai été avec lui ; rien n'est plus touchant que les honneurs rendus au cercueil d'un enfant : cette cérémonie n'a rien de sombre ; il semble qu'on devrait plaindre davantage celui qui perd la vie avant d'avoir goûté ses beaux jours, et cependant j'éprouvais un sentiment tout à fait contraire. Ce qui attriste dans la mort, ce sont les longues douleurs qui l'ont précédée, les espérances trompées, les efforts pénibles qui n'ont pu conduire au but, et n'ont creusé que l'abîme où le temps et la douleur précipitent tous les hommes ; mais j'aime ces mots d'Hervey sur la tombe d'un enfant : « *La coupe de la vie lui a paru trop amère, il a dé-*

tourné la tête. » Heureux enfant ! dispensé de l'épreuve ! pauvre enfant ! que va devenir ton père ? prieras-tu pour lui dans le ciel ? ta mère se réunira-t-elle à toi ? Oh ! quel est l'esprit assez fort pour ne pas appeler ceux qui ne sont plus au secours des vivants qu'ils ont aimés ! Quel est le cœur qui n'invoque pas ce qu'il ignore, quand il succombe à ce qu'il éprouve ! Hélas ! maintenant que je sais de quel sort Léonce est menacé, il me semble que l'expression de sa physionomie en était le présage : il y avait des rayons d'espoir qui l'illuminaient tout à coup ; mais il retombait l'instant d'après dans la tristesse la plus profonde, comme si l'image du bonheur lui était apparue, et qu'une voix secrète eût empêché son âme de s'y confier.

Quand la cérémonie fut achevée, il se mit à genoux sur le gazon qui recouvrait les restes de son fils. Je n'avais jamais pensé qu'à la douleur d'une mère ; lorsque je vis la mâle expression des regrets paternels, ce jeune homme pleurant sur l'enfance, cette âme forte abattue, je fus touché profondément. Les femmes sont destinées à verser des larmes ; mais quand les hommes en répandent, je ne sais quelle corde habituellement silencieuse résonne tout à coup au fond du cœur.

En sortant de l'église, Léonce me demanda d'aller avec lui dans le jardin de Bellerive. Quand nous fûmes arrivés à la grille du parc, il s'appuya sur un des barreaux sans l'ouvrir, et, après quelques minutes d'hésitation, il me dit : « Non, cela me ferait mal de me rappeler le passé ; qui sait si j'ai un avenir, qui le sait ? et sans cet espoir, comment affronter ces lieux ! Mon enfant, dit-il en levant les yeux sur l'église de Bellerive, mon enfant ! tu reposes près du séjour où ton père a goûté les seuls instants fortunés de sa vie ; toutes les espérances de mon cœur sont ensevelies ici. Ô destinée ! que me rendrez-vous ? » Sa voix s'altéra en prononçant ces derniers mots ; mais vous savez combien il a d'empire sur lui-même ; il reprit des forces, s'éloigna du jardin, et me fit signe de remonter en voiture avec lui.

Il ne me dit rien pendant la route ; mais quand nous fûmes arrivés chez lui, il m'annonça qu'il partait pendant la nuit. « Vous savez où je vais, me dit-il ; mon fils, ma femme, ma mère n'existent plus ; il n'y a plus qu'un seul objet d'espoir pour moi sur la terre : si je l'ai conservé, je vivrai ; s'il m'était ravi, quel droit le ciel même aurait-il sur l'être privé de tout ce qui lui fut cher ? Adieu. » Peu d'heures après, Léonce était parti, et ce n'est que ce matin que j'ai reçu votre lettre. Je me suis décidé à l'instant même ; je suivrai Léonce, et dès que je l'aurai retrouvé, je verrai ce que m'inspirera sa situation. Mais quand je pourrais lui proposer une ressource salutaire, ses opinions lui permettraient-elles de l'accepter ? Enfin, il faut le rejoindre, il faut qu'un ami soit près de lui dans le plus cruel moment de sa vie. Madame de Lebensei a consenti à mon absence ; j'ai obtenu un passeport pour un mois ; ma première lettre sera datée de Suisse. Adieu, mademoiselle, adieu, bonne et malheureuse amie ; que pourrons-nous faire pour sauver Delphine et Léonce ? quels conseils suivront-ils, si l'on osait leur en donner ?

LETTRE VII. – LÉONCE À M. BARTON.

Lausanne, ce 5 août.

Je suis venu ici en moins de trois jours ; je puis m'arrêter, maintenant que j'habite une ville où elle a été ; je n'ai pas encore de renseignements précis sur son séjour actuel, mais me voici sur ses traces, et bientôt je l'atteindrai. Mon cher Barton, que je suis honteux de l'état de mon âme ! Je viens de perdre une mère que je chérissais, une femme estimable, un fils qui m'avait fait connaître les plus tendres affections de la paternité ; eh bien, vous l'avouerai-je ? il y a des moments où mon cœur tressaille de joie. L'idée de revoir Delphine, de la retrouver libre, d'unir mon sort au sien, cette idée efface tout, l'emporte sur tout. Ce-

pendant ne croyez pas que j'aie faiblement senti les malheurs qui m'ont frappé : mon état est extraordinaire, mais mon âme n'est pas dure ; jamais même elle ne fut plus sensible ! J'éprouve au fond du cœur une tristesse profonde, je ne puis être seul sans verser des larmes : quand j'aurai retrouvé Delphine, je me livrerai à mes regrets, je pleurerai à ses pieds ; de longtemps, même auprès d'elle, je ne serai consolé ; mais dans l'attente où je suis, ce que je sens ne peut être ni du plaisir ni de la peine ; c'est une agitation qui confond dans le trouble l'espérance comme la douleur.

Vous m'avez connu de la fermeté, eh bien ! à présent je suis très faible ; je crains, comme une femme, tous les mouvements subits : ce qui va se décider pour moi est trop fort ; il y a trop loin du désespoir à ce bonheur ; j'ai peur des émotions mêmes que me causera sa présence, et je me surprends à souhaiter un sommeil éternel, plutôt que ces secousses morales, si violentes que la nature frémit de les éprouver. Ah ! Delphine, qu'ai-je dit ? c'est toi, oui, c'est toi qui fermeras toutes les blessures de mon cœur ! Le premier son de ta voix, de ta voix fidèle à l'amour, va me rendre en un moment toutes les jouissances de la vie. Il me reste toi, toi que j'ai tant aimée ; d'où viennent donc mes inquiétudes ? Mon ami ! ne sais-je pas qu'elle m'aime, ne connais-je pas son caractère vrai, tendre, dévoué ? Je crains, parce que la revoir me semble un bonheur surnaturel ; depuis huit mois j'invoque en vain son image, depuis huit mois je souffre à tous les instants, je n'ai plus foi au bonheur ; mais c'est une faiblesse que ce doute : n'a-t-il pas existé un temps où je la voyais, un temps où chaque jour je passais trois heures avec elle ? Pourquoi ces heures ne reviendraient-elles pas ? elles ont été dans ma vie, elles peuvent encore s'y retrouver.

LETTRE VIII. – LÉONCE À M. BARTON.

Zürich, ce 7 août.

Je suis à six lieues de madame d'Albémar, je viens de le savoir presque avec certitude ; je ne doute pas, d'après ce qu'on m'a dit, que ce ne soit elle qui s'est retirée, il y a trois mois, dans l'abbaye du Paradis. Sensible Delphine ! c'est dans la retraite la plus profonde qu'elle a passé le temps de notre séparation ; depuis qu'elle a quitté Zürich, on n'a pas une seule fois entendu parler d'elle ; personne, même ici, ne la connaît sous son véritable nom ; mais sa généreuse conduite dans tous les détails de la vie, mais l'impression que ses charmes ont produite sur ceux qui l'ont vue, ne me permettent pas de m'y méprendre. J'ai reconnu ses traces divines, mon cœur en est assuré. Il est sept heures du soir, les couvents ne s'ouvrent pas pendant la nuit ; mais demain, avec le jour, demain je la verrai !

Ô mon cher maître ! quel avenir se prépare pour moi ! comme l'espérance ouvre mon âme à toutes les plus nobles pensées ! comme elle la dispose à la vertu ! Ah ! qu'elle me deviendra facile, quand cet ange sera ma femme ! elle sera un de mes devoirs : elle, un devoir ! Félicités éternelles ! divinités tutélaires ! toutes mes veines battent pour le bonheur ; que les morts me le pardonnent ! j'irai peut-être les joindre bientôt, une vie si heureuse ne saurait être longue ; mais qu'on me laisse m'enivrer de ce moment.

P.S. J'apprends à l'instant que Henri de Lebensei est arrivé de Paris, et qu'il demande à me voir. Quel peut être le motif de ce voyage ? J'aime M. de Lebensei, mais je ne sais pourquoi j'aurais voulu qu'il ne vînt point ; je n'ai besoin de me confier à personne, mon âme est toute remplie d'elle-même, il m'en coûte de parler. C'est à vous seul, mon ami, qu'il m'était doux d'exprimer ce que j'éprouve. Combien je suis fâché que M. de Lebensei soit ici !

LETTRE IX. – MONSIEUR DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Ce 7 août.

Il est minuit ; j'ai vu Léonce ce soir, et je n'ai pu me résoudre à lui annoncer son malheur. Il lui reste une ressource, s'il avait le courage de l'embrasser : j'essayerai de l'y préparer. Je verrai madame d'Albémar dans peu d'heures, et je ferai tout pour secourir ces infortunés ! Jamais aucun des événements de ma propre vie n'a si vivement agité mon cœur !

Depuis sept heures du soir je suis à Zürich ; Léonce y était arrivé le même jour. J'ai appris d'abord où il demeurait ; je l'ai prévenu par un mot de mon arrivée, et j'ai été le voir un quart d'heure après. Il m'a bien reçu, mais avec une distraction très visible : j'ai supposé qu'une affaire personnelle m'avait obligé de venir à Zürich, il ne m'écoutait pas ; enfin je lui ai dit que j'avais reçu de vos nouvelles ; votre nom rappela son attention, et il me dit qu'il partait à quatre heures du matin pour être à l'abbaye du Paradis au moment où l'on en ouvrait les portes ; il ajouta qu'il se croyait sûr d'y trouver Delphine. Je frémis de son projet, et j'eus la présence d'esprit de lui dire sans hésiter que vous me mandiez par votre dernière lettre que madame d'Albémar avait quitté ce couvent depuis quinze jours, pour se retirer dans une campagne près Francfort. Il tressaillit à ces mots, et me dit : « Encore quatre jours, quand je comptais sur demain ! » Et il porta sa main à son front avec douleur. « Si vous voulez, repris-je, je vous accompagnerai jusqu'à Francfort. » Je proposais ce voyage seulement dans l'intention de gagner encore quelques jours. « Vous êtes bon, me répondit-il, peut-être accepterai-je votre offre ; nous en parlerons demain matin. » Je voulais insister, et savoir quelque chose de plus sur ses projets ; mais il me regardait avec une sorte d'inquiétude qui me faisait mal, et je résolus d'aller d'abord, sans qu'il le sût, chez madame d'Albémar, pour la prévenir, à tout événement, de l'arrivée de

Léonce. Ce dessein arrêté, je me promis de laisser encore à mon malheureux ami ce jour de repos, et je lui proposai d'aller nous promener ensemble sur le bord du lac de Zürich. Il y consentit, et ne me dit pas un mot pendant le chemin.

Arrivés dans une allée de peupliers qui conduit au tombeau de Gessner, nous nous avançâmes jusque sur le rivage du lac ; Léonce regarda tour à tour pendant quelque temps le ciel parsemé d'étoiles, et les ondes qui les répétaient : « Mon ami, me dit-il alors, croyez-vous qu'enfin je doive être heureux ? » Et il s'arrêta pour attendre ma réponse. Je baissai la tête en signe de consentement, mais je ne pus articuler un seul mot ; il ne remarqua point ce qui se passait en moi, tant il était absorbé dans ses pensées, « Pourquoi ne le serais-je pas ? continua-t-il. Ceux qui ne sont point occupés des idées religieuses, les croyez-vous l'objet du courroux de la Divinité qu'ils auraient ignorée ? Il y a tant de mystères dans l'homme, hors de l'homme ! celui qui ne les a pas compris doit-il en être puni ? sera-t-il condamné sur cette terre à ne jamais posséder ce qu'il aime ? S'il a respecté la morale, s'il a servi l'humanité, s'il n'a point flétri dans son âme l'enthousiasme de la vertu, n'a-t-il pas rendu un culte à ce qu'il y a de meilleur dans la nature, quelque nom qu'il ait attribué au principe de tout bien ? Il est vrai, je l'avoue, j'ai attaché trop de prix à l'estime et à l'opinion publique ; mais qu'ai-je fait de condamnable pour les obtenir ? Ce que j'ai fait ! s'écria-t-il, j'ai soupçonné Delphine ! je pouvais l'épouser, et j'ai pris Mathilde pour femme ! Mathilde que je n'aimais point, et que je n'ai point su rendre aussi heureuse qu'elle le méritait ! Mon cher Henri, reprit Léonce d'une voix plus sombre, quel homme, en examinant sa vie, peut se trouver digne du bonheur ! et cependant comment l'espérer, si l'on n'en est pas digne ? — Combien n'y a-t-il pas dans votre vie, lui dis-je, de bonnes et de nobles actions qui doivent vous inspirer de la confiance ! — Oh ! reprit-il, la source de ce qui est bien est-elle entièrement pure ? On veut les suffrages des hommes pour récompense d'une bonne conduite, et c'est ainsi que la vertu n'est jamais sans mélange ; mais dans le mal il n'y a que du mal. Je repasse toute ma jeunesse dans

mon souvenir, et j'y découvre des torts qui ne m'avaient point frappé. Serai-je heureux, serai-je heureux ? Est-il vrai que je vais revoir Delphine, m'unir à son sort pour toujours ? Je suis faible, bien faible ; il suffit du moindre présage, de votre silence quand je vous interroge, pour m'effrayer. » Je voulus m'excuser alors. « Asseyons-nous, me dit-il ; j'ai une palpitation de cœur très douloureuse, parlez-moi, je ne peux plus parler ; mais ayez soin de ne me rien dire qui me trouble. Je vous en prie, donnez-moi du calme, si vous le pouvez. »

Vous concevez, mademoiselle, ce que je devais souffrir ; je voyais mon malheureux ami comme un homme frappé de mort à son insu, et je n'osais ni le consoler, ni l'inquiéter, car il aurait suffi d'un mot pour bouleverser son âme. Je voulus tâcher de découvrir sa disposition sur les idées qui m'occupaient, et je lui demandai si, pour posséder Delphine, il s'exposerait cette fois, s'il le fallait, au blâme universel de la société. « Pourquoi cette question ? s'écria-t-il en se levant avec colère. Madame d'Albémar n'est-elle pas le choix le plus honorable, le caractère le plus estimé ? Que savez-vous, que croyez-vous ? — Je ne sais rien, interrompis-je, qui ne soit à la gloire de celle que vous aimez ; mais, dans les moments les plus agités de la vie, j'aime qu'on soit capable de réfléchir et de raisonner. — Je ne le suis pas, » me répondit-il brusquement, et il s'éloigna. Je le suivis ; la bonté de son caractère le ramena, il revint à moi, et me dit en me tendant la main : « Vous qui saviez si bien trouver, il y a quelques mois, ce que j'avais besoin d'entendre, pourquoi, depuis que vous êtes ici, l'état de mon âme est-il beaucoup moins doux ? — C'est que l'attente se prolonge, lui répondis-je. Partons demain pour Francfort. — Eh bien, oui, me répondit-il, je vous verrai demain. » Et il me quitta pour rentrer chez lui.

Dans quelques heures je serai à l'abbaye du Paradis ; madame d'Albémar soutiendra, je le crois, avec plus de force la nouvelle que j'ai à lui annoncer, elle n'a pas un instant cessé de souffrir ; mais ce qui me fait trembler pour Léonce, c'est qu'il a repris à l'espoir du bonheur avec confiance et vivacité. Je vous

apprendrai dans ma première lettre comment j'aurai trouvé madame d'Albémar, et quel conseil elle adoptera dans son malheur. Ah ! je voudrais qu'elle se confiât entièrement à mes avis, sa situation ne serait pas encore désespérée.

Je ne vous dis pas, mademoiselle, combien vos peines m'affligent ! je fais mieux que vous plaindre, je souffre autant que vous.

LETTRE X. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Près de l'abbaye du Paradis, ce 9 août.

Tous mes efforts ont été vains, ce que je craignais le plus est arrivé : sans le souvenir de ma femme et de mon enfant, je ne sais si ma raison me suffirait pour supporter l'affreux spectacle de douleur dont je suis témoin. Il paraît que Léonce ne s'était pas entièrement confié à ce que je lui avais dit du prétendu départ de Delphine pour Francfort, ou qu'il voulait du moins s'informer d'elle dans un lieu qu'elle avait habité longtemps. Hier matin il partit sans m'en prévenir pour l'abbaye du Paradis ; je le sus un quart d'heure après, au moment où je montais moi-même à cheval pour m'y rendre. Je me flattais encore de le rejoindre avant qu'il fût arrivé, et jamais, je crois, on n'a fait une course plus rapide que la mienne. Le soleil commençait à se lever ; je parcourais le plus beau pays du monde, sans distinguer un seul objet. J'aperçus enfin Léonce à un quart de lieue de l'abbaye, mais à deux cents pas de moi. Je redoublai d'efforts pour l'atteindre ; et, comme s'il eût craint que je le joignisse, il hâtait tellement le pas de son cheval, qu'il m'était impossible d'approcher de lui, même à la distance de la voix. Enfin il descendit à la porte de l'abbaye, et dit à l'instant même, ainsi que je l'ai su depuis, qu'il demandait à parler à une dame qui demeu-

rait dans le couvent, de la part de mademoiselle d'Albémar. Je ne sais par quel malheureux hasard la tourière qui se trouvait là se rappela que ce nom avait été souvent prononcé par Delphine ; elle monta pour la prévenir que quelqu'un voulait la voir de la part de mademoiselle d'Albémar, et j'arrivais lorsqu'on disait à Léonce que la personne qu'il demandait était prête à le recevoir.

Je voulus le retenir au moment où il montait les premières marches de l'escalier du couvent. « Au nom du ciel ! m'écriai-je, écoutez-moi, Léonce, arrêtez ! — M'arrêter ! dit-il en se retournant vers moi ; qui sur la terre oserait me le proposer ? — Daignez m'entendre, répétai-je ; vous ne savez pas… — Je sais que Delphine est ici, interrompit-il avec fureur, et que vous vouliez me le cacher. C'en est trop ; ne prononcez pas un mot de plus ! » Il ouvrit la porte en finissant ces dernières paroles ; il n'était plus temps de rien essayer, le sort avait tout décidé.

Comme Léonce entrait dans le parloir, Delphine parut, revêtue de son voile noir, derrière la fatale grille : à ce spectacle, un tremblement affreux saisit Léonce ; il regardait tour à tour Delphine et moi, avec des yeux dont l'expression appelait et repoussait la vérité presque en même temps : « Est-elle religieuse ! s'écria-t-il, l'est-elle ! » À ces accents, Delphine reconnut Léonce, elle tendit les bras vers lui ; il s'élança vers la grille qu'il saisit, qu'il ébranla de ses deux mains, avec une contraction de nerfs impossible à voir sans frémir, et dit avec une voix dont les accents ne sortiront jamais de mon souvenir : « Mathilde est morte, Delphine ; pouvez-vous être à moi ? — Non, lui répondit-elle ; mais je puis mourir ! » Et elle tomba par terre sans mouvement.

Léonce la considéra quelque temps avec un regard fixe et terrible ; puis, se retournant vers moi, il s'appuya sur mon bras et s'assit avec un calme apparent, que démentait l'affreuse altération de son visage ; il se mit à me parler alors, mais il m'était impossible de le comprendre, car ses dents frappaient les unes

contre les autres avec une grande violence, et ses idées se troublaient tellement, qu'il n'y avait plus aucun sens dans ce qu'il disait. Delphine, revenant à elle, fit demander à l'abbesse la permission d'entrer dans la chambre extérieure. Madame de Ternan, effrayée de l'arrivée de son neveu, n'osa ni se montrer ni refuser ce que lui demandait Delphine. Mon malheureux ami n'entendait déjà ni ne voyait plus rien ; lorsqu'on ouvrit la grille à Delphine, elle se précipita dans l'instant aux genoux de Léonce, et tint ses mains glacées dans les siennes, en lui prodiguant les noms les plus tendres. Léonce alors, sans revenir tout à fait à lui, reconnut cependant son amie, et, la prenant dans ses bras, il la pressa sur son cœur avec un mouvement si passionné, des regards tellement enthousiastes, qu'involontairement je levai les mains au ciel pour le prier de les réunir tous les deux ! Peut-être m'a-t-il exaucé ! Léonce, serrant dans ses mains tremblantes les mains tremblantes de Delphine, et déjà dans le délire de la fièvre qui ne l'a point quitté depuis, lui disait : « D'où vient donc, mon amie, que tu m'apparais couverte de ce voile ? quel présage m'annonce cet habit lugubre ? n'est-ce pas avec des parures de fête que notre hymen doit être célébré ? Oh ! dégage-toi de ces ombres noires qui t'environnent, viens à moi vêtue de blanc, dans tout l'éclat de ta jeunesse et de ta beauté ; viens, l'épouse de mon cœur, toi sur qui je repose ma vie. Mais pourquoi pleures-tu sur mon sein ? tes larmes me brûlent ; quelle est la cause de ta douleur ? N'es-tu pas à moi, pour jamais à moi, à moi !... » Sa voix s'affaiblissait toujours plus ; en répétant ces paroles déchirantes, il pencha sa tête sur mon épaule, et perdit absolument connaissance.

Delphine me reconnut alors, et me dit : « Vous le voyez, je lui donne la mort : je ne sais quel être je suis ; je porte le malheur avec moi, je ne fais rien que de funeste. Sauvez-le, sauvez-le ! — Écoutez-moi, lui dis-je, vos vœux ne sont point irrévocables ; ils peuvent être brisés, ils le seront. » Ces paroles la firent frissonner, mais elle les entendit sans en conserver le souvenir ; elle posa la tête défaillante de son ami sur son sein, et m'envoya chercher du secours : je revins avec deux tourières du

couvent. Tous nos efforts pour rappeler Léonce à la vie furent d'abord vains ; Delphine, dont l'effroi redoublait à chaque instant, pressant Léonce dans ses bras, cherchait à le soutenir, à le ranimer, et lui répétait, avec cet abandon de tendresse qui fait d'une femme un être céleste, un être qui n'exprime et ne respire que l'amour : « Mon ami, mon amant, ange de ma vie ! ouvre les yeux ; n'entends-tu donc plus cette voix d'amour qui t'appelle, cette voix de ta Delphine ? Nous mourrons ensemble ; mais reviens à toi, pour me dire encore une fois que tu m'aimes : ne sens-tu pas mon cœur sur ton cœur, ma main qui presse la tienne ? Je ne sais ce que je suis, je ne sais quels liens m'enchaînent, mais mon âme est restée libre, et je t'adore : l'excès du sentiment que j'éprouve n'aurait-il donc aucune puissance ? La vie qui me dévore, ne puis-je la faire passer dans tes veines ? Léonce, Léonce ! » Il ouvrit les yeux à ces accents, mais il les referma bientôt après, repoussant de sa main Delphine même, comme s'il ne se trouvait bien que dans l'engourdissement de la mort.

Je remarquai l'embarras des religieuses témoins de cette scène, et je résolus de faire transporter Léonce dans une maison voisine du couvent, où l'on pourrait le secourir. Delphine ne s'opposa point aux ordres que je donnai ; et, quand on emporta l'infortuné Léonce sans qu'il eût repris ses sens, elle se mit à genoux sur le seuil de la porte, le suivit de ses regards tant qu'elle put l'apercevoir, et, baissant ensuite son voile, elle se releva et rentra dans son couvent.

Depuis ce moment, je n'ai pas quitté Léonce ; il n'a pas cessé d'être en délire : cependant les médecins me donnent l'espoir de sa guérison. Je vous manderai dans peu de jours, mademoiselle, ce que je veux tenter pour nos malheureux amis ; il faut que je recueille mes pensées pour l'importante résolution que je dois leur proposer ; en attendant, je leur prodiguerai tous les soins qui peuvent conserver leur vie. Ne vous affligez pas trop d'être loin d'eux ; daignez croire que mon amitié ne négligera rien pour les secourir.

LETTRE XI. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Près l'abbaye du Paradis, ce 10 août 1792.

Léonce ne peut pas survivre à son malheur, et je suis certain qu'il a résolu de terminer sa vie. Il m'a interrogé plusieurs fois sur le récit que Delphine m'a fait des événements qui l'ont amenée à se faire religieuse ; une circonstance se retrace sans cesse à lui, c'est la terrible crainte qu'a éprouvée Delphine de se voir perdue de réputation ; il sent que c'est surtout à cause de lui qu'elle n'a pu supporter l'idée d'être même injustement soupçonnée, et il se regarde comme l'auteur de son propre malheur. Sa fièvre a cessé, mais c'est parce qu'il est décidé, qu'il est calme : il m'a annoncé, avec une sorte de solennité, que dans quatre jours il voulait avoir un entretien, seul avec Delphine. « Madame de Ternan, me dit-il, ne me le refusera pas, après le mal qu'elle m'a fait ; elle me craint, elle redoute de me parler, mais elle n'osera pas s'exposer inconsidérément à m'irriter. Je veux revoir Delphine près de cette église où elle a permis que les restes de M. de Valorbe fussent déposés. » Je connais Léonce, son caractère, sa passion, sa douleur ; je ne sais ce que moi-même je trouverai à lui dire dans sa situation pour l'engager à vivre, mais je sais mieux encore qu'il ne veut rien écouter. Delphine, vous n'en doutez pas, n'existera pas un jour après Léonce, et je laisserais périr ainsi ces deux nobles créatures ! Non, que tous les préjugés de la terre s'arment contre moi, n'importe ! je suis sûr que je fais une bonne action en essayant de rendre à la vie deux êtres dignes du bonheur et de la vertu ; je dédaigne ceux qui me blâmeront, ils ne m'atteindront pas dans l'asile de mon cœur, où je suis content de moi ; ils n'ébranleront point cette parfaite conviction de l'esprit, qui est aussi une conscience pour l'homme éclairé. Vous saurez dans deux jours, mademoiselle, l'issue de mon projet ; j'espère que vous l'approuverez, votre suffrage m'est nécessaire ; et plus je sais m'af-

franchir des vaines clameurs, plus j'ai besoin de l'estime de mes amis.

LETTRE XII. – M. DE LEBENSEI À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Ce 13 août, près de l'abbaye du Paradis.

Je crois que mon projet a réussi ; cependant vous en allez juger : madame d'Albémar m'a particulièrement recommandé de ne vous laisser rien ignorer. J'ai été la voir hier matin. « Léonce va terminer sa vie, lui ai-je dit, sa résolution est prise ; voulez-vous le sauver ? — Dieu ! s'écria-t-elle, comment pouvez-vous me parler ainsi ! ai-je un autre espoir que de mourir avec lui ? peut-il en exister un autre ? Que prétendez-vous, en faisant naître en moi des émotions si violentes ? laissez-moi périr résignée. — Vous avez fait des vœux, repris-je, sans aucune des formalités ordonnées, ils vous ont été surpris cruellement ; je suis fermement convaincu que les scrupules les plus religieux pourraient vous permettre de réclamer votre liberté, si vous en aviez le moyen ; ce moyen, je vous l'offre. Il existe un pays, et ce pays c'est la France, où l'on a brisé par les lois tous les vœux monastiques ; venez l'habiter avec Léonce, et, bravant l'un et l'autre d'absurdes préjugés, unissez-vous pour jamais à la face du ciel qui l'approuvera. — Que me proposez-vous ? s'écria-t-elle avec un tremblement affreux ; puis-je y consentir sans honte ? le croyez-vous ? serait-il possible ? — Vous souvenez-vous, lui dis-je, qu'il y a près d'un an, lorsque je vous écrivis sur la possibilité du divorce, vous répondîtes que vous ne connaissiez qu'un devoir, un devoir dont ils dérivaient tous, celui de faire le plus de bien possible, et de ne jamais nuire à qui que ce fût sur la terre ? Eh bien, je vous le demande, qui faites-vous souffrir en brisant ces vœux insensés que le désespoir seul a pu vous arracher ? et vous sauvez Léonce ! lui pour qui vous avez

pris la fatale résolution qui vous perd ! Ne m'avez-vous pas avoué que l'amour seul vous l'avait inspirée ? eh bien, que l'amour délie les nœuds funestes qu'il a formés ! — Quoi ! me dit encore Delphine, vous croyez impossible de consoler Léonce, de fortifier assez son âme pour qu'il puisse consacrer sa vie à la gloire et à la vertu ! Ne vous embarrassez pas de mon sort : je me sens frappée à mort, je sens que la nature va bientôt venir à mon secours : s'il veut vivre, je pourrai mourir en paix. — Non, lui répondis-je, je ne dois pas vous le cacher, rien ne peut engager Léonce à supporter sa destinée. Et lui-même, reprit Delphine, accepterait-il un parti si contraire à ses idées habituelles, à l'opinion qu'il a toujours profondément respectée ? — Les grands malheurs, lui répondis-je, les malheurs réels font disparaître les défauts qui sont l'ouvrage des combinaisons factices de la société ; les loisirs et l'agitation du monde irritent les peines de l'imagination ; mais, aux approches de la mort, on ne sent plus que la vérité : Léonce, prêt à périr, saisira avec transport le moyen secourable qui ferme le tombeau sous ses pas ; permettez seulement que je lui donne cet espoir. — Laissez-moi, interrompit Delphine, j'ai besoin de quelques heures pour réfléchir sur l'idée la plus inattendue, sur celle qui bouleverse tout à coup mes esprits. Avant que le jour soit fini, vous aurez ma réponse. » Je la quittai ; le soir, elle m'envoya la lettre qu'elle avait reçue de Léonce, avec la réponse qu'elle m'avait promise ; les voici toutes deux :

LÉONCE À DELPHINE.

Delphine, dans le jardin de ta prison, non loin des lieux où tu n'as pas refusé un sombre asile même à ton ennemi, je veux te voir. Ne sois pas effrayée, j'ai besoin de quelques moments doux avant le dernier, je ne veux pas cesser de vivre dans la disposition où je suis ; il faut que ta voix m'ait attendri, il ne faut pas que mon âme s'exhale dans un moment de fureur ; rends-la

digne du ciel vers lequel elle va remonter. Infortunée ! veux-tu mourir avec moi, le veux-tu ? C'est quelque chose qui ressemble au bonheur que de quitter la vie ensemble ; je te donnerai le poignard qu'il faut plonger dans mon cœur ; tu le sentiras, ce cœur, à ses palpitations terribles ; je guiderai le fer et ta main. Bientôt après tu me suivras… Non… attends encore, je le veux ; mais qui oserait exiger de moi que je survécusse à cette rage du destin qui nous sépare, lorsque tant de hasards nous réunissaient ! Je reste seul dans cet univers, où rien de ce qui me fut cher n'est plus auprès de moi. Qui maintenant a le secret de mes douleurs ? qui a connu ma vie passée ? pour qui ne suis-je pas un être nouveau ? faudrait-il recommencer l'existence avec un cœur déchiré ? Je la supportais avec peine, même avant d'avoir souffert ; que ferais-je maintenant ?

Ah ! Delphine, donnons un dernier jour à nous voir, à nous entendre ; il y a, crois-moi, beaucoup de douceur dans la mort ; je veux la savourer tout entière. Je me fais de ce jour un long avenir ; oui, tous les sentiments que l'homme peut éprouver se trouveront réunis, confondus ; et quand le soleil se couchera, la nature, qui m'aura laissé goûter toutes les affections les plus tendres, ne sera-t-elle pas quitte envers moi ?

Lorsque je te reverrai, je porterai déjà la mort dans mon sein ; vers la fin du jour, mes yeux s'obscurciront par degrés, mais les derniers traits que j'apercevrai seront les tiens. Delphine, demain je te dirai tout ce que je pense dans cette situation sans avenir, sans espérance ; mon âme s'épanchera tout entière dans la tienne ; je goûterai les délices de l'abandon le plus parfait ; les liens de la vie seront brisés d'avance ; je n'attendrai plus rien d'elle qu'un dernier jour, une dernière heure d'amour passée près de toi. Delphine, ne crains rien, demain te laissera un doux souvenir ; espère demain, au lieu de le redouter : Que la mort de ton amant, ainsi préparée, te paraisse ce qu'elle est pour lui, un heureux moment dans un sort funeste ! Adieu.

LÉONCE.

DELPHINE À M. DE LEBENSEI.

Voilà sa lettre, monsieur ; elle achève de me déterminer. Écrivez-lui vos motifs ; ce qu'il décidera, je l'accepterai.

J'aurais voulu pouvoir consulter une amie, madame de Cerlebe, que la maladie de son père retient loin de moi depuis plusieurs jours : son esprit n'égale sûrement pas le vôtre, mais elle est femme, et son opinion sur les devoirs d'une femme doit être scrupuleuse ; n'importe, je m'en remets à vous. Je n'ignore pas cependant à quel malheur je m'expose ; il se peut que Léonce condamne ma résolution, et que je sois moins aimée de lui pour l'avoir prise : je préférerais les tourments les plus affreux à ce danger ; mais il s'agit de la vie de Léonce, et non de la mienne ; tout disparaît devant cette pensée. Je n'ai pu goûter un moment de repos depuis qu'un homme que je n'aimais point a péri pour moi ; et je serais destinée à donner la mort au plus aimable, au plus généreux des hommes ! Non, la honte même, la honte, du moins celle qui n'est point unie aux remords, est plus facile à supporter que le désespoir de ce qu'on aime !

Au fond de mon cœur, je ne me crois pas coupable ; mais tout m'annonce que je serai jugée ainsi ; que j'offense l'opinion dans toute sa force, dans toute sa violence. Il suffira peut-être à Léonce de savoir que je n'ai pas repoussé un tel dessein, pour cesser de m'aimer. Eh bien, néanmoins, qu'il sache que je ne l'ai pas repoussé ! Si je lui deviens moins chère, il pourra vivre sans moi, je n'aspire qu'à sa vie ; tous les sacrifices sont possibles quand il s'agit de le sauver. Demain, il veut mourir ; demain s'éteindra dans mes bras cette âme héroïque et pure : la dernière fois que je l'ai vu, mes cris, mes pleurs l'ont ranimé, et dans quelques jours il serait de même étendu sans mouvement à mes pieds ; de même, mais pour toujours ! Je me dégrade peut-être à ses yeux ; mais, soit qu'il refuse ou qu'il accepte, il vivra ; l'impression qu'il recevra de ce que vous allez lui proposer arrêtera son funeste projet : si je détruis ainsi l'amour de Léonce

pour moi, je saurai mourir ; mais alors il me survivra, c'est tout ce que je veux. Écrivez-lui donc, j'y consens.

DELPHINE.

Après avoir reçu la lettre de Delphine, j'écrivis à l'instant à Léonce ce que vous allez lire :

M. DE LEBENSEI À M. DE MONDOVILLE.

Serez-vous capable d'écouter un conseil courageux, salutaire, énergique ; un conseil qui vous sauve de l'abîme du malheur, pour élever Delphine et vous à la destinée la plus parfaite et la plus pure ? Saurez-vous suivre un parti qui blesse, il est vrai, ce que vous avez ménagé toute votre vie, les convenances, mais qui s'accorde avec la morale, la raison et l'humanité ?

Je suis né protestant ; je n'ai point été élevé, j'en conviens, dans le respect des institutions insensées et barbares qui dévouent tant d'êtres innocents au sacrifice des affections naturelles ; mais faut-il moins en croire mon jugement, parce qu'aucune prévention n'influe sur lui ? L'homme fier, l'homme vertueux ne doit obéir qu'à la morale universelle ; que signifient ces devoirs qui tiennent aux circonstances, qui dépendent du caprice des lois ou de la volonté des prêtres, et soumettent la conscience de l'homme à la décision d'autres hommes asservis depuis longtemps sous le joug des mêmes préjugés, et surtout des mêmes intérêts ? Certes la morale est d'une assez haute importance pour que l'Être suprême ait accordé à chacune de ses créatures ce qu'il faut de lumières pour la comprendre et pour la pratiquer ; et ce qui répugne aux cœurs les plus purs ne peut jamais être un devoir ! Écoutez-moi : les lois de France dégagent Delphine des vœux que de fatales circonstances ont arrachés

d'elle ; venez vivre sur le sol fortuné de votre patrie, et, vous unissant à celle que vous aimez, soyez l'homme le plus heureux et le plus digne de l'être. Vous voulez mourir plutôt que de renoncer à Delphine, et l'idée que je vous présente ne s'est point encore offerte à votre esprit ! Est-ce un époux qui vous enlève votre amie ? quel est le devoir véritable qui la sépare de vous ? un serment fait à Dieu. Ah ! nous connaissons bien peu nos rapports avec l'Être suprême ; mais sans doute il sait trop bien quelle est notre nature, pour accepter jamais des engagements irrévocables.

La veille du jour où madame d'Albémar a prononcé ses vœux, toute son âme n'était-elle pas livrée aux plus cruelles incertitudes ? Ces funestes vœux ne furent que l'acte d'un moment suivi du plus amer repentir ; et toute sa destinée serait attachée à cet instant passionné, qui l'entraîna comme une force extérieure dont elle ne serait en rien responsable ! Hélas ! d'un âge à l'autre, il y a souvent dans le même caractère plus de différence qu'entre deux êtres qui se seraient totalement étrangers ; et l'homme d'un jour enchaînerait l'homme de toute la vie ! Qu'est-ce que l'imagination n'a pas inventé pour se fixer elle-même ! mais de toutes ces chimères, les vœux éternels sont la plus inconcevable et la plus effrayante. La nature morale se soulève à l'idée de cet esclavage complet de tout notre avenir ; il nous avait été donné libre pour y placer l'espérance, et le crime seul pouvait nous en priver sans retour.

Quand le sort des autres est intéressé dans nos promesses, alors sans doute des devoirs sacrés peuvent en consacrer à jamais la durée ; mais l'Être tout-puissant et souverainement bon n'a pas besoin que sa créature soit fidèle aux vœux imprudents, qu'elle lui a faits. Dieu, qui parle à l'homme par la voix de la nature, lui interdit d'avance des engagements contraires à tous les sentiments comme à toutes les vertus sociales ; et si d'infortunés téméraires ont abjuré, dans un moment de désespoir, tous les dons de la vie, ce n'est pas le bienfaiteur dont ils

les tiennent qui peut leur défendre d'appeler de ce suicide pour faire du bien et pour aimer.

Je n'ai pas besoin de vous parler davantage sur la folie des vœux religieux, vous pensez à cet égard comme moi ; mais si le malheur ne vous a point changé, la crainte du blâme agit fortement sur vous ; et lorsqu'à Zürich je voulais vous préparer à l'événement cruel qui vous menaçait, je vous vis tressaillir au moment où j'osai vous conseiller le mépris de l'opinion, ce mépris sans lequel je prévoyais que le bonheur ne pouvait vous être rendu. Peut-être aussi éprouvez-vous de la répugnance à faire usage des lois françaises, qui sont la suite d'une révolution que vous n'aimez pas.

Mon ami, cette révolution, que beaucoup d'attentats ont malheureusement souillée, sera jugée dans la postérité par la liberté qu'elle assurera à la France : s'il n'en devait résulter que diverses formes d'esclavage, ce serait la période de l'histoire la plus honteuse ; mais si la liberté doit en sortir, le bonheur, la gloire, la vertu, tout ce qu'il y a de noble dans l'espèce humaine est si intimement uni à la liberté, que les siècles ont toujours fait grâce aux événements qui l'ont amenée.

Au reste, ai-je besoin de discuter avec vous ce qu'on doit penser des lois de France ! Jugez vous-même les circonstances qui ont accompagné les vœux de Delphine, la précipitation de ces vœux, les moyens employés par madame de Ternan pour abréger le noviciat : quel est le tribunal d'équité, dans quelque lieu, dans quelque époque que ce fût, qui ne relèverait pas Delphine de semblables engagements ! Aucun sentiment de délicatesse, aucun scrupule de conscience, ne s'opposent au parti que je vous propose ; il n'est donc question que d'un seul obstacle, d'un seul danger : le blâme de la plupart des personnes de votre classe avec qui vous avez l'habitude de vivre.

Avez-vous bien réfléchi, mon cher Léonce, sur la peine que vous causera cet injuste blâme, quand il serait vrai qu'il fût impossible de l'apaiser ? Heureux, le plus heureux des mortels

dans votre intérieur, vivez dans la solitude, et renoncez à voir ceux dont l'opinion ne serait pas d'accord avec la vôtre. Vous oublierez les hommes que vous ne verrez pas, et vous transporterez ailleurs qu'au milieu d'eux votre considération et votre existence. L'imagination ne peut se guérir, quand la présence des mêmes objets renouvelle ses impressions ; mais elle se calme, lorsque pendant longtemps rien ne lui rappelle ce qui la blesse. Il y a dans presque tous les hommes quelque chose qui tient de la folie, une susceptibilité quelconque qui les fait souffrir, une faiblesse qu'ils n'avouent jamais, et qui a plus d'empire sur eux cependant que tous les motifs dont ils parlent ; c'est comme une manie de l'âme, que des circonstances particulières à chaque homme ont fait naître : il faut la traiter soi-même comme elle le serait par des médecins éclairés, si elle avait dérangé complètement les organes de la raison ; il faut éviter les objets qui réveilleraient cette manie, se faire un genre de vie et des occupations nouvelles, ruser avec son imagination, pour ainsi dire, au lieu de vouloir l'asservir ; car elle influe toujours sur notre bonheur, alors même qu'on l'empêche de diriger notre conduite. Je ne viens donc point, avec des lieux communs de philosophie, vous conseiller de triompher de vos inquiétudes sur tout ce qui tient à l'opinion, mais je vous dis d'adopter une manière de vivre qui vous mette à l'abri de ces inquiétudes.

Votre amour pour Delphine doit vous rendre la solitude bien douce avec elle ; n'admettez dans votre intimité que quelques amis exempts de préjugés et qui jouiront de votre bonheur. Vous voulez mourir, dites-vous ? Mais n'est-ce pas immoler aussi Delphine ? Elle ne vous survivra pas, vous n'en pouvez douter ; et vous renonceriez l'un et l'autre à la plus belle des destinées, à l'amour dans le mariage, parce qu'il existera quelques hommes qui vous blâmeront ! Rappelez-vous un à un ces hommes dont vous redoutez le jugement ; en est-il qui vous parussent mériter le sacrifice d'un jour, d'une heure de la société de Delphine ? et pour tous réunis vous lui donneriez la mort ! Vous pouvez généraliser d'une manière assez noble les sentiments qu'inspire la crainte de blesser l'opinion des hommes ;

mais représentez-vous en détail ce que vous redoutez : une visite qu'on ne fera pas à votre femme, une invitation qu'elle ne recevra pas, une révérence qui lui sera refusée ; vous aurez honte de mettre en balance le bonheur et l'amour avec ces misérables égards de politesse, que le pouvoir obtient toujours, quelque mal qu'il ait fait, chaque fois qu'il menace d'en faire plus encore.

Ah ! si votre conscience était d'accord avec ce que les hommes diraient de vous, chacun d'eux pourrait vous humilier, car votre cœur ne conserverait en lui-même aucune force pour se relever ; mais est-ce vous, Léonce, est-ce vous à qui l'amour et la vertu, les affections du cœur et le repos de la conscience ne suffiraient pas pour supporter la vie ? Si vous vous trouviez tout à coup transporté sur les rives de l'Orénoque avec Delphine, vous y seriez heureux, parfaitement heureux. Eh bien, vous avez de plus les plaisirs et les jouissances que la fortune et les arts de la civilisation peuvent donner. Serait-il possible que des êtres qui n'ont pour vous aucun genre d'attachement, des êtres qui emploieraient un quart d'heure de leur journée à vous blâmer, mais qui n'en auraient pas consacré autant à vous rendre le plus important service, serait-il possible qu'ils se plaçassent entre Delphine et vous, et vous empêchassent de vous réunir ? Ils seraient bien étonnés, Léonce, des sacrifices que vous leur feriez, ces redoutables censeurs ; ils seraient bien fiers d'avoir blessé de leurs petites armes un caractère qu'ils croyaient eux-mêmes au-dessus de leurs atteintes !

Votre sang, celui de Delphine, coulerait, non pour l'amour, non pour le remords, mais pour les frivoles discours de telle société, de tel cercle de femmes, parmi lesquelles vous ne daigneriez pas choisir une amie, mais à qui vous croyez devoir immoler celle que le ciel vous a donnée dans un jour de munificence !

Léonce, j'ai réduit votre désespoir à son unique cause ; désormais il ne peut plus en exister d'autres : j'ai dégradé dans votre esprit jusqu'à votre douleur. Repoussez les fantômes qui

pourraient vous intimider encore ; regardez le ciel, revoyez la nature, parcourez pendant quelques heures les montagnes qui nous environnent, considérez la terre de leur sommet, et dites-moi si vous ne sentez pas que toutes les misérables peines de la société restent au niveau du brouillard des villes, et ne s'élèvent jamais plus haut. Croyez-moi, les rapports continuels avec les hommes troublent les lumières de l'esprit, étouffent dans l'âme les principes de l'énergie et de l'élévation ; le talent, l'amour, la morale, ces feux du ciel, ne s'enflamment que dans la solitude. Léonce, vous pouvez être heureux dans la retraite, vous le serez avec Delphine. Vous êtes tous les deux pleins de jeunesse, d'amour et de vertu, et vous formez le projet d'anéantir tous ces dons avec la vie ! Dans les beaux jours de l'été, sous un ciel serein, la nature vous appelle, et la méchanceté des hommes vous rendrait sourds à sa voix ! L'intention du Créateur ne se manifeste qu'obscurément dans toutes ces combinaisons de la société, que les passions et les intérêts ont compliquées de tant de manières ; mais le but sublime d'un Dieu bienfaisant, vous le retrouverez dans votre propre cœur, vous le comprendrez au milieu des beautés de la campagne, vous l'adorerez aux pieds de Delphine ! Mon ami, c'en est assez, votre cœur doit s'indigner de mon insistance.

Delphine sait le conseil que je vous donne, Delphine l'approuve : c'est aux femmes peut-être qu'il est permis de trembler devant l'opinion ; mais c'est aux hommes, c'est à Léonce surtout qu'il convient de la diriger, ou de s'en affranchir.

H. DE LEBENSEI.

On porta cette lettre à M. de Mondoville : il resta trois heures enfermé depuis le moment où elle lui fut remise ; enfin, après ce temps, il donna sa réponse à mon domestique, d'un air calme mais sérieux. Il ne me fit point demander ; il défendit à ses gens d'entrer dans sa chambre le reste de la soirée. Voici cette réponse :

M. DE MONDOVILLE À M. DE LEBENSEI.

Delphine a donné son consentement à votre proposition, je l'accepte ; elle change mon sort, elle change le sien. Nous vivrons, et nous vivrons ensemble ; quel avenir inattendu ! Demain devait être mon dernier jour, il sera le premier d'une existence nouvelle. Delphine enfin sera donc heureuse ! Adieu ! mon ami, je vous dois la vie ; je vous dois bien plus, puisque vous croyez que Delphine ne m'aurait pas survécu : achevez de terminer les arrangements nécessaires à notre départ et à notre établissement ; je me sens incapable de tout, après de si violentes secousses.

LÉONCE DE MONDOVILLE.

Dans les premiers moments j'étais parfaitement content de cette lettre, et je la portai, plein de joie, à Delphine. Elle la lut d'abord vite, une seconde fois lentement ; puis, me la remettant, elle me dit : « Le parti qu'il prend lui coûte cruellement ; examinez quelle est sa première pensée : le consentement que j'ai donné à ce parti ; et plus loin il espère *que je serai heureuse !* Dit-il un seul mot de lui ? et cette manière de vous charger de tous les détails n'est-ce pas une preuve qu'ils lui sont tous pénibles ? et bien d'autres nuances encore... Mais il vivra ; l'impression est faite, il vivra. Mon ami, ajouta-t-elle, ne terminez rien, je veux seule conserver la décision de mon sort. J'obtiendrai de madame de Ternan, que ma douleur fatigue et qui redoute le ressentiment de Léonce, la permission d'aller prendre les eaux de Baden, près de Zürich : l'état de ma santé motive cette demande, elle ne me sera point refusée. Je serai seule avec Léonce, nous causerons librement ensemble : et, quoiqu'il arrive, je l'aurai fait du moins renoncer au projet funeste qui menaçait sa vie. »

Voilà, mademoiselle, dans quelle situation se trouvent maintenant les deux personnes du monde qui mériteraient le plus d'être heureuses. J'espère que, pendant le séjour de madame d'Albémar à Baden, ses inquiétudes et les peines de Léonce se dissiperont entièrement : je leur ai donné tous les secours que l'amour peut recevoir de l'amitié ; leur sort maintenant ne dépend plus que d'eux seuls.

LETTRE XIII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Bade, ce 18 août 1792.

Vous avez su, ma sœur, par M. de Lebensei, tout ce qui me concerne ; les nouvelles de France l'ont forcé à nous quitter : son inquiétude pour sa femme ne lui laissait plus un moment de repos. Ce matin, à mon arrivée à Baden, il est venu me voir avec Léonce pour prendre congé de moi. Je n'avais pas revu Léonce depuis les propositions faites par M. de Lebensei, j'avais cru plus convenable de lui défendre de revenir à mon couvent ; mais cependant sa résignation à cet ordre m'a étonnée. Son émotion, en me retrouvant ce matin, m'a profondément touchée, et du moins j'ai vu que je n'avais rien perdu dans son cœur. Nous ne nous sommes point parlé seuls ; je le craignais, mais lui aussi ne l'a pas cherché ; nous sommes uniquement occupés l'un et l'autre du départ de M. de Lebensei : il était simple que moi je ne parlasse que de ce départ. Mais Léonce, pourquoi ne me forçait-il pas à m'entretenir d'un autre sujet ?

Louise, cet espoir d'être à Léonce, en rompant mes vœux, ne m'avait d'abord inspiré que de la terreur ; il s'est emparé de mon âme maintenant avec toutes ses séductions : ne croyez pas cependant que si je démêle dans Léonce une peine, un regret, je ne sache pas briser ce dernier lien avec la vie que l'amitié de

M. de Lebensei a su tout à coup renouer pour moi. « Non, Léonce, si mon cœur n'est pas content du tien, je ne t'en accuserai point, je te pardonnerai ; mais je saurai te rendre au monde, à ses gloires ; et, quand ma perte ne sera plus pour toi qu'un regret qui te permettra de vivre, il me sera libre de mourir. » Il y a bien longtemps, ma chère Louise, que je n'ai reçu de vos lettres : êtes-vous malade, ou plutôt ne voulez-vous pas me parler sur ma situation ? Vous avez raison ; je craindrais de connaître votre opinion, si elle ne s'accorde pas avec mes désirs. Je suis dans un de ces moments de la vie où l'on ne veut se soumettre qu'aux événements ; je ne demande aucun conseil, je suis entraînée par un sentiment tellement irrésistible, que rien de ce qui n'est pas lui ne peut avoir d'empire sur moi. Je ne crois point, non, je ne crois point que je prenne l'heureuse et terrible résolution qui me rendrait libre ; mais ce n'est aucun des motifs qu'on pourrait me présenter qui me fait hésiter. Je suis fière de ma passion pour Léonce, elle est ma gloire et ma destinée ; tout ce qui est d'accord avec elle m'honore à mes propres yeux : depuis que je ne crains plus de troubler par mon amour le bonheur de personne, je m'y abandonne comme les âmes pieuses à leur culte. Je ne suis rien que par Léonce ; s'il m'aime, s'il me choisit pour compagne, devant qui pourrais-je rougir ? qui ne serait pas au-dessous de moi ? Mais lui, que pense-t-il ? qu'éprouve-t-il ? ma sœur, le devinez-vous ? pourriez-vous me l'apprendre ? Ah ! ne me parlez que de lui.

LETTRE XIV. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Bade, ce 20 août.

Non, il ne s'abandonne pas sans regrets à notre avenir, non ! Hier au soir nous nous sommes trouvés seuls pour la première fois depuis plus d'une année, après tant d'événements

terribles pour tous les deux ; en entrant, il a cherché des yeux M. de Lebensei, qu'il ne savait pas encore parti : autrefois, en me voyant, il ne cherchait plus personne ! Il s'est approché de moi, et m'a dit : « Ma chère Delphine, j'ai perdu ma respectable mère, mon fils, ma famille entière. » Il s'est arrêté, puis il a repris : « Mais je vais m'unir à toi, je serai encore trop heureux. » J'ai serré sa main sans rien dire ; hélas ! il faut que je l'observe. Heureux le temps où je lisais dans mon propre cœur tout ce que le sien éprouvait !

Un silence a suivi les derniers mots de Léonce, puis il a passé ses bras autour de moi, et m'a dit : « Delphine, te voilà, c'est bien toi, tu as quitté cet habit qui ressemblait aux ombres de la mort ; ah ! combien je t'en remercie ! — Oui, lui dis-je, je l'ai quitté pour un temps. — Pour toujours ! reprit-il ; c'était pour moi que tu avais prononcé ces vœux, je dois les rompre, je dois te rendre l'existence que tu as sacrifiée pour moi ; je dois… » Il s'arrêta lui-même, comme s'il avait senti que ce mot de devoir, si souvent répété, pouvait blesser mon cœur. « Ah ! reprit-il, j'ai tant souffert depuis quelque temps, que je suis encore triste, comme si le malheur n'était pas passé. — Nous parlerons ensemble, répondis-je, de tout ce qui nous intéresse, de notre avenir… — De quoi parlerons-nous ? interrompit-il précipitamment ; tout n'est-il pas décidé ? Il n'y a rien à dire. — Plus rien à dire ? repris-je. Ah ! Léonce ! est-ce ainsi… » Il ne me laissa pas finir le reproche inconsidéré que j'allais prononcer. Il se jeta à mes pieds, et m'exprima tant d'amour, que je perdis par degrés, en l'écoutant, toutes mes inquiétudes ; quand il me vit rassurée, il se tut, et retomba de nouveau dans ses rêveries. Il voulait que je fusse heureuse ; mais, quand il croyait que je l'étais, il n'avait plus besoin de me parler.

Je veux qu'il s'explique, je le veux. Qui, moi, j'accepterais sa main s'il croyait faire un sacrifice en la donnant ! Son caractère nous a déjà séparés ; s'il doit nous désunir encore, que ce soit sans retour ! Si ce dernier espoir est trompé, tout est fini, jusqu'au charme même des regrets : dans quel asile assez

sombre pourrais-je cacher tous les sentiments que j'éprouverais ? suffirait-il de la mort pour en effacer jusqu'à la moindre trace ? Ah ! ma sœur, est-ce mon imagination qui s'égare ? est-il vrai… Non, je ne le crois point encore ; non, ne le croyez jamais.

LETTRE XV. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Bade, ce 24 août.

Aujourd'hui, Léonce et moi nous sommes sortis ensemble pour aller sur les montagnes et dans les bois qui environnent Bade ; il était huit heures du matin, jamais le temps n'avait été si beau. « Ah ! me dit Léonce quand nous fûmes à quelque distance de la ville, qu'il est doux de contempler la nature ! elle fait oublier les hommes ! Enfonçons-nous dans ce bois, que je ne voie plus les habitations, qu'il n'y ait que toi et moi dans l'univers ; ah ! que nous y serions bien alors ! — Et quel mal nous font, lui répondis-je, d'autres êtres qui vivent et meurent comme nous, s'aiment peut-être, souffrent du moins presque autant que s'ils s'aimaient, et méritent notre pitié, alors même que nous avons le plus de droit à la leur ? — Quel mal ils nous font ? reprit Léonce avec véhémence, ils nous jugent ! mais n'importe, oublions-les ! » Et il marcha plus vite vers la forêt où il me conduisait. Je pâlis, les forces me manquèrent ; depuis quelque temps je souffre assez, et peut-être la nature me délivrera-t-elle des perplexités de mon sort. Léonce vit l'altération de mes traits, il en éprouva la peine la plus vive et la plus touchante ; il me conjura de m'asseoir ; et, me prodiguant les expressions et les promesses les plus tendres, il ne s'aperçut pas qu'en me rassurant sur ses pensées les plus secrètes, il me les révélait et m'apprenait ce qu'il ne m'avait pas dit encore.

Je ne laissai rien échapper, en lui répondant, qui pût lui faire remarquer ce que j'avais observé ; mais je revins, résolue de l'interroger demain solennellement, et de le dégager de toutes les promesses qu'il m'avait faites : mais dans quel état sera-t-il, quand je lui découvrirai son propre cœur ? que deviendrai-je moi-même ? Je cherche en vain une ressource, toutes me sont ravies ; une idée me vient, je la saisis d'abord, et la réflexion me prouve qu'elle est impossible. Quand tout espoir est perdu, quand il ne reste plus une situation où l'on puisse être, je ne dis pas heureux, mais soulagé, la vie ne devrait-elle pas cesser d'elle-même ? Mais, hélas ! la nature, prodigue de douleurs, semble s'arrêter mystérieusement avant la dernière, avant celle qui, surpassant nos forces, nous délivrerait de l'existence.

Je croyais avoir beaucoup souffert, et cependant je ne connaissais pas le supplice d'être contrainte avec celui qu'on aime, de sentir, lorsqu'on est seule avec lui, le malaise qu'on éprouverait s'il y avait dans la chambre un tiers qui vous empêchât de lui parler. Quand Léonce était absent, je l'appelais de mes regrets ; maintenant il est près de moi, et je n'ai pas retrouvé le bonheur ; il m'aime, je le sens, autant qu'il m'a jamais aimée, et néanmoins nous ne nous entendons pas ; nos âmes s'évitent : jamais les devoirs qui nous séparaient, les torts même qu'il m'a supposés, n'ont mis entre nous une semblable barrière. Une explication la renverserait, mais nous frémissons l'un et l'autre de cette explication, parce que nous sentons bien qu'il y va de la vie. Je l'exigerai de Léonce cependant une fois ; mais chaque mot qu'il me dira, oui, chaque mot sera irréparable ! C'est le fond de son cœur que je veux connaître, ce sont les sentiments intimes qui renaîtraient bientôt dans toute leur force, quand un mouvement d'amour les lui aurait fait oublier.

Enfin, demain… non… c'est trop tôt ; je veux me donner quelques jours pour reprendre des forces ; quoi ! demain je saurais tout ! Non, retardons encore ; conservons ces impressions vagues et indécises qui me suspendent sur l'abîme, mais ne m'y

précipitent pas sans retour. Louise, ne me refusez pas votre pitié ; jamais le malheur ne m'y a donné plus de droits.

LETTRE XVI. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Ce 30 août.

Mon sort n'est pas encore décidé, mais l'instant irrévocable approche. Hier, Léonce m'entretint des événements politiques de la France, de l'indignation qu'il en éprouvait, et du désir qu'il avait eu de rejoindre les émigrés pour faire la guerre avec la noblesse française ; il lui échappa même quelques mots qui pouvaient indiquer qu'il avait encore ce désir. Je restai confondue : c'était la première fois qu'il me parlait de lui indépendamment de moi ; c'était la première fois qu'il m'exprimait un sentiment, ou me faisait connaître un dessein, sans le rattacher, ou du moins sans chercher à le rattacher à l'amour : un froid mortel me saisit au cœur ; il me sembla que la nuit couvrait toute la terre, et je n'eus pas la force de prononcer un mot.

Léonce voulut continuer, et fit un grand effort pour articuler ces mots en se levant : « Pourquoi ne suivrais-je pas ce que l'honneur me commande ? » Je crus alors que tout était dit ; et sans doute mon visage exprima le désespoir, car Léonce, m'ayant regardée, s'écria : « Barbare que je suis ! » et tomba sans connaissance à mes pieds. Dieu ! que n'éprouvai-je pas en le voyant ainsi ! Les mouvements les plus passionnés de l'amour rentrèrent dans mon âme ; je rappelai Léonce à la vie, et quand il put m'entendre, je voulus renoncer à tout et lui pardonner jusqu'aux sentiments qui nous séparaient ; mais chaque fois que je commençais à m'expliquer, il m'interrompait en me disant : « Au nom du ciel, arrête, je souffre trop ; veux-tu me faire mou-

rir ? » Et l'altération de ses traits me faisait craindre qu'il ne retombât dans l'état dont il venait de sortir.

« C'est au cœur, me dit-il, que j'éprouve une souffrance aiguë. » Et il y portait la main, comme pour soulager une douleur insupportable. J'étais dans un trouble, dans une émotion qui surpassait tout ce que j'ai jamais éprouvé ; je craignais le mal que je pouvais lui faire en lui parlant, et cependant je souhaitais vivement lui rendre la liberté, et le délivrer d'un combat qui offensait mon cœur, quoique la peine qu'il en ressentait dût me toucher. Toute explication me fut impossible ; il évita, il repoussa tout, et me quitta, pouvant à peine se soutenir, mais ne voulant ni rester plus longtemps ; ni rompre le silence.

Ah ! puis-je me dissimuler encore quels sont les sentiments qui l'agitent ! Ma sœur, pourquoi faut-il que j'aie eu de l'espérance ! ne savais-je donc pas que je n'échapperais jamais au malheur !

LETTRE XVII. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

Ce 8 septembre 1792.

Le hasard a tout fait, je sais tout, mon parti est pris ; mais, je l'espère, il me coûtera la vie ! Depuis la dernière scène qui s'était passée entre Léonce et moi, nous continuions, par une terreur secrète, par un accord singulier, à ne nous point parler de nos projets à venir, et l'on aurait dit, à nos entretiens, que nous n'avions aucun parti à prendre, aucun plan à former, mais seulement une situation douce et mélancolique.

Nous avions ainsi passé la matinée, tous les deux rêveurs, tous les deux craignant de mettre un terme à ces jours où, nous tenant par la main, nous nous promenions encore appuyés l'un

sur l'autre. J'avais remarqué que Léonce prenait constamment un détour pour éviter de traverser la ville en me ramenant à ma maison ; je m'attendais, ce matin, qu'il ferait ce même détour, lorsque nous vîmes quelques personnes qui se hâtaient d'aller à la poste, parce qu'on y racontait, disaient-elles, de très mauvaises nouvelles de France. Un mouvement irréfléchi nous engagea à les suivre, Léonce et moi ; mais lorsque nous fûmes au milieu du groupe qui environnait la maison de la poste, j'entendis des voix autour de moi qui murmuraient :

Voyez-vous cette religieuse qui fuit de son couvent pour épouser ce jeune homme ! Des femmes d'une figure aigre et désagréable disaient : *C'est avec ces beaux principes qu'on assassine en France ! comment souffre-t-on un tel scandale ici !* Léonce fit un geste menaçant ; je l'arrêtai, « Que voulez-vous ? lui dis-je ; redoutez un éclat qui serait plus funeste encore ; éloignons-nous. » Il m'obéit ; mais je vis des gouttes de sueur tomber en abondance de son front pendant le chemin qui nous restait à faire, et tour à tour la pâleur et la rougeur couvraient son visage.

Quand nous fûmes montés dans ma chambre, il se jeta sur un canapé, et, se parlant à lui-même, en oubliant que j'étais là, il s'écria : « Non, la vie ne peut se supporter sans l'honneur ! et l'honneur, ce sont les jugements des hommes qui le dispensent ; il faut les fuir dans le tombeau. » Ces paroles, la violence de l'émotion qu'il éprouvait en les prononçant, ce que je venais d'entendre au milieu de la foule, tout enfin m'éclaira sur ma faute ! je vis la vérité, comme si je l'apercevais pour la première fois ; et je ne conçois pas encore comment j'ai pu croire que M. de Mondoville saurait braver la situation où nous nous serions trouvés, si nous avions suivi les conseils de M. de Lebensei.

« Léonce, lui dis-je, demain je retourne à mon couvent ; je renonce pour jamais à la folle espérance qui avait rempli mon âme ; demain je vous quitte ; adieu. — Adieu ! répéta-t-il. Juste

ciel ! qu'ai-je donc dit ? » Il se leva comme égaré, et retomba l'instant d'après dans l'accablement de la douleur. Je me plaçai près de lui ; et, avec plus de courage que je ne me flattais d'en avoir, je lui dis : « Léonce, ne vous faites point de reproches, nous nous sommes abusés l'un et l'autre ; non seulement un caractère aussi délicat que le vôtre ne devait pas maintenant supporter l'idée de notre union, mais elle eût fait souffrir tout homme que ses habitudes et ses réflexions n'ont pas affranchi du monde ; elle attirera sur vous le blâme universel, il faut y renoncer. — Misérable que je suis ! dit-il ; oui, je l'avouerai, aujourd'hui j'ai souffert ; la honte m'aurait-elle atteint ? La honte avec toi ! quoi ! prêt à te posséder, je te perdrais ! mon indomptable caractère nous séparerait encore une fois ! Si tu n'avais pas consenti à me suivre, si tu l'avais regardé comme impossible, je serais mort avec une idée douce, je serais mort sans me détester moi-même ; mais à présent tu te donnes à moi, je puis être ton époux, et cette infernale puissance, qu'on appelle l'opinion des hommes, s'élève entre nous deux pour nous désunir ! Exécrable fantôme ! s'écria-t-il dans un véritable accès de délire, que veux-tu de moi, en me représentant sans cesse sous les plus noires couleurs le mépris ? Le mépris ! qui a pu prononcer ce nom ? qui oserait en témoigner pour moi, pour elle ? ne puis-je pas poignarder tous ceux qui auraient l'audace de nous blâmer ? Mais il en renaîtra de leur sang, pour nous insulter encore : où trouver l'opinion, comment l'enchaîner, où la saisir ? Ô Dieu ! je veux déchirer ce cœur qui ne sait ni tout immoler à l'amour, ni sacrifier l'amour à l'honneur ; j'ai soif de la mort ! Dieu qui m'as créé pour tant de maux, détruis ton ouvrage ; je t'invoque, je t'offense, anéantis-moi ! — Arrête, lui dis-je, arrête ! il fera mieux pour nous, ce Dieu que tu méconnais ; je me sens mourir. » En effet, j'en éprouvais alors l'espérance, « Tu meurs, reprit Léonce, et tu aurais vécu pour moi, tu aurais été ma femme ! viens à l'autel, viens à l'instant même ; quand je te posséderai, je serai dans l'ivresse, je ne sentirai rien que mon bonheur ; suis-moi, décidons dans ce moment de notre vie : il est des résolutions qu'il faut prendre avec transport ; ne laissons

pas aux réflexions amères le temps de renaître ! livrons-nous à l'amour qui nous inspire, ne laissons pas le froid de la pensée nous gagner ; je t'en conjure, n'hésite plus, ne tarde plus. — Insensé que vous êtes ! interrompis-je ; quel bonheur maintenant pourrais-je goûter avec vous ? Si j'avais découvert un seul regret dans votre cœur, il eût suffi pour empoisonner ma vie ; et j'oublierais les atroces combats que je viens de voir, je les oublierais ! Je fais devant toi, lui dis-je avec force, un serment plus sacré que tous ceux que je voulais rompre, car il est libre, car il est fait dans toute la force de ma raison : que le ciel me fasse périr à tes yeux, si jamais je suis ton épouse ! — Eh bien ! s'écria Léonce, que je perde et ton amour et jusqu'à ta pitié, si je survis à cette imprécation ! » Et il voulut sortir à l'instant.

Épouvantée de son dessein, je me jetai à genoux pour le conjurer de rester ; il fut ému à cet aspect, la pâleur mortelle de mon visage le toucha ; il me prit dans ses bras, et me dit d'une voix plus douce : « Pourquoi t'affligerais-tu de ma perte ? ne vois-tu pas que nous avons flétri notre sentiment, que je t'ai offensée, que tu dois me haïr, que je déteste ma faiblesse, et que je ne puis enquérir ? Tout est contraste, tout est douleur dans mon existence, laisse-moi mourir ! la fièvre intérieure qui m'agite cessera par degrés, quand mes forces m'abandonneront ; mais j'ai trop de vie encore, et les hommes, les hommes savent si bien irriter la puissance de la douleur ! comment se venger de ce qu'ils font souffrir ? comment satisfaire le mouvement de rage qu'ils excitent ? » Dans ce moment, un régiment passa sous mes fenêtres, et une musique militaire très belle se fit entendre. Léonce, en l'écoutant, releva la tête avec une expression de noblesse et d'enthousiasme si imposante et si sublime, qu'oubliant toutes mes douleurs, encore une fois je m'enivrai d'amour en le regardant. Il devina mes sentiments ; et, laissant tomber sa tête sur mes mains, je les sentis inondées de ses pleurs. La musique cessa ; Léonce, paraissant alors avoir retrouvé du calme, me dit : « Mon âme est plus tranquille ; il m'est venu d'en haut, de l'intelligence céleste qui veille sur toi, un secours véritablement salutaire ; adieu, mon amie, j'ai besoin de repos ; à demain. — À

demain, répétai-je. — Oui, répondit-il, adieu ! » Et il me quitta sans rien ajouter.

Il n'a point voulu me dire quels sentiments l'avaient occupé pendant qu'il écoutait cette musique. Aurait-elle réveillé dans son âme le dessein d'aller à la guerre ? Ah Dieu ! dans quelle situation mes malheurs et mes fautes m'ont précipitée ! Demain je veux annoncer à Léonce que je retourne dans mon couvent, que je m'y renferme pour toujours ; il saura demain que je lui pardonne, que je le conjure de m'oublier ; oui, demain… Ah ! qu'arrivera-t-il ?…

LETTRE XVIII. – LÉONCE À DELPHINE.

Ce 8 septembre 1792.

En remontant chez moi, j'ai appris les massacres qui ont ensanglanté Paris ; tout est douleur, tout est crime ! Qui a pu se flatter d'être heureux dans ce temps effroyable ? Ne vois-tu pas dans l'air quelque chose de sombre, quelques signes avant-coureurs des événements funestes ? Non, je ne te reverrai plus ; écoute-moi… que vais-je te dire ? Je pars ; eh bien, tu le sais… n'entends-tu pas le reste ?…

Notre situation était horrible, je rougissais de mes faiblesses sans pouvoir en triompher ; tout était bouleversé dans nos rapports ensemble. Je te repoussais, toi que j'adore, je repoussais le bonheur sans lequel je ne puis vivre ; la douleur allait faire de moi le plus méprisable insensé, lorsque hier, en écoutant cette musique qui rappelait les combats, je me suis senti ranimé. J'ai su depuis d'affreuses nouvelles, elles ont achevé de me décider. Dans les combats, les hasards m'appartiennent ; et je saurai, quand je voudrai, les diriger sur ma tête. Non, ce n'est qu'au milieu de la guerre que je pouvais supporter la douleur de te quitter ; c'est là que la mort toujours

facile, toujours présente, vous aide à supporter quelques derniers jours de vie consacrés à la gloire ; c'est là que j'éprouverai des mouvements qui soulagent le désespoir même, le sang qu'on doit verser, le péril qui vous menace, l'horreur qui vous environne, et tous ces cris de haine qui suspendent pour un temps les douleurs de l'amour ; je serai bien tant que le glaive sera levé sur moi ; je serai mieux encore quand il aura pénétré jusqu'à mon cœur.

Ô mon amie ! ne crois pas que ma passion pour toi se soit affaiblie dans cette lutte de mon caractère contre mon amour ; je n'ai pu les accorder que par le sacrifice de ma vie : ce n'est pas te moins aimer ; mais devais-je m'unir à toi sans t'honorer, sans pouvoir repousser loin de toi les traits cruels de la censure publique ! Fallait-il éprouver, au milieu du bonheur suprême, un sentiment d'amertume ? rougir de soi-même, parce qu'on n'a pas la force de dompter ce sentiment ? rougir devant les autres alors qu'ils le devinent ? aimer avec idolâtrie, et n'être pas heureux avec ce qu'on aime ? t'estimer, t'adorer à l'égal des anges, et te voir flétrie dans l'opinion ? garder dans le fond de mon âme une peine qu'il aurait fallu te cacher ? Ah ! cette existence était odieuse ! De tous les supplices les plus affreux, le plus extraordinaire n'est-il pas de trouver dans son propre cœur un sentiment qui nous sépare de l'objet de notre tendresse ? d'avoir en soi l'obstacle, quand tous les autres ont disparu ? Malheureux ! je souffrais encore pendant que je serrais dans mes bras celle que j'adore, pendant que le feu de l'amour coulait dans mes veines ; cependant, après avoir pu devenir ton époux, comment souffrir le jour en s'accusant de la perte d'un tel sort ! comment recommencer cette douleur déjà éprouvée, mais la recommencer en se disant à toutes les heures : Si je le veux, elle est à moi, et je m'éloigne d'elle, et je la laisse languir dans une solitude déplorable où son amour pour moi l'a précipitée ! Non, non, ma Delphine, quand ces contrastes, ces inconséquences, ces douleurs opposées se sont emparées d'un malheureux, il faut qu'il meure, car il ne peut ni se décider, ni rester incertain, ni vivre après avoir choisi.

Et toi, mon amie, et toi, quelle douleur je te fais éprouver ! quel prix de ta tendresse ! Mais déjà le trouble que je n'ai pu cacher n'a-t-il point altéré ton affection pour moi ? ne m'as-tu pas dit que jamais tu n'oublierais le moment fatal, l'instant d'incertitude qui avait désenchanté notre avenir ? Ah ! je me suis montré si peu digne de ton amour, que peut-être ce souvenir te consolera de ma perte !

Ô ma Delphine ! crois-moi cependant, je t'ai passionnément aimée ; non, jamais, jamais tu n'oublieras cet ami plein de défauts, d'orgueil, de véhémence, mais cet ami qui, du jour où il t'a vue, sentit que seule dans cet univers tu remplissais son âme, et que sa destinée se composait de toi seule.

Oh ! c'en est donc fait, et ma volonté nous sépare ! Puis-je avoir un ennemi plus cruel que moi-même ! te ferai-je jamais comprendre comment il se peut que je te quitte et que je t'adore, que je cherche la mort, quand un bonheur tant souhaité m'était offert, et que ma passion pour toi soit au comble de sa violence, dans le moment même où cette passion ne peut dompter mon caractère ! Ô toi, si douce et si tendre ! toi qui toujours as su lire dans mon cœur, vois au fond de ce cœur les tourments qui le déchirent, vois ce que je ne puis dire et ce que je ne puis supporter, et tout coupable qu'il est, prends encore pitié de ton malheureux ami.

Je ne te demande point de regrets trop amers ; vis, ange de paix, pour répandre encore sur les malheureux la douce influence de ta bonté ; vis, pour que ma dernière pensée retourne à toi, et que mon nom, inconnu sur la terre, tombant un jour sous tes yeux, parmi la liste des morts, obtienne encore quelques larmes, quelques souvenirs qui te rappellent les jours heureux où tu m'aimais, où je me croyais digne de toi ! Ah ! je pouvais les recommencer encore… Non, je ne le pouvais plus. Un regret était un outrage ; qui aurait profané ton culte et le bonheur… Allons… adieu ! Encore une prière, si tu me pardonnes ! Oh ! la meilleure des femmes ! quand je ne serai plus,

informe-toi de ma tombe, viens te reposer sur la place où mon cœur sera enseveli ; je te sentirai près de moi, et je tressaillirai dans les bras de la mort.

LETTRE XIX. – DELPHINE À LÉONCE[9].

Tu me quittes, tu pars… je te suivrai… mais, barbare, tu m'as caché ta route… je ne sais où te chercher sur la terre ; jamais tant de cruauté !… L'infortuné ! non, il n'est pas cruel, il va mourir… Je veux te retrouver… je veux te dire… mais seule, où courir ? quel isolement affreux ! Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! un secours, un appui !… On me demande ; qui veut me voir ? Ce n'est pas lui, qui donc ? Ô divine Providence ! m'avez-vous exaucée ? C'est un ami, c'est M. de Serbellane.

LETTRE XX. – DELPHINE À MADEMOISELLE D'ALBÉMAR.

De tous les hommes, le meilleur, le plus compatissant, c'est M. de Serbellane. Si je meurs, qu'après moi tous mes amis lui témoignent une profonde reconnaissance. Il a rencontré Léonce, et sait dans quels lieux il va chercher la mort. Ce généreux ami n'a pu ramener Léonce, mais il me conduit vers lui ; il espère, il croit que si je le revois, j'apaiserai son désespoir. M. de Serbellane, cet homme dont tout le monde vante la raison parfaite, a pitié de mon cœur égaré ; il ne condamne point les

---

9 Cette lettre, écrite après le départ de Léonce, ne lui parvint pas.

conseils du désespoir, il sait secourir la douleur comme elle veut être secourue. Ah ! je le bénis, c'est lui qui sera mon ange tutélaire, c'est lui qui me rendra le bonheur… Le bonheur ! hélas ! de quel mot ai-je osé me servir ! Pourquoi l'effacerais-je ? Louise, je le jure, vous n'entendrez plus parler que de mon bonheur : sur la terre ou dans le ciel, vous me saurez heureuse.

CONCLUSION.

Les lettres nous ont manqué pour continuer cette histoire, mais M. de Serbellane et quelques autres amis de madame d'Albémar nous ont transmis les détails qu'on va lire. M. de Serbellane, effrayé de l'état où il avait vu M. de Mondoville, ne résista point au désir et à la douleur de madame d'Albémar, et la conduisit sur les traces de Léonce à travers l'Allemagne. Suivant toujours M. de Mondoville, sans pouvoir l'atteindre, ils arrivèrent jusqu'à Verdun, où l'armée qui entrait en France se trouvait réunie. Ce voyage fut cruel, mais la fermeté de M. de Serbellane et sa bonté délicate tour à tour contenaient et soulageaient les mortelles inquiétudes de madame d'Albémar.

Quand elle entra dans la ville de Verdun, elle frémit, et son impatience parut s'arrêter au moment de tout savoir ; elle pria M. de Serbellane d'aller s'informer de M. de Mondoville, et descendit dans une auberge en attendant son retour. Pendant qu'elle y était, un jeune Français blessé fut rapporté dans une chambre voisine de la sienne : elle demanda son nom ; on lui dit que c'était Charles de Ternan. Elle ne l'avait jamais rencontré, mais elle savait qu'il était parent de M. de Mondoville ; et, pensant qu'il pouvait l'avoir vu, elle entra dans sa chambre, par un mouvement tout à fait irréfléchi ; cependant l'embarras la retint sur le seuil de la porte, et elle entendit M. de Ternan qui disait : « Non, ce n'est pas de moi qu'il faut s'occuper, mais de mon brave compagnon, de mon généreux ami ; ne peut-on envoyer personne au camp français pour le réclamer ? Il ne servait point dans l'armée des étrangers, il venait seulement d'arriver à Verdun. En nous promenant ensemble, je me suis trop écarté des limites du camp, que mon ami ne connaissait point ; nous avons été attaqués par une patrouille républicaine, j'ai été blessé au

premier coup de fusil ; et mon ami, sachant que si j'avais été fait prisonnier j'étais perdu, n'a pris les armes que pour me sauver. Je suis arrivé trop tard à son secours ; il était déjà pris, emmené à Chaumont pour être jugé, pour être fusillé. Juste ciel ! si vous saviez quel mépris de la vie, quel héroïsme d'amitié il a montré ! » Delphine, entendant ces paroles, ne douta presque plus de son malheur : couverte d'un voile qui empêchait de remarquer son éclatante figure, elle s'avança dans la chambre, et tendant les bras vers M. de Ternan, elle s'écria : « Cet homme généreux, intrépide, infortuné, c'est donc Léonce de Mondoville ? — Oui, répondit M. de Ternan en retournant la tête ; qui l'a deviné ? — Moi, » répondit Delphine en perdant connaissance. On courut à son secours, on détacha son voile, et ses cheveux tombèrent sur son visage, comme pour le couvrir encore. M. de Serbellane, en arrivant, la vit entourée d'hommes qui croyaient presque qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans cette apparition d'une femme inconnue, si belle et si touchante.

Il avait appris de son côté ce que Delphine venait de découvrir. Quand elle revint à elle, saisissant les mains de M. de Serbellane avec une force convulsive, elle lui dit : « Vous viendrez avec moi, nous irons à son aide ; votre pays n'est point en guerre avec les Français ; ils vous écouteront, je les implorerai : n'y a-t-il pas des accents de douleur auxquels nul homme n'a résisté ? Partons. »

M. de Serbellane n'hésita pas : il avait déjà formé le dessein d'aller à Chaumont, et portait avec lui les passeports nécessaires pour s'y rendre ; il comprit qu'il était impossible de détourner Delphine de le suivre, et ne voulut pas même le lui proposer. Son caractère était aussi calme que celui de Delphine était passionné ; mais quand les grandes affections de l'âme sont compromises, tous les êtres généreux s'entendent et suivent la même conduite.

Ils partirent ensemble, et furent à Chaumont en moins de dix heures. Peu de moments avant d'arriver, Delphine, se res-

souvenant que M. de Serbellane lui avait dit autrefois qu'il existait en Italie un poison doux mais rapide, qui terminait la vie en très peu de temps, rappela à M. de Serbellane ce poison dont ils s'étaient une fois entretenus ensemble. « Il est dans cette bague, répondit M. de Serbellane en la montrant ; je la porte toujours depuis que j'ai perdu Thérèse ; je me sentais plus calme et plus libre en pensant que si la vie me devenait insupportable, j'avais avec moi ce qui pouvait facilement m'en délivrer. » Delphine alors, quelle que fût son intention secrète et l'idée vague et terrible qui l'occupait, donna pour motif à M. de Serbellane, en lui demandant cette bague, le désir qu'aurait Léonce, fier et irritable comme il l'était, d'échapper au supplice dans un temps où le peuple pouvait se permettre des insultes contre l'homme qui lui serait désigné comme son ennemi. — Je crois à la vérité de ce que vous me dites, répondit M. de Serbellane ; si vous vouliez mourir, vous ne me le cacheriez pas ; nous parlerions ensemble de ce dessein avec le courage qui convient à une âme telle que la vôtre, et je vous en détournerais, je l'espère : je vous dirais ce que j'ai éprouvé, c'est qu'on peut encore faire servir au bonheur des autres une vie qui ne nous promet à nous-mêmes que des chagrins, et cette espérance vous la ferait supporter. » Madame d'Albémar répéta avec une sombre tristesse que son dessein, en lui demandant ce funeste présent, était de le donner à Léonce, s'il était condamné. Alors M. de Serbellane tira sa bague de son doigt, et la remit à Delphine. « Voilà donc, s'écria-t-elle, voilà donc, ô Léonce ! ce qui doit nous réunir ! voilà l'anneau nuptial que j'étais destinée à te présenter ! Ô mon Dieu ! ajouta-t-elle, donnez-moi de la force jusqu'au dernier moment. »

Dès qu'ils furent arrivés à Chaumont, M. de Serbellane alla demander la permission de voir M. de Mondoville. Madame d'Albémar, en l'attendant, s'assit sur un banc en face de la prison où elle avait appris que M. de Mondoville était enfermé. La beauté de Delphine, et la douleur qui se peignait dans toute sa personne, avaient attiré l'attention de plusieurs femmes, enfants et vieillards, qui l'environnaient sans qu'elle s'en aperçût ; mais au moment où elle se leva pour aller au-devant de

M. de Serbellane, qui lui apportait la permission d'entrer dans la prison, les pauvres gens qui l'avaient vue pleurer lui dirent : « *Vous avez du chagrin, bonne dame ? nous prierons Dieu pour vous.* — Je vous en remercie, répondit-elle : priez Dieu pour un ami que j'ai dans ce monde, et que l'on veut faire périr. Il y a parmi vous peut-être des créatures bien plus innocentes que moi, Dieu les écoutera plus favorablement. Priez donc pour qu'il me fasse grâce ; et si vous avez sur la terre un être que vous aimiez, que cet être vous récompense du bien que vous m'aurez fait ! » En parlant ainsi, elle attendrit ceux qui l'écoutaient, mais ils ne pouvaient la servir.

M. de Serbellane annonça à Delphine qu'elle pouvait voir Léonce à l'instant, et qu'il lui resterait encore le temps d'entretenir celui qui devait présider le tribunal, avant qu'il s'assemblât pour prononcer sur la vie de Léonce. M. de Serbellane, pendant que Delphine serait dans la prison, devait continuer à voir tous ceux qui, dans la ville, pourraient avoir quelque influence sur le tribunal, et venir reprendre Delphine quand elle aurait vu M. de Mondoville et qu'elle aurait su de lui toutes les circonstances qui pouvaient servir à le justifier.

La permission étant présentée au geôlier, il ouvrit la porte de la prison ; et Delphine, en entrant dans ce lieu de douleur, vit son amant qui écrivait avec beaucoup de calme. Le bruit de la porte lui fit lever la tête, et, se jetant à genoux devant elle, il s'écria : « Juste ciel ! quel miracle s'accomplit pour moi ! est-ce mon imagination qui me la représente ? Je l'invoquais, et la voilà ! tous ses traits, tous ses charmes sont-ils devant mes yeux ? Delphine, Delphine, est-ce toi ? » Et, la pressant dans ses bras, il perdit entièrement le souvenir de sa situation ; mais le cœur de Delphine n'était pas soulagé, et les transports de son amant ne lui donnèrent pas même un instant d'illusion.

« Delphine, lui dit encore Léonce en découvrant sa poitrine, vois-tu ce médaillon qui contient tes cheveux ? je n'ai défendu que lui ; ils n'ont pu me l'arracher. Si tu n'étais venue près

de moi, c'est à lui seul que j'aurais confié mes adieux. Ah ! Delphine, pourquoi t'ai-je quittée ! — C'est moi qui suis coupable de ton sort, répondit-elle, je le sais ; si je n'avais pas consenti à sortir de mon couvent, si... Mais que fait cette douleur de plus dans l'abîme des douleurs ! Dites-moi seulement ce que je puis dire à vos juges ; j'ignore si j'espère encore, mais je veux leur parler. — Vous n'obtiendrez rien, mon amie, reprit Léonce ; cependant je pourrais consentir à vivre maintenant : il s'est fait un grand changement dans ma manière de voir. Au milieu des malheurs que je viens d'éprouver, et de la destinée qui me menace, je me suis senti comme humilié d'avoir attaché tant de prix au jugement des hommes. La présence de la mort m'a éclairé sur ce qu'il y a de réel dans la vie ; je ne le cache point, j'ai regretté d'avoir sacrifié les jours que tu protégeais ; j'ai connu le prix de l'existence simple et douce que j'aurais goûtée près de toi. S'il en était temps encore, aucun nuage ne troublerait plus notre bonheur : vois donc, ô ma Delphine ! si tu peux me sauver, je l'accepte. — Ô mon Dieu ! » s'écria Delphine ; et les sanglots étouffèrent sa voix.

« Je ne sais, reprit Léonce, ce qu'on peut dire pour ma défense ; cependant il me semble que, dans l'opinion même de ceux qui vont me juger, je ne suis pas coupable. J'étais arrivé à Verdun le matin du jour où l'on m'a fait prisonnier ; je cherchais la mort, il est vrai, mais je ne savais point encore quel moyen je prendrais pour atteindre ce but facile. J'ai suivi sans dessein le jeune Ternan, mon ami d'enfance. Je n'étais pas reçu dans l'armée, mon nom même n'y était point encore connu. Charles Ternan s'est imprudemment éloigné des limites du camp, une patrouille nous a attaqués, le premier coup de fusil a blessé Charles Ternan. Il ne pouvait plus se défendre ; et, pris en uniforme les armes à la main, son sort n'était pas douteux. Je lui ai crié de tâcher de s'éloigner, pendant que j'arrêterais la patrouille par ma résistance ; et, afin de le déterminer à me quitter, j'ai ajouté qu'il devait retourner au camp pour demander du secours ; mais, avant que le secours arrivât, le nombre m'a accablé : je ne sais par quel hasard je n'ai pas été tué, mais je crois

que je le dois au désir que j'avais de prolonger le combat pour donner à Ternan plus de temps pour s'éloigner. Voilà ce qui s'est passé, ma Delphine ; ton esprit secourable peut-il trouver dans ce récit les moyens de me justifier avec bonheur ? — Généreuse conduite ! répondit Delphine ; mais y croiront-ils ? mais en seront-ils émus ? Ah ! mon ami, sans le secours de la Providence, sans la plus signalée de ses faveurs, quel espoir nous reste-t-il ! Cède, ajouta-t-elle, cède à ce que tu pourrais appeler une superstition du cœur : quand même ce que je vais te demander ne te paraîtrait qu'une faiblesse, cède encore ; viens prier avec moi le protecteur des malheureux de m'accorder l'éloquence qui entraîne la volonté des hommes ; viens, prions ensemble. » Léonce eut un moment d'embarras ; mais bientôt, s'abandonnant au mouvement inspiré par Delphine, il se mit à genoux devant les rayons du soleil qui perçaient à travers les barreaux de sa prison, et dit : « Être tout-puissant, Être inconnu ! je t'implore pour la première fois de ma vie ; je ne mérite pas que tu m'exauces, mais l'un de tes anges attache sa vie à la mienne ; sauve-moi, puisqu'elle le souhaite, et je jure de consacrer le reste de mes jours à suivre ton culte ; mon amie me l'enseignera. » Delphine, en écoutant ces paroles, eut un moment d'espoir, « Ah ! s'écria-t-elle, quelque insensés, quelque coupables que nous soyons, peut-être le Dieu de bonté, qui ne nous a donné que des commandements d'amour, a-t-il entendu nos prières, a-t-il pris pitié de nous ! Adieu, Léonce, à ce soir ; il y a encore ce soir. Adieu ! » Et elle le quitta en réprimant son émotion. La nature donne toujours un moment de calme dans les situations les plus violentes de la vie, comme un instant de mieux avant la mort ; c'est un dernier recueillement de toutes les forces, c'est l'heure de la prière ou des adieux.

Delphine, en sortant de la prison, rencontra M. de Serbellane qui venait la chercher ; il la conduisit chez le président du tribunal. Arrivée devant la maison de celui dont dépendait la vie de Léonce, Delphine tressaillit ; et comme elle franchissait le seuil de la porte, elle se sépara de M. de Serbellane, avec un dernier regard qui lui demandait de faire des vœux pour elle.

Elle entra, et trouva le président entouré de quelques secrétaires : elle lui demanda s'il lui serait permis de l'entretenir sans témoins. « Je n'ai de secrets pour personne, répondit-il en élevant d'autant plus la voix que Delphine cherchait à la baisser ; il ne faut pas qu'un homme public mette de mystère dans sa conduite. — Hélas ! monsieur, reprit Delphine, sans doute vous n'avez point de secret, mais je puis en avoir un : me refuserez-vous de ne le confier qu'à vous ? — Je vous ai déjà dit, reprit le juge, que je ne veux point éloigner de moi ceux qui m'entourent ; je ne le dois point. » Delphine, se retournant alors vers ceux qui étaient dans la chambre, leur dit avec une noble douceur : « Messieurs, je vous en conjure, éloignez-vous pendant quelques moments ; soyez assez généreux pour me prouver ainsi votre pitié. » La voix et le regard de Delphine exprimaient l'émotion la plus profonde, et produisirent un effet inespéré ; tous ceux qui étaient dans la chambre s'éloignèrent doucement, sans proférer un seul mot.

Quand Delphine se vit seule avec celui qui pouvait absoudre ou condamner son amant, ses lèvres tremblèrent avant de prononcer les paroles qui devaient appeler ou repousser la conviction, donner la vie ou causer la mort. Tout annonçait dans le juge un homme inflexible ; cependant Delphine avait aperçu sur son bureau le portrait d'une femme tenant un enfant dans ses bras ; et ce tableau, lui apprenant qu'il était époux et père, lui avait un moment donné l'espoir de l'attendrir. Elle tâcha d'exposer avec calme le récit des faits qui prouvaient que Léonce n'avait pris aucun grade dans l'armée ennemie, que le danger seul de son ami l'avait forcé à le secourir ; et racontant avec courage et simplicité toutes les circonstances qui avaient engagé Léonce à quitter la Suisse, elle se donna tous les torts, en cherchant à prouver au juge que Léonce n'avait cédé qu'à la douleur qu'il éprouvait, et qu'aucun motif politique, aucune résolution ennemie n'était entrée pour rien dans les circonstances qui l'avaient conduit à Verdun. Le juge s'était d'abord montré inaccessible à la conviction ; et, regardant Léonce comme coupable, il était résolu à le condamner. Le récit déchirant de Delphine le

persuada que la conduite de Léonce n'avait pas été telle qu'il se l'imaginait ; mais il sentit l'impossibilité de persuader à ses collègues que Léonce pouvait être absous, quand toutes les apparences l'accusaient. Ne voulant pas prendre sur lui de le faire mettre en liberté sans qu'il eût été jugé, il ne voyait aucun moyen de le sauver ; et, la pitié que lui inspirait madame d'Albémar le faisant souffrir, il cherchait à lui répondre en termes vagues, et à terminer le plus tôt possible ce cruel entretien. Une timidité douloureuse enchaînait Delphine ; elle sentait qu'il n'existait plus pour elle qu'une ressource, c'était de se livrer sans contrainte à toute l'émotion qu'elle éprouvait ; mais l'idée que cet espoir une fois détruit, il n'en resterait plus, lui faisait essayer des moyens d'un autre genre, qui n'épuisaient pas encore sa dernière espérance. Enfin le juge fit quelques pas pour sortir, en déclarant que, dans cette affaire, il ne pouvait être éclairé que par l'opinion de ses collègues, et que c'était à eux seuls qu'il voulait s'en remettre.

L'infortunée Delphine, à ces mots, ne se connaissant plus, se précipita vers la porte, et s'écria : « Non, vous n'avancerez pas ; non, vous n'irez pas commettre l'action la plus barbare ! Il n'est pas criminel, celui que vous allez condamner, il ne l'est pas, vous le savez ; je vous ai prouvé qu'il n'avait point porté les armes, qu'il n'était pas votre ennemi, que la générosité, l'amitié, l'avaient seules entraîné ; et quand il serait vrai que vos opinions et les siennes sur la guerre actuelle ne fussent pas d'accord, n'est-il pas le meilleur et le plus sensible des êtres, celui que le hasard a jeté dans un parti différent du vôtre ? Les hommes se ressemblent comme pères, comme amis, comme fils ; c'est par ces affections de la nature que tous les cœurs se répondent ; mais les fureurs des factions ne peuvent exciter que des haines passagères, des haines qu'on peut sentir contre des ennemis puissants, mais qui s'éteignent à l'instant, quand ils sont vaincus, quand ils sont abattus par le sort, et que vous ne voyez plus en eux que leurs vertus privées, leurs sentiments et leur malheur. Ah ! celui pour qui je vous implore, si vous étiez en péril et que je lui demandasse de vous sauver, il n'hésiterait

pas non seulement à vous absoudre, mais à vous secourir de tous ses moyens, de tous ses efforts. Si vous donnez la mort à qui ne l'a pas méritée, vous ne savez pas quelle destinée vous vous préparez, vous ne savez pas quels remords vous attendent ! plus de repos, plus de douces jouissances ; au sein de votre famille, au milieu de vos concitoyens, vous serez poursuivi par des craintes, par une agitation continuelle ; vous ne compterez plus sur l'estime, vous ne vous fierez plus à l'amitié ; et quand vous souffrirez, et quand les maladies vous feront redouter une fin cruelle, une vieillesse douloureuse, vous vous accuserez de l'avoir méritée, et votre propre pitié vous manquera dans vos propres maux. — Jeune femme, vous m'insultez, lui dit le juge, parce que je veux obéir aux lois de mon pays. — Moi ! je vous insulte ! s'écria Delphine en se jetant à ses pieds ; ô Dieu ! s'il m'est échappé une seule parole qui puisse vous blesser, si mon trouble ne m'a pas permis d'être maîtresse de mes discours, ah ! n'en punissez pas mon ami. Est-il coupable de mon imprudence, de ma faiblesse, de ma folie ? Dites, serait-ce moi qui vous irriterais contre lui, moi qui ai déjà fait tomber tant de douleurs sur sa vie ? Ah ! je me prosterne devant vous : juste ciel ! voudrais-je vous offenser ! quelle réparation voulez-vous ? parlez. » Et l'infortunée, à genoux, penchait son visage jusqu'à terre, dans un état si déplorable que le juge en fut touché. « Non, madame, lui dit-il en la relevant, vous ne m'avez point offensé ; non, soyez tranquille ; si je pouvais sauver M. de Mondoville, ce serait pour vous que je le ferais. » Delphine étonnée, saisie d'un premier espoir qui redoublait encore la violence de son état, s'appuya sur le bras de cet homme qui ne l'effrayait plus, et lui dit dans une sorte d'égarement : « Ce serait pour moi que vous le sauveriez ! vous savez donc que je vais mourir aussi ? En effet, vous n'avez pu croire que je survécusse à cet être si bon et si tendre. Il va porter dans le tombeau tant d'affections pour moi, pour moi, pauvre insensée, qui ne lui ai fait que du mal ! Qu'importe, au reste, que je meure ! la mort est mon unique espoir ; mais vous qui pouvez tout, me refuserez-vous ce mot sacré, ce mot du ciel qui absout l'innocent et rend la vie aux

infortunés qui la chérissent ? Hélas ! dans les temps orageux où nous vivons, savez-vous quel sera votre avenir ! Il y a six mois que toutes les prospérités de la terre environnaient mon malheureux ami ; et maintenant, jeté dans les prisons, près de périr, il n'a plus qu'une amie qui verse des pleurs sur son sort. Vous êtes le président du tribunal ; vous pouvez, je le sais, s'il est prouvé que M. de Mondoville ne servait pas dans l'armée ennemie, vous pouvez décider qu'il n'y a pas lieu à le juger criminellement, et le faire mettre en liberté. — Vous ne savez pas, madame, interrompit le juge en cessant de se contraindre et laissant voir un caractère qui avait en effet beaucoup de bonté, vous ne savez pas ce que vous me demandez ; vous ignorez à quels périls je m'exposerais si je voulais soustraire M. de Mondoville au cours naturel des lois. Sans doute j'aurais souhaité que la liberté pût s'établir en France sans qu'un seul homme périt pour une opinion politique ; mais, puisque la guerre étrangère excite une fermentation violente, n'exigez pas d'un père de famille qui s'est vu forcé d'accepter dans des temps difficiles un emploi pénible, mais nécessaire, n'exigez pas qu'il compromette ses jours pour conserver ceux d'un inconnu. — D'un inconnu ! d'un inconnu ! reprit Delphine, s'il est innocent ! d'un inconnu ! si sa vie dépend de vous ! Ah ! qu'il doit nous être cher, l'homme infortuné que nous pouvons sauver d'une mort injuste et certaine ! Oui, j'en conviens, ce que je vous demande exige du courage, de la générosité, du dévouement ; ce n'est point une pitié commune que j'attends de vous, c'est une élévation d'âme qui suppose des vertus antiques, des vertus républicaines, des vertus qui honoreront mille fois plus le parti que vous défendez que les plus illustres victoires. Eh bien, soyez cet homme supérieur aux autres hommes, cet homme qui se sacrifie lui-même à ce qui est noble et bon ! Écrivez sur ce papier, dit-elle en s'avançant pour le prendre sur le bureau du juge, écrivez que M. de Mondoville doit sortir de prison ; tout est dit alors, son nom ne sera point cité, il quittera la France, il partira pour la Suisse ; et dans ce pays vous avez deux êtres à vous, venez les retrouver, et vous apprendrez ce que c'est que la reconnaissance

dans les cœurs généreux ; jamais lien plus sacré put-il unir les âmes ? Ah ! si le libérateur de Léonce me demandait ma vie, au bout du monde, après vingt années, cette vie serait encore à lui. Signez, signez… »

Le juge, étonné des impressions qu'il éprouvait, mit sa main sur ses yeux pour ne pas voir Delphine ; et, retrouvant alors dans le fond de son âme la crainte que l'émotion combattait, il fit un dernier effort pour étouffer son attendrissement, et refusa nettement ce que madame d'Albémar se croyait près d'obtenir. À ces mots, elle tomba sur une chaise presque sans vie, comme frappée d'un coup mortel et inattendu. Dans ce moment une femme ouvrit la porte, et Delphine la reconnut pour celle dont le portrait l'avait frappée : cette femme, voyant que son mari n'était pas seul, voulut se retirer ; Delphine, inspirée par son désespoir, s'avança vers elle et la conjura d'entrer. « Je venais, répondit-elle, prier mon mari de monter pour voir le médecin, qui est très inquiet de notre fils. — Votre fils, s'écria Delphine, votre fils ! — Oui, madame, répondit la femme ; je n'ai que cet enfant, et il est bien malade. — Votre enfant est malade ! répéta Delphine ; eh bien ! dit-elle en se retournant vers le juge avec un regard solennel, si vous livrez Léonce au tribunal, votre enfant, cet objet de toute votre tendresse, il mourra ! il mourra ! » Le juge et sa femme reculèrent, effrayés de cette voix et de cet accent prophétique. « Oui, reprit-elle, vous ne savez pas combien est infaillible la punition du ciel quand on s'est refusé à la pitié. Vous serez frappés dans ce que vous avez de plus cher. La douleur qu'on redoute, c'est la douleur qui nous atteint, et l'être qui nous punit sait où porter ses coups. Mais, ajouta-t-elle en versant un torrent de pleurs, si vous sauvez mon ami, si vous signez sa délivrance, votre unique enfant vivra, et bénira le nom de son père jusqu'à son dernier jour. » À ces mots, la femme du juge, sans parler, suppliait son mari de ses regards, de ses mains élevées, demandait ainsi la grâce de Léonce, presque sans s'apercevoir elle-même de ce qu'elle faisait. Le mari, regardant tour à tour Delphine et sa femme, dit : « Non, je ne refuserai rien pendant que mon fils est en danger ; non, quoi qu'il puisse

m'en arriver, madame, vous avez vaincu ; » et prenant la plume, il écrivit l'ordre de mettre en liberté M. de Mondoville. Delphine n'osait ni respirer ni parler, de peur que le moindre mouvement ne changeât quelque chose à la résolution inespérée du juge. Il lui dit en lui remettant l'ordre : « Je vous donne, madame, la vie de M. de Mondoville ; mais ne tardez pas à le faire partir : si un commissaire de Paris venait ici, je n'y serais plus le maître ; je lui répéterais sans doute, comme vous me l'avez attesté, comme je le crois, que M. de Mondoville n'a point porté les armes ; mais ce serait peut-être en vain alors que je m'efforcerais encore de le sauver. Vous avez su toucher mon cœur, madame, par je ne sais quelle éloquence, quelle sensibilité surnaturelle. C'est à vous que votre ami doit la vie, jouissez-en tous les deux, et… — Priez pour mon fils, » ajouta la mère.

Delphine, dont l'émotion rendait les paroles à peine intelligibles, reçut l'ordre à genoux, et, pressant sur son cœur la main secourable de son bienfaiteur : « Que je ne meure pas, lui dit-elle, homme généreux, sans avoir fait sentir à votre âme un peu du bonheur que je lui dois ! adieu. » Elle courut à la prison, craignant de perdre une seconde, ralentissant quelquefois ses pas, pour ne pas attirer l'attention de ceux qui la regardaient, mais ne pouvant calmer la frayeur que lui causait le danger du moindre retard. En entrant dans la chambre de Léonce, elle lui tendit l'ordre, et resta quelques instants sans pouvoir prononcer un seul mot. Léonce lut l'ordre, et, profondément attendri, il répéta plusieurs fois à Delphine : « C'est toi qui m'arraches à la mort ! que ma vie sera heureuse avec toi ! » Quand elle eut repris ses forces, elle se hâta d'expliquer qu'il fallait partir à l'instant, que le moindre délai pouvait être funeste, et pressa le geôlier, avec une ardeur passionnée, d'aller remplir une dernière formalité, nécessaire pour sortir de prison et de la ville : il partit.

Léonce alors se livra à tous les projets de bonheur les plus doux. « Ma Delphine, disait-il, te souviens-tu de cette maison sur le coteau de Baden, dont le site nous rappelait Bellerive ?

Nous pouvons l'acquérir, nous nous y établirons ; quelques légers changements la rendront tout à fait semblable à ce séjour où nous avons passé des moments heureux, mais troublés ; tandis que dans notre habitation nouvelle une félicité parfaite nous est promise. Tu ne seras point poursuivie dans un pays protestant ; je suis sûr d'ailleurs d'en imposer à madame de Ternan, et, notre destinée obscure n'excitant l'envie de personne, nous n'aurons point d'ennemis. Oh ! que cet avenir se présente à moi sous un aspect enchanteur ! Delphine, ma céleste amie, ajoute donc quelques traits à ce tableau, peins-moi le sort qui nous attend, que l'espérance nous y transporte. » Delphine ne répondait point, son âme agitée n'avait point retrouvé le calme. « Craindrais-tu, lui dit encore Léonce, de retrouver en moi quelques traces des faiblesses qui nous ont séparés ? me ferais-tu cette offense ? — Non, non ! interrompit Delphine. — Même avant ton arrivée, continua Léonce, ton souvenir et mon amour avaient entièrement dissipé les erreurs de mon caractère ; je te l'avouerai, certain de périr, la mort que j'avais désirée ne m'inspirait plus qu'un sentiment assez sombre : il me semblait que la nature m'accusait d'avoir méconnu ses bienfaits ; et, mon imagination se retournant tout à coup, je n'ai plus vu, prêt à perdre l'existence, que les affections délicieuses qui devaient me la rendre chère. Ah ! j'avais peut-être besoin de cette épreuve, mais je n'en perdrai jamais le fruit ; je vivrai pour être heureux, pour être aimé… — Hélas ! reprit Delphine, le temps se passe, le geôlier ne revient point. » Cette inquiétude augmentant son trouble à chaque minute, elle n'entendait pas ce que Léonce lui disait pour la calmer ; et, s'approchant des barreaux de la prison, à travers lesquels on entrevoyait la rue, elle y resta fixement attachée. Tout à coup elle s'écria : « Ô mon Dieu ! ô mon Dieu ! » d'une voix si déchirante, que Léonce en frémit ; et courant à elle, il lui dit : « Qu'avez-vous ? votre accent me cause un effroi que de ma vie je n'avais éprouvé. — Que viennent faire, lui dit Delphine, ces deux hommes vêtus de noir qui accompagnent le geôlier ? — Apporter l'ordre pour mon départ, lui répondit Léonce. — Non, non, reprit Delphine, cela n'est pas naturel, cela

ne l'est pas. » La porte de la prison s'ouvrit ; et les deux hommes, peu d'instants après être entrés, déclarèrent que le commissaire de Paris était arrivé, qu'il avait déchiré l'ordre donné par le juge, et qu'il était décidé que M. de Mondoville ne sortirait pas de prison, et serait jugé. À cette nouvelle, Léonce détourna la tête, ne voulant point montrer son émotion. Delphine, levant les yeux au ciel, s'avança d'un pas assez ferme, pour demander aux deux hommes envoyés s'il ne lui serait pas permis de voir le commissaire : « Non, madame, lui répondirent-ils, vous ne pouvez pas sortir ; vous êtes en arrestation ici jusqu'à demain. » Léonce tendit alors la main à Delphine, avec un sentiment qui n'était pas sans quelque douceur ; les stupides témoins de cette scène voulurent rassurer Delphine sur son propre sort, croyant qu'il était l'objet de son inquiétude, et lui dirent qu'elle pouvait être tranquille, qu'elle sortirait au moment même où le jugement de M. de Mondoville serait exécuté. À ces affreuses paroles, Delphine fut près de succomber ; mais, prenant sur elle, elle dit seulement à voix basse : « En est-ce assez, mon Dieu ! » et demanda ensuite à ceux qui venaient de parler, si un étranger qui l'avait accompagnée, M. de Serbellane, ne devait pas venir la voir. « Il nous a chargés de vous dire, lui répondirent-ils, qu'il serait ici dans une heure, quand le tribunal, qui est assemblé maintenait, aura prononcé. Il fait ce qu'il peut pour vous être utile ; mais à présent que le commissaire de Paris est arrivé, cela ne se passera pas comme ce matin. » Léonce, assez vivement irrité, les interrompit en leur disant : « Je ne suis pas condamné à votre présence, laissez-moi. » Ils murmurèrent intelligiblement quelques paroles d'humeur, mais le regard de Léonce leur en imposa, et ils sortirent. Léonce alors, se rapprochant de Delphine, la serra dans ses bras avec l'émotion la plus passionnée ; elle ne répondait à rien, n'exprimait rien, et semblait tout entière renfermée en elle-même. « Dieu ! prononça-t-elle à demi-voix, Dieu, qui m'avez abandonnée ; préservez-moi de sentiments impies ! que je supporte ce cruel jeu de la destinée sans cesser de croire en vous ! La mort, après tout, la mort !... Eh bien, mon ami, dit-elle en se

jetant dans les bras de Léonce, nous la recevrons ensemble ; c'est un reste de pitié de la Providence envers nous. Pressons nos cœurs l'un contre l'autre, que leurs derniers battements cessent au même instant ; le seul mal au-delà des forces humaines, c'est de vivre ou de mourir séparés. »

Léonce, inquiet de la résolution de Delphine, voulut lui parler de ses devoirs, de son sort après lui : « Je te défends de m'entretenir sur ce sujet, interrompit-elle ; ignore mes desseins, quels qu'ils soient, ne m'interroge plus, et passons ces dernières heures dans la confiance et l'abandon, qui peuvent encore leur donner du charme. » Léonce lui obéit ; il sentait que, sur un pareil sujet, il ne pouvait rien obtenir d'elle ; mais il se flattait que M. de Serbellane veillerait sur le sort de son amie quand il n'existerait plus, et c'était à lui qu'il se proposait de la confier.

Léonce et Delphine gardèrent donc le silence, l'un à côté de l'autre, pendant assez longtemps. Ils attendaient M. de Serbellane, quoiqu'ils n'en espérassent rien ; enfin il arriva, portant sur son visage l'empreinte des sentiments qui le déchiraient.

« Demain, à huit heures du matin, dit-il à Léonce, vous devez être conduit dans une plaine, à une demi-lieue de la ville, pour être fusillé ; un espoir cependant reste encore : le juge généreux de qui madame d'Albémar avait obtenu votre liberté vient de sortir du tribunal même pour me parler ; il m'a dit que si je pouvais lui apporter à l'instant une déclaration signée de vous, qui attestât positivement que vous n'avez point eu l'intention de porter les armes, et que vous traversiez l'armée en voyageur pour revenir en France, cette déclaration pourrait vous sauver. » Delphine, à ce mot, leva les yeux qu'elle avait tenus fixés sur la terre jusqu'alors ; Léonce répondit à M. de Serbellane, avec la plus noble simplicité : « Quand j'ai été fait prisonnier, j'en conviens, je n'avais point encore porté les armes ; j'étais venu à Verdun, non pour seconder aucune cause, mais dans l'espoir de mourir : qu'importent toutefois ces détails connus de moi seul ? Les Français qui sont dans l'armée des étran-

gers ont dû croire que je venais pour servir avec eux : une déclaration contraire leur paraîtrait un mensonge que je ferais pour sauver ma vie ; mon intention d'ailleurs n'était point de rentrer en France ; je ne puis donc, sans m'avilir, attester ce qui paraîtrait faux aux yeux des autres, ou ce qui le serait réellement. » Delphine, en entendant ce refus décisif, baissa de nouveau les yeux, sans prononcer une parole ; elle savait que Léonce n'appellerait jamais d'une résolution qu'il croyait honorable.

M. de Mondoville, touché de la douleur que lui témoignait M. de Serbellane, lui prit la main et lui dit : « Généreux ami, vous avez tout fait pour nous ; il ne me reste plus, relativement à moi, qu'un service à vous demander. Si mon nom était calomnié quand j'aurai cessé de vivre, donnez à la vérité l'appui de votre respectable caractère ; n'oubliez pas que la mémoire d'un homme qui fut passionné pour l'honneur est un dépôt qu'il confie aux soins scrupuleux de ses amis. — J'accepte avec reconnaissance ce glorieux dépôt, répondit M. de Serbellane ; votre réputation, sans doute, ne sera point attaquée ; mais, si jamais je pouvais être appelé à la défendre, quelle force, quelle énergie ne trouverais-je pas dans l'admiration que m'inspire votre courageuse conduite ! — Maintenant, reprit Léonce, encore une prière, et la plus sacrée de toutes ! »

Il conduisit M. de Serbellane vers la fenêtre, pour lui recommander Delphine quand il ne serait plus. Il aurait pu parler devant elle sans qu'elle l'entendît ; ses réflexions l'absorbaient entièrement. Immobile et pâle, quelquefois elle tressaillait, mais elle n'écoutait ni ne voyait plus rien, et ne versait pas même une larme. Quand toute espérance est perdue, toute démonstration de douleur cesse ; l'âme frissonne au dedans de nous-mêmes, et le sang glacé n'a plus de cours.

Léonce entra dans les plus grands détails avec M. de Serbellane sur la conduite qu'il devait tenir pour conserver les jours de Delphine, si sa douleur lui inspirait le désir de les terminer. M. de Serbellane non seulement lui promit tout ce qu'il désirait,

mais sut presque le rassurer, en se montrant digne de soutenir et de consoler l'infortunée remise à ses soins. Léonce, touché de son noble caractère, ne put lui témoigner sa reconnaissance sans avoir les yeux remplis de larmes ; il était resté ferme contre le malheur, mais en retrouvant la pitié il s'attendrit. « Adieu, mon ami, lui dit-il, laissez-moi seul avec elle ; demain, avec le jour, revenez la chercher ; vous recevrez le dernier serrement de main d'un homme qui vous estime et vous honore. Adieu. » M. de Serbellane, en s'en allant, s'approcha de Delphine, et lui demanda sa main qu'elle abandonna : « Madame, lui dit-il d'une voix émue, courage et résignation ! les plus vives douleurs ont encore cette ressource. Un profond soupir souleva le sein de Delphine : N'oubliez pas Isaure, lui répondit-elle. Adieu. »

M. de Serbellane sortit, se promettant de revenir le lendemain auprès de ses infortunés amis. Alors Léonce et Delphine se trouvèrent seuls au commencement de cette nuit solennelle qu'ils devaient passer ensemble, dans cette sombre prison qu'éclairait une lumière pâle et tremblante ; ils entendirent le geôlier refermer sur eux les verrous. « Ah ! s'écria Delphine, si ces portes pouvaient ne plus s'ouvrir, si le jour pouvait ne jamais se lever, quels lieux de délices vaudraient cette prison ! Léonce, pourront-ils t'arracher à moi ? » Et elle le serrait dans ses bras avec une force surnaturelle, à laquelle succédait le plus profond abattement. Léonce, effrayé de son état, voulut fixer sa pensée sur quelques idées plus douces, et, passant ses bras autour d'elle, il lui dit : « Ma Delphine, tu crois à l'immortalité, tu m'en as persuadé ; je meurs plein de confiance dans l'Être qui t'a créée. J'ai respecté la vertu en idolâtrant tes charmes ; je me sens, malgré mes fautes, quelque droit à la miséricorde divine, et tes prières me l'obtiendront. Mon ange, nous ne serons donc pas pour jamais séparés ; même avant de nous réunir dans le ciel, tu sentiras encore mon âme auprès de toi, tu m'appelleras toujours quand tu seras seule. Plusieurs fois tu répéteras le nom de Léonce, et Léonce recueillera peut-être dans les airs les accents de son amie. Cherche, ma Delphine, tout ce qu'il y a de doux, de sensible dans la douleur ; remplis ta vie des hommages

solitaires et tendres que l'on peut rendre encore à la mémoire de l'objet que l'on regrette. — Arrête ! interrompit Delphine, que parles-tu de ma vie ? As-tu donc osé penser que je pourrais te survivre ? Oui, sans doute, mon cœur s'est toujours confié dans l'immortalité de l'âme, quand il ne s'agissait que de mon sort ; cette noble croyance suffisait à mon repos ; mais est-ce assez de cette espérance qu'un nuage couvre encore aux regards les plus vertueux des mortels ? est-ce assez d'elle pour supporter l'existence après ta mort ? Non, rien ne peut me soutenir contre l'horreur de ta perte. Léonce, en ton absence, le moindre souvenir de toi, un mot que tu m'avais dit, des lieux que nous avions vus ensemble, mille hasards qui retracent une idée toujours présente, me faisaient succomber sous la douleur d'une émotion déchirante ; et j'aurais ces mêmes souvenirs, mais avec les traits de la mort ! Je m'écrierais sans cesse : Jamais ! jamais !... Mes pleurs, mes cris n'obtiendraient pas de la nature entière un son de ta voix, la trace de tes pas, une ombre de tes traits ! Léonce, ami si tendre, toi qui, dans mes chagrins, as si souvent eu pitié de moi, je me précipiterais, désespérée, sur la terre qui te renfermerait, sans qu'il en sortît un soupir pour répondre à mes larmes ! Non ! non ! je n'irai point dans ce désert, dans ce silence, dans cette nuit du monde, où je ne te verrais plus. La mort, dont l'affreuse idée m'a souvent glacée de terreur, te frapperait, moi vivante ! je me représenterais ton visage défiguré, tes yeux éteints pour toujours, tes restes froids, ensevelis dans la tombe où je t'aurais laissé seul, seul ! Ô mon ami, tu n'y seras pas seul ! Léonce, souverain de ma vie, répétait Delphine, je te vois ému, je sens que ton cœur répond au mien ; dis-moi donc que tu m'appelles, que tu ne voudrais pas me laisser vivre ; dis que tu ne le veux pas ! Ah ! j'aimerais cette touchante preuve d'amour, ce dédain d'une pitié vulgaire, cette compassion véritable qui t'inspirerait ces douces paroles : *Delphine, suis-moi ; pauvre Delphine, n'essaye pas de la vie sans la main qui te conduisait*. Ô Léonce, Léonce ! répète ces mots consolateurs, je t'en conjure... » Les pleurs interrompaient les prières passionnées de Delphine ; elle embrassait les genoux de Léonce ; elle

voulait obtenir de lui-même le conseil de mourir ; il cherchait en vain à la calmer, et la conjurait de s'éloigner avec M. de Serbellane avant l'heure du supplice. Delphine, pensant alors à la fatale bague, voulut en parler à Léonce, mais sans lui confier d'abord qu'elle la possédait, de peur qu'il ne la lui ôtât, quand même il serait résolu à n'en pas faire usage.

« Léonce, lui dit-elle, cette mort, semblable à celle que subirait un criminel, ce supplice, en présence d'un peuple furieux, ne révolte-t-il point ton âme ? veux-tu te l'épargner ? Notre ami, M. de Serbellane, peut nous donner un poison salutaire qui nous affranchirait du sort qu'on nous prépare. » Léonce, étonné, réfléchit quelques instants, puis il lui dit : « Mon amie, je crois plus digne de moi de périr aux yeux des Français ; ils me condamnent aujourd'hui, mais peut-être sauront-ils une fois que je ne l'ai pas mérité ; et si, dans mes derniers moments, j'ai montré quelque force d'âme, je ne hais pas, je l'avoue, l'espoir que mes ennemis mêmes ne me verront pas tomber sans émotion. Pardonne, mon amie, si cette pensée me force à rejeter le secours inespéré que tu daignes m'offrir ; ta main aurait fermé mes yeux, et le même sentiment qui anima mon existence l'eût conduite doucement jusqu'à sa fin : ah ! qu'il m'en coûte pour m'y refuser ! » Delphine garda le silence ; elle craignait, en insistant, de faire connaître à Léonce qu'elle possédait un moyen sûr de ne pas lui survivre.

« Hélas ! continua Léonce, il y a, j'en conviens, quelque chose de sombre dans cette prison qui précède le dernier jour ! Je voudrais pouvoir regarder le ciel avec toi ; ce sont ces murs qui nous dérobent son aspect ; c'est la barbarie des hommes, nos gardiens et nos juges, qui donne à la mort un caractère si terrible. Vingt fois je l'avais désirée à tes pieds ; mais à présent que j'avais abjuré mes misérables erreurs, à présent que je pouvais être ton époux, ton heureux époux… ; ah Dieu ! » Il s'arrêta, craignant de rappeler des pensées trop amères. Delphine, succombant au désespoir, n'avait plus la force d'exprimer les tourments qu'elle souffrait : quelques heures se passèrent encore,

pendant lesquelles Léonce se montra le plus sensible et le plus courageux des hommes. Delphine l'admira quelquefois, plus souvent elle l'interrompit par ses gémissements. Enfin Léonce, accablé par plusieurs nuits d'insomnie, laissa tomber sa tête sur les genoux de Delphine, et s'endormit pendant une heure. Elle le regardait dans toute sa beauté ; ses cheveux noirs tombaient sur son front, et son visage conservait encore une expression d'attendrissement dont le sommeil n'altérait point le charme.

Ah ! qui s'est jamais vu dans une situation si cruelle ? La malheureuse Delphine éprouva, pendant cette nuit, tout ce que l'âme peut souffrir de plus déchirant. Elle sentait le temps s'écouler, et regardait sans cesse à la fenêtre, craignant d'apercevoir les avant-coureurs du jour. Ses yeux se portaient alternativement du visage enchanteur de son amant à ce ciel dont les premiers rayons devaient le lui ravir ; mais bientôt elle aperçut sur le mur opposé à la fenêtre la fatale lueur qui annonçait le jour, et avant que Léonce fût réveillé, le soleil avait percé dans cette demeure du désespoir. « Ô Dieu ! s'écria-t-elle, pas un nuage, pas un voile de deuil sur ce soleil ! le plus brillant éclat de la nature pour éclairer le plus horrible des forfaits et les plus infortunés des êtres ! » Enfin le coup de tambour, ce bruit subit et funeste, réveilla Léonce. Il leva les yeux sur Delphine, et, l'embrassant avec transport : » C'est toi, dit-il, c'est encore toi ! jusqu'à mon dernier moment ta vue aura le pouvoir de suspendre toutes mes peines ! »

Léonce se hâta de rattacher ses cheveux en désordre, pour donner à toute sa contenance l'air du calme et de la fermeté. Delphine alors se tenait à quelque distance de Léonce, suivait ses mouvements, et s'appuyait de temps en temps contre la muraille, soutenant par la puissance de sa volonté ses forces prêtes à défaillir. Enfin Léonce s'approcha d'elle, et, remarquant l'extrême altération de ses traits, il ne put réprimer plus longtemps ce qu'il éprouvait. « Delphine, s'écria-t-il, dans cet instant sans espoir, un mouvement cruel et doux m'entraîne encore à te le répéter : oui, je regrette la vie ! Quand mes farouches

ennemis vont paraître, je saurai leur cacher ce sentiment, mais je te l'avoue, à toi qui me l'inspires, à toi… » Les soldats approchaient de la prison, et l'on ouvrit les verrous pour les recevoir. Alors Delphine, comme hors d'elle-même, se jeta aux genoux de Léonce, et s'écria : « Mon ami, pardonne-moi ta mort, dont je suis la véritable cause. Je n'ai jamais aimé que toi ; jamais ce cœur n'a tressailli qu'en ta présence, jamais une autre voix n'a régné sur mon âme ; nous allons mourir ensemble, quand de longues années d'union et de tendresse pouvaient nous être accordées ; il le faut ! Les barbares avancent ; encore un instant, mais que toute la passion d'une vie entière soit renfermée dans cet instant ! » La porte s'ouvrit, et les soldats remplirent la chambre.

Delphine, se relevant avec dignité, adressa la parole aux soldats : « J'étais aux genoux, leur dit-elle, du plus estimable des hommes, du plus admirable caractère qui ait jamais existé ; je lui devais cet hommage. Vous allez le conduire au supplice ; votre aveugle obéissance ferme vos cœurs à la pitié ; mais qu'ai-je dit ? ne vous offensez pas, j'ai besoin de vous implorer encore : permettez-moi de suivre mon ami jusqu'à la mort. — Madame, répondit l'officier, on n'accorde d'ordinaire cette permission qu'au prêtre qui exhorte les condamnés avant de mourir.

— Eh bien, reprit Delphine, je saurai remplir cet auguste ministère. Léonce, dit-elle en se retournant vers lui, la religion donne aux malheureux qui marchent au supplice un ami pour les consoler, veux-tu que je sois cet ami ? Je te parlerai, comme lui, au nom d'un Dieu de bonté : un instant j'ai douté, je trouvais le malheur qui m'accablait plus grand que mes fautes ; mais à présent les espérances religieuses sont revenues dans mon cœur : le ciel me les a rendues, je te les ferai partager.

— Ce que tu veux entreprendre, répondit Léonce, est au-dessus de tes forces. — Non, je l'ai résolu, reprit Delphine ; tu me verras te suivre d'un pas ferme, avec une âme courageuse, je

ne suis plus agitée ; pourquoi n'aurais-je pas maintenant le même calme que toi ? — Madame, reprit l'officier, on conduira le condamné sur un char, jusqu'à une demi-lieue de la ville, dans la plaine où il doit être fusillé ; vous ne serez pas en état de le suivre jusque-là. — Je le pourrai, répondit-elle. — Ah ! s'écria Léonce, dois-je accepter ce généreux effort ? — Tu le dois, » interrompit Delphine. Et M. de Serbellane entrant dans ce moment, il obtint pour lui-même aussi d'accompagner madame d'Albémar. Léonce, incertain encore s'il devait consentir à ce qu'exigeait son amie, consulta M. de Serbellane. « Ne vous opposez pas, répondit-il, au vœu que madame d'Albémar exprime avec tant d'instance ; si elle peut vous survivre, ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les douleurs ; laissez-la s'y livrer, ne lui refusez rien.

— J'ai besoin, reprit Delphine, d'un moment de recueillement avant ce grand acte de courage ; accordez-le-moi, dit-elle en s'adressant au chef de la garde, votre char funèbre n'est point encore arrivé. » Le chef de la garde y consentit ; le geôlier murmura qu'il n'avait point de chambre seule à donner, excepté une dans laquelle était mort un prisonnier cette nuit même. Delphine n'entendit point ce qu'il disait ; et M. de Serbellane, occupé à recueillir dans un dernier entretien les volontés de Léonce, oublia quel don funeste il avait fait à madame d'Albémar ; elle suivit le geôlier, et il la quitta après lui avoir montré la chambre dans laquelle elle pouvait entrer. En travers de la porte était le cercueil du malheureux prisonnier mort pendant la nuit ; et des quatre cierges placés au coin de ce cercueil, deux brûlaient encore, et mêlaient leurs tristes clartés à celle du jour. Delphine frémit à cette vue, et recula ; cependant elle voulut avancer, et dit : « Pourquoi donc aurais-je peur de la mort ? n'est-ce pas elle que je viens chercher ? d'où vient que son image m'effraye déjà ? » Il fallait, pour entrer passer près du cercueil placé devant la porte ; la robe de Delphine s'y accrocha, et, son effroi redoublant, elle tomba à genoux dans la chambre, en face du lit encore défait d'où l'on avait enlevé le corps de celui qui venait de mourir. On voyait ses habits épars, un livre ouvert, une

montre qui allait encore, tous les détails de la vie de l'homme, excepté l'homme même, que la bière renfermait ! Un tel spectacle aurait frappé l'imagination dans les circonstances les plus calmes, il troubla presque entièrement la tête de Delphine ; elle ne savait plus si son amant vivait encore, elle l'appela plusieurs fois ; et, dans un moment de convulsion et de désespoir, elle ouvrit la bague qui renfermait le poison, et prit rapidement ce qu'elle contenait. À peine eut-elle achevé cette action désespérée, qu'elle se prosterna contre terre ; après y être restée quelques instants, elle se releva plus calme, mais absorbée dans une méditation profonde.

« Ô mon Dieu ! dit-elle alors, qu'ai-je fait ? me suis-je rendue coupable ? ne puis-je plus espérer votre miséricorde ? Il fallait le suivre jusqu'au supplice, je lui devais cette dernière preuve de l'amour qui l'a perdu ; en aurais-je eu la force, sans la certitude de mourir ? Je pouvais me fier à la douleur, avec le temps elle m'aurait tuée ; mais ce temps redoutable, ô mon Dieu ! m'ordonniez-vous de le supporter ? ces tourments étaient-ils nécessaires ? et les anges qui vous entourent ne se réjouiront-ils pas de les voir abrégés ? S'il me restait un lien sur cette terre, si j'avais un père dont je pusse consoler la vieillesse, je vivrais, je le crois, un devoir si sacré me l'aurait commandé ; mais l'infortuné qui va périr était mon unique ami, et vous me l'ôtez ! Ô mon Dieu ! s'écria-t-elle en se jetant à genoux, le visage tourné vers le ciel, on m'a souvent dit que vous ne pardonniez pas le crime que je viens de commettre : le trouble, l'égarement m'y ont conduite ; est-il vrai qu'à présent vous soyez inflexible ? suis-je plus criminelle que tous ceux qui ont été durs envers leurs semblables ? et cependant il en est tant, que sans doute parmi eux quelques-uns seront pardonnés ! Vous m'aviez accordé la jeunesse, la beauté, tous les dons de la vie, et je la rejette loin de moi, cette vie ; il faut donc que j'aie bien souffert ! Et je souffrirais éternellement ! et vous n'accepteriez pas mon repentir ! Non, vous l'acceptez, je le sens ; une force nouvelle renaît en moi ; j'entends le char, j'entends les pieds des chevaux qui vont entraîner ce que

j'aime ; je vais l'entretenir de vous, mon Dieu ! bénissez mes paroles ; et quand ma voix serait impie, quand vous rejetteriez mes prières pour moi-même, faites que celui qui va m'entendre éprouve en m'écoutant les sentiments religieux qui obtiendront pour lui votre miséricorde ! » Elle descendit alors d'un pas ferme, et rejoignit Léonce au moment où il montait sur le char.

Delphine marcha près de lui, et les soldats, par pitié pour elle, ralentissaient la marche, et faisaient souvent arrêter la voiture pour lui donner le temps de parler à Léonce. M. de Serbellane, qui la suivait, répandait de l'argent pour obtenir que personne ne s'opposât à ces instants de retard. Delphine eut d'abord le désir d'avouer à son ami qu'elle venait de s'assurer la mort ; elle aurait trouvé quelque douceur à lui confier cette funeste et dernière preuve de la tendresse passionnée qu'elle éprouvait pour lui ; mais, tout entière à la solennité du devoir dont elle était chargée, elle craignit qu'après un tel aveu, Léonce, uniquement occupé d'elle, ne donnât plus un moment aux sentiments religieux dont elle voulait le pénétrer ; et, quoi qu'il pût lui en coûter, elle résolut de taire son secret pour entretenir Léonce de pitié plutôt que d'amour.

En traversant la ville, la multitude qui les environnait de toutes parts se permit d'indignes injures contre celui qu'elle croyait criminel, puisqu'il était condamné. Léonce rougissait et pâlissait tour à tour d'indignation et de fureur. « Dédaigne, lui disait Delphine, ces misérables insultes ; bannis de ton âme tous les sentiments amers ; ah ! nous allons entrer dans le séjour de l'indulgence et de l'oubli, dans le séjour où nos ennemis ne seront point écoutés. Vois ce ciel, comme il est pur, comme il est serein ! l'auteur de ces merveilles pourrait-il n'avoir abandonné que nous ? Cet asile vers lequel nos cœurs s'élancent, Léonce, c'est le nôtre ; nous y sommes appelés. L'amour que je sens pour toi ne m'a-t-il pas été inspiré par mon Créateur ? il ne désunira point deux êtres qu'il a rendus nécessaires l'un à l'autre. Léonce, ta conduite a été sans reproches, c'est la mienne seule qu'il faut accuser ; mais tu me feras recevoir dans la région du ciel qui

t'est destinée. Tu diras, oui, tu diras que tu n'y serais pas bien sans moi. L'Être suprême t'accordera ton amie ; tu la demanderas, n'est-il pas vrai, Léonce ? » Delphine fut prête encore alors à tout révéler, eu disant à Léonce quelle était l'action coupable dont il devait implorer le pardon pour elle. Peut-être aussi désirait-elle qu'il connût la véritable cause du courage extraordinaire qu'elle témoignait, dans la plus terrible de toutes les situations ; mais Léonce leva vers le ciel un regard plein de courage et de confiance : ce regard convainquit Delphine qu'elle avait enfin inspiré à son ami les pieuses espérances qu'elle lui souhaitait ; et elle craignit de détruire tout l'effet de ses paroles, en lui avouant de quelle faute sa religion même n'avait pu la préserver.

Réprimant donc encore une fois tout ce qui pouvait trahir son secret, Delphine rassembla ses forces, pour remplir dignement l'auguste mission dont elle s'était chargée. « Ne vois plus en moi, dit-elle à Léonce, celle qui partagea tes fautes, celle qui fut plus coupable encore. J'aimais la vertu, mais je n'avais point la force de l'accomplir, et Dieu, dans sa pitié, retire du monde la femme infortunée dont l'amour et le devoir ont déchiré le faible cœur. J'ai pris auprès de toi la place d'un homme religieux, qui aurait été vraiment digne de te parler au nom du ciel ; mais une voix qui t'est chère pouvait pénétrer plus avant dans ton âme, et cette voix, écoute-la, Léonce, comme si la Divinité l'avait pour un moment consacrée. Au milieu des terreurs qui nous environnent, lorsque la nature, amie de la vie, se révolte dans notre sein, la Providence éternelle nous voit et nous protège. Non, il est impossible que toutes les pensées, tous les sentiments qui nous animent soient anéantis ; notre esprit embrasse encore un immense avenir, notre cœur vit encore tout entier dans l'objet qu'il aime ; et dans quelques minutes, sur cette plaine où bientôt les roues de ce char vont nous entraîner, un fer romprait la trame de tant d'idées, de tant de sentiments, et les livrerait au vent qui disperse la poussière ! Ceux qui succombent lentement sous le poids des années peuvent croire à la destruction que d'avance ils ont ressentie ; mais nous qui marchons vers le tom-

beau tout pleins de l'existence, nous proclamons l'immortalité ! Il est vrai, ce temps qui s'écoule, ces armes qui se préparent, ce bruit sourd qui annonce déjà le coup mortel, remplissent d'effroi tous les sens, mais c'est un dernier effort de l'imagination trompée ; la vérité va nous rassurer, notre âme se retire en elle-même, et dans notre intime pensée, dans ce sanctuaire de l'amour et tourment de ma vie, objet de la passion la plus profonde ! c'est moi qui t'exhorte à la mort, c'est moi… la prière m'a donné une force surnaturelle, la prière, cet élan de l'âme qui nous fait échapper à la douleur, à la nature et aux hommes : imite-moi, Léonce, cherche aussi ce refuge. »

La longueur et la fatigue de la route faisaient disparaître la pâleur de Delphine ; ses yeux avaient une expression dont rien ne peut donner l'idée ; les sentiments les plus passionnés et les plus sombres s'y peignaient à la fois ; et, malgré les douleurs cruelles qu'elle commençait à sentir, et qu'elle tâchait de surmonter, sa figure était encore si ravissante, que les soldats eux-mêmes, frappés de tant d'éclat, s'écriaient : *Qu'elle est belle !* et baissaient, sans y songer, leurs armes vers la terre en la regardant. Léonce entendit ce concert de louanges, et lui-même enivré d'amour, il prononça ces mots à voix basse : Ah Dieu ! que vous ai-je fait pour m'ôter la vie, le plus grand des biens avec elle ? » Delphine l'entendit. « Mon ami, reprit-elle, ne nous trompons pas sur le prix que nous attacherions maintenant à l'existence ; nous ne voyons plus que des biens dans ce que nous perdons, et nous oublions, hélas ! combien nous avons souffert ! Léonce, je t'aimais avec idolâtrie, et cependant, du jour où l'ingratitude de l'amitié me fut révélée, je reçus une blessure qui ne s'est point fermée. Léonce, des êtres tels que nous auraient toujours été malheureux dans le monde ; notre nature sensible et fière ne s'accorde point avec la destinée ; depuis que la fatalité empêcha notre mariage, depuis que nous avons été privés du bonheur de la vertu, je n'ai pas passé un jour sans éprouver au cœur je ne sais quelle gêne, je ne sais quelle douleur qui m'oppressait sans cesse. Ah ! n'est-ce rien que de ne pas vieillir, que de ne pas arriver à l'âge où l'on aurait peut-être flétri notre

enthousiasme pour ce qui est grand et noble, en nous rendant témoins de la prospérité du vice et du malheur des gens de bien ! Vois dans quel temps nous étions appelés à vivre, au milieu d'une révolution sanglante, qui va flétrir pour longtemps la vertu, la liberté, la patrie ! Mon ami, c'est un bienfait du ciel qui marque à ce moment le terme de notre vie. Un obstacle nous séparait ; tu n'y songes plus maintenant, il renaîtrait si nous étions sauvés ; tu ne sais pas de combien de manières le bonheur est impossible. Ah ! n'accusons pas la Providence, nous ignorons ses secrets ; mais ils ne sont pas les plus malheureux de ses enfants, ceux qui s'endorment ensemble sans avoir rien fait de criminel, et vers cette époque de la vie où le cœur, encore pur, encore sensible, est un hommage digne du ciel. »

Ces douces paroles avaient attendri Léonce, et pendant quelques moments il parut plongé dans une religieuse méditation. Tout à coup, en approchant de la plaine, la musique se fit entendre, et joua une marche, hélas ! bien connue de Léonce et de Delphine. Léonce frémit en la reconnaissant : « Ô mon amie ! dit-il, cet air, c'est le même qui fut exécuté le jour où j'entrai dans l'église pour me marier avec Mathilde. Ce jour ressemblait à celui-ci ; je suis bien aise que cet air annonce ma mort. Mon âme a ressenti dans ces deux situations presque les mêmes peines ; néanmoins, je te le jure, je souffre moins aujourd'hui. »

Comme il achevait ces mots, la voiture s'arrêta devant la place où il devait être fusillé. Il ne voulut plus alors s'abandonner à des sentiments qui pouvaient affaiblir son cœur. Il descendit rapidement du char, et s'avança en faisant signe à M. de Serbellane de veiller sur Delphine. Se retournant alors vers la troupe dont il était entouré, il dit avec ce regard qui avait toujours commandé le respect : « Soldats, vous ne banderez pas les yeux à un brave homme ; indiquez-moi seulement à quelle distance de vous il faut que je me place, et visez-moi au cœur : il est innocent et fier, ce cœur, et ses battements ne seront point hâtés par l'effroi de la mort ! Allons. » Avant de s'avancer à la place marquée, il se retourna encore une fois vers Delphine ;

elle était tombée dans les bras de M. de Serbellane ; il se précipita vers elle, et entendit M. de Serbellane qui s'écriait : « Malheureuse ! elle a pris le poison qu'elle m'avait demandé pour Léonce : c'en est fait, elle va mourir ! »

Léonce alors jeta des cris de désespoir qui arrachèrent des larmes à tous ceux qui l'avaient vu si calme, un moment auparavant, quand il marchait à la mort ; personne n'osait prononcer un mot ni faire un mouvement, en contemplant ce cruel spectacle. Delphine revint à elle, à travers les convulsions de la mort, et put encore dire à Léonce, qui tenait sa main à genoux : « Mon ami, je devais mon courage à la mort que je portais dans mon sein. » Et comme Léonce s'accusait de barbarie pour avoir consenti qu'elle le suivît jusqu'au supplice : « Ah ! mon ami, lui dit-elle encore, remercie la nature de m'avoir épargné les heures où je t'aurais survécu ; pardonne-moi, Léonce, si j'ai imposé la plus grande douleur à l'âme la plus forte, c'est toi qui d'un instant me survis ; je ne meurs pas sans toi, ma main tient encore la tienne, le dernier souffle de ma vie est recueilli dans ton sein. Ces soldats, je les vois là, prêts à te saisir… Ah Dieu ! de quel mal me sauve la mort ! » Elle expira. Léonce se précipita sur la terre à côté d'elle, en la tenant embrassée. Les soldats eux-mêmes, attendris, restaient à quelque distance, et semblaient ne plus songer à remplir leur cruel emploi ; quelques-uns s'écriaient : « *Non, nous ne tuerons pas ce malheureux homme ; c'est bien assez que sa pauvre maîtresse ait péri de douleur* ; non, *qu'il s'en aille, nous ne tirerons pas sur lui.* »

Léonce les entendit, et, se relevant avec une fureur sans bornes, il s'écria : « Juste ciel ! il ne vous restait plus, barbares, qu'à vouloir m'épargner après l'avoir tuée. Tirez à l'instant, tirez ! » Et il voulait s'approcher d'eux, mais il portait toujours le corps sans vie de sa maîtresse, et tout à coup il frémit d'horreur à l'idée que cette belle image de son amie pourrait être défigurée par les coups qu'on dirigeait sur lui ; retournant donc vers M. de Serbellane, il remit entre ses bras Delphine, qui semblait dormir en paix sur le sein de son ami : « Il faut m'en séparer,

dit-il, afin que ses nobles restes ne soient point outragés par des barbares. Réunissez-nous tous les deux dans le même tombeau ; c'est là que, dans un repos éternel, mon innocente amie me pardonnera mes fautes et ses malheurs. » En achevant ces mots, il s'éloigna ; quand il fut en face des soldats, ils balancèrent encore, et leurs gestes exprimaient qu'ils ne voulaient plus obéir à l'ordre qui leur avait été donné. Un instant de vie de plus faisait souffrir mille maux à Léonce ; tout à fait hors de lui, il eut recours à l'insulte, chercha tout ce qui pouvait allumer la colère des soldats, les menaça de se jeter sur eux s'ils ne tiraient pas sur lui ; et les appelant enfin des noms qui pouvaient les irriter davantage, l'un d'eux s'indigna, reprit son fusil qu'il avait jeté à terre, et dit : « *Puisqu'il le veut, qu'il soit satisfait*. » Il tira ; Léonce fut atteint et tomba mort.

M. de Serbellane rendit à ses amis les derniers devoirs. Il les réunit dans un tombeau qu'il fit élever sur les bords d'une rivière, au milieu des peupliers, et partit pour la Suisse, afin de veiller sur la destinée d'Isaure, que la perte de Delphine avait jetée dans la plus profonde douleur. Il écrivit à sa mère, et en obtint la permission de conduire sa fille à mademoiselle d'Albémar, à qui cet intérêt seul pouvait faire supporter la vie après la perte de Delphine. M. de Lebensei s'acquit un nom illustre dans les armées françaises. Pourquoi le caractère de Léonce de Mondoville ne lui permit-il pas d'avoir cette glorieuse destinée !

M. de Serbellane, qui, avec une âme naturellement calme, faisait toujours ce que les sentiments les plus tendres et les plus exaltés peuvent inspirer, revint en France, au péril de sa vie, pour visiter encore une fois le tombeau de ses amis, et s'assurer que l'homme à qui il en avait confié la garde l'avait défendu de toute insulte au milieu de la guerre. Voici l'un des fragments de la lettre qu'il écrivait en revenant de ce voyage pieux envers l'amitié :

« Je me sens mieux, disait-il, depuis que je me suis reposé quelque temps près de leurs cendres. Je me répétais sans cesse

qu'ils n'avaient point mérité leurs malheurs ; je ne me dissimulais point leurs torts : Léonce aurait dû braver l'opinion dans plusieurs circonstances où le bonheur et l'amour lui en faisaient un devoir ; et Delphine, au contraire, se fiant trop à la pureté de son cœur, n'avait jamais su respecter cette puissance de l'opinion, à laquelle les femmes doivent se soumettre. Mais la nature, mais la conscience apprend-elle cette morale instituée par la société, qui impose aux hommes et aux femmes des lois presque opposées ? et mes amis infortunés devaient-ils tant souffrir pour des erreurs si excusables ? Telles étaient mes réflexions, et rien n'est plus douloureux pour le cœur d'un honnête homme que l'obscurité qui lui cache la justice de Dieu sur la terre.

« Mais un soir que j'étais assis près de la tombe où reposent Léonce et Delphine, tout à coup un remords s'éleva dans le fond de mon cœur, et je me reprochai d'avoir regardé leur destinée comme la plus funeste de toutes. Peut-être, dans ce moment, mes amis, touchés de mes regrets, voulaient-ils me consoler, cherchaient-ils à me faire connaître qu'ils étaient heureux, qu'ils s'aimaient, et que l'Être suprême ne les avait point abandonnés, puisqu'il n'avait point permis qu'ils survécussent l'un à l'autre. Je passai la nuit à rêver sur le sort des hommes ; ces heures furent les plus délicieuses de ma vie, et cependant le sentiment de la mort les a remplies tout entières : mais, je n'en puis douter, du haut du ciel mes amis dirigeaient mes méditations ; ils écartaient de moi ces fantômes de l'imagination qui nous font horreur du terme de la vie ; il me semblait qu'au clair de la lune je voyais leurs ombres légères passer à travers les feuilles sans les agiter. Une fois je leur ai demandé si je ne ferais pas mieux de les rejoindre, s'il n'était pas vrai que sur cette terre les âmes fières et sensibles n'avaient rien à attendre que des douleurs succédant à des douleurs ; alors il m'a semblé qu'une voix dont les sons se mêlaient au souffle du vent me disait : « Supporte la peine, attends la nature, et fais du bien aux hommes. » J'ai baissé la tête, et je me suis résigné ; mais, avant de quitter ces lieux, j'ai écrit, sur un arbre voisin de la tombe de mes amis,

ce vers, la seule consolation des infortunés que la mort a privés des objets de leur affection :

« On ne me répond pas,
mais peut-être on m'entend. »

FIN.

Ce livre numérique

a été édité par la

bibliothèque numérique romande

https://ebooks-bnr.com/

en février 2017.

— **Élaboration** :

Ont participé à l'édition, aux corrections, aux conversions et à la publication de ce livre numérique : Denise, Monique, Françoise.

— **Sources** :

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : *Delphine par Mme de Staël*, Paris, Garnier, 1869, ainsi que : Paris, Charpentier, 1851. D'autres éditions ont été consultées en vue de l'établissement du présent texte. L'illustration de première page, *Cloître albigeois,* a été prise par Laura Barr-Wells le 10.05.2016.

— **Dispositions** :

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation des Bourlapapey. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu…

— **Qualité** :

Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et **votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître…**

— **Autres sites de livres numériques** :

Plusieurs sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse :

www.noslivres.net.